

LES ILLUSTRATIONS

ET LES CÉLÉBRITÉS

DU XIX[E] SIÈCLE

PREMIÈRE SÉRIE

LES ILLUSTRATIONS

ET LES CÉLÉBRITÉS

DU XIXE SIÈCLE



SIXIÈME ÉDITION

PREMIÈRE SÉRIE

Léon XIII, *par Louis Teste.* — Le général Vinoy, *par le général Ambert.* — Le frère Philippe, *par J. d'Arsac.* — Montalembert, *par M. Fourier.* — Drouot, *par le général Ambert.* — Sœur Rosalie, *par J.-H. Olivier.* — Jasmin, *par Camille d'Arvor.* — Comtesse de Chambord, *par P. Vedrenne.* — Le Maréchal Moncey, *par le général Ambert.* — Armand de Melun, *par Dom Piolin.* — Eugénie et Maurice de Guérin, *par C. d'Arvor.*

PARIS
LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL
4, RUE MADAME, ET RUE DE RENNES, 59

AU LECTEUR

L'Eglise et la société sont en butte, depuis quelques années surtout, aux attaques violentes et perfides d'une presse ennemie de tout frein.

Désireux de joindre nos modestes efforts à ceux des hommes de cœur qui déploient, pour la défense de ces deux grandes causes, autant d'énergie que de talent, nous fondions, en février 1881, la *Gazette du Dimanche*, publication politique et littéraire, plus spécialement destinée à faire connaître la vie et les actes des hommes célèbres du XIXe siècle : poètes et orateurs ; historiens et philosophes ; magistrats, savants et artistes ; hommes d'État, de guerre et d'Eglise ; génies du bien, génies du mal, etc.

Dès son apparition, cette revue reçut du

public l'accueil le plus flatteur; elle occupe aujourd'hui une place distinguée parmi les recueils hebdomadaires les plus estimés. « Quand « une lecture vous élève l'esprit, a dit La « Bruyère, et qu'elle vous inspire des senti- « ments nobles et courageux, ne cherchez pas « une autre règle pour juger de l'ouvrage, il « est bon et fait de main de maître. » C'est pour avoir été fidèle à cette règle du grand moraliste que la *Gazette du Dimanche* a vu le nombre de ses lecteurs s'accroître de jour en jour. Ce succès nous a inspiré la pensée de compléter notre œuvre et de reproduire en volumes, sous ce titre : *Illustrations du XIXe siècle*, les biographies publiées dans la *Gazette du Dimanche*.

Ces études, écrites par des littérateurs de talent, ayant tous fait leurs preuves, et la plupart ayant connu les personnages qu'ils mettent en scène, formeront une sorte d'encyclopédie, un vaste enseignement de l'histoire contemporaine, où l'on apprendra par quels moyens l'homme se forme, s'élève, conçoit de hautes pensées et réalise de grands desseins. Et comme l'histoire est non seulement la science

du passé mais encore la science de l'avenir, qu'elle éclaire, bon nombre d'honnêtes gens, nous aimons à l'espérer, se réveilleront de leur déplorable indifférence, lorsqu'ils verront dans quel chaos d'idées les rêves creux de l'orgueil, les utopies socialistes, l'égoïsme et la soif de domination ont lancé le monde.

Les anecdotes, les faits particuliers, qui aident singulièrement à la vraie reproduction de la physionomie de l'homme, feront des *Illustrations du XIXe siècle* une œuvre des plus attrayantes, une bibliothèque nationale et morale tout à la fois, pouvant être mise dans toutes les mains, pouvant servir de guide à l'esprit et au cœur, et appropriée aux besoins du temps; car elle saura instruire en intéressant, et faire aimer la religion et la France, en un moment où l'esprit de foi et le patriotisme, battus en brèche par la Révolution, tendent à s'affaiblir sinon à disparaître.

Trois volumes de cette publication, aussi irréprochable dans le fond que dans la forme, paraîtront chaque année. Est-il besoin d'ajouter que l'esprit chrétien le plus pur présidera à leur rédaction?

Nous avons la ferme croyance que le monde ne sera relevé que par le retour aux préceptes de l'Evangile, source de tout progrès et de toute civilisation.

LES ÉDITEURS.

Paris, le 1er Octobre 1882.

LE PAPE LÉON XIII



Léon XIII est né, le 2 mars 1810, à Carpineto, petite ville du Domaine de Saint-Pierre, dans les montagnes de la Sabine, de Dominique-Ludovic, colonel au service de Napoléon Ier, et de Anna Prosperi-Buzi, qui lui imposèrent le prénom de Joachim.

La famille Pecci est originaire des environs de Sienne, où elle vint s'établir vers la fin du XIIIe siècle. Plusieurs de ses membres se sont distingués. Au XIVe siècle, Bienvenu et Jean sont chevaliers de l'Ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem. Au XVe, Jacques offre une hospitalité magnifique au Pape Martin V. Au XVIIe, François est gouverneur militaire de la forteresse d'Asola dans la République de Venise, Paul monte sur le siège épiscopal de Massa. Au XVIIIe, Antoine est archéologue, Joseph est helléniste, Bernardin est évêque de Grosseto, Lélio est grand-conservateur de l'Ordre de Saint-Etienne-de-Toscane. MM. Fiumi et Lisini, nos collègues à l'Académie héraldique d'Italie, ont publié un beau volume sur les ancêtres de Léon XIII : *Genealogia dei Conti Pecci.*

La galerie en est nombreuse et illustre. Nous n'avons pas jugé possible d'en faire des copies dans notre ouvrage : *Léon XIII et le Vatican*, publié par l'éditeur Charles Forestier, de Paris. En conséquence, le lecteur ne s'attend point à ce que nous les fassions connaître, malgré l'intérêt qu'il pourrait y avoir, dans cette étude, dont le cadre doit être beaucoup plus étroit et d'un caractère tout différent. Les généalogistes sont gens chercheurs et intrépides. S'il fallait les suivre, nous nous verrions sans doute obligé de remonter encore au delà du VIIIe siècle, où ils placent le berceau de la famille Pecci. Et nous ne voulons faire qu'une simple biographie, dépouillée de recherches historiques et de considérations politiques, ou plutôt qu'un portrait.

Au commencement du XVIIe siècle, un rameau avait été transplanté par Pascal à Carpineto. Ce Pascal fit construire dans la principale église de cette bourgade une chapelle où reposent les restes de ses descendants : là, comme à Sienne, les Pecci ne tardèrent pas à s'acquérir de la considération et de l'influence. Antoine fut archiprêtre de la Collégiale carpinétane. Joseph est décédé à Rome, en 1806, commissaire de la Chambre apostolique.

Carpineto est quelque chose comme Briançon, moins accessible et plus pauvre. Sa forteresse en ruines, se profilant pittoresquement sur le mont Capreo, lui donne assez grand air. Mais quelle désillusion ! Des rues escarpées, tortueuses,

étroites, sales, s'engouffrant sous les voûtes basses et obscures de quelques constructions qui enjambent sans façon la voie publique. Des maisons en granit, noircies et délabrées. Triple injure du temps, de l'incurie, de la misère! Des mendiants aux portes. Un peuple déguenillé.

Les Carpinetans descendent de ces habitants du Latium, qui ont été les maîtres du monde. Race robuste, courageuse, opiniâtre, souvent très intelligente : nos Auvergnats ou nos Savoyards. Et comme eux, en butte aux plaisanteries. On y conserve le culte de la belle latinité.

En Italie, toute maison un peu spacieuse est un palais ; de même en France toute habitation flanquée d'un appendice carré ou rond est un château. C'est dans cette aire de faucon, que les Pecci de Sienne se sont fait construire, il y a deux siècles et demi, un palais, un *palazzo*. Le mot italien serait plutôt *palazzino*, petit palais, ou *casino*, grande maison. L'escalier d'honneur est assez beau. Les appartements y sont moins élégants qu'encombrés des meubles qu'y ont accumulés les générations successives. On y montre encore le lit en fer où couchait le plus jeune des enfants du colonel Dominique-Ludovic. Car Léon XIII a eu trois frères et une sœur : Charles, né le 25 novembre 1793; Jean-Baptiste, né le 26 octobre 1802; Joseph, né le 15 décembre 1807; Catherine, née le 4 novembre 1800. Joseph est aujourd'hui cardinal. Mais rien d'artistique ne s'y remarque.

Les Pecci jouissaient d'une honorable aisance

de gentilshommes-fermiers : ce que les Anglais appellent *gentleman-farmer*. Leur vie était simple, grave, pieuse. Le respect public les entourait.

En 1818, Joachim Pecci fut envoyé au collège des jésuites, à Viterbe. Il y étudia la grammaire, et y fit ses humanités sous la direction du P. Léonard Garibaldi : un savant et saint prêtre qui n'a que le nom de commun avec le *condottiere* à la chemise rouge. Un de ses condisciples, le P. Ballerini, de la Compagnie de Jésus, a écrit dans la *Civilta Cattolica* « que tout le monde admirait déjà sa vive intelligence et son exquise bonté. »

En 1824, il eut la douleur de perdre sa mère, qui a laissé l'odeur des plus belles vertus.

Cette même année, il se rendit à Rome pour suivre les cours du Collège Romain, où Léon XII venait de rappeler les jésuites. La Compagnie de Jésus a toujours eu l'honneur de recevoir partout les premiers coups. Il était recommandé aux bons soins d'un de ses oncles. Les PP. Pianciani, André Carafa, Jean Perrone, Michel Zecchinelli, Corneille Van Everbrock, François-Xavier Patrizi, professeurs célèbres à cette époque, cultivèrent avec soin cette jeune intelligence qui montrait les plus heureuses dispositions. Il ne connut jamais les fréquentations, les conversations, les divertissements, les jeux, ajoute l'écrivain que nous venons de citer. Sa table de travail était tout son monde. Il s'appliquait surtout à mériter la réputation de beau latiniste, dont ses compatriotes se sont tou-

jours fait honneur. Il avait également un certain goût pour les sciences. Le Palmarès de 1828 nous apprend qu'il remporta le premier prix de physique et de chimie, et le premier accessit de mathématiques. Ses facultés sérieuses et variées avaient attiré l'attention de ses maîtres. Bien que d'un âge encore très tendre, il fut chargé de donner des répétitions de philosophie aux élèves du Collège Germanique. Il s'en acquitta à la satisfaction générale. La troisième année de ses études, il soutint publiquement une dispute théologique sur les Indulgences et les sacrements de l'Ordre et de l'Extrême-Onction. Une note des registres du Collège perpétue la mémoire du succès de Joachim Pecci. A la fin de l'année, le premier prix de théologie lui fut décerné. En 1831, les palmes de docteur couronnaient ses travaux.

Joachim Pecci avait vingt et un ans.

Il entra alors à l'Académie des nobles ecclésiastiques, où les lévites des familles patriciennes se préparent aux diverses carrières de la Prélature. On leur enseigne la diplomatie catholique, l'économie politique, la controverse biblique, les langues étrangères. Son esprit se développa et se fortifia singulièrement sous cette haute culture.

Grégoire XVI eut plusieurs fois l'occasion de le remarquer : il le prit en particulière estime. Le 16 mars 1837, il lui donna le premier témoignage de sa bienveillance, en le nommant prélat de sa Maison et référendaire à la Signature. Le 25 décembre, le cardinal Odescalchi l'ordonna

prêtre. Sur ces entrefaites, le Souverain-Pontife lui confia le poste de délégat, à Bénévent. Sous le gouvernement pontifical, ces fonctions équivalaient à peu près à celles de Préfet.

La province bénéventine était fâcheusement située: loin de Rome, qui la négligeait et l'oubliait ; une enclave du royaume de Naples, dont les contrebandiers et les brigands se faisaient un asile. L'administration en présentait des difficultés de toute sorte. Il y avait des familles aux mœurs féodales, puissantes par la fortune et par le rang, qui méprisaient l'autorité, mais s'inclinaient timidement devant le brigandage napolitain et le protégeaient contre cette même autorité. Et que l'on sache que ces brigands commettaient des actes de férocité atroce, que ces familles s'appuyaient à Rome sur des personnages tout puissants ! Mgr Pecci avait donc à lutter contre deux forces liguées contre lui. Touché de la condition misérable de la province, il résolut de l'améliorer, dût-il briser sa carrière. Il commença par obtenir du gouvernement un employé capable et sûr, nommé Sterbini, qui réorganisa la ligne des douanes. Il alla ensuite trouver le roi de Naples, Ferdinand II, lui fit part de son dessein et le décida à donner des dispositions sévères. Cela fait, il s'assura de la bonne volonté des officiers de la troupe et de la gendarmerie, et se mit à l'œuvre. Il fallut livrer des combats en règle, poursuivre les brigands dans les châteaux où ils se retranchaient, et entrer de force dans ces citadelles :

car, pris à la gorge par leurs étranges hôtes, les seigneurs prétendaient que le délégat violait leurs terres et leurs demeures, et résistaient. Le plus puissant vint chez Mgr Pecci, la menace à la bouche :

— Monseigneur, je vais partir pour Rome et j'en reviendrai avec l'ordre de vous expulser.

— C'est bien, monsieur le marquis, répondit froidement le prélat. Mais avant d'aller à Rome, vous passerez trois mois en prison, et je ne vous donnerai à manger que du pain et que de l'eau à boire.

Pendant ce temps, le château du marquis était pris d'assaut, les brigands tués ou faits prisonniers, et le peuple acclamait le délégat. En quelques mois Bénévent fut purgé du brigandage ; les seigneurs se soumirent ; le Pape loua Mgr Pecci ; et Ferdinand II le pria de venir à Naples recevoir les témoignages de la considération royale.

Le délégat était à ce moment tombé gravement malade. Le peuple et le clergé en furent alarmés ; les Bénéventins, pieds nus, la tête couverte d'un voile, firent des processions de pénitence.

L'énergie et la capacité de Mgr Pecci plurent à Grégoire XVI, qui l'envoya gouverner Pérouse. De tout temps, cette ville a été en proie aux sociétés secrètes. Ses 20.000 habitants ont le caractère passionné et remuant. Peu de fonctionnaires y réussissent. Or, il arriva que sous l'administration du nouveau délégat, les prisons de cette

importante province se trouvèrent vides. Pas un seul criminel ou délinquant ! Sa réputation d'inébranlable fermeté et d'incorruptible justice avait suffi pour tenir la population dans l'exact respect des lois.

Mgr Pecci avait trente ans. Il s'était formé au commandement. Il avait appris à manier les hommes. Il avait fait preuve d'une capacité hors ligne. Il avait rendu des services. Bref, il était mûr pour des entreprises plus considérables.

Grégoire XVI le préconisa archevêque de Damiette. Puis il lui donna l'ordre de partir pour Bruxelles, comme nonce. C'était en 1843.

La Belgique venait de s'ériger en Etat indépendant. Elle s'était donné une Monarchie constitutionnelle. Elle avait trouvé un roi dans la maturité de l'âge. Léopold I[er] envisageait le pouvoir avec philosophie. Il y avait dans tout son être cette fermeté naturelle et tranquille, qui affronte les épreuves de la vie sans les redouter ni les braver. Sa haute taille imposait. Sa parole rassurait. Toute exagération lui répugnait. Il détestait le faste. Il avait réduit l'étiquette à sa plus simple expression : mais il ne s'abandonnait jamais à la familiarité. Il n'est pas une branche de la puissance publique sur laquelle il n'ait exercé son influence. Les finances, les travaux publics, les arts, les sciences, les lettres, étaient particulièrement l'objet de sa sollicitude. Les Belges lui doivent trente-quatre années de prospérité et de considération. La constante sagesse qu'il mon-

trait lui avait gagné l'estime universelle. Aussi sut-il se faire l'arbitre de la justice et de la raison en Europe. C'est à l'école de ce prince protestant, mais qui protégeait la Religion catholique, comme un véritable homme d'Etat devait le faire dans ce pays, que l'archevêque de Damiette allait se former à la politique.

Assister à l'organisation d'un pays ingénieux et positif, à l'affermissement d'une Constitution monarchique ; à l'action d'un monarque qui voulait ne rester étranger à rien, sans jamais s'écarter des voies constitutionnelles : quels enseignements et quel exemple !

Mgr Pecci s'acquit bientôt la faveur de la cour. Car Léopold I[er] avait tout de suite deviné les qualités du jeune nonce. En retour des hommages de sincère admiration qu'il en recevait, il se plut à lui prodiguer des témoignages d'affection : il louait sa droiture, sa prudence, sa sagacité. Il ne dédaignait même pas de le consulter. La réputation que l'amitié royale avait faite à Mgr Pecci se répandit dans tous les rangs de la société. Tout le monde était charmé de ses efforts pour entretenir de bons rapports entre l'Eglise et l'Etat. Et la tâche n'était point facile ! L'Episcopat n'avait qu'à se féliciter de la liberté que parvenait à lui assurer la modération de sa politique. Il s'intéressait aux nombreuses œuvres de Religion et de charité qui florissaient sur cette terre foncièrement chrétienne. Les écoles surtout avaient ses sympathies :

on le vit plusieurs fois, à l'Université de Louvain, assister à des promotions en droit canonique et en théologie. Bref, sa mission promettait les plus heureux fruits. Mais le climat et le travail avaient, au bout de trois ans, altéré sa santé au point qu'il dut, sur le conseil des médecins, solliciter son rappel. Le roi en fut contristé : il lui conféra la grand'croix de son Ordre, et le pria de remettre un pli au Pape.

Mgr Pecci demanda si la dépêche était pressée : il voulait, avant de rentrer à Rome, visiter une partie de l'Europe pour en étudier les institutions.

Il suffit, Monseigneur, lui fut-il répondu, que vous remettiez vous-même le pli au Pape, à votre retour.

Le prélat partit, accompagné de regrets et de vœux unanimes. Il emportait des impressions qui ne devaient plus s'effacer de son esprit. Le spectacle de la Belgique avait achevé son éducation politique.

Il fit, entre autres, le voyage de France. Il passa quelque temps à Paris.

Puis il regagna la Ville-Éternelle.

Après avoir pris connaissance du billet royal, Grégoire XVI lui dit :

— Le roi des Belges exalte votre caractère, vos vertus, vos services... Et il demande pour vous une chose que j'accorderais de grand cœur : la pourpre !... Mais voici qu'une députation de Pérouse me supplie de vous confier le gouver-

nement de ce diocèse. Acceptez donc le siège de Pérouse ! Vous y recevrez bientôt le chapeau cardinalice.

Mgr Pecci, préconisé archevêque-évêque de Pérouse dans le consistoire du 19 janvier 1846, fut en même temps créé cardinal et réservé *in petto*. Mais Grégoire XVI mourut, cette même année, sans l'avoir publié : et Mgr Pecci ne reçut la pourpre que le 9 décembre 1853.

Il n'était pas sans péril pour lui a exercer le pouvoir spirituel dans la ville même où il avait exercé le pouvoir civil. Il est vraï que le délégat n'avait laissé aucun legs fâcheux à l'évêque : au contraire, celui-ci allait trouver chez ses ouailles le prestige que celui-là avait conquis chez ses administrés.

Mgr Pecci est resté trente-deux ans à la tête du diocèse de Pérouse. Il s'y est constamment montré égal à lui-même : homme de grande doctrine catholique et de grand sens politique.

Son épiscopat doit naturellement être envisagé sous deux points de vue : son administration pastorale, sa conduite politique.

De 1846 à 1878, le diocèse de Pérouse a été traversé par deux révolutions : celle de 1848-49, c'est-à-dire de la République, qui dura presque un an ; celle de 1859-60, c'est-à-dire de la conquête, dont il est sorti l'ordre de choses complété dix ans plus tard.

Au milieu de quelles agitations son épiscopat eut à s'affermir ! on se le figure. Les passions

étaient ardentes, les illusions ne connaissaient pas d'obstacles, l'entraînement était irrésistible. Néanmoins Mgr Pecci sut faire face à tout. Du moins le plus haut témoignage autorise-t-il à le dire !

En 1874, à la mort du cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, Pie IX dit à un prélat anglais :

— Je fais une grande perte... Comment remplacer ce cardinal qui avait une connaissance si parfaite et une expérience si longue des affaires de la Propagande !...

— Il me semble, Très Saint Père, répondit ce prélat, que Votre Sainteté a dans le Sacré-Collège un homme du plus haut mérite...

— Et lequel ?...

— L'Eminence Pecci...

— Oui, répliqua Pie IX. C'est un excellent évêque !...

L'observation de la discipline, l'austérité des mœurs, la pratique de la charité, la connaissance des sciences nécessaires : tels sont les quatre points de la sollicitude d'un évêque qui aspire à former son clergé selon l'Evangile.

Mgr Pecci institue un patronage sous le nom de : *Jardins de saint Philippe de Néri*, dans le but de réunir les jeunes gens les jours de fête et de les éloigner de la dissipation. Il refait le Règlement de son Petit Séminaire, afin que la serre, où lèvent les âmes sacerdotales, soit en bon état d'atmosphère et de culture.Les établis-

sements d'enseignement comptaient des clercs externes : il prend des dispositions pour que ces étudiants ne se relâchent point de leur régularité dans la vie mondaine. Les programmes classiques ont besoin d'être tenus au courant du mouvement des sciences et des esprits : Mgr Pecci les révise plusieurs fois lui-même. En 1859, suivant l'exemple du cardinal Sforza, archevêque de Naples, il fonde une « Académie de Saint-Thomas d'Aquin », où son clergé devait se fortifier dans les exercices de la scolastique. Toute une pépinière de prêtres initiés aux doctrines thomistes, grâce à cette institution, pouvaient se rendre dignes des meilleurs temps de l'Eglise. Il se plaît à présider cette Compagnie ; il prend intérêt aux débats qui s'y livrent ; il complimente les vainqueurs : bref, il fait tous ses efforts pour la faire fleurir. En même temps, il publie une nouvelle édition du catéchisme diocésain, et il l'accompagne d'une lettre pastorale sur l'enseignement de la Religion. Pour compléter ces instructions, il adresse aux curés un manuel de règles pratiques pour l'exercice de leur ministère, notamment en ce qui concerne la liturgie à suivre dans les cérémonies extraordinaires du culte, et la conduite à tenir dans les temps de troubles politiques. Afin d'alléger le fardeau paroissial, il confie à des missionnaires les œuvres de prédication : le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise dont la vallée du Tibre supérieur, que domine Pérouse, est le

berceau, reçoit de lui cette mission. Il fonde l'« Association de Saint-Joachim » pour les ecclésiastiques indigents. En un mot, il ne reste étranger à rien de ce qui peut rendre plus efficace la mission de son clergé. Et, afin qu'aucun relâchement ne s'y introduise, à la faveur de son éloignement, il parcourt sept fois son diocèse, clocher par clocher. Il commençait sa huitième tournée pastorale à son départ pour Rome en 1877. Lorsqu'un prêtre s'écartait de son devoir, il savait l'y ramener, selon les circonstances, par la raison ou par la force. En 1862, le P. Passaglia, qui avait versé dans la Révolution, faisait signer une adresse à Pie IX pour supplier le Saint-Père de renoncer volontairement au pouvoir temporel. Trois ecclésiastiques pérugins furent dénoncés par les journaux révolutionnaires comme ayant refusé d'y adhérer. Ces trois prêtres répondirent par la voie de la presse qu'ils avaient signé l'adresse de Gioia, « plus sacrilège encore », ajoutaient-ils. Mgr Pecci ne pensa pas que sa conscience épiscopale lui permît de laisser des membres de son clergé se mettre à la tête du complot qui a eu de si graves conséquences pour l'Eglise. En tout cas, leur langage n'avait pas le caractère sacerdotal qu'il devait avoir. Après les avoir vainement exhortés à se rétracter, il les interdit *a sacris*. C'était là un acte hardi, au lendemain de l'occupation ! Les interdits imaginèrent de déférer cet acte canonique au parquet qui ne réussit à faire

condamner le prélat renommé pour sa modération et sa justice, ni par le Tribunal, ni par la Cour.

Les visites et les lettres pastorales ne se proposent point seulement de donner une direction au clergé : elles s'adressent non moins aux fidèles. Or, les mandements de Mgr Pecci se font remarquer par le choix judicieux de leur sujet. Celui de 1850 rappelle les fidèles à la pratique de la loi morale, troublée par les désordres de 1848-49. Celui de 1857 signale certaines superstitions alors fort en vogue : tables tournantes, esprits frappeurs, etc. Un édit épiscopal prescrit des censures contre cet abus du magnétisme. Celui de 1860 expose au peuple la nécessité du pouvoir temporel déjà entamé par l'invasion piémontaise. Jusqu'en 1863, il proteste contre les nouveautés introduites par Victor-Emmanuel dans la province ombrienne : la substitution du mariage civil au mariage religieux, comme affaiblissant le lien conjugal ; l'*exequatur* royal, comme restreignant l'autorité du Souverain-Pontife ; la distribution des Bibles protestantes, etc. Il s'entend dans ce but avec ses collègues de l'Ombrie. Celui de 1863 et celui de 1864 paraissent avoir été dictés par la pensée de relever les ruines morales accumulées par la publication de M. Renan : *La vie de Jésus*, dont des milliers de lecteurs se disputaient les exemplaires. Lorsque Pie IX indicta le Concile œcuménique, qui s'est ouvert en 1869 au Vatican,

Mgr Pecci annonça au clergé et aux fidèles ce grand événement. Dans le scrutin sur l'infaillibilité, il vota en cardinal romain : mais il ne se fit remarquer ni par son zèle, ni par son exagération. En 1871, il explique à ses diocésains « les prérogatives du Pontife romain », afin de ramener l'œuvre conciliaire à sa portée véritable, détournée par la mauvaise foi des partis. La France et l'Espagne étaient en révolution. L'Italie voyait s'accroître les passions subversives. Les idées religieuses souffraient cruellement dans les pays latins. Aussi, ses instructions pastorales des quatre années suivantes portent-elles sur « la violation des fêtes et le blasphème », sur « les dangers de perdre la foi », sur « les tendances du siècle contre la religion », sur « la sanctification du temps. » A diverses époques il avait déjà recommandé le repos dominical, la correction du langage, les pénitences du Jubilé, la dévotion à l'Immaculée-Conception, la consécration au Sacré-Cœur de Jésus, la communion solennelle. Toutes ces lettres pastorales présentent un enchaînement logique, se proposent un but défini, forment un ensemble harmonieux : elles sont comme l'histoire des besoins moraux et religieux des trente-deux années pendant lesquelles Mgr Pecci a gouverné le diocèse de Pérouse. Elles ont reçu en 1876 et 1878 un couronnement qui a eu beaucoup d'éclat. Les deux mandements que Mgr Pecci a publiés à ces dates sur *l'Eglise et la Civilisation*

ont été traduits dans toutes les langues : l'univers entier les a lus et loués. Ça été comme le testament de l'évêque et comme le programme du Pape.

Mgr Pecci ne négligeait point, pour ces hautes spéculations, les intérêts plus modestes de son diocèse : on le voit s'occuper de tout, avec la même sollicitude, avec la même opportunité. Il institue et préside une Commission pour les travaux d'architecture et de peinture à exécuter dans sa cathédrale. Il en refait le dallage. Il en restaure à ses frais un oratoire. Il enrichit son trésor d'un calice, don de la munificence de Pie IX. Il fonde et ouvre le sanctuaire du Pont-de-la-Pierre, en l'honneur de l'image miraculeuse de la Vierge. Il rebâtit et réorganise l'orphelinat des garçons, qu'il confie aux Frères de la Miséricorde de Belgique. Les Sœurs de la Divine-Providence sont, en même temps, appelées à diriger un asile de jeunes filles. Il bénit et inaugure un hospice pour les femmes incurables. Il édicte des règlements pour la bonne administration du Mont-de-Piété. Pendant une disette publique, en 1854, il prend de sages dispositions pour secourir la détresse de ses ouailles. Les arts et la charité ne le trouvent pas plus indifférent que la théologie et la politique.

Nous avons déjà parlé de ses lettres pastorales sur la nécessité du pouvoir temporel, sur les dangers de la substitution du mariage civil au

mariage religieux, sur l'oppression de l'Eglise par l'Etat au moyen de l'*exequatur* royal. Elles sont fermes et mesurées à la fois. Mgr Pecci comptait dans son diocèse un couvent de Camaldules, où les pèlerins, les pauvres, les malades, recevaient l'hospitalité : aussi, ces moines étaient-ils en grande vénération dans le pays. Mais ils ne devaient pas trouver grâce devant l'invasion piémontaise : ils furent dispersés. Une protestation indignee leva. Victor-Emmanuel en entendit les échos jusque dans Milan : et, comme de divers côtés lui arrivaient des réclamations de même nature, il prit un décret pour adoucir les rigueurs de la loi de suppression dans l'Ombrie. Mais le commissaire du gouvernement eut soin d'en faire une lettre morte : la plupart de ces fonctionnaires étaient des sectaires de la pire espèce. Le 21 juin 1861, Mgr Pecci fit connaître à Victor-Emmanuel, dans une belle lettre qui rappelle celle de saint Ambroise à l'empereur Théodose, en quel mépris étaient tenus ses ordres. Le 30 janvier 1869, Victor-Emmanuel arrivait à Pérouse. Mgr Pecci fut invité à se joindre aux autorités civiles et militaires, pour lui présenter ses hommages : mais il s'en excusa par une lettre aussi nette que polie. Le roi d'Italie fut le premier à reconnaître la légitimité de cette attitude. Depuis, Mgr Pecci ne s'est jamais départi de cette réserve. Les nouveaux maîtres de l'Italie lui prennent son séminaire. Il sait qu'un évêque est exposé à la persécution. Il donne l'hospitalité

aux séminaristes dans son palais : il vit au milieu d'eux ; il prend ses récréations avec eux ; il les invite à sa table frugale. Les syndics et les préfets ne pouvaient s'attendre à un autre accueil : aucun n'ose franchir le seuil de sa porte. Pourtant, le pouvoir civil honore son caractère, et, par égard pour celui que les populations entourent de leur respect, il apporte quelquefois certain tempérament à ses mesures.

Le cardinal Antonelli, Secrétaire d'Etat de Pie IX, étant mort le 6 novembre 1876, le cardinal Pecci ne tarda pas à descendre à Rome, comme poussé par un secret pressentiment, comme appelé par une voix intérieure. Il était peu répandu dans le monde romain. Le peuple ne le connaissait même pas. Après qu'il eut été question de lui donner l'évêché suburbicaire d'Albano et la Daterie, il reçut la charge de camerlingue qui l'attachait à la curie. C'est la première dignité du Sacré-Collège pendant la vacance du Saint-Siège. C'est le Pape de l'interrègne, qui ne peut disposer d'aucune faveur et qui doit tenir à ce que chacun fasse son devoir. Mais le cardinal Pecci rencontra le triomphe où il ne devait trouver que la disgrâce.

On était entré dans l'automne de 1877. Le bruit de la mort de Pie IX se répandait tous les jours. Déjà le camerlingue était un personnage accepté. Sa patience, sa prudence, son tact, son savoir-faire, son habileté lui faisaient des alliés dans tous les camps. Aussi, lorsque, le 9 fé-

vrier 1878, Pie IX rendait le dernier soupir, l'autorité passait-elle sans effort au camerlingue. A peine celui-ci était-il en possession effective de sa charge, qu'il donnait des ordres avec une volonté et une énergie singulière. La surprise était peinte sur tous les visages. Tout le monde tremblait devant l'évêque de province. Un de ses regards devenait un commandement, au milieu de la confusion des circonstances : la foule pouvait agiter les candidatures, mais le cardinal Pecci avait su réunir toutes les chances sur sa tête.

Le Sacré-Collège se forma en conclave le 18 février, au Vatican, après avoir beaucoup hésité sur la conduite à tenir. Le lendemain, après divers scrutins, le cardinal Pecci était élu. Aussitôt, les questions d'usage lui sont adressées et il répond : « Je me crois indigne du Magistère suprême. Mais, en présence de l'accord du Sacré-Collège, il ne me reste qu'à me soumettre à la volonté de Dieu. En souvenir de Léon XII, pour qui j'ai toujours professé une grande vénération, je veux m'appeler Léon XIII. » Un avis discrètement soumis lui empêcha de donner, de la loge extérieure de Saint-Pierre, la bénédiction *urbi et orbi*, en prévision de laquelle les Italiens lui avaient préparé une manifestation qui l'eût mis en suspicion auprès du monde catholique. Et le 31 mars, jour de son couronnement, on pouvait lire sur ses traits le sentiment de la satisfaction avec laquelle il était sorti des pièges qui lui avaient été tendus.

Léon XIII est de haute taille. Il a la maigreur d'un ascète. Sa soutane flotte autour de ses membres décharnés. Les lignes du visage sont fermes, arrêtées, anguleuses. On a dit : « Il a le masque de Voltaire. » Le fait est que si l'on pouvait détacher le front, le nez, les joues, les oreilles, la bouche, le menton, on en ferait une imposition assez exacte sur le marbre de Houdon. Mais l'expression est bien différente. Chez Voltaire, il n'y a que de la malice et du sarcasme. Il faut autre chose pour rehausser la laideur des traits. Tandis que chez Léon XIII il y a l'épanouissement de l'âme pénétrée des devoirs et humains et divins. Sa physionomie a beaucoup de mobilité. D'habitude elle est austère, fine, bienveillante : elle se dessine derrière un léger voile de tristesse et de dédain. Un pli dans la bouche, et elle devient hautaine, pénétrante, railleuse ; pourtant jamais elle ne se départit de la dignité apostolique, qui est toujours revêtue du manteau de la charité. Le teint, d'une pâleur extrême, semble accroître les feux de la pensée qui arrive à fleur des rides du visage froide et définitive. Le regard est profond et clair. Lorsqu'il éprouve quelque inquiétude, il se lève avec une lenteur et une force dont l'effet est comme d'éloigner l'objet. Lorsqu'il donne un ordre, c'est avec une simplicité et une résolution qui ne laissent place qu'à l'obéissance. Sa voix, traînante et nasillarde quand il parle familièrement, est sonore et brillante quand il prononce

un discours. Le personnage produit tout de suite une impression que l'on peut traduire par ce mot qui n'est point banal : « C'est quelqu'un ! » Mais quelqu'un, Prince et Pape, qu'il n'est pas facile de surprendre.

Dans les relations de la vie privée, le cardinal Pecci était simple, affectueux, aimable, plein d'esprit : il n'y a plus de vie privée pour Léon XIII. Mais en dehors des fonctions solennelles du pontificat, il est toujours aussi plein d'esprit, aussi aimable, aussi affectueux, aussi simple. S'il est inépuisable de bonté et de courtoisie, il ne croit pas devoir livrer sa pensée. Ce n'est pas de la dissimulation. Celui qui possède le Magistère suprême évite de se prononcer sans nécessité. Chez le gracieux et séduisant Pie IX, il y avait de larges surfaces. Chez le bon et grave Léon XIII, il y a une grande profondeur. Léon XIII reste maître de lui. Pie IX poussait la générosité jusqu'à la prodigalité. Léon XIII ne va pas au delà de ce qu'il peut pour rendre justice, pour faire le bien. L'un voulait ignorer la valeur des choses ; l'autre tient à se rendre compte de tout. Dans les cérémonies, sous les ornements pontificaux d'une si écrasante splendeur, Léon XIII rappelle la majesté de Pie IX. Celui-ci avait une beauté souriante. Celui-là montre une grandeur douce. Mais on ne saurait dire qui est le plus pénétré de la sainteté et de la sublimité de ce ministère.

Pie IX était orateur. Léon XIII est écrivain. La

vue d'une foule enflammait Pie IX. S'il y sentait des indifférents et des ennemis, il déployait, pour les séduire, un véritable génie. Les mots éloquents, les saillies heureuses se pressaient sur ses lèvres. Il semblait se dire : « Quiconque me verra, emportera de moi un souvenir impérissable ! » Et il lui décochait une flèche d'or, qui se fixait pour toujours dans le cœur ou dans l'esprit.

Léon XIII n'a pas sa chaleur, son élan, sa spontanéité. Le discours est calculé, mesuré, châtié. La période est nombreuse, élégante, habile. Mais l'esprit a peur du cœur. Il se défie des entraînements. Aussi, ne sort-il point des considérations générales. L'ampleur du geste contraste avec la réserve du langage. On dirait que l'action cherche à déguiser ce qu'il y a de volontairement et systématiquement trop général dans la parole. Léon XIII entend choisir son heure, sans sacrifier à la curiosité des auditeurs. Alors chaque mot porte. La diction devient solennelle, nuancée, décisive. La lumière est faite comme elle doit être. Mais l'arme de Léon XIII, c'est la plume. La langue latine et la langue italienne lui ont ouvert tous leurs secrets. Il les écrit avec une pureté exquise et une abondance cicéronienne. La pensée se développe avec une noblesse naturelle et un art minutieux. La pensée brille d'un éclat varié et de bon goût. Il a une qualité maîtresse : la parfaite possession de son allure. Cette régularité n'entrave point le mouvement du style : elle lui donne, au contraire, de la souplesse et de la grâce. Il n'en-

thousiasme pas, il convainc; il n'entraîne pas, il décide. C'est un homme d'Etat, fortement nourri des Pères de l'Eglise, qui burine des papiers d'Etat. Il vit dans le commerce de Dante. Un de ses camériers lui présentait une édition très ancienne et très rare du grand poète florentin. Léon XIII lui dit en souriant : « Je puis réciter d'un bout à l'autre la *Divine Comédie.* » Et le prélat, enhardi, indiqua quelques passages dans les divers chants du poème. Le Pontife n'hésita pas une fois : seulement, il s'arrêtait pour faire remarquer la beauté de certains vers, puis il continuait sans effort. Jadis, à Pérouse, dans ses loisirs, il composait des poésies, soit italiennes, soit latines, où il s'appliquait à faire revivre cette forme puissante. Il apporte à la rédaction de ses écrits un soin jaloux. Il a pour la propriété des termes, pour la convenance des idées, une coquetterie insatiable. Il ne dédaigne même pas de corriger, jusque dans leurs moindres détails, les lettres des diverses secrétaireries, qui lui sont soumises.

Léon XIII a une santé délicate. Eprouve-t-il des douleurs intestinales ? Est-il sujet à une affection nerveuse ? Les gros froids et les grosses chaleurs l'obligent quelquefois à prendre un repos, que ses médecins lui conseillent plus souvent : il ne s'y résigne que lorsque les forces l'abandonnent. Mais il a beaucoup d'énergie, beaucoup de vitalité.

Quelque temps après son exaltation, un sculp-

teur italien, M. Tadolini, recut d'un Américain la commande d'un buste en marbre du Pontife. L'artiste ne voulut pas se servir d'un portrait de Léon XIII : il alla directement au Vatican. « Votre Sainteté daignerait-elle me permettre de reproduire ses traits ? » Le Pape y consentit avec la plus affectueuse bonté. Il posa quatre séances. « Je sollicite de Votre Sainteté une dernière faveur », dit M. Tadolini au Pape qui lui faisait compliment. « Laquelle ? » « Que Votre Sainteté trace un mot de sa main sur cette glaise ! » Léon XIII écrivit : *Leo de tribu Juda.* Ce trait montre la fermeté de cette âme, qui n'est pas servie par des organes robustes.

Le Saint-Père se lève à six heures. Il fait ses exercices de piété. A sept heures et demie, il se rend à la chapelle où il célèbre la messe : le dimanche, il y admet quelques personnes auxquelles il distribue le pain eucharistique. Il assiste ensuite à une messe d'action de grâces. Puis il regagne ses appartements, où il fait un déjeuner très sobre et très rapide. A neuf heures et demie, il reçoit le Cardinal Secrétaire d'Etat, puis les Cardinaux préfets des Congrégations, le secrétaire des Lettres latines, le Secrétaire des Brefs aux princes, enfin les personnes admises à l'audience particulière. Le lundi, èt quelquefois le jeudi, il accorde des audiences publiques : mais il n'y prend pas plaisir, cela le fatigue et cela le gêne. Lorsqu'il a quelque loisir, il s'arrête avec complaisance devant chacun de ses auditeurs.

Les humbles, les pauvres attirent particulièrement son attention.

Il répond quelquefois en français aux adresses qui lui sont lues. Il parle le français d'une manière très expressive, mais avec des inversions et un accent italien qui ne manquent pas de saveur. A deux heures et demie, il dîne. Sa table est servie avec frugalité. Puis il fait une sieste d'un quart d'heure. Ce léger voile arraché de ses yeux, il récite l'office divin, fait sa lecture spirituelle et se remet au travail. A cinq heures, il reçoit les évêques qui viennent l'entretenir des affaires de leurs diocèses, et les secrétaires des Congrégations qui lui soumettent les affaires inscrites à leurs rôles. Léon XIII écoute avec attention, avec curiosité. Quels que soient les pays dont on lui parle, il ne montre aucune surprise. Il sait infiniment de choses, mais il a soif d'étendre encore ses connaissances. Son visage s'illumine lorsqu'on lui fait voir clairement une situation. La justesse des observations de Léon XIII frappe son interlocuteur, et le développement qu'il leur donne le charme, le ravit. Les secrétaires des Congrégations et les évêques congédiés, le Pape se penche de nouveau sur son bureau chargé de dossiers, de documents, de lettres. Jusqu'à son souper qui a lieu à dix heures et demie, il lit, il écrit, il annote. C'est un travailleur infatigable. Même pendant ses repas, il parcourt les ouvrages philosophiques ou théologiques dont on lui a fait hommage : tant il a peur

de perdre une seconde ! Mais il ne prend pas toujours régulièrement cette dernière réfection. On l'a surpris plus d'une fois, le moment venu, épuisé, évanoui. A onze heures, il se couche.

La fatigante monotonie de cette journée est rompue de temps en temps, par précaution hygiénique. Tantôt le Pape parcourt à grands pas une des salles du palais : tantôt il se fait descendre aux jardins, dans une chaise à porteurs, à travers les Loges de Raphaël. On a élargi les allées, de manière qu'une voiture, aménagée à cet usage, puisse le promener sans encombre sur les flancs de la colline. D'habitude, il n'est accompagné que du camérier de service. A quelque distance, un peloton de gardes-nobles lui fait escorte. Lorsqu'un de ces élégants cavaliers est emporté par sa monture, il s'égaye de ses écarts désordonnés parmi les plates-bandes et les massifs. Croyez-vous que le Pape reste oisif ? Le plus souvent, il récite son bréviaire, il ouvre des dépêches, il traite de quelque affaire avec le prélat assis devant lui. Si l'atmosphère est saine, si le sable n'est ni brûlant ni humide, il fait un tour à pied. C'était autrefois un intrépide marcheur, qui chassait avec entrain. Ces distractions ne se prolongent pas au delà du temps nécessaire pour respirer un peu d'air, pour faire un peu d'exercice. Il a hâte de retourner à son bureau.

Mais jamais il ne franchit l'enceinte des dépendances du Vatican. Les mêmes convenances qui imposaient à Pie IX cette prison que les en-

nemis et les ignorants appellent volontaire, subsistent pour Léon XIII.

Chaque Pape, à son avènement, renouvelle les titulaires de certaines charges. On peut saisir, dans ces nominations, son caractère, son esprit, ses vues, ses projets. Mais nous n'avons pas l'intention de faire un abrégé de notre ouvrage : *Léon XIII et le Vatican.* Encore une fois, ce n'est ici qu'un portrait, qu'une biographie. Tous ces détails, la presse les a publiés, en nous en empruntant un certain nombre : nous nous bornons à les grouper, pour mettre en lumière la physionomie du Souverain-Pontife. Nous sortirions de notre rôle, en entrant dans ces explications qui touchent à l'essence même du règne inauguré, il y aura bientôt trois ans. Nous ne nous écarterons pas de ce qui est à proprement parler du domaine public. Aussi, ne parlerons-nous que de la création des cardinaux, et de la nomination des Secrétaires d'Etat. Nous ne ferons que prononcer le nom des Nonces, choisis par Léon XIII, afin de ne pas empiéter sur le terrain que nous nous interdisons.

Dans trois consistoires, Léon XIII a élevé à la dignité cardinalice : le landgrave de Furstenberg, archevêque d'Olmütz; Mgr Desprez, archevêque de Toulouse; Mgr Haynald, archevêque de Colocza et Bacs ; Mgr Pie, évêque de Poitiers, aujourd'hui décédé; Mgr Ferreira dos Santos Silva, évêque de Porto; Mgr Alimonda, évêque d'Albenga ; le P. Newman, de la Congrégation

de l'Oratoire de Londres; le docteur Hergenroether, professeur à l'Université de Wurtzbourg; le P. Zigliara, de l'Ordre de Saint-Dominique; Mgr Pecci, sous-bibliothécaire de la Sainte-Eglise Romaine, et frère de Sa Sainteté; Mgr Meglia, nonce à Paris; Mgr Jacobini, nonce à Vienne; Mgr Cattani, nonce à Madrid; Mgr Sanguigni, nonce à Lisbonne; Mgr Hassoun, patriarche de Cilicie, en Arménie. Il a réservé *in petto* trois autres de ces princes ecclésiastiques, que l'on ne connaît pas exactement, mais dont deux au moins, dit-on, seraient Italiens. Léon XIII a donc fait une très large part à l'élément qu'on appelle à Rome *étranger*. Il en est déjà à son troisième Secrétaire d'Etat: le cardinal Jacobini. Des deux autres, le premier, le cardinal Franchi, est mort; le second, le cardinal Nina, s'est retiré. C'est que sa mission est fort difficile à remplir. Les circonstances extraordinairement enchevêtrées où se trouve le Saint-Siège, par suite de l'Unité italienne et de la prépondérance germanique, lui font rencontrer beaucoup d'opposition.

Comme il aime les communications intéressantes, Léon XIII sait se rendre aux représentations justes: mais les embarras sont souvent tels que son entourage ne sait quel parti prendre, de sorte qu'on ne saurait le rendre responsable de ce fréquent renouvellement de la charge de premier ministre. Il n'a pas la licence, lui, de déposer la tiare, sans que l'Eglise en soit ébranlée.

Le lendemain de la publication de l'Encyclique *Incrustabili*, un homme qu'il honore de sa bienveillance lui disait :

Très Saint-Père, j'ai trouvé dans l'Encyclique une chose particulièrement remarquable.

— Laquelle ?

— C'est que Votre Sainteté y tient un langage tout à fait opposé à celui de Pie IX.

— Comment ! comment !

— Pie IX reprochait aux puissances de ne pas venir au secours du Saint-Siège, et Votre Sainteté leur reproche de ne pas appeler le Saint-Siège à leur secours.

— Je vois que vous avez bien lu. Tout le monde ne sait pas bien lire. Venez souvent me rapporter vos impressions.

— Très Saint-Père, je crains que la chose ne me soit difficile.

— Pourquoi ?

— Parce que Mgr Macchi ne me laissera pas approcher de Votre Sainteté.

— Oui ! oui ! Je sais que je ne vois pas toutes les personnes que je voudrais. Ecrivez-moi par la poste... Ce sera plus sûr.

Dès son avènement, Léon XIII a manifesté quatre préoccupations : développer le Denier de Saint-Pierre, encourager les services de la presse, relever les études ecclésiastiques, rétablir l'accord du Saint-Siège avec les puissances. Les besoins de l'Eglise indiquaient ce programme : mais c'est dans la manière dont il l'a mis en

œuvre que se révèle le caractère du Pape. Et c'est là seulement ce que nous voulons faire ressortir.

Malgré la sagesse de l'administration financière du cardinal Antonelli, le Saint-Siège se trouve réduit, par l'annexion de Rome, à vivre à peu près au jour le jour. L'*incamération* des biens ecclésiastiques l'a comme privé des ressources acquises, et il ne peut plus rien tirer du domaine temporel. D'autre part, le Denier de Saint-Pierre va diminuant de plus en plus. La multiplicité des œuvres locales, que l'hostilité des pouvoirs civils impose partout aux catholiques, n'est pas faite pour grossir le tribut dont le Pape a besoin pour remplir sa mission qui consiste non seulement dans l'entretien de sa cour, mais encore dans d'innombrables entreprises d'enseignement, de charité, d'art, de civilisation. Aussi Léon XIII a-t-il fait savoir aux catholiques que les secours en argent étaient préférables aux présents de toute nature, et que, dans les circonstances actuelles, le Denier de Saint-Pierre était la première des démonstrations et la première des nécessités. En même temps, il a créé une Commission de cardinaux, chargée de développer et d'administrer cètte source des revenus du Saint-Siège.

Cette pénurie n'empêche pas Léon XIII de suivre royalement les traditions de ses prédécesseurs. Les pauvres de Rome se louent de lui plus que du roi. Et, par toute la terre, une misère

demande-t-elle à être soulagée, elle est sûre de recevoir son offrande. La France, l'Irlande, la Hongrie, etc., peuvent en témoigner. Pour cela, et conformément à son esprit d'économie, il a rogné les émoluments des employés nouvellement nommés, tout en respectant les libéralités et les fondations de Pie IX. Ce qui ne l'empêche pas d'exiger de tout le monde une ponctualité et un travail soutenus. L'Eglise ne doit, après tout, ni fortune, ni repos à ses serviteurs : c'est le dévouement et le sacrifice qu'elle a à leur offrir. Que les ambitieux et les indolents fassent autre chose ! Il est le premier à donner l'exemple.

L'instruction étant le mot d'ordre d'aujourd'hui, et la presse en étant le facteur, ont non moins appelé la sollicitude de Léon XIII.

Dans l'Encyclique *Æterni Patris*, du 4 août 1879, Léon XIII a d'abord invité les évêques à restaurer dans leurs diocèses l'étude de saint Thomas d'Aquin, afin de donner au clergé, dans toute sa pureté, dans toute sa force, la science de la théologie, qu'il doit posséder avant toute autre. Il est revenu plusieurs fois, dans des discours, dans des brefs, sur cette nécessité. Il a fondé une Académie romaine de saint Thomas d'Aquin. Il a consacré une somme de 300.000 francs à la publication intégrale des œuvres du grand docteur. Il collectionne avec un soin pieux les éditions existantes, afin de veiller par lui-même à ce que pas un mot ne soit altéré dans le monument qu'il se propose d'élever. Bref, c'est une véritable

passion. Il a fondé presque en même temps une Académie historico-juridique, où l'on enseigne le droit public des Romains, la philosophie du droit, l'histoire du droit privé romain suivant l'ordre des Institutes de Gaius, la procédure judiciaire selon le droit romain, le droit ecclésiastique, les législations civiles comparées, l'origine et les progrès du droit commercial en Italie, l'épigraphie sacrée et juridique, la topographie et les monuments de Rome antique, les antiquités chrétiennes le droit étrusque comparé au droit romain et aux institutions orientales, etc. Puis, modifiant la Congrégation des Etudes, qui formait le ministère de l'Instruction publique dans le domaine temporel, il a voulu la placer comme à la tête de l'enseignement catholique dans tous les pays : sans porter atteinte à l'indépendance nationale des établissements scolaires, elle indiquerait la voie à suivre pour resserrer l'harmonie et l'unité. Enfin il a créé ou amélioré, à Rome, beaucoup d'écoles populaires qui obtiennent un très grand succès. Mais dans toutes ces institutions, Léon XIII tient la main à ce que la foi et la raison s'appliquent à marcher ensemble. La révélation n'est pas ennemie de la science : il le proclame sans cesse. L'esprit du temps est imbu de critique positive : et le Pontife veut que l'enseignement catholique ne s'en fasse pas un faux épouvantail. C'est là le trait caractéristique de ses idées et de ses efforts en cette matière. C'est pourquoi il prêche,

comme à satiété, la culture des doctrines thomistes.

Pour la presse, la chose rencontrait plus de difficultés, car le clergé n'est pas encore parfaitement formé à cette lutte quotidienne. Néanmoins, il a favorisé la création ou le développement de plusieurs journaux. Il a surtout montré l'intention de faire beaucoup pour la diffusion de la presse chrétienne. Mais comme notre dessein est seulement de montrer dans quel esprit il procède, bornons-nous à citer le passage suivant du discours qu'il adressait le 22 février 1879 à un millier de journalistes réunis au Vatican : « Bien que vous ne puissiez pas vous servir de ces procédés et de ces appâts dont se servent vos adversaires, vous pouvez du moins les égaler par la variété et l'élégance du style, par la sûreté et la promptitude des informations, et même les surpasser par la science des choses utiles, surtout par la vérité que l'esprit désire naturellement connaître, et dont la force, la supériorité et la beauté sont telles que, dès qu'elle apparaît, elle arrache sans peine l'assentiment même de ceux qui lui sont contraires. Pour atteindre à cette fin heureuse, il faut employer un langage digne et mesuré, qui ne blesse pas le lecteur par une amertume excessive ou intempestive, et qui ne sacrifie pas le bien général aux intérêts de parti, ou aux avantages particuliers. Nous pensons que vous devez vous appliquer par-dessus tout, selon l'avertissement

de l'Apôtre, à n'avoir point de schisme parmi vous et à vous tenir parfaitement dans le même esprit en adhérant avec toute la fermeté de vos cœurs aux doctrines et aux décisions de l'Eglise. » Le conseil est d'un Pape qui sait ce que sont les journaux. Par malheur, il vient dans un temps où il n'est pas facile de le suivre, à cause de la violence des questions qui s'agitent partout, et aussi, — faisons-en l'aveu, — à cause de l'abaissement des esprits. Cet écrivain délicat était fait pour le XVII[e] siècle, dont la langue a si grand air et si calme allure. Est-il besoin de dire combien la littérature, qui tend à se réduire à ces feuilles éphémères que le soir ou le matin emporte dans l'oubli, gagnerait à être ce que Léon XIII voudrait qu'elle fût ?

Education équilibrée et polie, instruction éclairée et solide, langage mesuré et courtois, manières fermes et bienveillantes, cela ne résume-t-il pas la pensée du Pontife ?

On retrouve ces goûts modérés et distingués dans sa politique.

Nous disions tout à l'heure qu'à peine assis sur le trône de Pie IX, Léon XIII avait entrepris de rétablir l'accord du Saint-Siège avec les Puissances. C'est qu'en effet, à la suite des événements de 1870, les relations sont devenues fort tendues.

Au Vatican, on tient généralement que la diplomatie est impuissante à réconcilier l'Eglise avec l'Etat ; que les gouvernements républicains

ou monarchiques, s'étant livrés aux sociétés secrètes, ne sont pas libres de témoigner de la bonne volonté ; qu'il faut laisser s'achever l'expérience d'un régime dont s'éloignent déjà des hommes de toute origine et de toute opinion ; que se renfermer dans la retraite, en ne cherchant pas à retarder le cours des choses, ne saurait que rapprocher le retour de l'Etat vers l'Eglise. Mais tel n'est point l'avis de Léon XIII. Le Saint-Père estime que de bonnes paroles, de sages conseils, des procédés bienveillants, des concessions convenables portent toujours d'heureux fruits. « Il n'est personne, disait-il un jour, de qui l'on ne puisse tirer quelque chose, si l'on sait lui faire entendre le langage de la raison. » Aussi, a-t-il résisté aux instances de son entourage. Calme et perspicace, spirituel et avisé, il a pensé qu'en imprimant cette direction à la politique du Saint-Siège, il apaiserait les querelles engagées. D'ailleurs, sa prudence, systématiquement poussée jusqu'à l'hésitation, le portait à ce rôle. Ce jeu de négociations, où la parole et la plume rivalisent de souplesse et d'habileté, dans un cercle choisi et restreint, lui plaît. Son prestige mystérieux en est comme rehaussé. L'Italie ne le connaît guère, ainsi que le monde entier, que par des portraits qui sont des caricatures, que par des publications qui n'ont pas voulu montrer sa physionomie.

Mais les Italiens ne manquent ni de bon sens ni de justice : ils professent une très haute

estime pour lui. « C'est Fabius ! » disent-ils. Ils sont convaincus qu'il médite quelque profond et machiavélique dessein : et ils salueraient avec une certaine compassion sa dépouille, s'il mourait avant d'avoir essayé de le mettre à exécution. L'événement se chargera de leur donner raison ou tort. Dans ses pourparlers avec M. de Bismarck, Léon XIII a bien montré quel plaisir il prend à ces manèges délicats et savants. M. de Bismarck reculait à chaque pas que le Saint-Père faisait au-devant de lui. Le « chancelier de fer » ne voulait pas aller à Canossa. Chaque fois que cette pensée lui traverse l'esprit, il s'emporte et s'irrite. Lorsqu'il recouvre son sang-froid : « Eh bien, reprend le Saint-Père avec la ferme douceur dont il ne se départit jamais, voulez-vous continuer ? » Léon XIII a donc refusé de se renfermer dans l'abstention.

Quel est l'esprit et quelle est la forme de son action ?

Il faut la considérer tour à tour en ce qui concerne l'Italie et en ce qui concerne les Puissances : car la situation du Saint-Siège vis-à-vis des Puissances ne ressemble en rien à sa situation vis-à-vis de l'Italie.

Soit dans ses discours au Sacré-Collège, soit dans son encyclique *Incrustabili*, ainsi que dans plusieurs autres circonstances, Léon XIII a protesté contre la dépendance dans laquelle le Quirinal tient le Vatican, et a revendiqué le Domaine de Saint-Pierre que détient Humbert Ier.

Léon XIII qui, dans ses mandements épiscopaux, a dévoilé avec une sagacité si parfaite les conséquences funestes pour l'Eglise et pour la civilisation qu'entraînerait dans un prochain avenir la suppression du pouvoir temporel, Léon XIII ne saurait faillir à son devoir de Pape, qui est de maintenir dans son intégrité la situation du Pontife romain, afin qu'il puisse exercer son ministère dans la plénitude de sa liberté et de sa dignité. Ses sentiments sont conformes à ceux de Pie IX. Et il est permis de dire que les sentiments de son successeur seront les mêmes. Le principat civil du Saint-Siège résume toute l'économie du Catholicisme. Mais le Saint-Père attend que l'Italie ou la Chrétienté lui rende les Etats dont son prédécesseur a été dépouillé. Il pourrait les espérer d'une République dont il se ferait l'initiateur et le modérateur : il se contente, dans un platonisme poussé jusqu'au désintéressement, de suivre les progrès du parti républicain contre une Monarchie où la couronne et le prince abdiquent leurs droits et leur prestige. Nous avons défini en quatre mots sa politique à l'égard de Humbert Ier : « Ni concession, ni provocation. » Il subit le *placet* et l'*exequatur*. Pie IX ne les subissait-il pas ?

Il subit la conversion des biens ecclésiastiques. Il subit la soumission des clercs au service militaire. Il subit les entraves de toute sorte apportées au culte. Bref, il tâche d'éviter que les mesures que le gouvernement prend contre

l'Eglise ne dégénèrent en des extrémités trop excessives. Mais il ne consent à rien. Ce : *Non possumus !* calme et inflexible crée au gouvernement plus d'embarras qu'il ne croit : car il finit par lui donner tort aux yeux de l'opinion, qui voit une guerre acharnée que ne justifie ni n'explique l'attitude du Pontife. Il y a là une force inerte mais singulièrement puissante. Quoi qu'imaginent les passions, on rencontre toujours au Vatican « ce vieillard vêtu de blanc » dont parlait Pie IX, ce qui représente la plus grande religion et la plus grande civilisation dont le monde ait été témoin. Statue du Commandeur, qui étendra la main quand il plaira à la Providence. Et ceux qui se flattent que c'est fini sont bien naïfs. Pourquoi alors les Puissances entretiennent-elles des ambassadeurs auprès de celui qu'ils appellent un fantôme ? Il ne s'est donc fait aucun rapprochement. Mais la séparation continue en s'aggravant, car le blocus que les Italiens ont fait autour du Saint-Siège se resserre de jour en jour. Et la réserve dans laquelle se tient Léon XIII, qui est très politique puisqu'elle lui fait gagner du temps et que le temps est *galantuomo*, n'en crée pas moins une illusion. On se dit qu'après tout ça peut durer, puisqu'après tout ça va tant bien que mal, que le Pape reçoit les Evêques et les pèlerins, lance ses encycliques et ses bulles, qu'on lui permet de vivre au Vatican, où il se résigne à se confiner, bien qu'on ne l'empêche point d'en sortir, etc.

Mais veut-on d'un Pape errant, qui créerait toute sorte de difficultés à l'Europe, ou d'un Pape s'alliant aux républicains, et vivant à couteau tirés avec la Monarchie? Le Pontife qui se déciderait à l'un de ces deux partis aurait certainement la chance de devenir un grand Pontife. Mais Léon XIII serait assez philosophe, s'il n'était le chef des chrétiens, pour se passer de gloire. Encore une fois, le temps est *galantuomo*.

Un trait peint bien sa politique à l'égard de l'Italie. Lorsque le roi Humbert faillit tomber sous le couteau de Passanante, Léon XIII fit dire à Mgr San-Felice, archevêque de Naples, (c'est la ville où s'était commis l'attentat), qu'il pouvait faire exprimer en son nom à lui premier pasteur du diocèse, l'horreur que ce crime ne pouvait point ne pas lui inspirer. Comme ces détours sont romains! Les rapports obligés entre le Vatican et le Quirinal sont tous dans cette manière.

Nous voudrions pouvoir reproduire ici un autographe de Léon XIII, pour faire voir cette écriture fine et régulière, où chaque lettre est un petit bâton orné de l'inflexion qui la caractérise. On dirait une sorte de grille diplomatique. Mais elle a par cela même quelque chose de cherché et d'irrésolu, qui surprend le lecteur plus qu'il ne le décide.

Vis-à-vis des Puissances, Léon XIII n'est point resté dans cette immobilité froide et correcte : il s'est prodigué au contraire en avances des plus

variées. Il a commencé par changer à peu près tout le personnel des Nonciatures. Est-il besoin de parler des prélats qu'il a nommés en remplacement de Mgr Meglia à Paris, de Mgr Jacobini à Vienne, de Mgr Cattani à Madrid, de Mgr Sanguigni, à Lisbonne, etc.? Aussi bien, il ne s'agit ici que de la politique de Léon XIII, et non de celle que suivent les ambassadeurs du Saint-Siège.

D'ailleurs, les lecteurs appartiennent, comme nous-même, à tel ou tel parti : ils ne peuvent, en raison de ce lien, examiner sans froissement la politique du Saint-Siège, qui est obligé de prendre les choses de haut et sans se laisser déterminer par les considérations qui nous tiennent le plus au cœur. En définitive, en face de quelle situation se trouvait Léon XIII ? Par suite des événements de 1870, la Cour de Rome était en état d'hostilité plus ou moins aiguë avec tous les gouvernements monarchiques et républicains d'Europe. Or, étant donné que le Pape ne juge pas à propos de s'éloigner de la Ville Eternelle, son principal souci devait être de rétablir le plus solidement possible les relations diplomatiques, afin que les derniers vestiges de sa souveraineté ne lui soient point enlevés. Qu'arriverait-il, en effet, s'il n'avait plus d'ambassadeurs accrédités auprès de sa personne? C'est que les dangers qu'il veut nous épargner se déchaîneraient sur l'Europe. Il se verrait forcé de prendre le bâton de pèlerin. Et les Puissances réduites

à intervenir dans cette question du pouvoir temporel, qui peut après tout recevoir, dans un temps plus ou moins long, sa solution de l'Italie elle-même, en arriveraient peut-être à une guerre religieuse dont personne ne saurait prévoir les conséquences. L'idée de Léon XIII a donc été éminemment sage : et si nous avons cru pouvoir nous permettre de critiquer les actes de certains de ses nonces, nous reconnaissons délibérément, parce que c'est notre conviction, que le Pontife a précisément été élu par le Sacré-Collège, pour poursuivre ce but d'apaisement et de concorde. En expliquant les préoccupations du Conclave, nous avons annoncé, parce que cela ne pouvait être douteux, que le Pontificat du successeur de Pie IX serait consacré à cette œuvre. Elle est noble, elle est belle, cette œuvre ! Quelque contrariété qu'elle puisse apporter particulièrement aux catholiques de France, dont les tendances sont en général monarchiques, peut-être confesseront-ils plus tard que les concessions que le Pape fait aux républicains sont de nature à tourner, en fin de compte, au profit d'une partie de la cause qu'ils défendent.

Et il faut le répéter, pour bien mettre en lumière la figure de Léon XIII : ce rôle convenait et plaisait au successeur de Pie IX. Les voies diplomatiques sont celles où il pénètre avec plaisir. La finesse et la mesure de son talent d'écrivain, la fermeté et la mansuétude de son caractère de prêtre, la souplesse et l'appréhension de

son esprit de Pontife, jusqu'à la délicatesse de sa santé, l'y convient et l'y sollicitent.

Un phénomène considérable s'est produit tout de suite. Le monde a été surpris de cette attitude. Catholiques et dissidents, monarchistes et républicains, ont été frappés de ce calme et de cette bonté. On a été unanime à considérer avec respect ce vieillard offrant la paix, répandant les bénédictions, sans récriminations contre les régimes dont les peuples se trouvaient en possession, sans parole amère contre les hommes qui affectaient le plus de conduire la guerre contre l'Eglise. On peut dire que Léon XIII a su imposer silence à ses ennemis : car on ne saurait compter ces aventuriers qui font métier d'insulter aux personnes et aux choses les plus vénérables. Tout ce qu'il y a dans les partis de gens honnêtes et sensés rend hommage à la vertu et à la magnanimité du Saint-Père.

Bref, en retirant par ses manières et par son langage tout prétexte de haine contre sa personne, Léon XIII a rendu un signalé service à l'Eglise.

Léon XIII se trouvait en présence de Puissances nouvellement classées dans la géographie politique. Le vieil édifice européen a été remanié sur une large échelle. La Papauté n'y occupe plus la même place. D'abord, les trois Puissances du Nord, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, toutes trois hérétiques ou schismatiques, y dominent. La plus entreprenante, l'Allemagne,

y fait et y défait les alliances, et M. de Bismarck a bien pu avoir un instant l'ambition de mener le protestantisme à une bataille décisive contre le Catholicisme. Or, toute action un peu hardie du Saint-Siège était exposée à se heurter contre elles, à réveiller des desseins peut-être dissimulés, en un mot, à se rendre impossible.

Nous disons que la Papauté n'occupe plus la même place dans le vieil édifice européen remanié sur une large échelle. Non seulement cela est vrai au point de vue politique, mais c'est encore incontestable au point de vue spirituel. Malgré la désorganisation des confessions dissidentes, l'Eglise peut constater partout un affaiblissement de la foi religieuse. Quelles en sont les causes ? Ce n'est pas ici le cas de les rechercher.

Quoi qu'il en soit, les pouvoirs civils, l'Etat, des Pyrénées au Caucase, est livré à une influence matérialiste, ennemie de toute Religion, portée à l'écrasement de la Religion catholique qui, sous le rapport humain, est plus fortement constituée que toute autre. La Franc-Maçonnerie, état-major des sociétés secrètes qui étendent sur l'Europe leur vaste réseau, est le créateur et le guide des Parlements et des ministères. Les rois eux-mêmes lui offrent leur tribut. De sorte que le Saint-Siège rencontre à Pétersbourg comme à Madrid, à Vienne comme à Londres, à Berlin comme à Paris cette Franc-Maçonnerie qui rêve de le détruire. Et qui fait ce

rêve à juste titre, puisque l'Etat, les pouvoirs civils sont son œuvre !

La lutte est donc sur tous les points engagée entre l'Eglise et l'Etat, on peut le dire, dans des conditions qui ne se sont encore jamais présentées avec cet ensemble ni cette puissance.

Mais le nœud de cette coalition se trouve à Berlin. C'est la boussole sur laquelle il faut fixer le regard pour se diriger avec sûreté. Alors, pour conjurer ce premier péril, Léon XIII a multiplié les protestations de paix et de concorde à Berlin. Mgr Masella, Mgr Jacobini ont tour à tour épuisé leurs efforts à faire rapporter ou abandonner les lois de Mai, en invitant le clergé allemand à ne pas répondre aux provocations, en pressant le Centre catholique du Parlement à désarmer. Le Centre n'a pas prêté l'oreille à ces conseils, en répondant qu'en politique on ne donnait pas sans recevoir. Le clergé, qui pouvait se soumettre, a en effet plus patiemment essuyé les caprices de M. de Bismarck. Mais, quels que soient les sentiments religieux de la famille impériale, gravement avertie par les explosions socialistes, il n'était pas douteux que non seulement M. de Bismarck ne rapporterait pas les lois de Mai, mais qu'il se réserverait de les abandonner pour les reprendre quand et comme il lui plairait. Par conséquent, aucune solution favorable n'était possible. Les négociations ont été rompues, ou plutôt elles sont tombées d'elles-mêmes, chacun se trouvant convaincu, après

deux années de correspondance et de conférences, qu'on n'arriverait pas à s'entendre : ce qu'il était facile de prévoir dès le premier jour. Mais il n'est pas impossible que l'on recouse, quitte à ne pas aboutir à quelque chose de plus positif. En tout cas, Léon XIII n'a point perdu son temps, en ce sens que la persécution s'est peu à peu ralentie, d'abord parce que l'hypothèse d'un accord, agitée comme si elle était réalisable, a été un dérivatif, et ensuite parce que le Centre catholique a pris, grâce à ces négociations, une importance dont Berlin est obligé de plus en plus de tenir compte. Bref, la situation est devenue moins critique.

On peut constater la même amélioration en Angleterre et en Russie, où les révoltes du fénianisme et du nihilisme ont également conduit à un retour à des idées plus équitables envers les catholiques, dont le concours est plus nécessaire. Il n'en faut pas moins reconnaître que les sages et instantes représentations de Léon XIII à Pétersbourg et à Londres y ont été pour quelque chose. Lorsqu'on se trouve en face d'un représentant de cette haute force morale qu'on appelle l'Eglise, qui vous répète avec une magnanimité infatigable : « Non, je ne poursuivrai pas la lutte ! Pour le bien de vos peuples, je ne cesserai de travailler à un *modus vivendi*, je ne me lasserai ni de vos objections ni de vos sarcasmes ! » on se sent désarmé, à moins que l'on n'ait l'esprit tout à fait porté au mal et à la folie.

Il est même question d'établir des relations officielles, d'échanger des nonces et des ambassadeurs. C'est le but de Léon XIII. Quel appui cela ne lui apporterait-il pas ? Au moment où il n'a plus d'espoir de recouvrer son pouvoir temporel que dans une révolution italienne à laquelle il craint de prêter les mains, bien qu'il ne doute point que la République renversera la Monarchie, il trouverait là un puissant renfort. Sa qualité souveraine recevrait ainsi comme une sanction nouvelle et comme un hommage éclatant, qui prépareraient l'avenir.

Il avait une autre tâche encore plus difficile à remplir.

La plus expansive et la plus grande des Puissances catholiques, la France, est engagée dans l'établissement d'une République dont les sentiments ne s'annoncent pas comme devant être chrétiens, et qui ne peut manquer, quels que soient les encouragements qu'elle ait reçus de certains monarques et de certains chanceliers, d'inquiéter les trônes. Notamment les trois Puissances du Nord, la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre, où les idées démocratiques ont pénétré, ainsi que partout ailleurs, ne sauraient voir sans inquiétude s'acclimater sérieusement cette nouveauté. Or Léon XIII n'en devait pas moins, précisément parce que la France est la plus expansive des Puissances catholiques, chercher à amener la République à des sentiments moins malveillants vis-à-vis de l'Eglise. On s'est

étonné que le Saint-Père se soit borné à des remontrances modérées au sujet des Décrets du 29 mars contre les Congrégations. Avait-il le moyen, sans dangers plus graves encore, de rompre avec la République française ? Il a espéré qu'en réitérant les conseils, qu'en laissant le plus large champ possible aux entreprises du pouvoir civil, qu'en laissant passer l'orage, qu'en se pliant aux circonstances, il parviendrait à atteindre au port, c'est-à-dire que les passions se calmeraient et que se rétablirait un ordre de choses meilleur. C'est là, d'ailleurs, une tradition du Saint-Siège. Cette opposition douce et patiente est de nature à désarmer les haines et les projets des hommes d'Etat qui n'ont pas un bien long espace de temps devant eux, tandis qu'à Rome il y a toujours un Pape qui sait se résigner à être faible et effacé si l'intérêt de l'Eglise le commande. Le caractère temporisateur de Léon XIII, relevé par une attitude austère, est certainement adapté à cette mission qui découragerait un esprit moins perspicace et qui irriterait un caractère moins maître de soi.

Nous ne nous demanderons pas quelles consolations ou quelles peines sortiront de cet état de choses qui ne prend pas fin, pour le cœur du Pontife. Nous n'examinons ici que la pensée qui, de Rome, préside à la sauvegarde de la Religion en France.

Mais voyez comme les événements déjouent

les prévisions humaines les plus réalisables et les plus logiques.

Le Saint-Père a mis sans doute une coquetterie sacerdotale à séduire les puissances hérétiques et schismatiques : et ses aimables et sages paroles n'ont point été sans résultat, puisqu'elles ont forcé leur respect et leur sympathie, si elles n'ont pas encore pu créer un ordre de choses durable. Mais le pays qu'il préférait entre tous, dont le régime politique répondait le mieux à l'idéal qu'il s'était formé du gouvernement des peuples, la Belgique, la patrie de la Monarchie constitutionnelle des classes moyennes, qui a reçu ses premières et plus chaudes tendresses, la Belgique a donné, peu après l'avènement du parti libéral, l'exemple du rappel de sa légation auprès du Vatican. Le coup a été cruel. Cette désillusion est venue augmenter le trouble et accroître l'hésitation. La diplomatie voit partout diminuer son crédit, par suite de la facilité des communications et de l'invasion de la démocratie. Les journaux et les élections rendent cet instrument délicat beaucoup moins efficace. C'est une flûte dont les sons doux et persuasifs se perdent dans un bruyant concert. Mais dans les intervalles de silence, on l'écoute cependant. Et lorsque cette voix vous parle de Religion, de morale, de paix, d'honneur, d'amour, on est amené à faire sur soi-même un retour salutaire. On réfléchit qu'en définitive c'est le chef de cette grande Religion et de cette grande civilisation

qui sont uniques dans l'histoire du monde, dont on recueille les paternels conseils et les providentiels avertissements. Le tumulte tombera, ne fût-ce que de guerre lasse, surtout si on n'en multiplie pas les causes. Et alors, ce rameau d'olivier qu'on daignait à peine apercevoir dans le feu de la bataille, deviendra comme l'hostie du tableau du Dominiquin : « *la Communion de saint Jérôme.* » De quelque côté que l'on se trouvera, on le verra par-dessus toute chose.

Ce n'est point un abrégé de notre livre : *Léon XIII et le Vatican*, que nous venons de faire. Nous y avons laissé l'exposé et le détail des questions ecclésiastiques et politiques qui se présentent au nouveau Pontificat. Quelque mauvaise grâce qu'on ait à parler de soi, nous sommes bien obligé de le dire pour que le lecteur ne s'y méprenne point. Nous n'avons entendu faire qu'un portrait biographique. Il semble qu'on peut le résumer en deux mots : écrivain et diplomate. Tous les actes de Léon XIII sont marqués au coin des qualités particulières au diplomate et à l'écrivain. Etant donné qu'un Pape ne peut se livrer à sa fantaisie personnelle, puisqu'il est le gardien de dogmes inflexibles, puisque les Constitutions apostoliques fixent son autorité, puisque l'Eglise a des intérêts toujours les mêmes à travers les siècles, puisqu'enfin sa mission est identique à celle de

ses prédécesseurs, il est facile de comprendre l'esprit et de saisir la forme dans lesquels il remplira son Pontificat.

Louis Teste.

LE GÉNÉRAL VINOY



I

Il n'est pas rare de rencontrer dans les rangs de l'armée des hommes élevés au séminaire. Différents de caractère et d'esprit, appartenant aux classes diverses de la société, ils n'en conservent pas moins de vagues ressemblances. Un observateur pourrait les distinguer de leurs compagnons d'armes. Leur bravoure est calme et leur résignation complète. Toujours humains, même aux heures où la colère soulève autour d'eux la vengeance, ils semblent plus forts que les autres parce que la passion ne les domine pas. Bienveillants dans les relations de la vie, justes pour tous, sévères pour eux-mêmes, ils se font aimer et respecter. Le soldat leur obéit tout naturellement parce qu'il voit en eux des amis et des protecteurs. En vérité, on serait tenté de croire que lorsque le séminaire ne conduit pas à l'Eglise, il conduit au camp par une route large et bien éclairée.

Le général Vinoy est le témoignage le plus éclatant de ce que nous venons de dire. Ceux

qui, comme nous, ont été assez heureux pour le connaître, voient en lui l'homme de bien par excellence. C'est là l'impression première, ressentie par tous. Mais cet homme si bon était vraiment trop modeste. Il se dérobait aux regards et fuyait les bruits du monde avec une sorte de pudeur virile que nul ne connaissait au même degré. Non pas qu'il fût en défiance de sa force ou de ses talents, mais par respect pour lui-même.

Il avait à l'égard de l'intrigue une horreur instinctive, son contact le froissait, et, sans déclamation, il se détournait pour la laisser passer, lorsqu'il n'était pas en son pouvoir de l'arrêter.

Placé sur un théâtre où les grands gestes n'étaient pas épargnés, où les premiers rôles s'enlevaient souvent par la ruse, où les déguisements cachaient les visages, le général Vinoy ne cessa pas un seul jour d'être lui-même, toujours simple et franc. Il eut à remplir de hautes et importantes missions ; un autre en eût tiré profit pour sa fortune et sa renommée, un autre fût devenu ministre et maréchal de France, tandis que lui, son œuvre accomplie, s'écartait en silence. Nous en avons eu un exemple remarquable.

Dans les premiers jours du mois de septembre 1870, les armées prussiennes s'avançaient à grands pas vers Paris, qui ne possédait encore aucun moyen de défense. Le gouverneur de la capitale réunissait souvent les commandants de secteurs afin de s'entendre sur les moyens de

résistance. Dans ces sortes de conseils de guerre, le gouverneur n'était pas avare de paroles, mais les ordres formels étaient rares, et nous comprenions tous que la défense était impossible, sans quelques troupes de secours. Mais l'armée entière emportée par les wagons prussiens marchait vers l'Allemagne où l'attendait la captivité.

Le 6 septembre, un peu avant midi, nous étions réunis chez le gouverneur de Paris : généraux et amiraux nous déplorions la fatalité qui privait Paris de nos régiments de ligne tous prisonniers de guerre. On disait bien, dans le public, que le corps d'armée commandé par le général Vinoy avait échappé au désastre de Sedan et qu'il revenait miraculeusement de Mézières. Nous n'osions espérer un tel appui. Réunis autour d'une table, courbés sur une vaste carte de Paris et des environs, nous prêtions une attention soutenue aux discours quelque peu confus du gouverneur dont les phrases faciles étaient rarement suivies d'une conclusion.

La porte s'ouvrit et le général Vinoy parut, le visage fatigué et les vêtements souillés de poussière. Malgré ses soixante-huit ans, il portait haut la tête et son regard brillait comme au temps de sa jeunesse. Il venait d'entrer dans Paris avec son avant-garde et le reste de sa petite armée suivait de près. Vinoy annonçait au gouverneur de Paris, chef du gouvernement, l'heureux succès de son admirable retraite. Le gouverneur lui tendit froidement la main, et lui présenta un

fauteuil. Puis il continua sa conférence. Le général Vinoy promena autour de lui un regard parfaitement calme et attendit. Presque tous les commandants de secteurs appartenaient à l'armée de mer, et ces amiraux étaient inconnus au général Vinoy. Il nous aperçut, au moment où nous approchions de lui, et je le pressai dans mes bras.

Etait-ce ainsi que devait être reçu ce chef d'armée qui venait de sauver nos derniers drapeaux ; ce vieux capitaine qui assurait la défense de Paris ; ce héros dont les habiles manœuvres arrachaient des cris d'admiration aux ennemis ?

Le gouvernement, au nom de la patrie, devait lui apporter le bâton de maréchal de France, dans les plis d'un étendard.

La reconnaissance nationale n'eut pas d'interprète ! Vinoy s'en montra-t-il blessé ? Non. Comme toujours, il s'effaça, et redoubla de zèle pour le service du pays. Ceux qu'il ramenait de Mézières étaient animés de son esprit. Aussi le commandant du génie Guyot tomba-t-il à la bataille de Champigny, le général Guilhem le 30 septembre, le général Blaise le 21 décembre, sans compter tant de braves officiers et de jeunes soldats dont Vinoy avait exalté les cœurs.

Nous avons parlé de sa modestie, il ne faudrait pas la confondre avec la timidité qu'éprouvent parfois des hommes fort courageux.

La modestie du général Vinoy était un harmo-

nieux mélange de dignité personnelle et de dédain pour les jugements du vulgaire.

Dans leurs causeries, les gens de guerre, lorsqu'ils jugent un capitaine, disent souvent : *il est superbe au feu.* Etre superbe au feu s'entend de plusieurs façons. Lamoricière s'illuminait comme Condé, Vinoy demeurait calme à la façon de Turenne ; Murat et Lasalle entraînaient les masses en faisant bondir leurs coursiers, Kléber et Desaix embrassaient du regard les bataillons ennemis et d'un mouvement de tête lançaient leurs soldats. On peut donc être superbe de plusieurs façons et toutes sont bonnes si le chef domine cette foule d'hommes qui ont les yeux sur lui et plongent, pour ainsi dire, leur âme dans la sienne.

Le tumulte de la bataille, les cris confus, la mort toujours présente ne troublaient pas Vinoy. Il voyait tout et prévoyait avec un admirable sang-froid. La responsabilité si lourde pour tant d'autres, le préoccupait sans nuire à ses facultés. On l'avait admiré sur le champ de bataille en présence de l'ennemi, et il fut plus admirable encore pendant le siège de Paris où les citoyens troublés par les privations, oublièrent à chaque instant ce qu'est la discipline.

En temps de paix, dans les relations du monde, le général Vinoy avait une attitude pleine de noblesse. Sa tenue parfaite, son langage discret, sa réserve et la finesse de son esprit cultivé lui avaient fait conquérir une place à part.

II

Le voyageur qui a parcouru le département de l'Isère en conserve un précieux souvenir. Au delà du fleuve, la nature du pays devient imposante. A côté de larges et fertiles plaines, comme celle de Grésivaudan, se trouvent d'étroites vallées, arrosées de rapides torrents. Des rochers arides et de vastes glaciers couronnent des montagnes confuses. Le rude paysan du pays vous montre les montagnes dont il connaît les noms : l'Ollan, le mont des Challanches ou la Moncherolle. Il caresse d'un doux regard ces monts dont les sommets se perdent dans les nues. Ce paysan est à juste titre fier de son pays riche et sauvage en même temps, qui dans son sein renferme des mines d'or et d'argent et dont le sol enrichit la France de ces vins généreux enviés du monde entier.

Comment un tel pays ne verrait-il pas naître des hommes forts ? des hommes aux vastes aspirations, fermes en leurs résolutions, laborieux, honnêtes et dévoués à la patrie ?

C'est dans le département de l'Isère que naquit, en 1800, Joseph Vinoy, à Saint-Etienne de Saint-Geoirs. Il appartenait au tiers-état toujours si indépendant et si fier dans le Dauphiné. Très religieux, les parents du jeune Vinoy le placèrent au séminaire de Grenoble, redoutant pour lui les idées belliqueuses du lycée. L'enfant était

réveillé par la cloche au lieu de l'être par le tambour ; mais si l'âme s'élevait plus souvent vers le ciel, le cœur n'en allait pas moins aux gloires de la terre. C'était l'époque des grandes conquêtes et des capitaines illustres. Les *Te Deum* de la victoire retentissaient, et les séminaristes eux-mêmes prenaient leur part des joies patriotiques.

Vinoy fit de bonnes études sans que la vocation religieuse se fît impérieusement sentir. La carrière militaire l'attirait, mais il n'était point préparé aux examens de l'école militaire, et l'âge ne permettait plus d'attendre. Alors il se fit soldat au 4e régiment de la garde royale, le 15 octobre 1823. Il devint bientôt caporal et fut nommé sergent au 14e de ligne l'année suivante.

Le sergent Vinoy eut le bonheur de faire avec son régiment la conquête d'Alger. On n'a pas oublié le brillant combat de Staouelli, livré le 19 juin. En recevant le baptême du feu, le jeune Vinoy attira les regards de ses généraux et de ses compagnons d'armes. Les Arabes, grands partisans des prouesses, vinrent défier le 14e de ligne en plantant un drapeau devant le front de bandière. Vinoy reçut deux blessures en enlevant le drapeau ennemi. Proposé pour la décoration de la Légion d'honneur et deux jours après pour le grade de sous-lieutenant, il obtint l'épaulette d'officier le 25 juillet 1830 ; la croix lui fut également accordée, mais seulement après

sa rentrée en France. Lieutenant en 1833, après dix ans de services, Vinoy ne supporta pas sans peine la vie de garnison dans une ville de province. Il sollicita comme la plus grande faveur sa nomination dans un corps spécialement destiné à la guerre d'Afrique. En 1836 seulement, le ministre le fit passer avec son grade dans la *légion étrangère*. Les combats étaient de tous les jours. Nommé capitaine adjudant-major en 1839, Vinoy eut un cheval tué sous lui à l'affaire de l'Arba au mois de décembre et ne fut préservé de la mort que par le dévouement de ses soldats.

Les états de services du général Vinoy sont riches de citations à l'ordre du jour de l'armée. Son nom est proclamé au combat de Tiffour, aux Flittas, sans compter ses blessures aux Khamis de Beni-Ouragh. Le capitaine Vinoy ne se contentait pas de combattre, il colonisait. On lui dut, en 1842, un fort avec une ambulance ; il étudiait en même temps les ressources du pays, rédigeait d'utiles rapports, proposait des améliorations presque toujours adoptées. Ses services étant appréciés, le grade de chef de bataillon lui fut accordé au mois d'octobre 1843 ; ne voulant pas rentrer en France, Vinoy fut placé au 32e qui combattait en Afrique.

III

Il exerça dès lors des commandements de plus en plus importants, combattit en 1844 les Oulad-

Ali-ben-Hamel et détruisit l'année suivante un corps important qui attaquait le poste de Sidi-bel-Abbès. Ces faits d'armes lui valurent la croix d'officier de la Légion d'honneur. Le gouverneur général de l'Algérie, voulant établir une route entre Saïda et Daïa, confia cette mission à Vinoy, qui travaillait sous le feu continuel de l'ennemi. La tribu des Beni-Chouzran s'étant révoltée, le commandant lui infligea un juste châtiment.

On se souvient de l'émotion que produisit en France la prise du camp d'Abd-El-Kader, le 13 mars 1846. Vinoy se surpassa et donna la mesure de ses hautes facultés militaires.

Le 32e fut rappellé en France au mois de juin 1848. En débarquant à Marseille, ce régiment se trouva en face de formidables émeutes. Le commandant Vinoy comprit tout d'abord qu'il fallait agir avec vigueur, et ne pas perdre un temps précieux en délibérations. Il attaqua bravement les barricades de la place Castillane, les enleva, et dispersa les insurgés, qui disparurent de tous côtés.

Il regrettait l'Afrique. Le gouvernement, de son côté, appréciait les services que Vinoy pouvait rendre à la conquête. Aussi fut-il nommé lieutenant-colonel du 12e léger, qui était à Mascara. Il reprit sa vie de fatigues et de sacrifices. Nous ne parlerons pas des expéditions auxquelles il prit part.

Vinoy fut nommé colonel du 54e de ligne au

mois de juin 1850, et, par une sagesse mêlée de fermeté, sut maintenir les ouvriers de Limoges fort exaltés à cette époque.

Il obtint le même succès à Avignon menacé de la guerre civile. A la tête de colonnes mobiles, le colonel Vinoy parcourut les arrondissements d'Apt et de Forcalquier, empêchant les rassemblements hostiles et donnant confiance aux bons citoyens. La décoration de commandeur de la Légion d'honneur fut sa récompense.

Ses pensées le reportaient toujours vers l'Afrique. Lorsqu'en 1852 le gouvernement décida la création de nouveaux régiments de zouaves, le colonel Vinoy forma le 2e régiment dont il eut le commandement. Composé de soldats aguerris, le nouveau corps fit la campagne des babords, qui valut au colonel le grade de général de brigade, le 10 août 1853.

Lorsque la guerre de Crimée fut décidée, le général Vinoy obtint le commandement d'une brigade, il se montra admirable à l'Alma, et eut un cheval tué sous lui en abordant les Russes. A Balaclava, à l'assaut de Malakoff, toujours et partout, le général se faisait remarquer.

Quel est en France l'homme qui n'ait admiré, au milieu de Versailles, ce grand tableau d'Yvon, qui représente la prise de Malakoff? Dans une gorge étroite, on voit les soldats du 1er bataillon de chasseurs à pied, des 20e et 27e de ligne. En face, et fort près, sont les Russes qui se défendent avec désespoir ; c'est une épouvantable lutte

corps à corps. Un officier au beau visage commande les Français. « Mais, il va tomber sous les balles ! » s'écrient les spectateurs émus à l'aspect de cette auguste scène.

Cet homme c'est le général Vinoy, mais il ne devait pas mourir un jour de victoire. Au sortir de cette fournaise il fut promu au grade de général de division.

Après la guerre de Crimée, Vinoy remplit en France les hautes fonctions de commandant de division et d'inspecteur général.

Il fit la campagne d'Italie avec la supériorité qu'on lui connaît, se distinguant à Magenta et à Solférino.

Le commandant de son corps d'armée parle ainsi de lui dans le rapport officiel sur la bataille de Magenta : « Sire, je crois devoir signaler à Votre Majesté la brillante conduite du général Vinoy; il est impossible d'allier à un plus haut degré l'ardeur qui électrise le soldat et la présence d'esprit qui fait parer aux cas difficiles et imprévus. »

Dans sa dépêche à l'impératrice régente, l'empereur dit : « Les généraux de Mac-Mahon, Regnault et Vinoy se sont couverts de gloire. »

Que pourrions-nous ajouter à ce rapide récit? Grand-officier de la Légion d'honneur en Crimée, sénateur le 31 décembre 1865, le général Vinoy pouvait espérer que la reconnaissance nationale lui préparerait une glorieuse vieillesse, et que le bâton de maréchal de France récompenserait des services sans pareils.

IV

Nous lisons, dans une lettre que nous adressait le général Vinoy le 25 mars 1880, il y a une année à peine : « J'étais aux eaux du Mont-Dore en 1870, lorsque la guerre éclata à ma grande surprise, car je savais que nous étions loin d'être prêts pour la faire. Le maréchal Niel, avec qui j'avais conservé des relations intimes depuis la guerre d'Italie, m'avait souvent parlé de notre état militaire, et je ne lui avais pas caché notre faiblesse relative. Une dépêche du maréchal Lebœuf me rappela pour prendre le commandement des dépôts de la garde. Le général Montauban, devenu ministre de la guerre, me les retira pour me confier le 13e corps, avec lequel je dus bientôt partir pour Mézières. Vous savez le reste, que je vous ai raconté.

Voilà donc le général Vinoy rappelé au service actif, non pas à l'heure où l'armée entre en campagne, joyeuse, fière, et riche d'espérances, mais après de cruelles défaites, lorsque tout espoir était perdu.

Son corps d'armée se composait de débris. La discipline était en souffrance, les illusions n'existaient plus, et rien au monde ne pouvait rendre la vie à ce corps mourant.

Vinoy acceptait le suprême sacrifice que lui demandait la patrie. Silencieux, plongé dans de profondes méditations, mais non découragé, il reprit sa vieille épée d'Afrique, de Crimée et d'I-

talie. Il partit, croyant peu au retour, mais ne voulant pas rester debout quand la France tombait.

C'est seulement le 16 août 1870 que le 13e corps d'armée commença à se former à Paris, sous les ordres du général Vinoy.

Le général a publié un ouvrage intitulé : *Siège de Paris. Opérations du* 13e *corps et de la* 3e *armée*. Cette œuvre historique, extrêmement remarquable, servira de guide aux écrivains ; mais le biographe serait accablé par ces richesses, s'il ne se bornait à indiquer les faits principaux.

La guerre était déjà fort engagée lorsque le 13e corps d'armée commença sa formation. Le 16 août, pendant que nos soldats se battaient à Gravelotte, Rézonville, Mars-la-Tour, Doncourt et Vionville, les premiers éléments du 13e corps se réunirent à Paris. Trois divisions d'infanterie et une de cavalerie devaient composer ce corps d'armée dont le chiffre était porté à 30.000 hommes. L'artillerie comptait trois pièces par mille hommes.

Sur douze régiments d'infanterie, dix étaient en voie de formation ; deux seulement, les 35e et 42e, excellents corps, arrivaient de Rome. Ils représentaient l'ancienne armée de l'Empire, seuls ils possédaient les drapeaux témoins de nos victoires. Trente bataillons se formaient donc à la hâte avec des hommes venant des dépôts. Les cadres ne purent jamais être complétés, l'instruc-

tion était à peine ébauchée. Le 26 août, le 13e corps se trouvait à peu près en nombre, lorsque le gouvernement fit partir de Châlons le maréchal de Mac-Mahon pour aller faire jonction avec le maréchal Bazaine. En même temps, le 13e corps recevait l'ordre de se rendre à Mézières. Le général Vinoy, qui avait travaillé nuit et jour formant les compagnies, les bataillons, les régiments, les brigades, administrant, veillant à l'habillement, à l'armement, s'occupant des moindres détails, devait être épuisé de fatigues, lorsqu'il monta à cheval pour marcher à l'ennemi.

Dans le trouble qui s'était emparé de tous, le rôle du 13e corps n'était pas déterminé d'une façon précise. Le général Vinoy pouvait appuyer tel ou tel mouvement de l'un des deux maréchaux, maintenir les communications ; en un mot, concourir à l'action commune.

C'était demander beaucoup au général Vinoy; tout autre que lui eût été effrayé du vague de ce plan de campagne. Mac-Mahon va de Châlons du côté de Verdun, d'Etain, de Metz enfin, non pas directement, mais en suivant une route qui conduisait à Sedan ; cette marche se fait avec une lenteur désespérante. On veut porter un appui à ces deux maréchaux, et l'on envoie le 13e corps à Mézières. Cette ville est au nord de Sedan et un peu à gauche. Mais ce point sera peut-être occupé par l'ennemi avant l'arrivée de Vinoy; car l'ennemi est très près, et ses forces sont redoutables.

Une partie du 13e corps arriva le 31 août à Mézières par les voies ferrées. Quoique le général Vinoy n'eût pas été placé sous les ordres directs de Mac-Mahon, il l'informa de son arrivée et demanda des ordres. Mac-Mahon qui était à Sedan consulta l'empereur, et Vinoy reçut cette dépêche : « Les Prussiens s'avancent en forces : concentrez toutes vos troupes dans Mézières. »

Pendant ce temps le commandant du 13e corps envoyait des reconnaissances autour de la place, assurait ses communications avec Rethel et Sedan, et faisait sauter le pont de Flize. Ainsi, le général Vinoy se présentait la veille de la bataille ; et Mac-Mahon, qui ne croyait pas l'ennemi aussi nombreux, formait le projet d'aller avec son armée dès le lendemain de Sedan à Mézières. Dans la journée, il abandonna cette résolution.

Vers sept heures du soir, le 31 août, l'ennemi au nombre de 20.000 hommes fit une démonstration sur Mézières. Le lendemain, 1er septembre, jour de la bataille de Sedan, l'anxiété fut grande autour de Vinoy. On était sans nouvelles. Le canon se faisait entendre, le commandant du 13e corps relut les instructions du ministre : « Ne pas livrer de combat, inquiéter seulement par la présence d'un corps de troupes, et ne rejoindre l'armée de Mac-Mahon que s'il est appelé par lui. »

Le 13e corps attendait sous les armes. Enfin le général Vinoy se décida à tenter un mouvement en avant, mais avec une extrême prudence ; une

brigade se mit en marche avec six batteries d'artillerie. Elle rencontra les Allemands et reçut l'ordre de se replier. Vers une heure et demie, la nouvelle de la bataille de Sedan parvint à Mézières et y porta la consternation. Un peu après deux heures, les chemins qui vont de Sedan à Mézières se couvrirent de soldats français dans le plus grand désordre : des masses de fuyards sans armes se précipitaient dans la ville, et l'on peut évaluer leur nombre à dix mille : il fut prouvé par tous les récits qu'une défaite épouvantable s'achevait et que l'armée française n'existait plus.

Le ministre de la guerre adressa, dans la soirée, cette dépêche au général Vinoy : « Dans les circonstances actuelles, je vous laisse maître de vos mouvements en ce qui concerne le 13e corps d'armée. Faites évacuer les fuyards sur Laon. Je compte que Mézières saura tenir. »

Le général Vinoy jugea la situation en véritable homme de guerre, et prit la résolution de se retirer sur Paris, sans perdre une minute. Comment tenir tête à 240.000 Allemands victorieux? Rester à Mézières quelques heures de plus était se condamner à la captivité. Le parti de la retraite était le seul qu'un succès pouvait couronner.

Vinoy ne perdit pas un temps précieux à délibérer, à réunir des conseils, à rédiger des procès-verbaux, à prononcer des discours, il ne voulut pas fuir la responsabilité. Sa résolution

fut grande, et l'exécution mérite l'admiration de tous les capitaines.

Les dix mille fuyards sont dirigés sur Avesne et séparés ainsi du 13e corps, qui aurait seul l'honneur de combattre. Ces fuyards, organisés tant bien que mal en colonne, partent de Mézières à neuf heures du soir, tandis que le 13e corps prend la route de Paris à une heure et demie du matin.

Pendant cette marche dans les ténèbres, marche désolée, Vinoy est à cheval, surveillant tout, encourageant ses soldats, qui lui sont dévoués à la vie et à la mort.

Les colonnes marchèrent ainsi toute la nuit et devancèrent l'ennemi. Dès que le jour parut, des uhlans isolés ou en petites troupes s'approchaient, puis partaient au galop pour aller rendre compte de notre marche.

Au village de Faissault, le général Vinoy apprit, pendant une halte, qu'une forte avant-garde du 6e corps prussien se trouvait à Bertoncourt sur la route qu'il suivait, un peu en avant de Rethel Les renseignements étaient vagues, mais en les contrôlant Vinoy pensa qu'il avait devant lui, pour couper sa retraite, un corps de 35.000 hommes établi depuis quatre heures du matin. La petite armée du général Vinoy était sur pied depuis minuit, sans repos et sans nourriture. Accablés de fatigues, les soldats puisaient des forces dans la confiance qu'inspirait leur chef.

Tout était perdu, sans la haute intelligence

militaire de Vinoy, son sang-froid et son prodigieux courage. Tout en marchant, on s'était rapproché de Rethel, qui n'était plus qu'à dix kilomètres. Quatre fois supérieur en nombre, l'ennemi attendait.

La position semblait désespérée. A un kilomètre de Saulces-aux-Bois, Vinoy fit faire tête de colonne à droite et s'engagea dans un chemin de grande communication. L'arrière-garde fut attaquée, mais l'habile général fit exécuter sa retraite en échelons. L'ennemi se concentra pour une vigoureuse attaque le lendemain matin. Vinoy s'arrête, fait allumer les feux de son bivac comme pour attendre la journée suivante ; puis, profitant de l'obscurité, il repart sans bruit à deux heures du matin.

La pluie tombait épaisse, l'obscurité était complète. On traversa de profonds ravins, des bois épais, des villages endormis. A Chaumont-Porcien, l'attaque des Prussiens prit un caractère décisif et l'armée française se crut perdue. Mais, favorisé par l'incendie, masqué par les hauteurs, Vinoy déroba pour ainsi dire ses troupes à l'attaque du 6e corps prussien. Nos soldats, qui marchaient depuis deux heures du matin, ne s'arrêtèrent qu'à trois heures de l'après-midi. Après un repos, la colonne française parcourut encore, le soir, quinze kilomètres.

Abrégeons ce récit. Laissons à nos ennemis le soin de rendre justice au général Vinoy. Un officier général de l'armée prussienne, Von Witz-

leben, a publié la relation de cette retraite de Mézières. Il entre dans les moindres détails. Stratégiste très renommé, l'auteur du mémoire jouit en Allemagne du plus grand crédit. Il termine ainsi : « Nous avons exposé en détail cet épisode, parce que pour nous, dans la conduite de Vinoy, se trouve de nouveau la leçon qu'il ne faut pas désespérer avant que le dernier doute ait cessé d'être possible. L'homme intrépide trouve parfois un chemin là où l'homme pusillanime croit qu'il n'y a pas moyen d'échapper au malheur.

« L'exposition des événements des 2 et 3 septembre nous semble être *un chef-d'œuvre* achevé, et sera d'autant plus reconnu comme tel que l'histoire qui s'écrira plus tard sera en position de donner plus d'éclaircissements ultérieurs sur ce qui s'est passé. »

Le général Von Witzleben porte ce dernier jugement : « L'arrivée de cette partie de l'armée française à Paris était de la plus extrême importance ; car le corps Vinoy a formé le noyau de la défense de la capitale, et l'on peut toujours se demander si, sans ce noyau, la défense eût pu être organisée. »

V

Pour connaître dans les détails le siège de Paris, il faut lire l'ouvrage du général Vinoy : rien n'est oublié, sinon la personnalité de celui qui se montra par trop modeste.

Placé entre les mesquines jalousies d'en haut et les injustes défiances d'en bas, le général Vinoy fut soumis à de cruelles épreuves. Sa supériorité militaire était trop incontestable pour ne pas éveiller certaines susceptibilités puissantes. Tout fut donc mis en œuvre pour le rejeter au second plan et surtout pour le mettre aux prises avec les difficultés de l'intérieur.

Sa conduite ne cessa pas un seul jour d'être admirable. On peut dire avec vérité qu'il se sacrifia. Il eût été juste et sage de lui donner le commandement supérieur du siège, et de ne pas augmenter les préoccupations politiques du président de la Défense nationale, par des travaux militaires, peut-être au-dessus de ses forces.

Nous ne reproduirons pas le récit du siège de Paris, qui nous entraînerait sur le terrain de la politique.

Lorsque la paix fut faite, le général Vinoy rentra dans la retraite. Il publia un remarquable ouvrage : *L'armée française en 1873, — études sur les ressources de la France et les moyens de s'en servir.*

Aucun ministre, aucun législateur ne pourra, sans être armé de ce livre, songer à la moindre organisation. Les recherches les plus minutieuses et les considérations les plus élevées font de cette œuvre le conseiller indispensable des administrateurs et des officiers de l'armée.

Le général Vinoy ne fit partie ni de la Chambre des députés, ni du Sénat. Nommé grand chance-

lier de la Légion d'Honneur, il eut la gloire de faire sortir de ses cendres le palais de la Légion, sans dépenses pour le budget.

Sentinelle vigilante de l'honneur, il sut faire respecter, au péril de sa carrière, les antiques traditions de la Légion d'Honneur dont il était le chef.

Un jour, la disgrâce vint atteindre notre illustre général. Il nous écrivit à cette occasion une lettre sublime de grandeur et de résignation. Mais dans chaque pensée, dans chaque mot, notre âme émue devinait la mort prochaine. Cet homme qu'avaient respecté les boulets et la mitraille, cet homme revenu des hauteurs de l'Atlas et de la gorge de Malakoff, devait tomber sous le coup de l'ingratitude et de l'iniquité. Son cœur fut brisé, et d'un pas chancelant il sortit de ce palais dont nul autre n'était sorti vivant.

Peu de jours après, dans le plus modeste logis, le prêtre bénissait un mourant. Le mourant était le général Vinoy.

Voici la lettre écrite par le prêtre : « Je vous adresse les renseignements que vous me demandez sur la fin du général. Depuis sa sortie de la Légion d'Honneur, il ne quittait pas sa chambre, en proie à un chagrin qui rongeait son âme. Il restait de longues heures la tête dans ses mains, ne voulant profiter ni du premier soleil, ni des premières douceurs du printemps.

« Il ne comprenait pas surtout qu'on pût soup-

çonner l'honnêteté d'un vieux soldat dont la vie s'était si bravement consumée au service de son pays. Cette pensée le tuait.

« Quelques jours après, il se mettait au lit pour ne plus se relever. Le 28 avril, Mme Vinoy me fit demander. Je me hâtai de me présenter auprès du général, que je ne savais pas malade.

« Je m'entretins tout d'abord avec lui de sa maladie, de ses anciens amis, etc. ; puis passant à un autre ordre d'idées, je lui rappelai qu'il était chrétien et qu'il avait des devoirs à remplir.

« Il s'y prêta de grand cœur et reçut les derniers sacrements avec foi. Il envisagea la mort avec le plus grand calme, faisant à Dieu le sacrifice de sa vie.

« Dans la soirée, je revins le voir. Il était mieux, me remercia de nouveau et paraissait heureux.

« Le lendemain, vers dix heures, je me présentai encore une fois. Le général, qui entrait en agonie, expira doucement dans mes bras.

« Telle fut la fin de ce grand cœur et de cette âme vaillante et généreuse. Espérons que Dieu lui a donné le repos et la paix.

« Ceci est la plus exacte vérité. »

Signé : BILLIEZ,

Vicaire de la paroisse de Saint-Philippe.

Que pourrions-nous ajouter à ce simple récit? Le voilà donc disparu pour toujours, ce grand

homme de bien, ce vaillant soldat, ce citoyen dévoué à la patrie! Il a noblement traversé la vie, et sur sa tombe la France reconnaissante devrait tracer cette devise antique :

Sans peur et sans reproche.

VI

Lorsque nous sortions de l'église où ses restes mortels avaient été bénits, ces trois mots prononcés par tous frappèrent nos oreilles : *Ils l'ont tué !*

Général AMBERT.

FIN

LE

FRÈRE PHILIPPE

A l'époque où nous vivons, alors que la fortune semble sourire aux audacieux, alors que la foule égarée prodigue son encens à l'autel de grossières idoles, il est juste, il est bon de ne point laisser tomber dans l'oubli la mémoire de ceux qui ont bien mérité de l'humanité et de la patrie. Les Directeurs de la *Gazette du Dimanche* ont voulu qu'il en fût ainsi ; que Dieu bénisse leurs projets et leurs pensées généreuses ! C'est pour répondre à leurs vues que nous donnons ici la biographie du T. H. Frère Philippe, supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, mort en odeur de sainteté, dans la plénitude de ses œuvres, toutes consacrées à la gloire de Dieu et au bien des classes populaires, en France et à l'étranger.

Toutefois, avant d'esquisser la figure et l'histoire du Frère Philippe, qui rappellent en tous points

l'histoire et la figure des Saints, nous croyons utile de donner quelques détails sur cet admirable Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, aujourd'hui l'objet de tant de haine et de tant d'amour. Et tout d'abord, inclinons-nous avec respect et reconnaissance devant tous les Ordres religieux et saluons en eux, non seulement les plus nobles enfants du bien, mais encore les plus fiers champions de la liberté de conscience, sans laquelle toutes les autres libertés ne sont que vains mots.

« En vérité, a dit Leibnitz, j'avoue que j'ai « toujours singulièrement approuvé les ordres « religieux, les pieuses associations, et toutes « les institutions louables en ce genre, qui sont « une milice céleste sur la terre, pourvu qu'éloi« gnant les abus, on les dirige selon les règles « de leurs fondateurs, et que le Souverain-Pontife « les applique aux besoins de l'Eglise univer« selle. Que peut-il y avoir, en effet, de plus ex« cellent que de porter la lumière de la vérité « aux nations les plus éloignées, à travers les « mers, les feux et les glaives ; de n'être occupé « que du salut des âmes, de s'interdire tous les « plaisirs et jusqu'aux douceurs de la conversa« tion, de la société, pour vaquer à la contempla« tion des vérités surnaturelles et aux médita« tions divines ; de se dévouer à l'éducation de « la jeunesse, pour lui donner le goût de la « science et de la vertu ; d'aller porter du se« cours aux malheureux, à des hommes perdus

« et désespérés, aux prisonniers, à ceux qui sont « condamnés, aux malades, à ceux qui sont dé- « nués de tout, ou dans les fers, ou dans les ré- « gions lointaines ; et dans ces services de la « charité la plus étendue, de n'être pas même « effrayé par la crainte de la peste ! Celui qui « ignore ou méprise ces choses, n'a de la vertu « qu'une idée rétrécie et vulgaire. »

Que les persécuteurs modernes, que les proconsuls qui ont fait enfoncer à coups de haches et de marteaux les portes deux fois sacrées des monastères chrétiens, méditent ces paroles de l'illustre protestant ; elles sont leur honte et leur condamnation.

L'Eglise a toujours voulu et voudra toujours que l'enfant élève son âme, que l'homme agrandisse son intelligence, cultive son esprit ; car l'ignorance engendre le mal, et le rôle du Christianisme est de combattre le mal

Au temps où Voltaire écrivait à son ami Damilaville : « Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu. » — « Il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être » ; à cette époque, un chanoine de Reims, J.-B. de la Salle, renonçait à son canonicat, distribuait aux pauvres son patrimoine, qui était considérable, et jetait les bases de cet Institut modeste des Frères des Ecoles Chrétiennes, de cette œuvre,

grande entre toutes, qui a tant fait et qui fait tant encore pour l'éducation des classes ouvrières dans notre patrie.

Le dimanche de la Trinité de l'année 1684, l'abbé de la Salle prononça lui-même ses vœux, avec les douze premiers membres de l'Institut.

Le nombre des enfants pauvres qui accouraient aux Ecoles Chrétiennes allant chaque jour grandissant, l'abbé de la Salle découvrit cette méthode admirable de l'*Enseignement simultané*, qui permet à un seul maître, aidé de quelques moniteurs, d'instruire en même temps un grand nombre d'enfants ; l'abbé de la Salle créa, en outre, un séminaire pour la formation des maîtres d'école de campagne : ce fut l'origine des écoles normales primaires en France ; il eut encore l'honneur d'organiser, le premier, les classes d'adultes et l'enseignement professionnel, si répandus aujourd'hui dans notre pays.

En 1688, le vénérable J.-B. de la Salle vint à Paris, prendre la direction des écoles gratuites de la paroisse Saint-Sulpice. La congrégation naissante, grâce à l'excellence de ses méthodes, à son esprit de piété, de désintéressement, et à son dévouement à la cause du peuple, vit bientôt sa renommée s'étendre au loin. Les demandes d'écoles chrétiennes surgissaient de toutes parts.

Chartres, Troyes, Rouen, Grenoble, Alais, Mende, Saint-Denis, Versailles, Moulins,

Boulogne, etc., furent les premières villes qui ouvrirent leurs portes aux enfants du vénérable de la Salle. Le grain jeté en terre était devenu un grand arbre portant des fleurs et des fruits : 27 maisons, 274 Frères, 122 classes et 9885 élèves, tel était, à la mort du vénérable de la Salle, l'état de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Cinq ans après, le 7 février 1724, Benoît XIII approuvait solennellement la nouvelle congrégation ; au mois de septembre de la même année, le roi de France lui accordait des lettres patentes. Avec la sanction de l'Eglise et de l'Etat, l'œuvre du vénérable de la Salle ne pouvait manquer de prendre un heureux développement.

Le premier successeur du vénérable de la Salle fut le Frère *Barthélemy ;* durant son court passage à la tête de l'Institut, il ne put que fortifier ses frères dans l'esprit de leur vocation.

Le Frère Timothée, deuxième supérieur général, resta trente ans à la tête de l'Institut ; et, par ses soins, 77 maisons nouvelles furent établies dans les principales villes de France.

De 1751 à 1792, trois autres supérieurs généraux, les Frères *Claude*, *Florence*, et *Agathon*, se montrèrent les dignes succes-seurs du vénérable de la Salle. En ces temps de libertinage et d'erreurs, la marche de l'Institut dut se ralentir. La révolution, fille de l'incrédulité, allait montrer sa tête hideuse et menaçante; 36000 élèves fréquentaient les Ecoles des Frères, quand la tourmente emporta tout comme un brin de paille. Le vœu de

Voltaire s'accomplit; car il y eut alors beaucoup de *gueux ignorants*. Le décret du 18 août 1792, qui supprima la Congrégation des Frères, en lui rendant involontairement hommage, disait « qu'un Etat vraiment libre ne doit souffrir aucune corporation, non pas même celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie. » Plusieurs Frères furent arrêtés, et quelques-uns même partagèrent la gloire des martyrs de la Terreur, et confessèrent leur foi sous la hache des bourreaux.

Sous le Consulat, quelques débris dispersés de l'ancien Institut purent se réunir à Lyon et y continuer leur enseignement populaire, sous la juridiction d'un homme que la Révolution n'avait pu atteindre, du Frère *Frumence*, nommé vicaire général de l'Institut à Rome, en 1795. Tandis que la Congrégation ressuscitait à Lyon, le Frère *Gerbaud* ouvrait une école chrétienne au Gros-Caillou, à Paris, aux applaudissements de la population de ce quartier honnête et laborieux.

En 1805, Pie VII bénit à Lyon l'Institut renaissant de ses cendres; en 1808, Napoléon reconnaissait aux Frères des Ecoles Chrétiennes l'existence légale. Le 8 septembre 1810, le Frère *Gerbaud*, directeur de la maison du Gros-Caillou, fut élu supérieur général, en remplacement du Frère Frumence décédé. Après 12 ans d'un gouvernement paternel et fécond, le Frère Gerbaud, de grande et sympathique mémoire, léguait à son successeur 71 fondations nouvelles.

Le Frère *Guillaume de Jésus* succéda au Frère Gerbaud ; c'était un homme plein de dévouement et d'abnégation chrétienne ; à sa mort, après huit années d'une sage direction, l'Institut comptait 237 maisons, 1420 Frères, et 87.000 élèves.

Le Frère *Anaclet*, que le chapitre général, tenu en 1830, élut supérieur général, fut vraiment un homme de bien, n'épargnant sa peine ni le jour ni la nuit, pour le bien de ses frères, et dont la bonté naturelle attirait tous les cœurs ; lorsque le Frère Anaclet mourut, l'Institut comptait 320 maisons, 2301 Frères, et 142.000 élèves.

Et maintenant que le glorieux Institut du vénérable de la Salle a projeté sa lumière aux quatre coins du globe, sur les plages inhospitalières du Nouveau-Monde comme sur les cités les plus antiques de l'Orient, redisons, à sa louange, ces paroles que M. Thiers adressait un jour à M. Molé : « Monsieur le Comte, j'ai été longtemps « universitaire ; eh bien ! je le déclare, aujour- « d'hui je voudrais voir des Frères des Ecoles « Chrétiennes, non pas seulement dans toutes « les villes, non pas seulement dans tous les « bourgs et dans tous les villages ; j'en voudrais « voir un dans chaque maison. »

Le Frère Philippe fut élu supérieur général le 21 novembre 1838.

L'homme que nous avons à peindre, tout humble qu'il fut, enfant du peuple et ami du peuple dans la plus pure acception du mot, ne fut pour-

tant pas un homme semblable aux autres, car il ne naquit pas pour des œuvres communes; dans une chair soumise aux infirmités et à la mort, il portera, comme nous, un esprit exposé aux défaillances et à l'erreur, mais spécialement assisté de l'esprit de Dieu.

En acceptant la tâche de reproduire les traits de ce grand chrétien, nous avons compris qu'il ne s'agissait pas ici d'un éloge, mais d'un enseignement, et que nous avions pour devoir de proposer ce modèle de la meilleure et de la plus belle vie au respect, à l'admiration et à la reconnaissance de la jeunesse, oublieuse quelquefois de ceux qui l'ont tant aimée. Tous ceux qui ont connu le Frère Philippe, et ils sont nombreux, avoueront qu'il est facile de caractériser et cette âme et cette vie par un seul mot : la *beauté chrétienne.*

Tout ce que la piété, le courage, le dévouement et la bonté peuvent donner de beauté à une âme, le ciel l'avait donné au Frère Philippe. Et c'est pourquoi des générations de religieux et d'hommes l'ont tant vénéré, l'ont tant aimé.

Par sa grande beauté chrétienne, le Très Honoré Frère Philippe a dirigé, relevé, consolé beaucoup d'âmes. Allant toujours au plus haut, au plus parfait, il a su inspirer aux religieux, dont il était le digne chef, ces sentiments du bien et du bon, et cette passion du dévouement chrétien plus puissante que la haine des sectaires, plus forte que le marteau des persécuteurs.

Que les travaux et la vie du Frère Philippe soient bénis ! qu'ils engendrent à l'Eglise des âmes semblables à la sienne.

Mathieu Bransiet naquit le 1er novembre 1792, dans un hameau dépendant de la commune d'Apinac (Loire). Il reçut au baptême un nom d'apôtre, prédestination de zèle et de dévouement.

Sa famille était des meilleures du pays; souvenir touchant qu'on aime encore à se rappeler au pays : elle donnait asile, s'exposant ainsi aux plus grands dangers, à quelques prêtres proscrits qui avaient refusé le serment à la constitution civile du clergé.

Comme aux premiers temps du christianisme le saint sacrifice était secrètement célébré, chaque matin, dans une chambre retirée de cette maison hospitalière ; pendant la messe quelques amis dévoués et fidèles faisaient le guet au dehors pour prévenir une surprise ou une dénonciation.

La première enfance du jeune Bransiet s'écoula au milieu de ces images touchantes, entre les exemples d'une mère pieuse dont il reproduisait les douces vertus, et les leçons d'un père dont l'honnêteté et la vaillance chrétiennes étaient un héritage domestique. Les premières prières qu'il apprit de sa mère demandaient à Dieu le triomphe de l'Eglise, en ce moment persécutée.

Quand le jeune Bransiet fut en âge d'aller à

l'école, il suivit les cours dirigés, dans un village voisin de son pays natal, par les frères Gallet, dont l'un avait été, sous le nom de Frère Laur, membre de l'Institut des Ecoles Chrétiennes.

Quand, en 1805, le Frère Laur alla à Lyon s'unir au petit groupe de la Congrégation renaissante, il dit adieu à ses élèves dans les termes suivants : « Mes chers enfants, j'étais Frère des Ecoles Chrétiennes, et ce n'est qu'avec le plus profond regret que j'ai été contraint de quitter ma vocation. Mais, grâce à Dieu, mon Institut se rétablit, et je me hâte d'aller à Lyon pour y entrer. Si parmi vous quelques-uns voulaient y entrer aussi, afin de s'y livrer à l'enseignement, je ferai mon possible pour qu'ils soient reçus et qu'ils s'y habituent. »

Ces paroles du maître restèrent profondément gravées dans l'esprit du jeune disciple : c'était un appel d'en haut, et le nouveau Samuel répondit : « Seigneur ! me voici. J'irai où vous me dites d'aller, et je vous serai fidèle jusqu'à mon dernier jour. »

Le 6 novembre 1809, Mathieu Bransiet, docile à la voix de la grâce, entrait au noviciat de Lyon. Jamais vocation ne fut suivie avec plus de fidélité. C'était une véritable nature de religieux, qui offrait au travail évangélique un champ tout préparé. En obéissant à l'appel de Dieu, cette âme de dix-sept ans entrait dans sa voie, dans cette voie de sagesse et de dévouement où quelques années plus tard le monde devait l'admirer.

En 1814, le jeune Frère Philippe fut envoyé par ses supérieurs en qualité de professeur adjoint à Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne.

Dans ces nouvelles fonctions et sur ce vieux sol d'héroïsme chrétien, il montra un tel zèle, apporta une si grande intelligence à la fondation d'une école de cabotage, que le curé d'Auray ne put s'empêcher de dire un jour au Frère visiteur ; « Le jeune Frère Philippe sera plus tard supérieur général de votre Ordre. » Cette prédiction s'est accomplie, en effet, pour la plus grande gloire de Dieu, l'intérêt de l'éducation nationale, et l'honneur de l'Institut du vénérable J.-B. de la Salle.

Le Frère Philippe prononça ses vœux triennaux à Auray, où il resta jusqu'en 1816. L'enseignement du jeune professeur fut fécond en heureux résultats ; car plus de quarante de ses élèves embrassèrent plus tard l'état ecclésiastique ou la vie religieuse.

Le Frère Philippe remplit ensuite divers emplois en France et en Belgique. D'une exactitude scrupuleuse dans les moindres choses, il s'attachait à chacune comme si elle eût été la seule, et les embrassait toutes avec une égale ardeur. Fidèle à la règle et au devoir, il vivait au milieu du monde, étranger aux affaires du monde, toujours prêt à ouvrir et à donner un cœur riche des dons du ciel.

Le 2 septembre 1830, il fut élu assistant général de son prédécesseur, le bien-aimé Frère Ana-

clet. Dans ce sénat de l'Ordre, nul ne s'appliqua davantage à prêcher d'exemple et à étendre à l'extérieur de la vie l'ordre et la régularité de sa conscience. Il savait allier la piété au débordement des affaires, le recueillement à l'activité. Il allait des hommes à Dieu et de Dieu à ses frères, sans contrainte et sans affectation. Son corps était à la terre ; mais son âme était au ciel, d'où lui venaient la force, la lumière et les grâces de direction.

En 1831, le Frère Philippe, faisant revivre une idée du vénérable de la Salle, eut l'honneur de créer les premières classes d'adultes qu'on ait vues à Paris et qui sont une si précieuse ressource pour les ouvriers de la capitale.

Le gouvernement s'estima heureux de contribuer à la bonne œuvre du Frère Philippe, et mit à la disposition de l'Institut toutes les ressources qui étaient nécessaires pour le développement de l'éducation des adultes. Ce fut à cette époque que le Frère Anaclet commença pour l'usage des écoles primaires cette belle collection d'ouvrages pédagogiques, à laquelle le Frère Philippe devait attacher son nom.

Le Frère Anaclet venait de mourir, accablé de travaux et d'années ; le 21 novembre 1838, le Frère Philippe fut élu, par le chapitre, supérieur général de l'Institut.

Durant la longue période de son généralat, deux mots personnifièrent le très honoré supérieur : le zèle et la simplicité. Ces deux mots, en

effet, semblaient gravés sur les traits de l'illustre religieux. Jamais homme n'eut d'aussi vifs élans pour la religion, l'humanité et l'éducation des enfants.

Celui qui consultera les archives de l'Institut, qui interrogera les murs et les échos de la maison-mère, celui-là aura le vrai sens de cette magnifique devise : *Lucens et ardens*, qu'on pourrait appeler le paraphe du Frère Philippe.

Son activité ne connaissait ni limites, ni obstacles : le temps, l'espace, la distance n'existaient point pour lui ; il les franchissait avec des ailes que le ciel paraissait avoir mises à sa disposition.

Debout, tous les jours, à quatre heures et demie, c'était un travailleur infatigable,. jamais défaillant. Il connaissait toutes ses communautés, leurs œuvres, leurs efforts, leurs besoins, leurs sacrifices. Il suffisait à tout par ses paroles, ses écrits, son action.

Chez le Frère Philippe, le zèle était surtout au service d'une passion brûlante : cette passion, c'était l'amour de l'Institut, de cette *Alma mater* qui le faisait vivre, qui le soutenait, qui le grandissait. C'était la maison de famille dont Dieu l'avait établi le gardien. Il veillait, nuit et jour, avec un soin jaloux, sur ses intérêts et sur son honneur. Ses yeux, constamment attachés sur elle, rayonnaient de douceur. Rien de ce qui était propre à la rehausser ne lui semblait indifférent, et il pouvait s'écrier, lui aussi : « *Dilexi*, *Domine*,

decorem domus tuæ ; J'ai aimé, Seigneur, la beauté de votre maison. »

Il la gouverna avec sagesse et bonté, en père, selon le cœur de Dieu, veillant à conserver ses frères dans l'esprit de leur vocation. Il assignait à chacun le poste qui convenait à son caractère et à ses mérites ; il modérait l'impatience des uns, excitait l'ardeur des autres, ranimait les tièdes, communiquait à tous le feu sacré de l'amour des âmes dans l'éducation de la jeunesse, car il connaissait les besoins de son temps et il savait que des bons principes inculqués aux enfants dépend l'avenir de la société. Il se donnait tout entier, sans réserve, sans compter avec ses forces.

Le zèle du Frère Philippe a été béni. Sous son gouvernement, l'Institut des Frères s'est considérablement accru. Il faudrait des volumes entiers pour raconter les entreprises, les persévérances, les succès dont sa carrière fut remplie. Tout en restant fidèle à ses statuts primitifs, l'Ordre, par des créations importantes, a constamment répondu aux besoins du temps et dirigé l'enseignement primaire dans sa marche progressive. Il étend aujourd'hui ses rameaux dans les cinq parties du monde ; des rives de la Tamise à celles du Nil, de l'Atlas à Madagascar, de la Chine aux Indes et aux Antilles, dans les deux Amériques, partout enfin, vous rencontrez la robe noire et le rabat blanc du Frère des Ecoles Chrétiennes ; et c'est le Frère Philippe qui a envoyé les

siens dans toutes ces contrées lointaines, pour y porter, avec les bienfaits de l'éducation, le nom de la France.

La simplicité du Frère Philippe était proverbiale. L'influence qu'il exerçait dans l'enseignement, la renommée de son nom et de ses vertus, la place d'honneur qu'il occupait parmi les chefs d'ordre et les bienfaiteurs du pauvre, l'auréole dont ses cheveux blancs étaient entourés, il ignorait tout cela. Personne ne fut plus humble, ni plus oublieux de soi. Autant il avait de dignité, autant il était simple et ennemi de toute recherche. Il avait horreur de l'ostentation. Quand il s'apercevait qu'on voulait amener la conversation sur un sujet où sa personne pouvait paraître avec avantage, il se taisait ou parlait des choses les plus vulgaires. Un fait entre mille, et dont on nous pardonnera ce qu'il a pour nous de personnel.

C'était en 1871, nous avions fini notre ouvrage : *Les Frères des Ecoles Chrétiennes pendant la guerre.*

Au fur et à mesure de l'impression, chaque chapitre était communiqué au vénérable supérieur. Dans un de ces chapitres, nous avions consacré quelques pages émues aux vertus et au patriotisme du Frère Philippe ; naïf que nous étions ! nous avions agi avec notre cœur, sans défiance aucune de l'humilité du vénéré supérieur. Notre article (manuscrit et imprimé) disparut soudain sans qu'il nous fût possible de sa-

voir ce qu'il était devenu. Plus tard, quand il se crut à l'abri de nos indiscrétions, le Frère Philippe retira de sa paillasse les pages qu'il y avait cachées ; et ces pages nous les livrons aujourd'hui, sans contrôle aucun, à l'appréciation de nos lecteurs.

Rien ne distinguait le Frère Philippe de ses frères. Il était le premier, mais le plus modeste d'entre eux. Il savait se faire petit avec les enfants ; il avait le naturel et le charme de leur âge ; il les captivait par son amabilité et son enjouement au besoin. C'était l'envoyé de Dieu, doux et simple comme Jésus, comme Vincent de Paul, comme de la Salle. La paix et la candeur qui se reflétaient dans toute sa personne appelaient la sympathie et la confiance. On apprenait, au contact de cet homme d'abnégation, à se détacher des choses de ce monde ; on y apprenait aussi que la pratique des vertus chrétiennes est non seulement une source de mérite devant Dieu, mais encore un principe de grandeur aux yeux des hommes

Le Frère Philippe avait la taille un peu au-dessus de la moyenne, un tempérament à toute épreuve, admirablement propre à la vie active et au zèle d'un apôtre. Le buste était noble, le corps était solide comme l'âme : il résistait aux fatigues, aux voyages, aux veilles, aux mortifications, à tout ce qui use et consume. Dans les derniers temps, ses épaules commençaient à s'incliner, mais elles soutenaient encore le lourd

fardeau d'une vaste administration et le poids des croix que Dieu aime à faire porter à ceux qu'il a marqués du sceau de la prédestination. La démarche était droite et grave. Quand le Frère Philippe paraissait dans nos rues, on sentait en lui des muscles d'acier, les muscles d'une nature habituée aux rudes sentiers de la terre et aux courses évangéliques. La tête était dégagée et libre ; elle renfermait quelque chose de divin. L'âme perçait par ce front élevé et lumineux, par ce grand air tempéré par l'humilité chrétienne, par cette austère beauté pâlie dans la prière et dans la charité. On voyait que ce visage ne s'était jamais incliné en bas, sauf dans l'adoration, qui laisse les pensées ravies en haut, alors que le front s'humilie et touche presque la poussière.

Les yeux étaient profonds et d'une sérénité admirable ; leur expression, d'une bienveillance habituelle, attirait le cœur et subjuguait, par une vertu singulière, la vertu des hommes miséricordieux.

La voix onctueuse répondait d'une manière facile aux harmonies de la pensée. Il avait une éloquence naturelle ; elle coulait de source, prompte, abondante, forte et toujours simple.

Dans les conférences et dans les retraites nombreuses qu'il donnait chaque année à ses frères, le très honoré Frère Philippe n'avait pas de rival pour la paraphrase des évangiles et le commentaire des statuts du vénérable de la

Salle. Il donnait à la fois sa science, sa raison, sa foi et son cœur ; on eût dit un patriarche déversant, dans le cœur de ses enfants, les flots d'une éloquence simple comme la parole de Dieu.

Sa conversation était faite de bonté. Pendant plus de trente ans, il a accueilli une foule d'individus de tous les rangs, de toutes les conditions, prélats, magistrats, hommes d'Etat, hommes du peuple, de tout âge, de tout pays; il s'est entretenu avec eux et les a tous laissés charmés de sa mansuétude, de sa douceur.

La bonté de cette âme magnanime était sereine, rayonnante d'une sainte joie. Qui dira tous les secours que le Frère Philippe a procurés, toutes les faiblesses qu'il a relevées, tous les courages qu'il a fortifiés, toutes les douleurs qu'il a consolées, toutes les misères qu'il a soulagées ? Il faudrait tremper sa plume dans un rayon de lumière pour raconter et pour honorer tous les actes charitables dont la vie de cet homme a été remplie.

Un magistrat de la cour d'Angers nous disait naguère : « Je voyageais, il y a vingt ans, en compagnie d'un Frère dont la figure et les manières inspiraient le respect ; c'était une nuit d'hiver ; nous revenions de Lyon, nous étions en compartiment de secondes ; je toussais, j'avais froid. Emu de compassion en me voyant grelotter, le bon Frère se dépouilla de son manteau, et, avec une attention toute paternelle, en

couvrit lui-même mes genoux. J'étais confus, j'étais reconnaissant au delà de toute expression. Comme je demandais au cher Frère qu'il voulût bien me dire son nom, il me répondit doucement : « En chemin de fer, un religieux ne doit « pas avoir de nom ; mais nous sommes chré« tiens tous les deux, et après le grand voyage « de la vie, nous nous retrouverons, j'espère, au « même rendez-vous ; je vais dire mon chapelet « pour qu'il en soit ainsi. »

« Arrivés à Paris, le digne religieux me permit de lui serrer la main, et nous nous quittâmes amis, quoique inconnus l'un à l'autre. Je vis ensuite le chef de gare se découvrir et s'incliner profondément au passage du vénérable Frère. J'étais intrigué et je voulus savoir le nom de ce nouveau saint Martin qui m'avait recouvert de son manteau.

« — Comment ! me répondit le chef de gare, vous ne connaissez pas le Frère Philippe ! vous n'avez jamais vu son portrait, le chef-d'œuvre d'Horace Vernet ! mais c'est à lui que vous venez de parler ; c'est la main du plus populaire, du meilleur des hommes que vous avez pressée dans vos mains. »

« A ce nom du Frère Philippe, je restai confondu, je fus attendri et je compris toute la délicatesse des vertus catholiques... J'étais indifférent, alors ! aujourd'hui, je suis chrétien et la cause des persécutés est la mienne... »

Le nom d'Horace Vernet vient d'être prononcé ;



on nous saura gré de raconter ici, après M. Poujoulat, comment le grand artiste trouva l'occasion de peindre les traits du grand religieux.

Dans l'une des séances du chapitre général de 1844, le Frère Péloguin rappela un arrêté du chapitre de 1787, lequel obligeait les frères assistants à faire tirer le portrait du supérieur général l'année même de son élection... Le Frère Philippe pâlit, rougit, protesta, cria au scandale.

-- Mon très honoré frère supérieur général, dit alors le Frère Jean l'Aumônier, je crois que vos représentations vont prendre fin; je demande que tous nos frères capitulants qui, comme moi, sont d'avis que l'arrêté du chapitre de 1787 soit mis en vigueur, se tiennent debout. Et l'assemblée entière se leva. Seul, le supérieur général resta assis. Il renouvela, mais en vain, ses objections. La chose étant donc décidée, le Frère Jean l'Aumônier obtint que la séance de cette matinée se terminât un quart d'heure plus tôt que les autres jours ; il prit des mesures pour qu'une voiture, se trouvant à la porte à onze heures, emmenât le Frère Philippe chez un artiste. Le Frère Jean l'Aumônier profita de l'intervalle entre la décision et l'heure du départ pour aller trouver Horace Vernet, dont il était l'ami, et lui raconter ce qui venait de se passer.

A ce récit, un rayon de joie éclaira l'austère visage du grand peintre.

— Comment, dit Vernet, vous en êtes venu là ?

— Pouvais-je mieux m'adresser, lui répondit

son visiteur, qu'en choisissant le premier talent de l'Europe?

— Mon cher frère Jean l'Aumônier, reprit Vernet, jamais personne au monde ne m'a fait autant d'honneur, ni causé tant de plaisir ; il y a longtemps que je désirais faire le portrait de cet homme, dont la physionomie m'a plus frappée que toutes les figures que j'ai vues dans mes voyages. Puisqu'il en est ainsi, vous me donnerez des prières, et moi je vous donnerai mon art et mes pinceaux. Amenez votre vénérable supérieur quand vous voudrez ; non que j'aie besoin de le voir de nouveau : ses traits sont empreints dans mon souvenir depuis que, l'an dernier, j'ai eu l'honneur et le plaisir de l'entretenir quelques instants.

A onze heures un quart, le Frère Jean l'Aumônier se présentait encore chez Vernet, mais cette fois avec le Frère Philippe. Celui-ci montait les marches, quand le grand artiste lui cria du haut de l'escalier :

— Eh bien, mon frère supérieur, voilà ce que c'est que le vœu d'obéissance ! la pratique en coûte quelquefois beaucoup, même à l'humilité.

Le Frère prit place sur un petit tabouret, y resta environ une heure, et la figure tant admirée au salon de 1845 était sortie du pinceau de Vernet.

Plus tard, le Frère Philippe consolait les dernières heures du grand peintre ; il ne lui ferma

pas les yeux, comme on l'a dit, mais sans doute il lui ouvrit le ciel.

La création des pensionnats, qui entrait dans les vues du vénérable de la Salle, est une œuvre du Frère Philippe, œuvre excellente, qui répond à un besoin de la société, en achevant l'enseignement que l'école primaire a commencé ; citer les pensionnats de Passy, Lyon, Saint-Etienne, Toulouse, Béziers, Nantes, etc., c'est nommer les meilleures institutions d'enseignement spécial qui existent en France et qui ont servi de modèle aux fondations analogues de M. Duruy.

En 1840, l'Institut accepta, à la demande du gouvernement, le service des prisons de Fontevrault, de Nîmes et d'Amiens ; mais ce service ne fut pas de longue durée ; le dévouement des Frères était en butte à des obstacles de toute sorte ; en 1848, le Frère Philippe avait besoin de tous ses auxiliaires pour satisfaire aux besoins de l'enseignement ; il dut rappeler ses frères des maisons centrales de l'Etat.

La République de 1848 ne suscita aucune difficulté à l'institut des Frères des Écoles Chrétiennes. A son début, l'Empire usa de bienveillance envers la congrégation ; puis, sous MM. Rouland et Duruy, le très honoré Frère Philippe eut de dures épreuves à supporter, et de longues luttes à soutenir contre les idées fausses, éclectiques et peu généreuses que ces ministres voulaient faire prévaloir. La rétribution scolaire,

la dispense du service militaire, les restrictions établies dans les programmes de l'enseignement primaire, etc., etc., causèrent au Frère Philippe de pénibles embarras ; mais le vénéré supérieur, grâce à sa sagesse et à son esprit de conciliation, ne se laissa pas vaincre par ces difficultés; sous sa ferme et paternelle direction, l'Institut alla toujours grandissant ; à sa mort, le nombre de ses frères était de 9.900, et celui de leurs élèves atteignait presque le chiffre de 400.000.

Mais nous avons hâte de parler du dévouement du Frère Philippe pendant la guerre. La conduite des Frères fit tomber bien des préjugés. On vit, pour la première fois, une armée nouvelle, l'armée de la charité, donnant la main sur les champs de bataille aux braves défenseurs de la patrie.

Les chers Frères se firent, à leur insu, une réputation à nulle autre pareille.

Dans les camps, dans les palais des riches et dans les logements de l'ouvrier, leur nom n'était prononcé qu'avec respect. On s'entretenait d'eux jusque sur les places publiques : chacun savait un épisode touchant, relatif à ces vaillants brancardiers. A notre époque, où la foule sceptique se plaît à rire de nos anciennes croyances, c'était un original et grand spectacle que de voir les humbles disciples du vénérable de la Salle, placés au rang des meilleurs citoyens.

Dès le 15 août, le Frère Philippe, dont l'âme

vibrait au seul nom de la France, mettait à la disposition du ministre de la guerre tous les établissements libres de l'Institut.

« Les soldats aiment nos frères, lui écrivait-il, « et nos frères les aiment ; un grand nombre « d'entre eux, ayant été élevés dans nos écoles, « seront heureux de recevoir des soins inspirés « par le zèle et le dévouement de leurs anciens « maîtres. Les membres de mon conseil, nos « frères visiteurs et moi-même, oubliant nos fa- « tigues et les nombreuses années que nous « avons consacrées à l'éducation de la classe « ouvrière, nous nous ferons un devoir de sur- « veiller ce service et d'encourager nos frères « dans cet acte de charité et de dévouement. »

Nous avons fait ailleurs, dans un livre qu'on a bien voulu appeler le *Livre d'or de la charité* (1), l'exposé simple et fidèle de la conduite généreuse des Frères des Écoles Chrétiennes pendant la période douloureuse de notre guerre avec la Prusse ; et le cadre d'une courte biographie ne nous permet pas de faire revivre ici les vertus et le dévouement que les enfants du vénérable de la Salle ont offerts à l'admiration de la France entière.

L'Institut des Frères ! mais les mille voix de la presse l'ont honoré, et il s'est acquis une gloire à laquelle il ne pensait guère. Il a rappelé à notre âge et à notre société croulante la foi des

(1) *Les Frères des Ecoles Chrétiennes pendant la querre.*

premiers siècles ; il a ranimé la chaleur vitale qui paraissait s'éteindre ; il a recommencé l'ère des martyres, car être martyr c'est donner sa vie pour Dieu et ses frères.

Pendant le siège de Paris, on a rencontré les Frères aux postes les plus périlleux, braves parmi les braves. Ils marchaient calmes et sans s'arrêter, sous les balles et la mitraille. Au plus fort de la mêlée, ils couraient à nos blessés, sans crainte d'être atteints, animés de ce souffle intérieur qui grandit les âmes et fait les héros. Inconscients de leur propre courage, ils passaient indifférents à côté des hommages publics, trouvant dans le charme et la paix de la conscience, la seule récompense digne de leur envie.

Après avoir écrit sur les champs de bataille, avec leur sueur et leur sang, une des plus splendides pages des annales de l'Institut et de notre histoire nationale, ils venaient, sous le regard inspirateur du très honoré Frère Philippe, s'incliner doux et affectueux sur les malades de nos ambulances ; ils pansaient les plaies avec toutes les délicatesses de la bienfaisance catholique ; ils regardaient les souffrants avec une tendre compassion, et leur faisaient aimer jusqu'à la croix où la guerre les avait cloués. La sérénité de leur piété gagnait tous les cœurs. En guérissant les blessures, ils ne manquaient pas de distribuer quelques parcelles de cet enseignement divin qui est le pain de l'âme, non moins nécessaire à l'homme que le pain du corps. Leurs conso-

lantes paroles amenaient de belles larmes dans les yeux des agonisants. Ils ouvraient lumineuses les portes du Ciel à ceux que les ténèbres enveloppaient, et préparaient la vie quand apparaissait la mort.

Les docteurs Ricord, Horteloup, Béhier, nous ont écrit des lettres admirables que nous avons insérées ailleurs, sur le dévouement des Frères de Paris : « Je suis heureux de faire une fois de plus, nous disait le docteur Horteloup, l'éloge des Frères de la rue Oudinot... Voyez pardessus tous le bon, l'excellent supérieur, le Frère Philippe : c'est la modestie en personne ; c'est le portrait vivant de l'homme d'Horace :

Justum ac tenacem propositi virum....
Et, si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

« Je le vois encore accourant à moi au moment où un obus, éclatant dans un dortoir voisin de mes salles, avait ébranlé la maison et brisé vingt carreaux.

« — N'avez-vous rien, cher docteur ? me dit-il, j'ai eu peur que vous ne fussiez blessé.

« J'avais précisément dans cette salle son beau portrait peint par Horace Vernet.

« — Peut-on avoir peur en si bonne compagnie? lui dis-je en riant et en lui pressant la main, et regardant son image.

« Il sourit, m'embrassa, et je continuai tranquillement la visite... »

Le gouvernement crut accomplir un devoir et

répondre au vœu de la population, en conférant au très honoré Frère Philippe la croix de la Légion d'Honneur. Le décret portant cette nomination fut rendu le 7 février 1871, sur la proposition du général Le Flô, ministre de la guerre. Assurément, le gouvernement de la Défense Nationale s'honora lui-même par ce décret. Jamais récompense ne fut plus légitime.

Depuis Louis-Philippe, les divers gouvernements qui se sont succédé en France avaient offert la croix d'honneur au vénérable supérieur général ; mais jusque-là le digne vieillard s'était toujours dérobé à ce témoignage de l'estime publique.

Les vrais grands hommes aiment à s'effacer de la scène et ont peur de l'admiration. Cette fois pourtant, l'humilité du religieux dut se rendre aux instances qui lui étaient faites, et accepter pour son Institut ce qu'il avait constamment refusé pour lui-même. Ses inférieurs lui firent doucement violence, et ce fut Ricord qui attacha le ruban rouge sur la poitrine de son nouvel ami, sur ce cœur qui battait si fort pour la patrie et qui n'était qu'une flamme ardente devant Dieu.

Les Frères de province, sur un théâtre moins exposé aux regards du monde, se montrèrent dignes de leurs confrères de Paris. Ils mirent leurs établissements à la disposition de l'autorité militaire, avec un empressement qui produisit le plus heureux effet. Dans toutes leurs écoles, ils

ouvrirent des souscriptions pour les blessés français, et chacun de leurs élèves apporta son obole; ils firent auprès de nos soldats des miracles de charité. Ils épuisèrent toutes leurs ressources; quand ils n'avaient plus rien à donner, ils donnaient encore : leur bienveillance et leur affection ne se lassaient pas de s'offrir.

Vers le milieu de la guerre, une horrible maladie, la petite vérole, moissonna presque autant de soldats que les balles ennemies. Beaucoup d'ambulances se montrèrent peu soucieuses d'accueillir les victimes de ce fléau. Les Frères les reçoivent dans leurs communautés, se font leurs infirmiers sans calculer avec les répugnances de la nature, avec les dangers de la contagion. Ils sont la providence de tous ceux qui souffrent. On les trouve partout où il y a des soins à prodiguer, des périls à affronter. Ils se mettent au service des varioleux avec une sainte prodigalité qui ne compte même pas avec la vie.

La charité des Frères est entrée dans le secret et dans le détail de toutes les misères, de toutes les douleurs. L'excès du travail et du zèle, le contact des maladies pernicieuses ont fait des victimes dans les rangs des enfants du Frère Philippe : une centaine de malades et une centaine de morts. N'importe ! ils se relèvent et remplissent les places vides; ils se succèdent comme sur le champ du martyre. Mais il est des morts qu'il ne faut pas plaindre. Le parfum des sacrifices, selon la pensée du Frère Philippe,

comme la fumée de l'encens, monte vers le ciel. Des vapeurs qui s'exhalent du sang des justes se forme une auréole qui éclaire l'avenir.

Malgré leur héroïsme pendant la guerre, les Frères furent, dès le début de la Commune, en butte à des persécutions croissantes. L'archevêque de Paris et d'autres ecclésiastiques avaient été arrêtés comme otages. Le très honoré Frère Philippe, porté, lui aussi, sur la liste de proscription, dut, cédant aux injonctions des membres de son conseil, quitter Paris le 10 avril 1871. Le lendemain, la maison-mère de la rue Oudinot reçut la visite d'un délégué de la Commune, accompagné d'une cinquantaine de gardes nationaux. On avait mission d'emmener le Frère Philippe et de faire une perquisition. Un vieil ami du Frère Philippe, le Frère Calixte, son premier assistant, fut conduit à la Préfecture de police, à défaut du supérieur absent. Il se passa là une scène impossible à décrire. Tous les Frères se jettent au cou du vénérable assistant et veulent le suivre en prison. Les gardes nationaux eux-mêmes étaient émus jusqu'aux larmes; la foule s'attroupait dans la rue, manifestant la douleur et l'indignation. Alors le commissaire, qui accompagnait le délégué de la Commune, donna l'assurance que le Frère Calixte ne serait pas retenu prisonnier. En effet, le vénérable vieillard ne resta que peu de temps à la Préfecture de police; déclaré libre, on le ramena à la maison-mère, où son retour fut acclamé. Le très honoré

Frère Philippe se trouvait à Epernay, lorqu'un journal lui apprit l'arrestation du Frère Calixte; il partit aussitôt pour Saint-Denis dans l'intention de se livrer lui-même comme otage à la place de son vieil ami. Ayant appris l'élargissement de son assistant, il se dirigea vers le centre de la France, visita les maisons de son Institut et fit prier partout pour le salut de Paris.

Pendant les longs jours que dura la Commune, plus de trente Frères furent arrêtés et incarcérés, victimes innocentes de leurs vertus et de leur dévouement à la patrie. L'un d'eux, le Frère Néomède-Justin, fut conduit à la mort et trouva dans son tombeau la palme du martyre.

Après la victoire de l'armée régulière sur les bandes insurgées de la Commune, le Frère Philippe rentra à Paris. « Je ne puis exprimer, écrivit à ses Frères le vénérable supérieur général, ce que j'ai éprouvé de saisissement à l'aspect de cette malheureuse cité, dont les plus beaux monuments ne sont plus que des ruines. Je ne puis dire non plus quelles émotions j'ai éprouvées en franchissant le seuil de notre maison-mère, où je ne trouvais plus que des Frères se jetant dans mes bras, en répandant, comme moi, des larmes de tristesse et de bonheur... »

Le dimanche, 9 juillet 1871, le très honoré Frère Philippe, quelques dignitaires de l'Ordre et un groupe d'amis dévoués, protecteurs des Frères persécutés sous la Commune, se trouvaient réunis dans un banquet de famille, au célèbre

pensionnat de Passy. Nous étions au nombre des invités. Bien des vœux furent prononcés, bien des paroles chrétiennes furent échangées, dans cette réunion de catholiques éprouvés, et nous en gardons fidèlement le souvenir dans notre cœur. Avant de nous séparer, le Frère Philippe nous adressa quelques paroles de reconnaissance et d'affection, les dernières que nous avons entendu prononcer par cet homme de Dieu :

« Je n'ai pas eu l'avantage, nous dit-il, d'être « emprisonné ni d'être fusillé. En m'éloignant « de Paris, j'emportais un poids bien lourd et « bien pesant : nous avions six cents et quelques « Frères menacés d'emprisonnement dans les « forts, et qui, là, pouvaient être tués par les obus « de nos amis de Versailles. Cette pensée me « tourmentait et me fit passer des jours mau- « vais. Cependant j'appris bientôt que des amis « s'employaient à sauver nos Frères. Ces chers « enfants m'arrivaient par groupes de trente et « quarante. « C'est M. un tel qui m'a sauvé, « disait l'un ; c'est une bonne dame qui m'a fait « sortir de Paris, racontait un autre... » Chacun « me consolait comme il pouvait. Je ne cessais « de pleurer ! je souffrais toutes les souffrances « d'un père qui craint pour la vie des siens. Il « me tardait d'avoir une occasion de vous témoi- « gner ma reconnaissance. Nous n'oublierons « jamais ce que nous vous devons, et nous prie- « rons toute notre vie pour que Dieu vous rende

« le bien que vous nous avez fait. Les annales de « notre ordre feront mention de votre dévouement « pour nous. Vous nous avez prouvé qu'il fal- « lait toujours avoir confiance en Dieu. Nous « continuerons à faire notre devoir... »

Cette allocution de l'auguste et bien-aimé vieillard nous toucha profondément. Nous étions fiers des témoignages d'amitié qui nous étaient donnés et qui nous venaient de si haut, et nous avons le droit d'ajouter que nous nous en croyions dignes ; car tous, nous eussions volontiers donné notre vie pour la conservation de celle du très honoré Frère Philippe et de celle de ses pieux collaborateurs.

Nous nous séparâmes, encouragés, réconfortés, pleins de zèle pour les combats que l'avenir nous réservait et pour la défense des œuvres de l'Eglise, qui sont les œuvres de Dieu.

En 1873, le Frère Philippe fit son cinquième voyage à Rome ; il allait être comme un témoin de la couronne glorieuse décernée au nom de l'Eglise au vénérable J.-B. de la Salle.

Le pape Grégoire XVI avait donné à l'abbé de la Salle le titre de *Vénérable*. Depuis son élévation au gouvernement de l'Institut, le Frère Philippe s'était constamment intéressé à la cause de la béatification de l'illustre fondateur des Frères. Ses vœux allaient s'accomplir.

Dès son arrivée à Rome, le premier désir du Frère Philippe fut de jouir de la vue du Pape, et, se dirigeant le jour même vers le Vatican, il

se mêla à la foule des pèlerins auxquels Pie IX allait donner une audience publique. En entrant dans la salle du Trône, le Saint-Père reconnut aussitôt le digne supérieur, s'approcha de lui, et dit à haute voix aux cardinaux et prélats qui l'accompagnaient: «Voilà le Frère Philippe! il « vient assister au triomphe de l'instituteur de sa « compagnie, le vénérable de la Salle. » Il lui donna ensuite sa main et lui fit signe de se lever. Mais laissons parler le Frère Philippe lui-même :

« — Vous avez fait un bon voyage, nous dit le « Saint-Père avec un accent de paternelle bonté.

« — Oui, très saint Père, Dieu merci!

« — Vous paraissez jouir d'une bonne santé !

« — Ma santé n'est rien, très saint Père ; mais « celle de Votre Béatitude est bien plus pré- « cieuse, car elle intéresse tout l'univers catho- « lique.

« — Quel âge avez-vous?

« — Très saint Père, je suis de l'âge de Votre « Béatitude.

« — Je savais bien que nous étions à peu près « du même âge.

« — Oui, très saint Père, mais pas de la « même sainteté, sous aucun rapport.

« Je crus devoir dire au Saint-Père que, « grâce à Dieu, je n'avais rien de fâcheux à lui « dire de l'Institut.

« — J'ai bien assez d'autres peines, répondit-il.

« — Je ne le sais que trop, très saint Père!

« Voyant qu'il se disposait à passer à un autre

« groupe, je lui remis une petite offrande. En la « recevant, Sa Sainteté m'adressa cette parole « affectueuse, mais bien navrante pour notre « cœur :

« — Merci pour ce souvenir filial ! »

Et le Frère Philippe ajoute dans ses notes :

« C'est triste, c'est lamentable, c'est navrant de « voir le vicaire de Jésus-Christ avoir besoin de « recevoir l'aumône des mains de ses enfants « et être amené à dire : Merci ! »

Le 1er novembre 1873, le Frère Philippe, entouré de plus de cent Frères des Ecoles Chrétiennes, dans la salle du Trône, en présence de Pie IX, eut le bonheur d'assister à la lecture solennelle du décret de la Sacrée Congrégation des Rites qui reconnaissait l'héroïcité des vertus du vénérable J.-B. de la Salle. Le Frère Philippe remercia le Pape de l'honneur qui venait d'être fait à l'Institut et lui exprima le désir de voir se continuer et se mener à bonne fin la cause dont Sa Sainteté avait bien voulu s'occuper en ce jour si mémorable pour les Frères des Ecoles Chrétiennes. Ce désir sera sans doute réalisé, et les miracles opérés par l'intercession du vénérable Fondateur nous permettent d'espérer que la France ajoutera bientôt à la liste de ses saints protecteurs le nom béni de J.-B. de la Salle.

Depuis son retour de Rome, la santé du Frère Philippe allait chaque jour déclinant. Le 1er janvier il se rendit péniblement à la chapelle, y entendit la messe, y communia, au milieu de ses

frères réunis, puis rentra dans sa cellule et se mit au lit pour ne plus se relever. Il était, à 82 ans, atteint d'une fluxion de poitrine. En proie à de vives souffrances, le Frère Philippe conserva néanmoins une sérénité surhumaine qui arracha des larmes d'admiration à tous ceux qui l'entouraient. C'était un saint souriant à la mort depuis longtemps attendue. D'heure en heure, la faiblesse faisait de nouveaux progrès; et peu à peu, par degrés insensibles, commença pour cette vaillante nature une agonie douce, silencieuse et clairvoyante. Son âme tout entière vivait encore et se manifestait par des signes touchants. Ses lèvres murmuraient des prières; sa forte volonté était encore à l'œuvre, et ces ruines terrestres lui obéissaient encore.

Le 6 janvier, à trois heures de l'après-midi, il reçut les derniers sacrements avec la piété et la foi d'un chrétien antique ; les vénérables membres du chapitre étaient agenouillés autour de son lit, pleurant et priant ; l'un d'eux paraissait plus accablé de douleur que les autres : c'était son plus tendre, son plus vieil ami, le Frère Calixte, premier assistant ; le saint, l'austère Frère Jean-Olympe, l'ancien bien-aimé directeur de Caluire, l'honneur sans ombre du religieux, était là, lui aussi, prosterné et abîmé dans la douleur. Ce fut alors qu'arriva la bénédiction de Sa Sainteté. « Merci ! merci ! » dit le très honoré Frère Philippe, en apprenant ce suprême témoignage de la bonté de Pie IX.

La respiration du mourant était courte, faible, presque éteinte. Le 7 janvier, à 7 heures du matin, le très honoré supérieur exhala son dernier soupir, soutenu par sa foi, dans toute la plénitude de sa raison et de sa belle intelligence.

Son corps, revêtu de ses habits religieux, fut transporté, le soir même, dans la salle des reliques, transformée en chapelle ardente : et une foule considérable, où se coudoyaient les riches et les pauvres, vint, pendant trois jours, rendre hommage à ces restes vénérés. On faisait toucher au corps des médailles, des livres, des chapelets ; chacun sentait que le Frère Philippe était déjà dans le sein de Dieu.

Les obsèques du Frère Philippe furent touchantes ; plus de 40.000 personnes suivirent le cercueil porté sur le corbillard des pauvres ; des deux côtés des rues que suivait le cortège, la foule formait une haie compacte ; les hommes se découvraient, les femmes faisaient le signe de la croix ; bien des yeux étaient baignés de larmes. Les cordons étaient tenus par le docteur Ricord, le duc de Noailles, le duc de Mortemart, le vicomte de Melun. Le Frère Arthème, propre frère du défunt, et les dix assistants de l'Institut conduisaient le deuil. A l'église Saint-Sulpice, où fut célébré le service funèbre, se trouvaient les cardinaux de Paris et de Rouen, plusieurs évêques, les hauts dignitaires du clergé de la Seine, M. Buffet président de l'Assemblée nationale, de nombreux députés et des représentants de

toutes les administrations ; la France entière était là, reconnaissante et attendrie, devant l'humble catafalque d'un Frère des Ecoles Chrétiennes.

Le très honoré Frère Philippe portait partout la fermeté, la loyauté, la sûreté de son noble caractère. Imperturbablement fidèle à ses principes et à ses devoirs, il fut le modèle achevé du religieux dévoué à l'Eglise et à la patrie. Il ne chercha jamais l'éclat ; mais, sans l'avoir voulu, il s'est illustré, laissant un grand exemple à ses contemporains et, en particulier, à ceux qui ont mission d'enseigner le peuple et de le conduire à ses destinées.

J. D'ARSAC.

CH. DE MONTALEMBERT



I

Montalembert a été dans les assemblées de ce siècle le grand champion de la liberté religieuse et de l'enseignement catholique ; à une époque où ces choses sont remises en question, il est peut-être à propos de rappeler ce qu'il a fait pour elles et comment il les défendit.

Charles Forbes René de Montalembert naquit à Londres le 15 avril 1810. Il appartenait à une ancienne famille de gentilshommes poitevins, grands batailleurs, plus soldats que courtisans, et, suivant le mot de l'un d'eux, « plus propres à donner une camisade à l'ennemi qu'une chemise au roi. » — « Je suis le premier de mon sang qui n'aie guerroyé qu'avec la plume », disait Montalembert ; mais, comme tous les siens, il aima et il fit la guerre. A la Révolution, son père avait émigré ; il prit du service aux Indes dans l'armée anglaise, et en 1808 épousa la fille unique de M. James Forbes, des comtes de Granard en Ecosse. La Restauration le ramena en France

avec Louis XVIII, qui le fit entrer à la Chambre des Pairs et l'envoya comme ambassadeur à Stuttgart, à la cour de Würtemberg.

Son fils Charles fut laissé en Angleterre à la garde de son grand-père Forbes. M. Forbes, qui était un savant remarquable, membre de la Société royale de Londres, consacra les dernières années de sa vie à élever et à instruire son petit-fils. Il fut le père de l'âme et de l'intelligence de Montalembert, qui grandit dans la bibliothèque de Stanmore, au milieu des livres, près de son grand-père, souriant à la gaieté de ce baby aux yeux bleus, qui jouait et courait autour de lui. M. Forbes lui apprit les éléments du grec et du latin ; il lui inspira le goût de l'étude, de l'observation, de la recherche minutieuse, cette curiosité universelle qui intéressait Montalembert à tous les sujets, et surtout le sentiment profond de la vérité chrétienne. En 1819, il conduisait son petit-fils près de sa famille à Stuttgart, lorsque, à Aix-la-Chapelle, il tomba brusquement malade ; et Charles, seul à l'hôtel avec un domestique, vit mourir son grand-père en quelques heures.

Le comte de Montalembert ramena son fils à Paris où son éducation fut d'abord continuée à la maison, au milieu de distractions de toutes sortes qui lui faisaient écrire dans son journal : « Encore une journée perdue comme beaucoup d'autres ! » Son journal ! Une habitude qu'il tenait de M. Forbes, et qu'il a toujours gardée. Dès

cette époque il y inscrit pêle-mêle tous les incidents de sa vie, ses promenades, ses lectures. A propos de Tacite, Salluste, Racine, Corneille, Shakespeare , il note l'impression qui lui en reste : par exemple, il trouve la *Tempête* « sublime dans certaines parties, ridicule dans d'autres », le *Songe d'une Nuit d'Eté* un peu ennuyeux, le *Roi Lear* sublime, *Hamlet* divin.

Ses opinions politiques n'étaient pas moins décidées : à douze ans, il voulait faire jurer à son jeune frère Arthur une éternelle fidélité à la Charte : « Qu'est-ce que c'est que la Charte ? » s'écriait l'autre en ouvrant de grands yeux. — Quant à Charles, futur pair de France, il y avait beau temps qu'il le savait.

En 1826, il entrait à Sainte-Barbe, aujourd'hui collège Rollin. Dans un de ses livres, comparant les collèges de France à ceux d'Angleterre, il a décrit « ces vraies prisons murées entre deux rues de Paris, dominées partout par des toits et des tuyaux de cheminées, avec deux rangées d'arbres étiolés au milieu d'une cour pavée ou sablée, et une malheureuse promenade tous les huit ou quinze jours dans les guinguettes des faubourgs. » Ce doit être le portrait de Sainte-Barbe.

Montalembert fit de très fortes études classiques : il paraît avoir été un « bûcheur. » Voici, comme curiosité, l'emploi d'une de ses matinées. « Il se levait à quatre heures et demie, il alternait entre l'étude de la philosophie grecque dans Xénophon ou celle de l'histoire d'Allemagne

dans Pfeffel. De six heures à sept heures et demie, après un court intermède de lecture accordé à un poète, il faisait son devoir de mathématiques. A sept heures et demie déjeuner, et récréation : de huit à dix, classe de mathématiques suivie d'une récréation d'une demi-heure. De dix heures et demie à midi un quart, étude ou classe de physique. Puis le dîner. » A la fin de l'année il obtenait le second prix de discours français.

En philosophie, il trouvait le temps de relire ses auteurs latins ou grecs, non pas seulement les plus connus, tels qu'Horace et Virgile, mais d'autres beaucoup moins fréquentés, comme Perse, Catulle, Tibulle, sans compter les poètes étrangers, surtout les anglais Milton, Moore, Byron, Thomson « son favori », et Cowper « qu'il aime peut-être encore mieux que Thomson.

A Sainte-Barbe, comme dans tous les collèges de la Restauration, les élèves étaient de l'opposition. Les journaux de gauche, le *Constitutionnel*, le *Courrier français* pénétraient en contrebande, et les discours de Foy et de Lafayette lus et commentés dans la cour échauffaient toutes les têtes. Au milieu de tous ces jeunes libéraux, Montalembert libéral lui-même se rendit populaire, en leur traduisant les discours des grands parlementaires anglais, Pitt, Fox, Grattan ; mais quand il s'agissait de religion il était seul de son avis, seul croyant parmi tous ces incrédules.

Il rencontra pourtant dans la cour de Sainte-Barbe un « clérical comme lui », Léon Cornudet. Enfin il découvrait un jeune homme, catholique comme lui, libéral comme lui, et qui pas plus que lui ne désespérait de l'alliance du catholicisme et de la liberté. Cette communauté d'idées fit naître l'amitié entre les deux jeunes gens. Comme ils étaient dans des classes différentes, Montalembert en rhétorique et Cornudet en philosophie, pour pouvoir se communiquer leurs pensées plus librement, ils s'écrivirent.

Cette correspondance, qui a été publiée dans les *Lettres à un ami de collège*, fournit de très curieux renseignements sur la vocation précoce de Montalembert et l'unité extraordinaire de sa vie publique : à dix-sept ans, il professait les opinions qu'il n'a jamais changées. Fils d'un pair de France, comptant entrer de plain-pied dans la politique, il se proposait d'imiter les exemples des hommes d'Etat anglais dont l'histoire et les discours le transportaient d'admiration. « Nous montrerons au monde, disait-il, qu'on peut être chrétiens sans être rétrogrades et servir Dieu avec la noble humilité d'hommes libres. » Cela n'est pas mal dit pour un rhétoricien !

Il avait communiqué à son ami une profession de foi politique et religieuse qu'il avait signée de son sang. Cornudet le plaisanta sur cette signature « sanguinaire. » Quelques mois après, tous deux, après avoir communié, s'en-

gageaient solennellement à mettre leur amitié au service de Dieu et de la liberté. Dieu et la Liberté! Montalembert avait déjà trouvé la formule avant de rencontrer Lacordaire et Lamennais.

Le comte de Montalembert avait été nommé ambassadeur en Suède, et, au sortir de Sainte-Barbe, il fit venir son fils à Stockholm. Celui-ci, la tête pleine d'idées sérieuses et de rêves de gloire politique, arrivait au milieu d'une société mondaine qui se préoccupait beaucoup plus du prochain bal de la cour que de la question irlandaise ou du ministère Martignac. Quelqu'un lui avoua plus tard, qu'au premier abord il avait paru pédant et altier; il écrivait à Cornudet: « Tout le monde se moque de moi.... Je n'entends résonner que les noms de globiste, doctrinaire, jeunesse présomptueuse, ardente et folle.» Et une autre fois : « Je défends les Jésuites toute la journée, ce qui paraît étonner beaucoup papa. » C'est qu'en 1828 il était très original de défendre les Jésuites. On le lui pardonnait en le faisant danser dans un quadrille spécial devant leurs Majestés le roi et la reine de Suède. Le roi était Bernadotte : « Un vrai Gascon », comme disait Charles, qui, avec sa femme Mlle Clary, régnait très tranquillement sur un peuple étranger et parlant une langue dont il n'entendait pas le premier mot.

Montalembert poursuivait tant bien que mal ses études de philosophie et d'histoire. Avant

de quitter Paris, il était allé voir Cousin, qui à cette époque exerçait sur lui une grande influence. Cousin lui dit adieu en l'embrassant et en lui recommandant la lecture de Kant; et Charles s'était mis à le lire quand il fit la connaissance d'un prêtre allemand, l'abbé Studach. Celui-ci lui révéla l'existence en Allemagne d'une doctrine fondée sur l'accord de la foi et de la raison; il lui conseilla d'abandonner Kant pour étudier Zimmer, Baader, Gœrres et même Schelling, dont s'inspirait cette nouvelle école : Montalembert y perdit une partie de son enthousiasme pour Victor Cousin.

A ce moment, il pensait écrire un ouvrage sur l'Irlande. Il avait suivi la question, posée en Angleterre, de l'émancipation des catholiques, à la tête desquels O'Connell jouait le rôle qu'il avait rêvé pour lui-même d'avocat de la liberté religieuse. Il s'intéressait à ce mouvement et voulait y intéresser le public français ; il avait même l'intention de passer en Irlande, quand il en fut empêché par la maladie de sa sœur Elise. Il dut accompagner sa mère qui conduisait dans le midi de l'Europe la jeune fille fatiguée par le rude climat de la Suède. Ils traversèrent l'Allemagne et la France jusqu'à Besançon, où la malade mourut ; c'était la seconde fois que Montalembert perdait un des siens, loin de sa famille, dans la solitude d'une chambre d'hôtel.

Au mois de juillet 1829, il reprit son projet de

voyage, et il était à Londres, lorsqu'il reçut la nouvelle des journées de Juillet. Il courut en France pour assister à la fin de cette Révolution qu'il accueillit de loin avec enthousiasme.

Arrivé à Paris, il trouva son père sorti de la carrière diplomatique ; la pairie était menacée ; son frère Arthur, qui était dans les pages de Charles X, avait dû s'échapper par une fenêtre : tous ces événements éteignirent son enthousiasme. « Je n'aime pas les causes victorieuses », écrivait-il alors, et il ajoutait : « La liberté ne gagne rien par de tels mouvements de violence. Elle vit par de lentes et successives conquêtes, par la persévérance et la patience », formulant ainsi la maxime de la politique qu'il allait voir pratiquer par O'Connell.

Le grand agitateur disait : « Donnez-moi le droit de pétition, et je me charge de passer à travers les filets de tous les despotismes. » Sans violence, pour échapper aux procédés meurtriers qui avaient réprimé l'insurrection de 1798, par les seuls moyens de l'agitation légale, il revendiquait les droits des catholiques spoliés et opprimés par les landlords protestants, maîtres en Irlande de la fortune mobilière et de la terre. C'est à ce spectacle, si nouveau pour un Français sortant des journées de Juillet et des barricades de Paris, qu'assistait Montalembert.

Il traversa le pays à cheval pour aller trouver O'Connell dans sa propriété de Drurylane : il fut un peu désappointé par la réception du Libéra-

teur, vivant bourgeoisement au milieu de sa famille sans avoir le moins du monde l'air rêvé pour un sauveur de peuple par une imagination romantique.

Quelques jours après, il l'entendit dans un meeting, et son dilettantisme de Français aristocrate fut choqué du mauvais goût de cette éloquence démocratique — lui disait démagogique — qui sonnait si bien aux oreilles irlandaises. En revanche, le peuple et le clergé firent sa conquête : le peuple « fidèle à sa vieille misère et à sa vieille croyance », le clergé, patriote, libéral, qui dans un banquet saluaient de leurs applaudissements le jeune étranger sympathique à leur cause. Ce voyage décida de sa carrière : « Ces deux mois, disait-il, les plus heureux de ma vie, représentent dix ans de liberté et de pouvoir. » Il revint décidé à réclamer pour les catholiques de France ce qu'avaient obtenu de l'Angleterre ceux de l'Irlande, l'émancipation ; il venait de quitter O'Connell, il allait trouver l'*Avenir*.

Au lendemain de la Révolution de Juillet, bien des esprits s'imaginaient que le catholicisme avait été renversé avec la branche aînée des Bourbons ; comme sous la Restauration, les évêques et les prédicateurs avaient un peu abusé du « fils de saint Louis » ou de l'alliance « du trône et de l'autel » ; il semblait que, le trône tombé, l'autel dût crouler avec lui. Pour protester contre cette confusion de la cause lé-

gitimiste et des idées catholiques, contre l'intervention du pouvoir temporel dans les choses spirituelles, Lamennais avait fondé l'*Avenir*. Ultramontain fougueux, de monarchiste ultra devenu républicain, presque révolutionnaire, il combattait à outrance le gallicanisme du clergé français et la politique religieuse de Louis-Philippe : tout était libre en France, disait-il, excepté l'Eglise ; il demandait pour elle le droit commun, la liberté.

Les premiers numéros du journal enthousiasmèrent Montalembert ; Lamennais lui apparut comme l'O'Connell des catholiques français. Il écrivit d'Irlande pour offrir sa collaboration à l'*Avenir*, où il vint prendre place dès son retour à Paris. C'est dans le cabinet de Lamennais qu'il vit pour la première fois Lacordaire. Celui-ci avait vingt-huit ans : venu de Dijon pour faire son stage, il avait quitté le barreau pour entrer au séminaire ; en devenant prêtre, il était resté démocrate et libéral, et il était absolument inconnu jusqu'au jour où ses opinions l'avaient rapproché de Lamennais et fait de lui un journaliste. Malgré les différences d'âge, d'origine, d'idées même, les deux jeunes gens se sentirent attirés l'un vers l'autre : le lendemain de leur première entrevue, Lacordaire emmenait à sa messe son nouvel ami, et « déjà », disait Montalembert « nous nous aimions comme on « s'aime dans ces purs et généreux élans de la « jeunesse et sous le feu de l'ennemi. »

Avec Lacordaire et Lamennais, il fut un des trois principaux rédacteurs du journal, plus rhétoricien, plus lyrique que les deux autres, mais beaucoup moins démocrate et révolutionnaire. Pendant que les deux prêtres concluaient à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, lui s'occupait de la Pologne, si populaire parmi les libéraux de 1830, ou racontait les misères de l'Irlande. Il ne craignait pas de contredire le maître : celui-ci avait publié un article violent contre les légitimistes, Montalembert en fit insérer un autre qui en était la contre-partie. Ce qui lui plaisait dans l'*Avenir*, c'était la devise « Dieu et la Liberté », le caractère poétique et chevaleresque de cette croisade entreprise dans le XIXe siècle, son penchant pour les causes vaincues et malheureuses. « S'il nous eût été donné, « écrivait-il, de vivre au temps où Jésus vint sur « la terre et de ne le voir qu'un moment, nous « eussions choisi celui où il marchait couronné « d'épines et tombant de fatigue sur le Cal- « vaire. »

En même temps que le journal, avait été fondée une agence pour la défense de la liberté religieuse. Montalembert en était un des directeurs et se chargeait de faire des tournées en province pour recruter des adhérents ; il voyageait tantôt seul, tantôt avec Lacordaire, qui le plaisantait sur ses « toilettes de deux heures » et ses ablutions que Montalembert, très Anglais sous ce rapport, accomplissait consciencieuse-

ment pour se débarrasser de la poussière des diligences. Ces voyages, en le mettant en rapport avec les catholiques de tous les points de la France, complétèrent son apprentissage d'agitateur et de chef de parti.

Un article de la Charte avait promis la liberté d'enseignement. L'*Avenir* insista pour l'exécution de cette promesse; le gouvernement répondit en poursuivant les curés de Lyon qui donnaient des leçons de latin à leurs enfants de chœur : « Eh bien, dit Lacordaire, puisque le gouvernement nous refuse la liberté, nous la prendrons », et il la prit avec Montalembert et M. de Coux. Le 7 mai 1832, après avis préalable au préfet de police, ils ouvraient une école rue Saint-André-des-Arts : « Le surlendemain, un commissaire vint nous sommer de déguerpir. Il s'adressa d'abord aux enfants : « Au nom de la loi, je vous somme de sortir ! » L'abbé Lacordaire dit aussitôt : « Au nom de vos parents dont j'ai l'autorité, je vous ordonne de rester ! » Sur quoi des sergents de ville firent sortir élèves et maîtres. » Lacordaire, qui protestait que l'école louée par lui était son domicile, dut céder comme les autres à l'attouchement des agents de police, et une instruction judiciaire s'ouvrit contre les trois « perturbateurs », coupables d'avoir contrevenu au décret du 15 novembre 1811.

Le comte de Montalembert étant venu à mourir, son fils, héritier de sa pairie, avait droit à la juridiction de la Chambre des pairs. L'indivisi-

bilité du délit l'y fit suivre par ses complices, et le 19 septembre 1831, tous les trois comparaissaient à la barre de la Chambre haute. Le chancelier Pasquier leur posa les questions d'usage : « Il me semble, dit M. Foisset, témoin des débats, que j'entends encore cette réponse : « Charles, comte de Montalembert, âgé de vingt et un ans, maître d'école et pair de France. » Après le réquisitoire de M. Persil, procureur général, et la plaidoirie des avocats, il se leva au milieu de cette assemblée, qu'intéressaient à lui sa jeunesse, la nouveauté de l'entreprise et la mort récente de son père. « La tâche de nos défenseurs est accomplie, la nôtre commence. Ils vous ont fait entendre le rigoureux langage du droit et de la loi. A nous, accusés, il appartient maintenant, en exposant les motifs de notre conduite, de parler un autre langage, celui de nos croyances et de nos affections, de notre cœur et de notre foi, le langage catholique. » C'était la première fois que les Pairs l'entendaient sous cette forme. Les assemblées de la Restauration avaient vu à la tribune des catholiques royalistes, Bonald, Chateaubriand, mais jamais de catholiques tout court : « Nous sommes résignés à tout, disait « fièrement Montalembert, à tout si ce n'est à la « servitude ; il est bon que le pouvoir le sache « et s'en souvienne.... » L'originalité de cette parole, l'audace de leur jeune collègue, ne déplurent pas à tous ces vieux Pairs, dont le grand nombre avait servi tous les régimes, à peu près

indifférents pour la religion comme pour la liberté. Les accusés ne furent condamnés qu'à cent francs d'amende : c'était payer à bon marché l'honneur d'être les premiers en France à revendiquer devant la justice la liberté d'enseignement.

Le procès de l'Ecole libre fut presque immédiatement suivi de la disparition de l'*Avenir*. Très admiré par la jeunesse du clergé et des écoles, il n'inspirait pas partout les mêmes sympathies. Le gouvernement plus étonné qu'inquiet de ce « don quichottisme clérical », se contentait de vider la caisse par les amendes : quant à l'épiscopat et aux vieux prêtres dérangés dans leurs préférences gallicanes et légitimistes par les ardeurs ultramontaines et démocratiques des deux principaux rédacteurs, ils désapprouvaient nettement cette polémique nouvelle dans l'Eglise. Il fallait trouver une manière honorable de justifier la cessation du journal : Lacordaire ayant émis l'idée de soumettre leurs doctrines au jugement du Saint-Siège, Lamennais l'adopta, suspendit la publication de sa feuille, et prenant avec eux Montalembert, ils partirent pour Rome.

C'était une imprudence; et Lamennais, qui connaissait le Vatican, aurait dû s'attendre à n'être pas bien reçu. Grégoire XVI et son entourage, gardiens des traditions pacifiques et conservatrices de la cour romaine, ne se souciaient pas d'accepter le rôle de Grégoire VII, qui était, offert au Pape par l'*Avenir*. Dans une audience qu'il

accorda aux trois rédacteurs, il leur témoigna la plus grande bienveillance sans faire la moindre allusion au journal et à ses doctrines.

Lacordaire comprit ce silence et proposa de quitter Rome : « Ou bien il ne fallait pas venir, dit-il, ou bien il faut nous soumettre et nous taire. — Je veux, répondait Lamennais, hâter et provoquer une décision immédiate, et je veux l'attendre à Rome ; après quoi j'aviserai. » Lacordaire partit pour Paris où il essaya d'entraîner Montalembert. Celui-ci était le Benjamin de Lamennais, il aimait profondément « ce grand et saint homme », il tenait à ses espérances de liberté, à cette cause qu'il croyait trahie par son ami ; il resta. Au bout de quelques mois Lamennais, fatigué d'attendre une réponse qu'on ne se pressait pas de lui donner, partit de Rome en annonçant la réapparition de l'*Avenir :* Montalembert l'avait décidé à rentrer en France par le Tyrol et la Bavière. A Munich, il fut tout surpris de lire sur la liste des étrangers le nom de Lacordaire ; il courut au logement de son ami : les dissentiments furent oubliés pour ne songer qu'au plaisir de la rencontre, et Lacordaire rentra en grâce auprès du maître. Ils assistaient ensemble à un banquet offert par l'école catholique de Munich, quand Lamennais fut appelé hors de la salle pour recevoir l'Encyclique *Mirari vos*, qui condamnait l'*Avenir*. Immédiatement un acte d'adhésion fut rédigé et signé par les trois rédacteurs ; et le lendemain, ils repartaient pour

la France, le maître aigri, les disciples découragés.

Depuis plusieurs années, Montalembert s'était occupé d'études artistiques; en parcourant la France et une partie de l'Allemagne, il s'était pris d'une vive admiration pour l'art gothique. Son dernier passage au delà des Alpes lui avait révélé le moyen âge italien; en compagnie de Rio, le futur auteur de l'*Art chrétien*, qu'il connaissait depuis 1827, il avait visité Florence, Pise, Rome, il avait visité jusqu'au mont Cassin: un véritable voyage de découvertes qui le convainquit de tous les préjugés accumulés contre les chefs-d'œuvre des siècles chrétiens. C'est à ces préjugés qu'il s'attaquait dans un article publié par la Revue des Deux-Mondes, sous ce titre: *Du Vandalisme en France.* Les Vandales, c'était un peu tout le monde, depuis les professeurs des Beaux-Arts jusqu'aux simples curés de village, tous les contemporains de Montalembert ignorants du moyen âge.

L'article était adressé sous forme de lettre à Victor Hugo, qui venait de publier *Notre-Dame de Paris*; il finissait par un cri de guerre, le cri des Papes italiens du XVIe siècle: « Fuori i barbari — Dehors les barbares. » Aujourd'hui les barbares sont chassés, ou peu s'en faut: parmi les monuments catholiques, les uns sont soigneusement conservés, les autres intelligemment restaurés. Montalembert est un des premiers auteurs de cette résurrection: il y a con-

tribué dans la presse, dans les Chambres, dans les deux comités des Arts et des Monuments historiques, dont il fut membre jusqu'en 1852. Il a été en France un des restaurateurs du moyen âge : Hugo, Michelet l'ont aimé en poètes pour sa beauté artistique ; Montalembert, poète et croyant, l'a aimé pour sa beauté chrétienne.

Il en voulait à la Renaissance d'avoir rejeté les arts dans le Paganisme qui déshonore les œuvres du XVIe siècle italien ou du XVIIe siècle français. De toutes les écoles contemporaines, il préférait l'école bavaroise, qui s'inspirait de l'esprit chrétien ; et il avait scandalisé l'ambassade de France à Rome en mettant au-dessus d'une toile célèbre de Daniel de Volterra une Madone d'André Veitz, un Allemand moderne. — Ces idées artistiques avaient été développées chez lui par l'étude de l'esthétique allemande, et se fortifièrent par les recherches que nécessita l'histoire de sainte Elisabeth.

Lui-même a raconté, dans une page restée célèbre, comment il fit la première rencontre de la Sainte : « Le 19 novembre 1833, un voyageur arriva à Marbourg, ville de la Hesse électorale située sur les bords charmants de la Lahn ; il s'y arrêta pour étudier l'église gothique qu'elle renferme, célèbre à la fois par sa pure et parfaite beauté et parce qu'elle fut la première de l'Allemagne où l'ogive triompha du plein cintre, dans la grande rénovation de l'art du XIIIe siècle.

Cette basilique porte le nom de Sainte-Elisabeth, et il se trouva que c'était le jour même de sa fête. » Dans ce pays luthérien, personne ne songeait à elle; Montalembert se sentit intéressé par cette sainte abandonnée. En sortant de l'église, il entra chez un libraire pour demander un ouvrage sur sainte Elisabeth. L'autre, surpris de la demande, finit par déterrer dans son grenier une brochure dont il ne restait qu'un exemplaire. Montalembert le prit: c'était l'œuvre d'un fonctionnaire protestant. Il la lut dans la diligence où il montait pour continuer son voyage; au premier relai, il descendait de voiture et repartait pour Marbourg, résolu de sacrifier à sainte Elisabeth « ses fatigues et ses espérances. » Il alla voir l'auteur de la brochure pour en obtenir quelques renseignements: celui-ci, d'abord surpris de l'intérêt qu'inspirait son livre, se tint sur la réserve et garda ce qu'il savait pour une seconde édition. Sans se décourager, le pèlerin de sainte Elisabeth se mit à parcourir les lieux où elle avait vécu, fouillant les bibliothèques, consultant les manuscrits, recueillant les traditions populaires enfouies sous les préjugés protestants. Il parvint à reconstituer la vie et la légende de la Sainte, et il écrivit cette histoire comme l'aurait écrite un chroniqueur du XIIIe siècle, rapportant les miracles, sans crainte d'être traité de crédule; c'est ainsi qu'il a fait un livre unique dans la littérature du XIXe siècle; lui simple laïque a eu l'hon-

neur de renouveler l'hagiographie qui se mourait de sécheresse et donner, dans ce genre, un modèle qu'on a souvent imité, sans jamais l'égaler. L'ouvrage est précédé d'une introduction qui est une réhabilitation du XIII[e] siècle ; elle est regardée à bon droit comme une des meilleures études historiques écrites à notre époque, et comme l'une des œuvres les plus parfaites de Montalembert.

Avant qu'il quittât la France, Lamennais lui avait lu le manuscrit des *Paroles d'un Croyant:* « Cela est admirable, dit Montalembert ; mais vous ne pouvez le publier après votre soumission. » Ce pamphlet biblique avait été inspiré par une œuvre d'Adam Mickiewicz, le *Livre des Pèlerins Polonais* auquel Montalembert avait mis une préface ; livre et préface furent blâmés par le Pape. A cette nouvelle, Lamennais écrivait « à son cher Charles » : « Puisque le vin est tiré, il faut le boire. » Et lui publiait les *Paroles d'un Croyant*. Il félicitait son disciple de l'indépendance qu'il possédait comme laïque ; il l'exhortait à la maintenir à tout prix ; il lui disait dans une lettre : « Cette parole (du Pape) qui a autrefois remué le monde ne remuera pas aujourd'hui une école de petits garçons. »

D'un autre côté Lacordaire pressait son ami de se soumettre, en lui démontrant la nécessité de l'obéissance :

« L'Eglise ne te dit pas : Vois. Ce pouvoir ne lui appartient pas. Elle te dit : Crois; elle te dit

à vingt-trois ans, attaché que tu es à certaines pensées, ce qu'elle te disait à ta première communion : Reçois le Dieu caché et incompréhensible; abaisse ta raison devant celle de Dieu et devant l'Eglise qui est son organe. » Montalembert se débattait entre cette double influence; il conjurait Lamennais de se soumettre, il essayait de réfuter Lacordaire, répétant à l'un les arguments de l'autre : se séparer de l'unité catholique lui faisait peur, mais renier la liberté lui faisait honte. Un jour, il apprit que Lamennais ne disait même plus de messe; Lacordaire était venu combattre ses dernières hésitations à Marbourg, près du tombeau de sainte Elisabeth; de toutes parts, ses amis, Mme Swetchine, Rio, la Ferronnays l'exhortaient à rompre définitivement avec son ancien maître. La condamnation solennelle des *Paroles d'un Croyant*, suivie de la publication des *Affaires de Rome*, lui firent comprendre que l'auteur était décidément séparé de l'Eglise; et le 8 décembre 1834, il envoyait au cardinal Pacca son adhésion aux deux Encycliques qui avaient condamné Lamennais.

Elle partit de Pise, où il passa l'hiver près d'Albert et d'Alexandrine de la Ferronnays. Montalembert avait connu M. de la Ferronnays à Rome, au moment du voyage qui avait suivi la fin de l'*Avenir*, et il avait été le confident de son amour pour Mlle d'Alopens. Il retrouvait son ami, marié, souffrant de la maladie qui devait l'emporter et jouissant, avant de mourir,

du bonheur qu'il avait souhaité. Il vécut deux mois dans leur compagnie : dans la journée ils parcouraient la campagne de Pise, ou bien ils visitaient les galeries, les monuments du moyen âge italien; le soir on jouait de la musique, Montalembert faisait chanter à Mme de la Ferronnays les *Lieder* qu'il avait rapportés d'Allemagne; il lisait à ses amis le manuscrit de *Sainte Elisabeth*. Comme le jeune ménage n'était pas riche, « il faisait, dit M. Oliphant, le domestique aussi bien que l'ami, il portait les lettres à la poste, il allait chercher des marrons. » Dans cet intérieur tranquille son esprit se reposa de ses perplexités, et c'est là qu'il prit la résolution de se soumettre. Au commencement de l'année 1835, il rentrait à Paris pour débuter dans la vie politique.

II

1835-1848

En rentrant à Paris, Montalembert commença à siéger à la Chambre des Pairs, où son âge lui donnait le droit de parler, mais non celui de voter. C'était l'année où Lacordaire montait pour la première fois dans la chaire de Notre-Dame : ainsi, les deux amis prenaient en même temps possession des deux tribunes d'où devaient partir le signal du réveil catholique.

Montalembert n'était lié à aucun parti : sans être l'ennemi des légitimistes, dont il partageait la foi religieuse, il ne regrettait pas les Bourbons de la branche aînée; et il croyait Charles X justement tombé par la faute des Ordonnances. En principe, il n'était pas hostile à Louis-Philippe : et pourtant jusqu'en 1848 il a fait de l'opposition, une opposition légale, amicale même, très différente du radicalisme antidynastique de Lamartine ou de Ledru-Rollin. Mais, en somme, il n'a jamais tant aimé le régime de Juillet que du jour où il l'a vu disparaître. Avant tout il était parlementaire, et, avant d'être parlementaire, catholique : c'est ce qui le distingue des Guizot, des Villemain, de tous ceux qui préconisaient le gouvernement représentatif pratiqué à l'anglaise. Il fut le premier des catholiques qui dans une Chambre française invoquât la liberté contre l'intolérance gouvernementale; il fut le premier

des libéraux qui osât carrément se dire catholique, et réclamer pour ses coreligionnaires autre chose que le droit d'être les serviteurs quand même du gouvernement établi. En 1835, il était à la Chambre haute le seul de son opinion.

Il fut l'enfant gâté des vieux Pairs, que rajeunissaient sa verve et son audace; on lui donnait le droit de tout dire, parce qu'on le savait incapable d'en abuser; une ou deux fois seulement, le chancelier Pasquier lui infligea le rappel à l'ordre, pour le principe. Il n'y avait pas jusqu'à M. Guizot qui ne rendît publiquement hommage à la courtoisie de son adversaire.

Il parla pour la première fois contre les lois de Septembre. Sorti du journalisme, il critiqua cette prétention de vouloir édicter l'inviolabilité du gouvernement. Quatorze ans plus tard, il était moins tendre pour les journaux; il contribua puissamment au succès de la loi de 1849, qui servit contre lui sous l'Empire; au fond, il n'a jamais eu beaucoup de goût pour la presse; il lui en voulait de faire concurrence à la tribune politique. Quand il s'en est servi, c'est qu'il ne pouvait pas parler, et les circonstances l'ont forcé de s'en servir souvent.

Au mois d'août 1836, il épousa Mlle de Mérode. Après son mariage, il eut le plaisir de découvrir que sa femme était une arrière-petite-fille de sainte Elisabeth, et il crut reconnaître dans son bonheur domestique un effet de la protection de

la chère Sainte dont il avait restauré la mémoire. « On ne saurait imaginer, écrivait-il de Villersexel, une réunion plus délicieuse que celle qui a lieu ici ; nous sommes, en général, quinze à table, tous pleins d'affection les uns pour les autres, pleins de gaieté et de laisser-aller, pleins de sympathie enfin sur les points de foi religieuse et politique, ne discutant, ne raisonnant que juste ce qu'il en faut pour nourrir une conversation qui soit intéressante et animée, sans être jamais aigre. » M. de Mérode avait été un des chefs de la révolution belge en 1830 ; ses idées se rapprochaient beaucoup de celles de son gendre, et celui-ci s'entendait presque sur tous les points avec ses beaux-frères, MM. Werner et Xavier de Mérode, dont l'un est aujourd'hui sénateur du Doubs, et dont l'autre, devenu plus tard ministre des armes du Saint-Siège, était « étourdissant d'esprit », au témoignage de Montalembert. Il raconte très plaisamment, dans une lettre à sa femme, un voyage entrepris avec eux dans la voiture de M. de Mérode. « A Baune, ton frère nous a encore joué un tour de sa façon : il nous a conduits à une auberge de rouliers où il y avait une excellente écurie pour ses chers chevaux, mais pas de gîte pour les hommes. A peine ses chevaux dans l'écurie, il s'en est allé sans nous en prévenir, avec Werner, goûter chez MM. Girardin, de sorte que le pauvre Xavier et moi, après avoir bu dans le susdit bouchon du vin plus aigre que du vi-

naigre et de l'eau grasse comme de l'huile, nous n'avons eu d'autre parti à prendre que de nous coucher sur le haut d'une charrette à foin, dans l'étroit intervalle entre le foin et le plafond de la remise. Là nous avons étouffé et fermenté pendant deux heures, jusqu'à ce que ton frère et Werner fussent revenus bien frais et bien repus. »

C'est de cette époque que date chez Montalembert le projet de former un parti catholique : « Il faut, disait-il dans une lettre à Rio, qu'il se forme en France un parti catholique pur, libéral sans être démocratique, et conservateur sans être absolutiste; voilà ce qui est évident pour toi comme pour moi; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'un parti semblable ne peut se former qu'à travers mille maux, mille décomptes, mille dégoûts; s'il se formait autrement, ce ne serait qu'un feu de paille, sans durée et sans utilité. »

La première des difficultés à vaincre était l'indifférence des catholiques; un grand nombre boudait la vie politique, attendant le retour d'Henri V; d'autres ménageaient le gouvernement, pour assurer l'avenir de leurs fils; le reste semblait croire que la résignation était, dans tous les cas, la première des vertus chrétiennes. Voici le portrait qu'en faisait Montalembert : « Les catholiques de notre époque ont en France une inclination prédominante et une fonction qui leur est propre : c'est le sommeil. Dormir bien, dormir mollement, dormir longtemps, et après

s'être un moment réveillés se rendormir le plus vite possible, telle a été jusqu'à présent leur politique, telle leur philosophie, telle aussi selon quelques-uns leur habileté. »

Montalembert voulait les réveiller, les faire voter, parler, pétitionner, comme les catholiques d'Irlande et de Belgique. Ceux de France ne s'y prêtaient guère, le clergé se défiait de la liberté politique et de la discussion publique : « Le bruit ne fait pas de bien, et le bien ne fait pas de bruit », disait un prélat : on redoutait une résurrection des exagérations de l'*Avenir*. Quelques évêques s'effarouchaient de l'intervention des laïques; un d'eux même, Mgr Blanquart Bailleul, prétendait « qu'ils n'ont pas mission de défendre la religion. » Heureusement pour Montalembert, d'autres, comme Mgr Parisis, lui apportèrent franchement leur adhésion ; et le nonce dissipa les scrupules, en déclarant qu'à ce moment c'était aux laïques qu'il appartenait de sauver l'Eglise.

Dans un voyage à Rome en 1836, le chef du parti catholique avait pu connaître les opinions personnelles de Grégoire XVI sur la conduite à tenir. Il avait obtenu plusieurs audiences, et dès la première le Saint-Père l'avait accueilli de la meilleure grâce du monde, l'appelant caro, carissimo conte di Montalembert : « Je déplore extrêmement, avait dit le Pape, l'intervention de l'Archevêque (Mgr de Quélen) dans la politique: le clergé ne doit pas se mêler de politique...

L'Eglise est amie de tous les gouvernements, quelle qu'en soit la forme, pourvu qu'ils n'oppriment pas sa liberté. »

Mais Louis-Philippe, qui ménageait très adroitement la cour de Rome, ne se pressait pas d'obtempérer aux reclamations des catholiques sur la liberté d'enseignement. Après dix ans, la question, qui avait paru enterrée avec l'*Avenir*, s'imposait de nouveau et cette fois plus sérieusement, aux préoccupations du gouvernement. C'est à Montalembert que revient en partie l'honneur d'avoir choisi ce terrain pour engager la lutte contre le pouvoir. Il avait été le premier à réclamer l'Ecole libre devant la justice; il fut le premier à la demander dans les Chambres.

Napoléon Ier avait organisé l'Université pour inculquer aux jeunes générations, avec les éléments de la science, l'amour et l'admiration du régime impérial. Le monopole était logique sous un régime absolutiste; il ne l'était plus sous un régime de liberté; mais les gouvernements qui suivirent l'Empire s'accommodèrent parfaitement de cette mise en régie de l'éducation.

Montalembert avait toutes sortes de raisons pour ne pas aimer l'Université : d'abord ses souvenirs personnels — son séjour à Sainte-Barbe lui avait laissé la plus triste idée de l'éducation universitaire : ses opinions politiques — adversaire déclaré de la centralisation, il pensait que l'Etat avait bien assez de rendre la justice, de faire la police, d'être législateur, juge, gen-

darme, chef de bureaux, sans aller s'établir encore maître de pension — partisan de la liberté, il ne voyait pas pourquoi en France, sous la Charte, les pères de famille n'auraient pas les mêmes droits qu'en Angleterre ou en Belgique : enfin ses convictions religieuses — en matière de croyances, l'Université, comme l'Etat, ne pouvait qu'être indifférente, quand elle n'était pas hostile; et Montalembert pensait avec Mme de Staël « que la religion n'est rien si elle n'est tout. »

C'est le 6 juin 1842 qu'il porta pour la première fois cette question à la tribune. A la fin de l'année, la santé de Mme de Montalembert l'obligeait à partir pour Madère, où il composa sa brochure : « *Du Devoir des catholiques dans la question de la liberté de l'enseignement.* » Elle donnait à la fois le signal et le programme de la campagne. Le moment était bien choisi : pour la première fois depuis la Ligue, les catholiques s'entendaient en dehors de toute question politique ou dynastique, et s'organisaient pour la défense de leurs droits : en tête les évêques, tels que Mgr Parisis, puis l'élite du clergé, les PP. Lacordaire et de Ravignan, qui refaisaient dans Notre-Dame un auditoire à la parole chrétienne, les abbés Gerbet, Dupanloup, Combalot; pour les soutenir, des laïques comme Berryer, de Carné, dans les Chambres, comme Louis Veuillot dans la presse, comme Ozanam et Lenormant au milieu même de l'Université.

La brochure porta, les catholiques s'agitèrent, l'Université se fâcha, et la Cour se sentit froissée de cet acte d'opposition accentuée de la part d'un homme dont les services ne lui auraient pas déplu : « Monsieur de Montalembert, lui dit Louis-Philippe à un court passage qu'il fit à Paris, quand retournez-vous à Madère ? »

Il y retourna, mais six mois après il était revenu et prenait la direction du mouvement. Assuré du concours du clergé, il fondait avec M. de Vatimesnil le Comité électoral pour la défense de la liberté religieuse ; et le 16 avril 1844, à propos de la discussion sur les fonds secrets, il demandait compte au ministère de sa politique religieuse. Comme les catholiques avaient fait mine de résister, tous les officieux avaient écrit à la révolte ; à la Chambre des députés, Dupin pressait le gouvernement d'agir avec vigueur. Montalembert s'en étonnait : « Quand nous ne disions rien, on disait de nous : Ils conspirent dans l'ombre, ils se livrent à des intrigues souterraines. Sous la Restauration, on chantait : Hommes noirs, sortez de dessous terre. Et quand nous sommes sortis, quand nous avons dit ce que nous étions et ce que nous voulions, on s'écrie : Quelle audace ! quelle insolence ! » La péroraison était très crâne. Dupin avait dit au ministère : Soyez implacables. « Eh bien, répliquait Montalembert, soyez-le ; faites tout ce que vous voudrez et tout ce que vous pourrez. L'Église vous répond par la bouche de Tertullien : Nous

ne sommes pas à craindre pour vous, et nous ne vous craignons pas. Et moi j'ajoute, au nom des catholiques laïques du XIXe siècle : Au milieu d'un peuple libre, nous ne voulons pas être des îlotes : nous sommes les successeurs des martyrs et nous ne tremblerons pas devant les successeurs de Julien l'Apostat ; nous sommes les fils des croisés et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire. » Les « fils des Croisés » firent fortune ; en chef de parti qui savait son métier, Montalembert avait trouvé le mot de ralliement.

Dix jours après, il reprenait la parole dans une discussion de la loi sur l'enseignement secondaire présentée par Villemain et soutenue par Cousin. Tous deux, professeurs en Sorbonne, tour à tour grands maîtres de l'Université, ne pouvaient pas venir à bout de comprendre que toute la France ne partageait pas leur admiration profonde pour les bienfaits de l'éducation dispensée par l'Etat. Villemain s'impatientait de l'opposition de « ce jeune homme » qui avait l'audace de tout dire, et Montalembert se moquait audacieusement des peurs de ses adversaires : « Vous peuplez tout, Chambres, Académies, tribunaux. A la Sorbonne comme au palais de Justice, au Collège de France comme à la Cour de cassation, vous parlez toujours et vous parlez tout seuls. Vous êtes les seuls maîtres et vous l'êtes partout. Vous êtes tout et nous ne sommes rien, et cependant vous tremblez. Devant qui ? devant nous pauvres fanatiques ultramon-

tains, devant la sacristie, comme vous dites. » Il s'en vengeait en traitant l'Université de Mandarinat. — Le mandarin Villemain ne trouva rien à répondre.

A propos des Jésuites, comme Cousin avait cité à la tribune des passages falsifiés, empruntés à des pamphlets, Montalembert rétablissait le véritable texte. « Et puisque nous sommes sur le terrain d'Escobar, ajoutait-il, on m'avouera qu'ici du moins l'escobarderie n'est pas du côté des Jésuites. » Le leader catholique avait trouvé des alliés dans la Chambre des Pairs : au premier rang, le marquis de Barthélemy et le comte Beugnot, qui le secondèrent dans sa lutte contre le projet Villemain. La loi ne passa qu'à une majorité de 18 voix.

En 1844 comme aujourd'hui, la question de la liberté d'enseignement se liait à celle de la liberté des congrégations religieuses. Menacée dans l'Université, la coalition anticléricale fit diversion et se lança sur les Jésuites. Au Collège de France, Michelet et Quinet racontaient leurs méfaits ; dans le feuilleton des *Débats*, Eugène Sue se chargeait d'apprendre au public les abominations de Rodin et de ses complices : à la Chambre des députés, Dupin repartit en guerre, appuyé cette fois de M. Thiers. Tous deux attachèrent le grelot des lois existantes, et un ordre du jour en exigea l'application. — Le Comité catholique fit paraître la consultation Vatimesnil, et Montalembert défendit les Jésuites devant les

Pairs. Il amusa son auditoire en lui lisant l'arrêt rendu au XVIIIe siècle par le parlement de Paris : « Vous reconnaîtrez, disait-il, en leur rappelant la vitalité de la fameuse compagnie, que le sacrifice du juste ne profite jamais, en dernière analyse, qu'à la justice. Cela s'est toujours vu depuis le temps de Pilate, et c'est un exemple que je recommande aux successeurs de ce fameux homme d'Etat parmi nous. »

La Chambre des députés ayant été dissoute en 1846, le comité catholique intervint dans les élections par une circulaire, et Montalembert par la brochure : *Du devoir des catholiques pendant les élections*, où il rappelait en ces termes les progrès faits depuis trois ans par la cause religieuse : « Je le demande à tout chrétien sincère, à tout homme de bon sens, n'eût-il pas cru rêver si on lui avait dit en 1840 ou même en 1843, qu'au bout de deux ou trois ans, on verrait la question religieuse devenir la plus vitale et la plus flagrante des questions ? » Le système censitaire permettait aux électeurs catholiques d'exercer facilement une pression sur les candidats et de leur imposer des engagements précis ; dans la nouvelle Chambre, plus de cent trente députés avaient pris celui de soutenir la liberté religieuse : c'était un résultat dont Montalembert avait le droit d'être fier.

Salvandy avait remplacé Villemain à la tête de l'Université. Le nouveau ministre paraissait devoir être plus conciliant ; le projet qu'il présenta

n'était pas plus libéral que celui de son prédécesseur. Il était aggravé par le rapport d'un conseiller d'Etat, M. Liadières, qui opposait un refus pur et simple aux réclamations des catholiques : « Les pères de famille, prétendait-il, sont parfaitement libres : qu'ils prennent des précepteurs. Mais l'Etat doit garder le monopole de l'enseignement public. » C'était la liberté pour les pères de famille qui avaient cinquante mille livres de rente.

Montalembert se fâcha de cette fin de non-recevoir cavalière, et dans le *Correspondant* malmena le rapport et le rapporteur : « C'est le soufflet du bouffon », écrivait-il. Comme M. Liadières appartenait à la maison du Roi, son rapport pouvait paraître un indice de l'esprit qui animait la Cour. Louis-Philippe s'étonnait qu'un homme du rang et du nom de Montalembert se compromît dans une pareille lutte, qu'il appelait « une querelle de cuistres et de bedeaux. » — « Il ruine sa fortune politique, disait-on ; il se rend impossible de gaieté de cœur; on aurait pu lui offrir la légation de Belgique, peut-être un ministère ; il se condamne à l'opposition perpétuelle. » On rapportait pourtant ce mot de M. Molé : « Si j'avais quarante ans, je ne voudrais pas d'autre rôle que celui de M. de Montalembert. »

Très indépendant, mais très écouté, il n'avait à ménager ni groupe, ni ministère, ni électeurs ; il pouvait discourir pour ou contre le gouvernement, sans s'engager pour cela parmi ses amis,

ou ses ennemis. Quand il ne parlait pas sur une question catholique (et là, il était toujours de l'opposition), il intervenait dans les débats sur les affaires étrangères. Comme la plupart des parlementaires français, il était partisan résolu de l'alliance anglaise : il combattait à outrance la Russie et ses czars, qui, disait-il, « apportaient à l'Europe le despotisme militaire au lieu des libertés civiques, et la honteuse idolâtrie du schisme au lieu des croyances libératrices de l'Occident. »

Sa spécialité fut d'être à la Chambre des Pairs, comme il l'a été toute sa vie dans la presse, l'avocat des nations opprimées. Dans la question d'Orient, qui était déjà vers 1840 le cauchemar des diplomates européens, il prenait parti contre Méhémet-Ali, il défendait les chrétiens maronites attaqués par les Druses et exploités par les fonctionnaires turcs. Un de ses meilleurs discours fut prononcé à propos de l'incorporation de Cracovie par l'Autriche, pour protester contre l'écrasement de la nationalité polonaise et les massacres de la Galicie.

En 1847, survint la guerre du Sonderbund, qui mettait aux prises dans les cantons suisses les radicaux protestants contre les conservateurs catholiques. Avec la complicité de lord Palmerston, la ligue conservatrice, le Sonderbund, avait été battue par le général Dufour, et les vainqueurs avaient pillé les couvents, pourchassé les moines jusqu'au Saint-Bernard, et traité les

cantons catholiques en pays conquis. Ces exploits, coïncidant avec l'agitation des radicaux français et la campagne des banquets, effrayèrent en France les conservateurs : Montalembert se fit leur interprète à la tribune, en ces termes : « Je tiens pour mon compte qu'on ne s'est battu en Suisse ni pour ni contre les Jésuites, ni pour ni contre la souveraineté cantonale ; on s'est battu contre vous et pour vous, et voici comment : on s'est battu pour la liberté sauvage, intolérante, irrégulière, hypocrite contre la liberté tolérante, régulière, légale et sincère dont vous êtes les représentants et les défenseurs dans le monde. » Cette fois la majorité suivait l'orateur, et quand il vint à ce passage : « Oui, la défaite a été honteuse : la vérité m'arrache ce témoignage, au détriment même de mes amis. Mais savez-vous quelque chose de bien plus honteux que cette défaite ? c'est la victoire », toute la Chambre éclata en acclamations et la *Presse*, dans son compte rendu de la séance, écrivait : « L'aiglon s'est fait aigle aujourd'hui. »

III

1848-1851

Ce discours avait été prononcé le 14 janvier 1848 : le 24 février, le ministère était renversé, le roi en fuite, la Constitution en morceaux, et à la place des Pairs, au Luxembourg, était installée une assemblée d'ouvriers socialistes à qui Louis Blanc dénonçait le « tribun des aristocraties », c'est-à-dire Montalembert.

Celui-ci avait été prophète sans le savoir, en signalant le danger de l'agitation réformiste : mais quand il attaquait à la tribune la révolution suisse, ses auditeurs pas plus que lui ne se doutaient de la prochaine éclosion d'une révolution française. Les Pairs supprimés, le gouvernement parlementaire détruit par l'émeute, il crut sa carrière brisée ; à trente-sept ans, au lendemain d'un grand triomphe oratoire, la perspective était dure : « Apprenez, écrivait-il à ses enfants, combien sont terribles et imprévus les jugements de Dieu. Il n'y a plus de roi en France ; votre papa n'est plus Pair ; il ne fera plus les discours dont vous avez tant entendu parler. »

Les catholiques se divisèrent sur la conduite à tenir. Un certain nombre, et parmi eux Ozanam, Lacordaire et l'abbé Maret, tendaient aux idées démocratiques et fondaient l'*Ere nouvelle*. Les autres, et au premier rang Montalembert,

effrayés par les rouges, se rallièrent au parti conservateur en acceptant la situation créée par la journée du 24 février. Le Comité électoral catholique recommença ses opérations pour les élections de la Constituante, et le 3 avril Montalembert publiait sa profession de foi :

« J'ai cru, disait-il, en la monarchie constitutionnelle avec une foi sincère et désintéressée : je crois encore que le gouvernement représentatif a donné au pays trente-quatre années de paix, d'ordre, de prospérité et de liberté, incomplètes, il est vrai, mais sans comparaison dans notre histoire. » Et il ajoutait : « Si la République, tout en améliorant le sort des ouvriers, garantissait, comme celle des Etats-Unis, à la religion, à la famille et à la propriété le suprême bénéfice de la liberté, elle n'aurait pas de partisan plus sincère et plus dévoué que moi. »

Son alliance avec la famille de Mérode l'avait mis en rapport avec la Franche-Comté ; il fut élu dans le département du Doubs par 22.522 voix sur 68.396 votants. Il eut de la peine à passer : il y avait de braves Comtois qui le trouvaient trop légitimiste. C'est qu'en sa qualité d'aristocrate, Montalembert n'a jamais été très populaire ; parce qu'il était comte et qu'il portait un *de* devant son nom, beaucoup de gens le prenaient pour un homme d'ancien régime.

Les électeurs avaient nommé trois évêques, plusieurs prêtres et même un moine, Lacor-

daire, qui siégeait à l'Assemblée avec sa robe de dominicain. C'est un des traits de la Révolution de 48 que cette popularité du clergé : Montalembert lui-même recueillit une preuve curieuse de la sympathie qu'inspirait aux démocrates d'alors la cause religieuse et ses défenseurs ; le 15 mai, au moment où la salle des séances était envahie par les faubourgs, un jeune homme vint se placer près de lui et lui dit : « Je suis du club Blanqui : j'ai fait ce que j'ai pu pour vous prévenir, et je reste auprès de vous pour vous protéger. » Il ajouta en montrant les émeutiers : « Il y a du bon grain dans cette ivraie », et en même temps il tirait son chapelet de sa poche.

Montalembert siégea sur les bancs de la droite : il eut beaucoup de peine à se résoudre à parler. En effet, les discussions « sénatoriales » du Luxembourg, qui se passaient au milieu d'une centaine de Pairs posés et de sens rassis, ne l'avaient pas préparé aux séances orageuses de la Constituante, avec le tapage de ses neuf cents députés, le tumulte des tribunes et les vociférations de la Montagne. La première fois qu'il remonta à la tribune, les interruptions le dérangèrent ; il s'en excusa près de ses collègues. « Je ne suis pas habitué, Messieurs, à ces interruptions ; mais je suis ici pour me réconcilier avec elles, et je le ferai. » Il finit par s'habituer à ce brouhaha qui lui semblait d'abord si peu parlementaire, et se fit écouter de

la nouvelle Assemblée comme de la Chambre des Pairs.

Il avait demandé la parole à propos du rachat des chemins de fer par l'Etat. Il s'agissait d'en faire un entrepreneur de transports. Montalembert combattit ce projet qui portait atteinte à la propriété, à l'esprit d'association et menaçait d'aggraver le système centralisateur. Quand fut discutée la Constitution, il insista pour la création de deux Chambres ; il vota contre cette Constitution du 4 novembre 1848, parce qu'elle lui paraissait contenir deux erreurs fondamentales : l'institution d'une Chambre unique et le vote au chef-lieu de canton. Il reprit sa thèse favorite, la liberté de l'enseignement, prédisant à la République qu'elle ne ferait pas plus de républicains par l'enseignement public que la monarchie n'avait fait de royalistes. La Chambre repoussa sa demande. Il fut plus heureux en appuyant l'expédition de Rome et en défendant, avec Jules Favre, l'inamovibilité de la magistrature. Sur ces deux questions, il obtenait un résultat qui jusqu'alors ne lui était pas familier : il entraîna la majorité. Son discours sur l'enseignement lui valut un autre succès : dix honorables électeurs de Cherbourg dénoncèrent à l'Assemblée le citoyen Montalembert comme un orateur vendu aux ennemis de la France et demandèrent sa mise en accusation.

Cette attaque et d'autres du même genre le

mirent en relief à la tête de la résistance antisocialiste. Le 15 mai 1849, jour des élections pour la Législative, il recueillait à Paris 94.589 voix et passait en même temps dans le Doubs et les Côtes-du-Nord. Il opta pour le Doubs.

Désormais il n'était plus seulement le leader des catholiques, mais un des chefs de la majorité conservatrice, un des burgraves, comme on les appelait; avec Thiers et Berryer, un des trois premiers orateurs de la Chambre.

Montalembert a été, après Mirabeau, le plus vigoureux tempérament de tribun et d'homme politique qu'ait produit l'aristocratie française. En 1849, il était en pleine possession de son talent : il avait fait ses débuts dans le procès de l'Ecole libre à vingt et un ans, comme William Pitt, et son éducation d'orateur s'était complétée à la Chambre des Pairs. A la tribune, très calme, flegmatique, il apportait beaucoup de bonne grâce et d'élégance ; des manières très nobles, très aisées, un ton toujours poli jusque dans le sarcasme. De grands yeux bleus, intelligents et doux, la bouche légèrement ironique, une physionomie très animée, très vivante, un geste sobre, contenu dans la parole qu'il accompagnait. La voix claire, mordante, soulignait les phrases avec un léger accent anglais qui relevait le débit par un goût piquant d'étrangeté !

Avant 48, il lisait ses discours ; depuis, il improvisa : quand il devait parler, il écrivait son plan dans les plus grands détails, ainsi que cer-

tains passages sur lesquels il comptait et qu'il savait très bien souder à ce que le moment et la tribune lui inspiraient. Cet art des soudures était une des parties les plus curieuses de son éloquence, une des choses où il excellait plus que personne.

Berryer était plus juriste, Thiers meilleur débatter, Guizot plus logicien : la parole de Montalembert était plus émouvante ; elle enlevait l'auditoire. A la tribune, il suivait ses idées sans trop se soucier de les coordonner fortement : il se tenait dans les généralités, presque dans le lieu commun ; mais s'il s'est servi du lieu commun, on peut lui appliquer ce que lui-même disait de Lacordaire : il l'a très souvent créé. Depuis 1840, ses développements sur le droit des pères de famille, sur la faiblesse du Saint-Siège qui fait sa principale force, sur la religion, la famille et la propriété, et tant d'autres, sont devenus le pain quotidien de la polémique catholique et conservatrice et la nourrissent encore. Il avait le don d'incarner une idée dans une formule ou dans une image. « La liberté comme en Belgique — l'Eglise libre dans l'Etat libre — les fils des croisés contre les fils de Voltaire — le mandarinat universitaire » sont restés comme les plus célèbres exemples de cette faculté. Avec cela une grande présence d'esprit, la répartie prompte, une verve mordante ; Cormenin disait de lui qu'il était le dernier des orateurs impertinents. Il était certainement un des plus anti-

pathiques à la Montagne et à la gauche de la Constituante.

En 1831, au commencement de sa vie publique, il avait pris pour devise : « Dieu et la liberté. » Dieu et la société fut sa devise de 1848. La vieille société est une guenille, répétaient les socialistes. — « Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère », répondait Montalembert ; et il repoussait de toutes ses forces la solution qui consistait « à la découper en morceaux et à la faire bouillir dans la chaudière du socialisme. » Pour la masse, la République c'était le pillage : dans la Côte-d'Or, sur la propriété que Montalembert possédait à la Roche-en-Breny, aux premières nouvelles de la Révolution, les paysans s'étaient empressés d'aller faire des coupes dans ses bois. Il assista aux Journées de juin ; tous ces faits frappèrent vivement son esprit. Il aimait la liberté, mais il aimait plus encore la société et pensait qu'avant de vivre libre, il fallait vivre. En somme, il était logique, et le mot de M. Persil qui avait jadis requis contre lui dans l'affaire de l'Ecole libre, était très juste : « Monsieur de Montalembert, je vous ai bien reconnu, vous êtes toujours le même. » Il n'avait jamais eu de goût pour la démocratie : le despotisme révolutionnaire lui répugnait comme tous les despotismes, et, plus que tous les autres, lui faisait peur. Les Montagnards de 49, ceux qu'il appelait d'affreux petits rhéteurs, lui paraissaient aussi dangereux que les scélérats grandioses de 93 ; et

il crut que si la République était possible, c'était sans eux et contre eux.

Au lendemain de 48, une curieuse réconciliation s'était opérée. Les anciens adversaires de Montalembert étaient devenus ses alliés : pour la première fois en France s'était formé un grand parti conservateur composé de tous les modérés, fatigués de faire, par leurs discordes, le jeu des Révolutions. Thiers et Dupin, représentants de la bourgeoisie, effrayés des conséquences d'un bouleversement social, dont elle serait la première victime, ne craignirent pas de faire la paix avec le défenseur des Jésuites, qui pouvait leur servir de renfort; et Montalembert, sans rancune pour les batailles passées, accepta franchement la main qu'ils lui tendaient. C'est à ce propos que Berryer lui disait : « Vous n'êtes pas un homme absolu, mais résolu. »

Il entra dans le Comité de la rue de Poitiers ; il fut de cette commission des Dix-Sept qui appuya devant l'Assemblée la restriction du suffrage universel. Il demandait à la Chambre d'entreprendre une guerre sérieuse contre le socialisme, qu'on cherchait à rendre solidaire de la République et de la Constitution. C'était « l'expédition de Rome à l'intérieur » : le mot resta. Un journal socialiste avait déclaré que les Dix-Sept avaient voué leurs têtes aux dieux infernaux de la Révolution : « On sait ce que cela veut dire, répliquait Montalembert... C'est le choix entre l'échafaud de la Terreur ou le poignard qui a

frappé M. Rossi... Voilà les dieux infernaux de la Révolution. »

La majorité fit une ovation à ce discours réactionnaire : ce fut à son occasion que Montalembert, agacé par la manœuvre de Victor Hugo qui consistait à quitter la salle des séances sans attendre la réponse à ses discours, lui jeta à la tête toutes les palinodies de sa littérature.

C'est le 19 octobre 1849 que le poète avait inauguré ce nouveau procédé parlementaire. A propos d'une lettre du prince président qui semblait dicter au Pape les conditions de son rétablissement, un débat s'engagea dans la Chambre sur l'indépendance pontificale. Victor Hugo nommé à Paris par les conservateurs en prit texte d'une façon assez inattendue pour attaquer violemment la politique des papes. Acclamé par la gauche, il descendit de la tribune ; et pendant que Montalembert y montait pour lui répondre, il s'en alla. « Messieurs, commença son adversaire, le discours que vous venez d'entendre a déjà reçu le châtiment qu'il méritait dans les applaudissements de l'opposition. » A ces mots, la gauche interrompt avec fureur ; et pendant cinq minutes, l'orateur est obligé de s'arrêter : « Puisque le mot de châtiment vous blesse, dit-il en reprenant, je le retire et j'y substitue celui de récompense. »

C'est dans ce discours que se trouve le fameux passage sur l'Eglise. Quelques députés étaient d'avis de forcer la main au Pape. « Mais, objec-

tait Montalembert, pense-t-on jusqu'où cela mène?... On peut nier la force du Saint-Siège, mais non sa faiblesse. Or, sachez-le, c'est cette faiblesse qui fait sa force insurmontable contre vous... Permettez-moi une comparaison familière. Quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément. Elle lui dit : Frappez, mais vous vous déshonorerez et vous ne me vaincrez pas. Eh bien, l'Eglise est une femme ; elle est bien plus qu'une femme : c'est une mère. (Une triple salve d'applaudissements accueille cette phrase de l'orateur.) C'est une mère, c'est la mère de l'Europe, c'est la mère de la société moderne. On a beau être un fils dénaturé, un fils révolté, un fils ingrat, on est toujours son fils; et il vient un moment où cette lutte parricide devient insupportable au genre humain, et où celui qui l'a engagée tombe accablé, anéanti soit par la défaite, soit par la réprobation unanime de l'humanité. »

Au témoignage des *Débats*, ce discours fut suivi d'applaudissements tels, que personne ne se souvenait d'en avoir entendu dans aucune assemblée délibérante. Thiers en était enchanté : « Montalembert, disait-il, est le plus éloquent des hommes, et son discours est le plus beau que j'aie jamais entendu. Je l'envie pour cela ; mais j'espère que cette envie n'est pas un péché ; car j'aime le beau et j'aime Montalembert. »

Les deux anciens adversaires se retrouvèrent d'accord sur une autre question, celle de la liberté d'enseignement. Avant 48, Thiers eût dit volontiers que l'Université était la plus grande pensée du siècle et la plus belle œuvre de Napoléon Ier. Après les journées de février et de juin, son admiration fut ébranlée; et il n'était pas des derniers à applaudir, quand Montalembert rendait le monopole universitaire responsable des progrès de l'esprit révolutionnaire.

L'orateur expliquait la chose sous forme d'apologue : « Vous avez tous probablement expliqué Tite-Live comme moi, et vous l'avez tous oublié comme moi. Vous souvenez-vous du siège de Falères par l'armée romaine sous Camille ? Pendant que cette ville était assiégée par les Romains, le maître auquel était confiée l'élite de la jeunesse des Falisques conduisait cette jeunesse petit à petit jusqu'aux avant-postes du camp ennemi et la livrait aux assiégeants. Eh bien, je ne crains pas de le dire, c'est là ce qu'a fait en France l'éducation publique, le monopole de l'éducation publique. »

Il fit partie de la Commission nommée par M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, pour préparer un projet de loi ; il y fut le collègue de Cousin, contre lequel il avait si souvent bataillé dans la Chambre des Pairs. Montalembert avait été le chef de la campagne entreprise par les catholiques ; dans la Commission il eut le désintéressement de réserver la pre-

mière place à l'abbé Dupanloup, qui dans cette circonstance acheva la conquête de M. Thiers.

Entre les deux opinions extrêmes, qui voulaient, l'une le maintien, l'autre la suppression du monopole, la Commission adopta un moyen terme. L'Université demeurait établissement public, subventionné et dirigé par l'Etat ; mais le monopole était supprimé et liberté entière laissée à la concurrence de l'initiative privée : telle était la disposition fondamentale de la loi de 1850, que le P. Lacordaire appelait « l'Edit de Nantes du XIXe siècle. »

Comme elle avait été attaquée dans l'*Univers*, Montalembert, accusé presque de trahison, crut devoir expliquer sa conduite à la tribune : « On nous a reproché, disait-il, d'avoir substitué l'alliance à la lutte. Messieurs, j'ai fait la guerre et je l'ai aimée : je l'ai faite plus longtemps et peut-être mieux que la plupart de ceux qui me reprochent aujourd'hui de la cesser. Mais je n'ai pas cru que la guerre fût le premier besoin, la première nécessité du pays. »

La cause de la liberté de l'enseignement avait été la préoccupation de sa vie ; la loi qui la consacrait ne portait pas même son nom, et de plus elle lui valait l'inimitié d'une partie de ces catholiques qui l'avaient conduit : ce qui n'empêchait pas au même moment les journaux anglais d'imprimer qu'il voulait rétablir en France l'Inquisition.

Nous sommes arrivés à la partie la plus déli-

cate de la vie de Montalembert, la seule qu'il ait regrettée. De tous les membres de la majorité, il était un de ceux qui redoutaient le plus le succès de la propagande socialiste. Quel était le moyen de l'arrêter? Il fallait choisir entre la majorité de l'Assemblée et le prince président. La Constitution de 48 avait été bâtie de telle sorte, qu'elle aboutissait à un conflit inévitable entre les deux pouvoirs exécutif et législatif; et dans un pays comme la France, habitué à plusieurs siècles de monarchie, une fois la lutte engagée entre le parlementarisme et le pouvoir personnel, toutes les chances étaient contre l'Assemblée.

En outre, la majorité avait contre elle ses divisions : en 1851, elle était morcelée en trois tronçons — les trois frères ennemis. — C'était, comme disait Montalembert, la « tour de Babel » avec la confusion des langues; car lorsqu'on parlait du salut de la société, les légitimistes entendaient Henri V, les orléanistes le comte de Paris, et les bonapartistes la restauration de l'Empire.

Montalembert prit parti pour le président. Louis Bonaparte l'avait attiré du jour où, à son entrée dans la Constituante, il l'avait vu exposé aux insultes de la Montagne. Leur première entrevue date du mois d'octobre 49 : « Le Prince, écrivait Montalembert, n'a montré aucun signe d'incapacité; et les bons effets produits par ses manières sont encore accrus par les principes qu'il professe. »

Il avait dit à son interlocuteur qu'il détestait la centralisation et qu'il était prêt à s'occuper de la liberté d'enseignement : c'était prendre le burgrave par son faible. Quand vint l'élection du Président de la République, Montalembert soutint la candidature du Prince contre le général Cavaignac et lui assura la grande majorité des voix catholiques.

Dans plusieurs occasions, le nouveau Président l'avait consulté. M. de Falloux disait : « J'ai connu dans ma vie deux grands silences : celui de Lacordaire et celui de Louis Bonaparte, le moine et le conspirateur. » Parce que le prince était silencieux, Montalembert crut qu'il l'écoutait. Il l'avait toujours trouvé favorablement disposé pour ce qui lui tenait le plus au cœur, la liberté religieuse ; et il ne pensait pas qu'en prêtant serment de fidélité à la République, Louis Napoléon n'eût pas l'intention de le tenir. Quand l'Assemblée défiante chicana la dotation du président, il le défendit contre les soupçons de la majorité : « Je ne suis ici, disait-il, ni le garant, ni l'ami, ni le conseiller du Président de la République. Je suis son témoin. » Il le défendait non comme Bonaparte, mais comme représentant de l'autorité : « On n'a pas toujours dans ce monde le gouvernement qu'on veut, on a le gouvernement qu'on peut avoir... Savez-vous ce que diront, dans leur grossier et expressif langage, les paysans qui nous ont élus ? Ils diront ceci : Voyez ces blancs que nous avons nommés, ils

n'ont su que se diviser entre eux : eh bien, nommons des rouges. » Les paysans malins nommèrent un bleu et ce fut Louis Bonaparte.

IV

1851-1870

Le 2 décembre 1851, l'Assemblée était dissoute par la troupe, et le Président de la République en appelait au pays. Montalembert avait signé la protestation de la réunion des Pyramides, quand il apprit sa nomination de membre de la Commission consultative établie par décret. Il en profita pour faire relâcher Thiers, Berryer et plusieurs autres de ses collègues.

Au moment du plébiscite, il fut consulté sur le parti à prendre. Très perplexe, il demanda l'avis de tous ses amis : cinq seulement lui conseillèrent de s'abstenir, Dupanloup, Lacordaire, Ravignan, Villemain et Foisset; tous les autres, parmi lesquels Mgr Gousset, Mgr Parisis, le chancelier Pasquier, Donoso Cortès, Mme Swetchine, l'engagèrent à se rallier au fait accompli. C'est alors qu'il publia sa lettre du 12 décembre. Il y avait trois partis à prendre : voter oui, voter non, ou s'abstenir. « Voter non, disait Montalembert aux catholiques, c'est voter pour le socialisme ; ne pas voter, c'est abdiquer ; votez oui. »

Ses illusions ne furent pas longues. La Chambre consultative n'était consultée sur rien ; quand il venait à l'Elysée, le prince écoutait d'un air distrait ses projets pour la liberté de l'Eglise ; on n'avait plus besoin de lui, les élections

étaient finies. Il fut question de lui donner un siège de sénateur : Montalembert fit savoir qu'il refuserait. A deux reprises, M. Fould, puis M. de Persigny tentèrent une démarche pour le faire revenir sur cette résolution : il la maintint. La seule chose qu'il consentait à accepter était un mandat électoral, et comme quelqu'un s'en étonnait : « Oh ! dit-il, il se peut bien que les membres du Corps législatif ne soient que des comparses : mais les sénateurs, c'est bien différent, ce sont des compères. » Le 23 janvier paraissaient à l'*Officiel* les décrets qui confisquaient les biens d'Orléans, et le même jour il donnait sa démission de membre de la Consultative.

Nommé député du Doubs, il entra dans le Corps législatif : celui-ci n'avait d'autres fonctions que d'approuver bénévolement tous les actes du pouvoir. Le 22 juin, devant le prince dictateur, Montalembert se plaignit de la prépondérance du Conseil d'Etat : la Chambre vota l'impression de son discours. Deux années de suite, à propos du budget, il protesta contre la confiscation des biens d'Orléans. Le Corps législatif se consolait de son inutilité en se cotisant pour offrir un bal à l'Impératrice ; le député du Doubs refusa de s'y associer ; « Je ne pense pas, écrivait-il, qu'il entre dans les attributions des corps politiques, même salariés, de faire danser la cour et la ville... Je suis, d'ailleurs, bien sûr que mes électeurs n'ont jamais songé, en m'éli-

sant, que la Chambre où ils m'envoyaient dût un jour remplacer la tribune renversée par un orchestre de bal. »

Il était décidément de l'opposition, et c'est comme opposant à l'Empire qu'il se présentait aux élections de 1857. L'été précédent, il avait fait une tournée à la fois électorale et archéologique. C'était l'époque de la grande rivalité entre Alaise et Alise-Sainte-Reine. Laquelle était Alesia ? Comme voisin d'Alise, comme député d'Alaise, Montalembert se trouvait doublement intéressé à la dispute. Les fanatiques d'Alaise le menèrent sur leur champ de bataille, mais cette promenade forcée ne le convainquit guère, d'autant plus qu'au travers des discussions historico-archéologiques, il ne put pas glisser un mot de sa candidature : « Eh bien, soit ! dit-il au banquet qui terminait la journée, puisque c'est ici que Vercingétorix a livré contre César le dernier combat de la liberté gauloise, buvons à Vercingétorix — l'ennemi de César »; et tout le monde but à l'ennemi de César, sans trop penser au César des Tuileries. »

A Paris, les gens bien informés, à commencer par M. Schneider, prétendaient que le gouvernement n'opposerait pas à Montalembert de candidat officiel. Lui ne s'y fiait pas trop : le 21 juin, il n'obtenait que 4.378 voix sur 29.002 votants. Une partie du clergé avait abandonné son ancien candidat, et l'administration l'avait chaudement combattu : c'était un gêneur de moins dans le

Corps législatif. L'échec fut très sensible à Montalembert; il lui semblait qu'il n'avait pas si mal mérité des catholiques et des électeurs du Doubs. Il éprouva jusqu'à la fin le regret de la tribune perdue; lui-même se comparait à l'enfant lacédémonien qui se laissait déchirer les entrailles sans sourciller, par point d'honneur: « Le renard est là, disait-il, et pour longtemps. » Après un nouvel échec aux élections de 1863, il ne pouvait s'empêcher d'écrire : « Avouez qu'il est dur de n'avoir pas eu la chance du marquis d'Andelarre et du duc de Marmier et de languir dans mon coin, tandis que MM. Thiers et Berryer renaissent avec un tel éclat. »

Berryer l'avait défendu dans le procès qui lui fut intenté en 1858. Une première fois, vers 1854, à l'occasion d'une correspondance particulière, publiée on ne sait comment dans un journal belge, où il échangeait avec Dupin des réflexions peu flatteuses sur les choses et les gens de l'Empire, Montalembert avait été poursuivi; comme on n'était pas très riche en preuves du délit qu'on voulait créer, l'affaire s'était terminée par une ordonnance de non-lieu. Quatre ans plus tard, le parquet se rattrapa sur l'article du *Correspondant* intitulé : « Un débat sur l'Inde au Parlement anglais. » Le corps du délit consistait en quelques passages un peu vifs, sur « l'atmosphère chargée de miasmes serviles et corrupteurs », et sur « les convictions et les espérances libérales conservées par l'élite des honnêtes

gens, et insultées par les lâches. » En conséquence, Montalembert fut cité en police correctionnelle, comme coupable « d'avoir excité le peuple à haïr et à mépriser le gouvernement. » Outre un emprisonnement de trois mois à cinq ans, et une amende qui variait de 500 à 6.000 fr., il risquait d'être expulsé de France ou bien interné en Algérie.

Il parut au banc des accusés avec M. Douniol, le gérant du *Correspondant*, assisté de Dufaure et de Berryer. Après les questions d'usage, le président lui demanda si, en parlant de l'atmosphère chargée de miasmes serviles et corrupteurs, il avait entendu désigner et attaquer le régime impérial. Montalembert très calme, un peu ironique : « Je ne l'attaque pas dans le sens appliqué par la loi, j'ai constaté un fait et ce n'est que par une interprétation malicieuse que l'on peut y attacher un tel sens. » L'interrogatoire continua sur ce ton :

D. — Vous avez divisé la société française en deux camps, l'élite des honnêtes gens, dans laquelle vous vous rangez, et les lâches, c'est-à-dire, suivant vous, les huit millions de Français qui ne partagent pas votre manière de voir ?

R. — Il a toujours été permis de dire qu'il y a dans le monde des honnêtes gens et des lâches ; je n'ai outragé personne.

D. — Vous connaissez mieux que personne la valeur des mots, et si dans un salon vous divisiez ceux qui s'y trouvent en lâches et honnêtes gens,

croyez-vous que ceux que vous désignez comme des lâches ne se trouveraient pas outragés?

R. — Si je disais qu'il y a des lâches et que quelqu'un me répondît : Vous parlez de moi, — je lui dirais : « J'en suis fâché pour vous. »

Le tribunal condamna Montalembert à six mois de prison et 3.000 fr. d'amende. Un matin, en ouvrant le *Moniteur*, le condamné lut : « A l'occasion du 2 décembre, l'Empereur a fait remise de sa peine à M. de Montalembert. » Sur quoi il jeta le journal en s'écriant : « L'insolente bête ! » et il résolut d'en appeler. Devant la Cour Berryer prit ses aises, et laissant M. Dufaure discuter la question juridique, il se lança dans une philippique qui fit trépigner l'auditoire de bonheur. La peine fut réduite de six à trois mois : l'Empereur fit encore grâce. Montalembert persistait à la refuser; il se présenta même à la prison, en demandant son incarcération, mais on ne voulut pas de lui.

Son opposition s'était affirmée deux mois après le coup d'Etat, le jour de sa réception à l'Académie française, le 5 février 1852. Il succédait à M. Droz, un honorable oublié qui lui fournit l'occasion de faire l'éloge de sa patrie électorale, la Franche-Comté, et le procès de la Révolution française.

Avec son ouvrage sur l'*Avenir de l'Angleterre*, ce discours donne la théorie politique de Montalembert. Il était libéral : à la Chambre des Pairs, quand Guizot lui reprochait d'être exclusive-

ment dévoué à la cause de la liberté religieuse, il répondait : « Ce à quoi je suis dévoué, c'est à la liberté tout entière, la liberté de tous en tout. » Mais il eut ceci de particulier parmi les hommes de sa génération, que son libéralisme ne datait pas de 89. Il remontait bien plus haut, jusqu'au moyen âge, qui, disait-il, était hérissé de libertés : cela paraît un paradoxe ; pourtant non. Le moyen âge était hérissé de libertés, parce qu'il était hérissé de privilèges, phénomène que l'esprit égalitaire des Français a beaucoup de peine à comprendre. La liberté de ses rêves n'était pas la liberté doctrinaire, soudaine, fondée sur les syllogismes ou la Déclaration des droits de l'homme, mais la liberté traditionnelle, séculaire, fondée sur les Chartes et les Coutumes. Montalembert était libéral à l'anglaise, comme un pair d'Angleterre, et c'est ce qui explique son antipathie pour la Révolution française.

Le mouvement anglais de 1688, la résistance belge de 1830, voilà les révolutions qui lui convenaient ; pour celle de 89, il était loin de l'admirer sans réserve. Il était même très dur pour la Constituante, qui serait plus justement appelée la Déconstituante, puisqu'elle n'a rien fait que des démolitions : « Elle eut, disait-il, cette manie de l'uniformité qui est la parodie de l'unité, et que Montesquieu appelle la passion des esprits médiocres... Elle aima mieux déclarer que le peuple français n'avait été pendant douze siècles qu'un ramassis d'esclaves, afin de créer un

peuple neuf, un peuple fabriqué de la veille comme une machine propre à faire l'expérience des théories et des abstractions dont elle s'était éprise. » Ce sont là les idées développées depuis par M. Taine dans ses livres sur les *Origines de la France contemporaine*. Montalembert les avait prises de Burke et de Joseph de Maistre : on voit qu'il était loin du *Contrat social* et des théories de Mirabeau ou de Lafayette.

Il était un libéral aristocrate : la démocratie lui répugnait : en quoi il différait profondément de Lacordaire, qui n'a jamais cessé de combattre ce qu'il appelait les préjugés de classe de son ami. Celui-ci comparait la démocratie moderne à l'invasion des barbares qui bouleversa l'empire romain. De tous les gouvernements passés ou présents ceux qu'il admirait le plus étaient la République romaine et la constitution de l'Angleterre, deux gouvernements aristocratiques.

Peuple ou roi, il n'admettait pas que le souverain pratiquât le régime du bon plaisir. Toutes ses préférences étaient pour la monarchie parlementaire ; ce système de deux Chambres, contrebalancées l'une par l'autre, discutant les intérêts du pays sous la direction des ministres responsables d'un roi irresponsable, lui paraissait le meilleur des gouvernements possibles ; il devait à son origine et à son éducation d'être un des hommes de France les plus capables de le comprendre et de l'acclimater chez nous.

Le moyen d'y parvenir avec la centralisation bureaucratique qui nous étouffe ! Aussi partageait-elle avec la Russie et l'Université le privilège d'être une de ses bêtes noires, et il n'a jamais manqué l'occasion de dire tout le mal qu'il en pensait. Il faisait ce tableau plaisant de l'amalgame du gouvernement parlementaire avec la centralisation administrative. « Le gouvernement de la France sera (il mettait le futur pour être plus libre) une espèce de chasse effroyable où les neuf ministres seront constamment pourchassés par quatre cents députés avec une certaine quantité de pairs de France, si l'on veut, pour faire nombre, et où ces quatre cents députés seront à leur tour poursuivis et harcelés par cent mille électeurs âpres à la curée qui ne leur laisseront pas un instant de repos et de liberté. » Une autre fois, il s'agissait du tombeau de Napoléon Ier; on avait choisi pour l'orner un certain nombre de statues allégoriques qui devaient représenter le Code Pénal, le Code Civil, etc., et enfin la Centralisation administrative : « Comprenez-vous bien, Messieurs, s'écriait Montalembert, toute la beauté de cette allégorie qui aura pour objet de rendre la centralisation administrative ? Quant à moi, je suggérerais à l'artiste de prendre pour emblème une pile de cartons verts : je n'en connais point d'autres. »

Les Pairs éclatèrent de rire. La bureaucratie se trouva bien vengée du railleur le jour où elle vint s'installer dans les jardins placés sous les

fenêtres de son appartement, et remplacer les arbres et la verdure par les façades blanches du ministère de l'agriculture.

Du jour où les électeurs du Doubs l'eurent rendu à la vie privée, Montalembert reprit ses études historiques et littéraires. Chose assez rare de son temps, il était très versé dans la connaissance des langues et littératures étrangères ; les auteurs anglais et allemands surtout lui étaient très familiers. Il en avait rapporté des habitudes de liberté et d'indépendance que contrariait la régularité des littératures classiques. C'est ainsi qu'il reprochait à Virgile d'être fade et doucereux : cette sévérité pour le poète latin révoltait Mgr Dupanloup, qui en était fanatique. Vers 1850, l'évêque, alors abbé, prit Montalembert un jour de vacances de la Chambre, l'emmena faire une promenade à la campagne et se mit à le prêcher sur Virgile, en lui citant les plus beaux passages. Il avait eu le soin de choisir les vers les plus vigoureux et termina par celui-ci :

Ausi omnes immane nefas ausuque potiti,

en l'appliquant aux montagnards de 48. Il paraît que ce dernier trait acheva la conversion de Montalembert. L'abbé trichait un peu : quelques vers vigoureux dans Virgile ne prouvent pas plus son énergie, que quelques vers langoureux la tendresse de Corneille.

Dans sa jeunesse, Montalembert avait été fervent romantique ; Victor Hugo, Lamartine, Sainte-

Beuve s'étaient partagé ses admirations. A vingt ans il les défendait dans les salons de Paris, et il rapportait dans son journal cette parole bienveillante que lui avait adressée en le quittant un de ses interlocuteurs : « Bonsoir, romantique, ou bonsoir, aimable homme, car vous êtes tous les deux. » Comme écrivain, avec Lamennais et Lacordaire, il est de l'école de Chateaubriand, un romantique de la première manière. La caractéristique de son style est le tour oratoire ; la plupart de ses brochures et de ses articles n'étaient que des discours rentrés ; la phrase très ample, légèrement solennelle, affecte souvent la forme de la période. Elle gagne beaucoup à être lue à haute voix. C'est dans la *Vie de sainte Elisabeth,* dans celle du P. Lacordaire, et dans la brochure des *Intérêts catholiques* que se trouvent ses pages écrites les plus simples, les plus vigoureuses et les mieux venues.

Dans la seconde partie de sa vie, il revint aux classiques, ce qu'il eut de commun avec Sainte-Beuve qui, désenchanté du romantisme, avait fait retraite sur le dix-septième siècle. Au contraire, à l'époque de l'*Avenir* et des luttes pour la liberté religieuse, il admirait exclusivement le moyen âge, et dans son esprit le dix-septième siècle portait la peine de son dédain pour ce que Boileau appelait les siècles grossiers. Du reste, Montalembert qui avait beaucoup pratiqué Saint-Simon, n'a jamais été tendre pour Louis XIV, pas plus pour son gouvernement que pour la

littérature et les arts de son temps ; ce n'est que vers 1850, après la Révolution de 48, un peu avant son entrée à l'Académie, qu'il consentit à parler du « grand siècle. » Il lui accorda pour la première fois l'épithète dans un article sur l'*Histoire de Mme de Maintenon,* par le duc de Noailles. Bossuet, qui lui avait d'abord déplu pour son gallicanisme, devint un de ses auteurs favoris.

De tout temps, ses préférés furent Dante, Shakspeare, Milton, Burke, « le plus grand des modernes », disait-il, Joseph de Maistre, en particulier dans sa correspondance, et Saint-Simon. Des auteurs anciens, celui qu'il goûtait le plus était Tacite, probablement parce qu'il avait dit beaucoup de mal des Césars.

Le plus grand nombre de ses travaux parurent dans le *Correspondant.* Montalembert en avait pris la direction pour en faire une Revue des deux Mondes catholique. Ce fut la belle époque du recueil : MM. de Falloux, de Champagny, de Carné, Foisset, le P. Lacordaire, le prince Albert de Broglie y écrivaient, et le *Correspondant* pouvait alors se vanter de compter dans sa rédaction autant d'Académiciens que la *Revue des deux Mondes* ou le *Journal des Débats.* Il eut la primeur du livre sur l'Angleterre, et les deux brochures que Montalembert écrivit sur la question romaine.

La première était intitulée : Pie IX et lord Palmerston. Celui-ci, favorable à la Révolution italienne, en sa qualité d'anglican antipapiste,

avait répété devant son parlement les accusations qui s'étaient élevées au congrès de Paris contre le gouvernement du Pape. Pour la seconde fois (la première c'était dans l'affaire du Sonderbund), Montalembert prenait lord Palmerston en flagrant délit d'intervention anticatholique, et c'est à lui qu'il s'attaqua. Le ministre anglais avait eu l'air de plaindre profondément les sujets du Pape : « Qu'est-ce que vous faites des vôtres » ? lui demandait le défenseur du Saint-Siège. Car, malgré toutes ses sympathies pour l'Angleterre, il était bien obligé de condamner l'égoïsme de sa politique.

Quand l'armée française passa les Alpes pour renforcer les troupes de Victor-Emmanuel contre les armées autrichiennes, Montalembert fut un des premiers à protester contre les conséquences religieuses de cette intervention. Cette Italie unifiée à l'aide de la France ne lui disait rien de bon pour l'avenir des Etats pontificaux : il pensait que cette politique double, qui consistait à favoriser d'une main les projets de Cavour, et de l'autre à protéger Rome contre ses entreprises, ne pouvait que tourner au détriment du Saint-Siège. La question romaine fut la grande polémique de l'année 1860 : Montalembert y prit part par sa brochure *Pie IX en 1849 et en 1859*. En 1859, la politique impériale détruisait ce qu'avait fait en 1849 la Constituante, et dans sa péroraison il faisait allusion aux sympathies de Napoléon III pour le mouvement ita-

lien. « Mille voix dans l'Eglise répéteront le *Non licet* de l'Evangile... Cela n'a pas empèché Hérode de faire ce qui lui a semblé bon ; mais après tout, qui voudrait avoir été Hérode? Cela n'a pas empêché Pilate de laisser triompher les passions d'un peuple aveugle et coupable, sauf à s'en laver les mains ; mais qui donc voudrait être le Pilate de la Papauté ? » L'Empereur se reconnut-il dans le Pilate? Le *Correspondant* reçut un avertissement, la brochure fut saisie, mais la poursuite ne fut pas poussée plus loin.

Au Parlement piémontais, Cavour protestait de la pureté de ses intentions et déclarait qu'il souhaitait l'alliance de la religion et de la liberté ; et rappelant les doctrines de Montalembert et sa brochure des *Intérêts catholiques*, il ajoutait : « Nous avons vu un illustre écrivain dans un *moment lucide* démontrer à l'Europe, dans un livre qui a fait grand bruit, que la liberté avait été très utile pour relever l'esprit religieux. » L'illustre écrivain répondit par sa première lettre à M. de Cavour : « Je me dois de protester, disait-il, que sur aucun point, Monsieur le comte, je ne suis d'accord avec vous... Je veux l'alliance de la religion et de la liberté. Mais la liberté ne convient à l'Eglise que sous une première condition, c'est qu'elle jouisse elle-même de la liberté. Je parle ici en mon nom, sans mission, sans autorité, appuyé seulement sur une expérience déjà longue et singul èrement éclairée depuis dix ans. Mais je dis

sans hésiter : L'Eglise libre au sein d'un Etat libre, voilà pour moi l'idéal. » — « C'est aussi le nôtre, répliquait Cavour à Turin, et si nous voulons aller à Rome, c'est précisément pour y proclamer le principe de l'Eglise libre dans l'Etat libre. » Montalembert avait dit « au sein d'un Etat libre », ce qui n'est pas absolument la même chose. Il releva le ministre piémontais : « Vous me parlez d'Eglise libre dans un Etat libre et je ne vois que l'Eglise menacée dans un Etat ennemi, l'Eglise dépouillée dans un Etat spoliateur. »

Il eut l'occasion de s'expliquer sur cette question de l'Eglise libre dans un Etat libre en 1873 à Malines, au Congrès général des catholiques. Déjà très souffrant, affaibli par la maladie, il y vint remporter son dernier grand triomphe oratoire et soulever les applaudissements de ses auditeurs en énumérant les services rendus par la liberté politique à la cause de la liberté religieuse.

Ce discours n'était que le résumé de sa brochure des *Intérêts catholiques au XIXe siècle*, un de ses meilleurs écrits. A propos de la loi de 1850, le parti catholique s'était coupé en deux ; d'un côté les modérés, les opportunistes, et parmi eux MM. de Falloux, Montalembert, Mgr Dupanloup et tout le groupe du *Correspondant ;* de l'autre les zelanti, les intransigeants, en tête M. Louis Veuillot et l'*Univers*. Après le coup d'Etat, le dissentiment s'aggrava d'une question politique. Les modérés, parlementaires décidés, persua-

dés que des institutions libérales ne pouvaient que favoriser la mission de l'Eglise, se mirent de l'opposition ; les zelanti, s'inspirant des tendances monarchiques et absolutistes de Joseph de Maistre, jugèrent que l'Eglise pouvait parfaitement se passer de la liberté politique et se rallièrent à Napoléon III.

Montalembert avait été un des promoteurs de l'union entre le catholicisme et la liberté: il était naturel qu'il la vît rompre avec peine. A ses yeux, l'Eglise ne pouvait rien gagner à la protection d'un pouvoir absolu : « L'alliance du trône et de l'autel, écrivait-il, n'est que l'alliance du corps de garde et de la sacristie. » Il l'avait combattue au lendemain de la Restauration ; ce n'était pas pour l'approuver sous le second Empire. Les catholiques lui paraissaient ingrats, et il s'en plaignit vivement dans sa brochure. « Depuis le commencement du siècle, disait-il, il s'est manifesté dans toute l'Europe, et particulièrement en France, un retour marqué vers les œuvres, les institutions et les croyances catholiques. La parole des Papes a retrouvé un retentissement dont elle était déshabituée depuis deux cents ans, les moines ont reparu, le catholicisme a gagné du terrain en Angleterre et en Amérique. Or, cette Renaissance a été partout contemporaine de la liberté politique ; donc celle-ci a servi les intérêts de l'Eglise, et comme le premier devoir d'un croyant est de souhaiter ce qui peut assurer le triomphe de la vérité reli-

gieuse, présentement un catholique ne peut désirer rien de mieux que la liberté politique. »

En 1864, quand parut l'Encyclique *Quanta Cura* suivie du *Syllabus,* les adversaires de Montalembert essayèrent de prouver que ses doctrines tombaient sous le coup de la condamnation. Même avant de paraître, l'Encyclique avait été exploitée contre lui : « Nous verrons, disait-il dans une de ses lettres, quelle sera la nature de cette pièce, quand elle aura paru. Comme de raison, nous nous y soumettrons avec un respect scrupuleux, comme je l'ai fait il y a trente-deux ans pour l'Encyclique *Mirari vos.* » Plus tard, au moment du Concile et de l'infaillibilité, il fut de l'opposition : il craignait, disait-il, qu'on ne lui apportât un bref de pure administration, comme devant servir de règle et de règle infaillible à tous les chrétiens. Quelque temps avant sa mort, un de ses amis lui demanda : « Si l'infaillibilité est proclamée, que ferez-vous ? — Ce que je ferai, répondit-il : c'est bien simple, je me soumettrai. »

Toutes les causes qu'il avait soutenues à la tribune, il se trouvait appelé à les défendre dans la presse. Comme il avait protesté contre l'invasion des Etats du Pape, il tenta d'intéresser le public français aux souffrances de la Pologne. A la suite d'un voyage qu'il y fit en 1861, il publia dans le *Correspondant* l'article intitulé : *une Nation en deuil.* Ce qui l'avait le plus frappé là-bas, c'était la paix sociale, « l'union de toutes les religions, de tous les partis, de toutes les

classes pour former le flot de cet enthousiasme unanime qui fait hésiter avant de reculer le flot de la conquête moscovite. » Trois ans après, l'insurrection polonaise était écrasée, les catholiques déportés en Sibérie ; à Rome, Pie IX dans une allocution protestait contre les attentats de la persécution russe, et Montalembert en prenait texte pour un autre article en faveur des vaincus. Et il racontait tout ce que les Polonais avaient eu à souffrir de l'état de siège proclamé après la victoire : « Tout cela, s'écriait-il dans un superbe mouvement de colère, a été dit et redit, tout cela a été lu et relu, tout cela est oublié ou passe inaperçu au milieu de notre légèreté, de notre insouciance, de notre incroyable futilité. »

Les dernières années de Montalembert furent occupées à composer son histoire des *Moines d'Occident*. Lui-même a raconté de quelle manière il avait été amené à l'entreprendre. Quand il eut terminé la *Vie de sainte Elisabeth,* il voulut écrire celle d'un Saint : il choisit saint Bernard. Or, saint Bernard avait été moine, et en étudiant son siècle on trouve que les Papes, les évêques, les Saints, qui étaient alors le boulevard de la société chrétienne, sortaient comme lui de l'ordre monastique. Montalembert voulut dans une Introduction expliquer les origines et le développement de l'institution. Quand il eut achevé son travail (il était à Madère, en 1842), l'introduction remplissait un volume : l'impression en était à peu près achevée, lorsqu'il le soumit à

à l'abbé Dupanloup et à M. Foisset. L'abbé fut d'avis que le plan devait être élargi, de façon à comprendre l'histoire complète des moines d'Occident. L'auteur supprima son ouvrage et s'occupa de le refondre et de le développer

Il en fut détourné par les affaires politiques, et ce n'est qu'au bout de vingt ans qu'il publiait les deux premiers volumes, en 1860 ; avant sa mort, trois volumes suivirent; et depuis, ses exécuteurs testamentaires en ont donné deux autres.

L'ouvrage part de la paix de Constantin pour s'étendre jusqu'au XII[e] siècle, en plein moyen âge : il va de saint Antoine et des ermites du désert jusqu'à saint Bernard, en s'arrêtant à tous les grands moines ou fondateurs d'ordres : saint Basile, saint Martin, saint Benoît, saint Grégoire le Grand, saint Colomban, saint Columba, apôtre de la Calédonie, saint Wilfrid, Bède le Vénérable, saint Grégoire VII. Ce qu'il étudie, c'est l'histoire externe des moines, c'est-à-dire le rôle qu'ils ont joué dans la société de leur temps et l'influence qu'ils ont exercée sur elle. Montalembert avait dit en 1849 que l'Eglise était la mère de l'Europe, et il prouvait qu'elle l'avait été grâce aux moines, apôtres et civilisateurs des peuples barbares.

L'introduction est admirable ; du reste, l'auteur a toujours excellé dans les introductions. Le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand avait demandé grâce pour les monastères, refuges des âmes malades ou désespérées : Monta-

lembert protestait contre cette manière de considérer les couvents comme les « Invalides du monde. » — « Ce n'étaient pas les âmes malades, c'étaient au contraire les âmes les plus saines et les plus vigoureuses que la race humaine ait produites qui se présentaient pour peupler les monastères. La vie religieuse, loin d'être le refuge des faibles, était au contraire l'arène des forts. »

Les *Moines* avaient coûté à leur auteur un travail considérable : pour écrire l'histoire des fils de saint Benoît, il s'astreignit à une besogne de Bénédictin. Il avait compulsé une foule de manuscrits, d'in-folio, les *Acta sanctorum,* les *Chroniques:* rien que pour ses deux volumes sur l'Irlande et l'Angleterre, il se dut livrer à des études spéciales sur les origines celtiques. Tout ce qu'il avait pu découvrir de couvents, d'abbayes, de ruines monastiques, il l'avait visité et exploré. Très soigneux de la couleur locale, il avait suivi les moines dans toute l'Europe, en France, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Irlande : il avait poussé jusqu'aux Hébrides pour décrire plus fidèlement le pays où avait vécu saint Columba.

Quand il avait voyagé, récolté ses documents, il les distribuait dans un ordre précis, divisant, subdivisant, multipliant les jalons sur la route qu'il allait parcourir ; il s'y lançait ensuite à bride abattue. C'était la méthode qu'il avait employée pour la préparation de ses discours, et

c'est ce qui explique peut-être la continuité du style oratoire qui est un des défauts du livre. En outre, l'ouvrage est disproportionné ; les moines anglo-saxons et irlandais y sont étudiés trop longuement. Les *Moines d'Occident* ne sont pas à la hauteur des grandes œuvres historiques du siècle, de Michelet, de Guizot, de Thiers ou de Thierry ; ils se rapprochent plutôt des *Etudes germaniques* d'Ozanam, que l'on consulte beaucoup plus qu'on ne les lit : en sorte que le meilleur titre de Montalembert comme historien est encore sa *Vie de sainte Elisabeth.*

L'Introduction des *Moines* est datée de la Roche-en-Breny, dans la Côte-d'Or. Il avait acheté la propriété vers 1840 ; la position de la Roche, sur les confins du Morvan, dans un pays accidenté, le château construit dans le style du xve siècle lui avaient plu. Il venait là travailler à loisir et se reposer de la vie publique ; il s'était appliqué à y restaurer un petit coin de moyen âge, et il avait fait planter de bois les environs : « C'était, disait-il mélancoliquement, la seule de ses entreprises qui eût bien tourné. »

A Paris, c'était à l'appartement de la rue du Bac, dans sa bibliothèque, qu'il recevait ses amis. Là ont passé les hommes les plus célèbres de France et d'Europe sous le second Empire. Là venaient les Burgraves, comme Thiers, Guizot, Berryer ; les membres de l'*Union libérale* et de l'opposition, comme Emile Ollivier, qui fut un moment l'espoir de tous les

parlementaires; les rédacteurs du *Correspondant*, Mgr Dupanloup, MM. de Falloux, de Broglie, Cochin, tous ceux qui partageaient les convictions libérales et religieuses de Montalembert.

De tous ses amis le plus cher avait été Lacordaire. Du jour où celui-ci était entré dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, leurs deux vies s'étaient séparées. Malgré leurs différences de sentiments sur plusieurs points, sur l'attitude des catholiques après la Révolution de Février, sur la présidence de Louis Bonaparte, sur la question italienne, ils avaient gardé l'un pour l'autre l'affection profonde née au premier jour de leur rencontre. Montalembert fut un des promoteurs les plus actifs de la candidature du P. Lacordaire à l'Académie française; il était allé le voir à Sorèze, et il fit à ce grand moine une oraison funèbre digne de lui. Le *Père Lacordaire* est un des chefs-d'œuvre de Montalembert; les récits des affaires de l'*Avenir*, du procès de l'*Ecole libre,* du *Voyage à Rome*, comptent parmi les meilleures pages qu'il ait écrites: en même temps que l'histoire de son ami, c'est une autobiographie, très vivante, très sincère et très éloquente.

Il avait cru que l'ami qu'il avait perdu revivrait dans le P. Hyacinthe; c'est à lui qu'il avait légué le chapelet de Lacordaire, comme à l'héritier de son éloquence dans la chaire de Notre-Dame. Au mois de septembre 1869, le P. Hyacinthe quittait le couvent des Carmes de Passy et jetait

le froc aux orties : Montalembert essaya de le ramener : « J'ai vu pendant quinze ans, lui disait-il, le nom de Lamennais servir d'épouvantail exploité par tous les esprits étroits et soupçonneux, serviles et jaloux ; si j'avais le malheur de vivre quinze ans de plus, j'entendrais de même opposer chaque jour votre nom à tout prêtre, à tout chrétien chez qui l'on verrait poindre une étincelle d'intelligence ou de générosité. » Montalembert n'a pas eu la douleur de voir l'ancien moine marié. Mais il ajoutait, comme s'il avait connu ce que nous avons vu nous-même : « Si vous avez le malheur de céder aux invitations des libres-penseurs, si vous devenez un orateur de réunions profanes et vulgaires, vous tomberez au-dessous de Lamennais lui-même ; vous deviendrez le jouet d'une publicité sans entrailles et sans frein, *ludibrium vulgi*, comme ces gladiateurs captifs, exploités et déshonorés, malgré leur noblesse naturelle, par les caprices de la foule obscène des païens. »

Ce qui le désespérait le plus, c'était en présence des événements accomplis l'attitude de la jeunesse. Avant ses débuts politiques, il avait cherché à grouper autour de lui les hommes de sa génération. Il est question de ces réunions dans les lettres d'Ozanam : « Il y a tous les dimanches des soirées pour les jeunes gens chez M. de Montalembert : on y cause beaucoup et d'une manière variée ; on y prend du punch et des

petits gâteaux, et l'on s'en revient tout joyeux par bandes de quatre ou cinq. » Sous l'Empire, il cherchait à attirer près de lui la jeunesse libérale et opposante : il soutint la candidature de Prévost-Paradol à l'Académie française. C'était aux jeunes gens qu'il pensait en écrivant le discours de Malines, et une de ses dernières lettres était adressée à des étudiants suisses : « Courage et confiance, leur disait-il. Travaillez énergiquement pour la bonne cause, pour la vérité, pour la justice ; et soyez sûrs que vous ne vous en repentirez jamais. » Trois mois après, le 13 mars 1870, il expirait assez à temps pour ne voir ni les défaites de la guerre allemande, ni les incendies et les massacres de la Commune

Tel a été Montalembert, amoureux de la liberté, de la poésie, de l'art, du passé, et mettant toutes ces nobles passions au service de sa foi. L'énergie de ses convictions, l'allure chevaleresque de son enthousiasme, l'unité de sa vie en font une des figures les plus originales parmi les catholiques français au XIXe siècle ; et si le catholicisme a recouvré quelque influence sur les âmes contemporaines, il est un de ceux qui contribuèrent le plus à cette résurrection.

Aujourd'hui, les catholiques ont perdu une partie des libertés qu'il avait aidé à conquérir : les Jésuites qu'il a défendus sont chassés de

leurs couvents ; non seulement les Jésuites, mais tous les moines, et le procès de l'Ecole libre est presque à recommencer. Pour les batailles futures qui nous restent à livrer, Dieu veuille nous donner un autre Montalembert !

H. Fourier.

FIN

DROUOT

LE SAGE DE LA GRANDE ARMÉE



I

Vers la fin de l'année 1792, une grande émotion régnait dans la ville de Châlons. C'était un lundi et la veille, jour de fête, de nombreux carosses avaient amené dans les hôtelleries une foule d'étrangers, jeunes et fiers. A cette époque, comme l'a dit Châteaubriand, l'honneur français se réfugiait sous les drapeaux. Malgré la Révolution, les jeunes gens conservaient le costume brillant et riche de la noblesse et mettaient une sorte d'affectation à porter l'épée du gentilhomme.

Ces jeunes gens venaient subir l'examen exigé pour être admis à l'école d'artillerie. Tous avaient suivi avec succès les cours des plus célèbres universités ; et les meilleurs maîtres leur prodiguaient, la veille encore, leurs leçons tant recherchées. Les examinateurs étaient présidés par le savant Laplace, qui devint ministre de l'Empire.

Deux ou trois cents jeunes gens, presque tous accompagnés de leurs parents, étaient donc réunis dans une vaste salle. Sur l'estrade élevée, les examinateurs dominaient le cercle des candidats; les parents occupaient une tribune, tandis qu'un élève debout devant le tableau répondait aux questions. Un silence solennel régnait parmi les spectateurs, attentifs à la solution des problèmes. On peut dire qu'une véritable émotion s'était emparée de cette salle, où tant d'avenirs se décidaient.

La porte d'entrée s'ouvrit et donna passage à un jeune homme qui paraissait avoir de quinze à seize ans, quoiqu'il fût plus âgé. De petite taille, mais fort, la poitrine développée, le front large et la physionomie intelligente, le nouveau venu portait le costume d'un ouvrier ou d'un enfant de la campagne. Ses pieds étaient chaussés de gros souliers, sa main armée d'un bâton, et son bras gauche soutenait un petit sac de voyageur. La poussière qui couvrait ses vêtements indiquait assez qu'il arrivait à pied d'un pays éloigné.

Surpris en présence d'une assemblée aussi nombreuse et imposante, le jeune voyageur s'arrêta et fit un profond salut aux examinateurs.

— Que voulez-vous, mon ami, lui demanda M. de Laplace ?

— Je venais subir les examens pour l'école d'artillerie, répondit le nouveau venu.

Un immense éclat de rire de la jeunesse dorée fit froncer les sourcils de M. de Laplace, qui imposa silence avec sévérité. Il reprit, en s'adressant à l'enfant tout intimidé :

— Comment vous nommez-vous ? d'où venez-vous ?

— Je suis Antoine Drouot, je viens à pied de Nancy.

— Vous auriez dû vous faire inscrire d'avance ; n'importe. Mais je dois vous prévenir qu'il y a plus de quatre cents concurrents et que la promotion ne sera que de cinquante-deux admis. Allez vous asseoir. Vous passerez lorsque nous en serons à la lettre D, ce soir probablement.

Antoine Drouot se glissa à l'extrémité d'un banc, déposa sa besace et son bâton, puis prêta une grande attention aux examens, sans le moindre souci des regards moqueurs qui s'échangeaient autour de lui.

Vers cinq heures du soir, le président de la commission d'examen appela au tableau Antoine Drouot. Celui-ci s'avança d'un pas assuré, traversant la grande salle, et, — comme il l'a dit depuis, — adressant du fond de son âme une prière pour demander à Dieu son aide et sa protection.

Bienveillant, quoique brusque en paroles, Laplace adressa d'abord au candidat des questions élémentaires et simples, afin de l'encourager ; d'ailleurs, les examinateurs n'avaient qu'une confiance médiocre dans le savoir de cet

enfant du peuple. Les réponses claires et promptes, l'assurance modeste de l'écolier amenèrent l'examen sur un terrain plus large. Peu à peu, le programme fut dépassé ; et pour la première fois, les examinateurs s'élevèrent jusqu'aux problèmes des hautes mathématiques. Antoine Drouot répondait toujours. M. de Laplace, surpris, charmé, se laissait entraîner malgré lui vers les sciences qu'il aimait. Il aborde la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'astronomie, et le candidat ne se trouble pas un seul instant ; il répond toujours et fait preuve, non seulement de connaissances supérieures mais encore de profonde intelligence et de vues étendues.

L'examen se prolonge bien au delà du temps accordé à chaque candidat. Un religieux silence règne dans l'enceinte, les jeunes candidats muets ont les yeux fixés sur ce compagnon qui leur inspirait pitié ; les parents applaudissent parfois A certaines réponses imprévues, un murmure d'admiration s'élève, tandis que lui, l'enfant de l'ouvrier, demeure immobile et modeste devant ce tableau dont il efface d'une main sûre les lignes blanches, les x et les y.

Enfin, le président de la commission, le savant Laplace, si froid, si avare d'éloges, se lève, et d'une voix forte, prononce ces simples paroles : « C'est bien, mon jeune ami, c'est très bien, très bien. »

De longues années après, l'empereur Napo-

léon Ier s'entretenait avec son ministre M. de Laplace, qui lui dit : « Sire, l'un des plus beaux examens que j'ai vu passer dans ma vie, est celui de votre aide de camp le général comte Drouot. »

On sait ce qu'était ce juge, le marquis de Laplace, pair de France, membre de l'Académie des sciences, de l'Académie française et des sociétés savantes du monde entier, ministre de l'intérieur, auteur de la *Mécanique céleste*, de l'*Exposition du système du monde* et d'autres ouvrages non moins immortels. Laplace devina-t-il dans le jeune homme une destinée presque semblable à la sienne ? tous deux appartenaient aux classes inférieures : tous deux s'étaient formés eux-mêmes par un travail obstiné, tous deux enfin ennoblissaient le titre trop dédaigné de parvenus.

I

Antoine Drouot fut admis le premier de la promotion. Il passa la nuit dans une pauvre auberge, se contenta d'un maigre repas, remercia Dieu de son aide, et dormit du bon sommeil de la jeunesse.

A cinq heures du matin, il était debout ; car il voulait repartir le même jour, et les formalités administratives exigeraient quelques heures de courses. Après avoir assisté à la messe, il se mit en règle avec les bureaux, et vers midi reprit son bâton et son sac renfermant un pain, du fromage et quelques fruits. Il traversait la ville d'un pas ferme, le cœur content, lorsque le hasard du chemin le conduisit devant le premier hôtel de la ville. Les jeunes gentilshommes, ses concurrents de la veille, aperçurent Antoine Drouot, et s'élancèrent vers lui. Dans un élan généreux, spontané, ils le portèrent en triomphe dans les rues de la ville, acclamant celui qu'ils avaient si mal jugé. La jeunesse seule est capable de ces sentiments élevés, de ces entraînements vers le beau, le grand, l'idéal. La ville de Châlons fut témoin d'un spectacle étrange pour le vulgaire, ce fut le fils d'un ouvrier soutenu par des centaines de bras et d'épaules. Le triomphateur était vêtu d'habillements grossiers, et ceux qui l'acclamaient, enfants de patriciens, brillaient sous les dorures.

Vainement voulut-il s'en défendre : les gentilshommes ne cédèrent pas.

Antoine Drouot put enfin se remettre en route et porter à sa famille la bonne nouvelle. Entrons avec lui dans la maison paternelle, l'une des plus modestes de la ville de Nancy.

Au-dessus de la porte, une enseigne laisse lire ces mots : *Drouot, boulanger*. Dans la première pièce, où l'on parvient en montant trois marches en pierre, une femme range sur une table des pains de formes différentes ; elle est bien entourée, car la petite famille se compose de douze enfants. Le père est à son four toutes les nuits, et ne se repose guère le jour ; il faut nourrir et surtout bien élever les enfants.

Il n'est pas en Lorraine famille plus honorable. Le père et la mère sont religieux et donnent l'exemple de toutes les vertus. Dans cette humble maison, les enfants reçoivent une bonne éducation ; mais, faute d'argent, l'instruction n'est pas distribuée à tous. Antoine, sous ce rapport, est le plus favorisé.

Comment a-t-il atteint cette supériorité ?



III

Né le 11 janvier 1774, Antoine Drouot passa ses premières années dans la boutique de son père. Son enfance fut sérieuse, pleine de privations, mais entourée de bons exemples. Il ne partageait guère les jeux des enfants de son âge, et cherchait à se rendre utile dans le modeste ménage.

Les Frères des Ecoles chrétiennes lui enseignèrent la lecture, l'écriture et le calcul. A peine eut-il atteint sa septième année, qu'on le vit revenir de l'école tantôt avec un livre, tantôt avec un dessin. Il lisait et dessinait à la lueur du four. Son ardeur au travail fit craindre pour sa santé, et le père dut souvent lui arracher des mains livres et dessins. « Repose-toi, mon enfant », disait la mère.

Frappé de l'intelligence de l'écolier, le supérieur des Frères parla de ses aptitudes pour les sciences, de son goût pour la lecture et des espérances qu'il donnait. Ce bon religieux pria le boulanger Drouot de ne pas contrarier la vocation de son fils. Des démarches furent faites par les Frères de l'Ecole chrétienne, et l'enfant fut admis à suivre en qualité d'externe les cours du collège de Nancy. Six mois après, un examen valut à Antoine une bourse entière. Il arrivait le matin à huit heures, et ne rentrait au logis qu'à la fin de la journée. Eveillé à cinq heures du

matin, il travaillait près du four; le soir, il veillait en travaillant. Ses progrès furent rapides et surprenants.

Souvent le père, les bras nus, la poitrine haletante, passait près de l'enfant, courbé sur sa petite table de bois blanc, et lui disait : « Courage, Antoine, tu auras plus de mal que moi, ta part de peine sera grande. » L'enfant souriait et la mère venait déposer un baiser sur son front, en disant : « Repose-toi donc, mon pauvre fils. »

La ville de Nancy possédait alors un célèbre professeur de mathématiques, M. Spitz, qui, frappé des dispositions du jeune Drouot, lui donna des leçons particulières. En 1847, M. Spitz était inspecteur honoraire de l'Académie, et le vieillard écrivit une lettre où nous lisons ces mots : « Après l'espace de deux ans, mon élève avait acquis la connaissance de toutes les parties des sciences mathématiques qui n'étaient enseignées que dans les écoles militaires supérieures ; aussi put-il subir l'examen très rigoureux de M. de Laplace. »

Le Révolution se développait et l'ennemi envahissait le territoire. Drouot le boulanger aimait son pays, et ne cessait de prononcer le mot patrie devant ses enfants. La tristesse régnait dans la maison ; et le jeune Antoine, pour consoler son père, voulut partir avec les volontaires de la Lorraine. « Non, dit le père, pas encore, continue tes études, afin d'être plus utile. » Parmi ses douze enfants, le boulanger avait un

fils moins âgé qu'Antoine. Il avait seize ans. Afin de payer la dette de la famille, cet enfant partit pour l'armée de Sambre-et-Meuse. Dix jours après son arrivée au bataillon, un boulet le frappa en pleine poitrine. « Il faudra venger la mort de ton frère », dit le boulanger en essuyant une larme. — Oui, père, répondit Antoine, je veux partir demain. »

Le père s'opposa au départ avant les examens.

Peu de jours après, Antoine Drouot reçut l'ordre de se rendre à l'école d'artillerie de Châlons pour y suivre les cours. Il avait dix-neuf ans. L'armée, appauvrie par l'émigration, manquait d'officiers ; aussi les dix premiers admis à la suite du concours furent-ils envoyés directement dans les corps : Antoine Drouot, qui avait obtenu le premier numéro, fut nommé lieutenant en second au 1er régiment d'artillerie en garnison à Metz.

Nous avons dit que sa taille n'était pas élevée. Son corps peu développé et son visage imberbe lui donnaient la physionomie d'un enfant. Il en avait les timides allures et surtout la modestie. Il entrait dans la jeunesse avec cette précieuse innocence, ces illusions généreuses, ces respects instinctifs, ce sentiment du devoir et ces croyances religieuses qui font les hommes forts.

Réservé dans la conversation, étranger à la politique, observateur discret, il ne fuyait pas la compagnie de ses camarades, mais consacrait au travail la plus grande partie de son temps. Il

avait entrepris l'étude de la tactique de l'artillerie, science toujours en progrès et d'autant plus difficile qu'elle se lie intimement aux tactiques diverses des autres armes.

En peu de temps le jeune officier se fit aimer et estimer de tous. Ses compagnons respectèrent ses goûts pour la solitude et le travail.

Le lieutenant Drouot était depuis peu au régiment, lorsqu'il eut à commander ses canonniers à la bataille de Hondschoote, le 8 septembre 1793. Le général français Houchard ne manœuvre pas habilement. Mais, secondé par Jourdan et par Hoche, il remporte une importante victoire. On combattit pendant trois jours, et la nombreuse artillerie de l'ennemi écrasait souvent les Français. Le lieutenant Drouot débuta par un coup d'éclat; car, son capitaine et le lieutenant en premier étant absents, il eut le commandement de la batterie. Abandonné à ses propres inspirations, maître du choix de sa position, le jeune officier après avoir étudié le terrain d'un rapide coup d'œil, et compris les mouvements de l'infanterie, place si heureusement ses canons, qu'il fait taire les batteries d'une redoute longtemps disputée. Ce glorieux fait d'armes contribue à la victoire, et Drouot reçoit les félicitations des généraux Hoche, Moreau et Jourdan. Houchard, qui devait périr sur l'échafaud deux mois plus tard, vient presser les mains du jeune officier.

IV

Plusieurs années après cette victoire, le général en chef Moreau se trouvant avec Macdonald et son état-major, la conversation fut amenée sur les guerres de la Révolution et les actes de bravoure dont ces guerres avaient été l'occasion. Drouot était présent à cette conversation. Moreau dit à Macdonald : « J'ai vu des choses fort surprenantes ; mais ce qui m'a le plus frappé, c'est une batterie placée dans une redoute par un enfant ; et cet enfant, c'était le brave Drouot que vous voyez. »

Antoine Drouot n'avait été jusque-là que cet enfant timide et studieux que nous connaissons. Sa véritable nature se révèle tout à coup, ou, pour mieux dire, il apparaît tel qu'il est, ferme, entreprenant, et d'un courage indomptable. Dès ce moment, un véritable respect l'entoure ; les généraux ont les yeux sur lui, et ses soldats l'admirent.

Il fut nommé lieutenant en premier le 22 février 1794. Le 22 juin de la même année, il combattait à Fleurus sous les ordres de Jourdan, qui remportait une victoire sur le prince de Cobourg

Nous ne suivrons pas Drouot pas à pas pendant les années 1794 et 1795 ; qu'il suffise de rappeler qu'il était constamment sur les champs de bataille.

Drouot fut nommé capitaine le 25 février 1796,

à l'âge de vingt-deux ans. Ses compagnons des premières années ont souvent rappelé ses débuts. Tous parlaient de sa bonté, mais aussi de sa sévérité. Il ne pardonnait pas la moindre atteinte à la discipline; il la voulait pleine et entière, n'admettait pas la moindre négligence dans la tenue, disant avec raison que la tenue fait partie de la discipline. Sa batterie était connue de toute l'armée, et les généraux la donnaient pour modèle. Très bienveillant avec les soldats, il leur rendait justice et ne souffrait jamais qu'il fût porté atteinte à leurs droits. Le dernier couché et le premier levé, il présidait à tous les travaux. Sa bravoure était calme, froide, sans emportement, sans mise en scène, et pour ainsi dire religieuse. A ses yeux, bien combattre était l'accomplissement d'un devoir sacré. Au milieu des camps, le jeune capitaine conservait le pieux souvenir du foyer domestique. Il écrivait souvent à son père le rude travailleur, à sa bonne mère l'économe ménagère, qui lui avait enseigné la prière. Connaissant chacun de ses artilleurs, il les engageait à ne pas oublier leurs parents et leur servait souvent de secrétaire.

Sa vie avait une teinte monacale; et sous son uniforme, on l'eût pris pour le novice de quelque ordre religieux. Il priait à ciel ouvert et récitait son chapelet devant sa batterie, pendant les terribles journées de 1793. C'était un spectacle digne d'attention que celui de cet officier si savant, fidèle, dans le tourbillon de la guerre,

aux croyances de ses pères. Cette existence ne lui coûtait pas un seul effort. Il lisait peu, et n'emportait en campagne que l'Imitation de Jésus-Christ et un volume de Vauvenargues, homme de guerre comme lui et comme lui penseur et bon chrétien. Plus tard il augmenta sa petite bibliothèque, sans jamais attacher aux œuvres d'imagination plus d'importance qu'elles n'en méritent. Une page de Pascal le rendait rêveur des journées entières. Vers l'âge de trente ans, après une étude approfondie de Plutarque et de Tacite, il reprit les classiques, et suivant son expression, refit sa rhétorique. Mais ses goûts furent toujours plus scientifiques que littéraires.

A la fin de l'année 1796, le capitaine Drouot fut envoyé à Bayonne pour mettre la place en état de défense. En procédant à l'examen des pièces, il fut victime d'un grave accident. Un canon qui contenait une charge de poudre, fit explosion ; et les yeux de Drouot, atteints par la flamme, furent complètement aveuglés. Pendant deux mois, il cessa de voir. Il recouvra la vue, mais ses yeux demeurèrent délicats. Lorsqu'au mois de juillet 1833, une cécité complète vint frapper le général Drouot, il ne se fit pas illusion sur l'origine de ce malheur.

Au mois de décembre 1798, le capitaine Drouot fut appelé à l'armée de Naples. L'année suivante, à la bataille de Trebbia, Macdonald dut se retirer devant des forces supérieures.

Cette fois encore, l'affaire dura trois jours, et l'artillerie tira plus de soixante-dix mille coups de canon. Les minutions allaient manquer; l'artillerie pouvait cependant sauver l'armée, en prenant d'habiles positions. Dans cette circonstance critique, Drouot déploya une habileté et montra une audace telles, que Macdonald put continuer sa retraite. Le rapport de la bataille cita le capitaine Drouot comme ayant arrêté l'ennemi pendant quelques heures. Une sincère amitié s'établit dès lors entre Macdonald et Drouot.

Employé à l'état-major de la place de Metz en 1799, Drouot y servit jusqu'à l'année suivante. Le général Eblé, si célèbre dans l'artillerie, fit passer Drouot à l'armée du Rhin et le prit pour aide de camp.

A Hohenlinden, le 3 décembre 1800, le général en chef Moreau remarqua le capitaine Drouot et appela sur cet officier l'attention du général Ambert, qui commandait sa division. Pendant l'armistice, il remplit une importante mission. Le remarquable rapport qu'il fit à cette occasion est déposé aux archives de la guerre, avec les flatteuses approbations de Monge et de Berthollet.

Le général Eblé, que ses importantes fonctions appelaient et retenaient à Paris, était accompagné de son aide de camp. Le capitaine Drouot profita de ce séjour pour suivre des cours publics et particulièrement ceux de Vauquelin, le grand chimiste, professeur à l'école de pharmacie, à l'école de médecine et au collège de France.

V

Le général Lauriston, chargé de preparer une expédition à Toulon, demanda le capitaine Drouot pour en faire partie. Alors le studieux officier se prit d'une véritable passion pour la marine, et composa des mémoires sur les embarquements et les débarquements.

Les services administratifs étaient en souffrance et de grands désordres régnaient dans les magasins. Pour les faire cesser, le ministre voulut connaître dans ses moindres détails le service de l'habillement. La probité de Drouot était telle, qu'il fut prié d'accepter les fonctions de capitaine d'habillement. Un jour, le principal fournisseur des effets de petit équipement déposa la somme de six cents francs sur la table du capitaine, en le priant d'accepter cet argent comme compensation de ses travaux. Drouot prit la somme, la déposa dans la caisse du corps et dit au fournisseur : « Vous porterez six cents francs sur vos registres, dans la colonne des acomptes reçus pour vos dernières livraisons. » Peu de temps après, le capitaine fut nommé directeur du parc d'artillerie de La Fère.

Antoine Drouot n'avait pas revu sa famille depuis son entrée au service. Vers la fin de 1804, après plus de dix ans d'absence, le capitaine fut averti que son père était dangereusement malade. Il partit aussitôt pour Nancy, et ne vou-

lut partager avec personne le pieux devoir qu'il venait accomplir. Cet officier si instruit, si brave, qui avait déjà illustré son nom, se consacra uniquement à ce père vaincu par un travail excessif. Il veillait toutes les nuits, préparait les boissons, faisait le lit, et pendant les longues heures de l'insomnie priait à haute voix. Lorsque la dernière heure fut venue, le capitaine cachant ses larmes assista le prêtre appelé près du mourant. Cette fin d'un pauvre ouvrier ne manqua pas de grandeur. Autour de la couche funèbre la nombreuse famille était groupée. La mère soutenait dans ses bras tremblants le chef de la famille, dont la vie avait été une lutte obscure, mais héroïque. Le mourant promenait un long regard sur ses enfants ; et malgré lui, ses yeux s'arrêtaient sur Antoine, l'orgueil de la maison. Antoine était un brillant capitaine d'artillerie, un homme savant, et par-dessus tout un homme de bien, serviteur utile de son pays, et qui déjà avait sa part des gloires de la patrie.

Ils peuvent mourir en paix, ceux qui par leurs exemples et leurs conseils ont formé de tels enfants. Quelle que soit leur condition en ce monde, Dieu les attend.

Près du lit où son père allait s'endormir d'un éternel sommeil, le capitaine Drouot, les yeux voilés de larmes, considérait avec autant d'admiration que d'amour ce vieillard qui avait accompli son devoir suivant les lois divines. Pauvre, il avait travaillé pendant de longues nuits ;

ignorant, il avait appelé l'instruction sous son toit; il s'en allait simple ouvrier, laissant après lui ce fils qui serait un illustre général, aide-de-camp du souverain, sénateur, grand'croix de la Légion d'Honneur, honoré de ses contemporains, admiré de la postérité. Le père était passé sans bruit, ne laissant ici-bas que le souvenir des bons conseils donnés dans sa boutique; mais une voix mystérieuse murmurait à son oreille que son nom serait répété par l'histoire, et que des statues de bronze diraient aux siècles à venir ce que peuvent les bons conseils et les bons exemples.

Qu'on ne nous fasse pas admirer le peuple dans ses révoltes, qu'on ne place plus sous nos yeux les sinistres images de la guerre civile; ces choses sont bien petites, si on les compare à l'heure dernière de l'ouvrier honnête homme, digne père de famille, et chrétien fidèle à son Dieu.

Cette mort laissa dans l'âme du capitaine Drouot une profonde blessure. Pendant longtemps, l'étude n'eut plus de charme pour lui, la solitude lui semblait plus lourde, et il était sans force contre la douleur.

Vers cette époque, il écrivait à un camarade pour exprimer son chagrin de demeurer au dépôt, lorsque son régiment combattait; la lettre se termine ainsi : « On ne peut se figurer quelle peine cela me fait. »

Son cœur n'était donc pas détaché des choses

de la terre ? Non, certes. S'il en eût été ainsi, Drouot serait un saint, tandis qu'il n'est qu'un grand homme de bien ; il a une mission à remplir, et pour l'accomplissement de cette mission que Dieu lui a confiée, il faut à l'officier des reflets de généreuses passions ; aussi écrivait-il : « Je désire seulement avoir l'occasion de servir avec utilité et de rentrer à mon régiment avec quelque gloire. »

Il ne se préoccupe ni de son avancement, ni de sa fortune ; mais il veut servir *avec utilité* et acquérir quelque *gloire.*

A la fin de 1804 et au commencement de 1805, une expédition destinée à l'Amérique se préparait à Toulon. Drouot fut embarqué, et trois vaisseaux anglais tombèrent au pouvoir de la frégate l'*Hortense*, où le capitaine commandait l'artillerie. Cette campagne maritime dura une année, remplie de combats. En débarquant, Drouot fut nommé chef de bataillon, après être resté dix ans capitaine. Il entra au 4e régiment d'artillerie, où Napoléon avait été lieutenant en 1785.

Au lieu d'employer activement cet officier supérieur qui avait fait la guerre et s'était distingué, le ministre le plaça dans la manufacture d'armes de Maubeuge.

Un jour que le commandant se rendait à son service, son cheval s'abattit et, se relevant tout à coup, entraîna son cavalier, dont un pied était pris dans l'étrier. Il eût péri sans une liasse de papiers qui, placés dans sa poche, amortirent

les coups. Mais pendant un long mois, le commandant fut entre la vie et la mort.

Drouot fut nommé major (lieutenant-colonel) le 10 janvier 1807, après quinze mois dans le grade de chef de bataillon. Envoyé à l'armée d'Espagne, il se distingua pendant l'insurrection qui éclata le 2 mai à Madrid ; sa conduite pendant la retraite, où il conserva l'artillerie, les munitions et les parcs, le fit apprécier par le général Lariboisière. Cet illustre homme de guerre fit admettre le major Drouot dans la garde impériale. Le 18 décembre 1808, il reçut le brevet de colonel-major de l'artillerie à pied de la garde impériale.

Ce fut en cette qualité qu'il poursuivit l'armée anglaise commandée par Moore.

L'empereur, qui se disposait à la campagne d'Autriche, reprit la route de France, et donna l'ordre à sa garde de le suivre.

A la tête de son artillerie, Drouot traversa l'Espagne, la France, et se trouva sous les murs de Vienne le 31 mai.

Chose singulière ! l'empereur, qui avait pour l'artillerie une prédilection marquée, n'avait pas encore fixé son regard sur le colonel Drouot. Mais, dans une revue à Schœnbrunn, il fut frappé de l'excellent état de l'artillerie de la garde. Il appela Drouot, et lui adressa ces questions qui lui servaient à mesurer la taille des officiers, — ce qu'il nommait *leur tirant d'eau.* Les réponses brèves, nettes et vraies de Drouot surprirent l'empereur. Il prolongea l'entretien

et parla tactique, organisation des armes spéciales, et même stratégie. Le colonel Drouot avait réponse à tout. Napoléon l'enveloppa d'un profond regard, et s'éloigna sans prononcer une parole. Mais le colonel était jugé.

L'artillerie de la garde impériale se composait de deux régiments, l'un à pied, l'autre à cheval. Drouot commandait le premier. Lorsque se préparait la bataille de Wagram, le 3 juillet 1809, les deux régiments se rendirent dans l'île de Lobau et traversèrent le 5 le dernier bras du Danube. Le lendemain à la pointe du jour, l'armée française vit partir au galop soixante pièces d'artillerie de la garde, qui se formèrent sur une seule ligne en avant du centre.

Une effroyable détonation fit trembler la terre, en déchirant l'air ; une épaisse fumée voila tous les horizons ; et dans ces nuages de fumée, un groupe de cavaliers s'avançait rapidement. L'empereur arrivait, en prononçant à haute voix ces paroles : « Où est Drouot ? allons, les pièces de la garde ! Drouot, écrasez les masses de l'ennemi ; jetez dans les colonnes dix mille boulets! »

Drouot, calme et réfléchi, donne ses ordres et réunit cent pièces de canon. C'est une batterie gigantesque d'une demi-lieue de front, comme jamais il ne s'en était vu. Le feu est épouvantable : c'est la foudre avec ses éclairs et ses déchirements. Napoléon contemple ce spectacle, tandis que Drouot descend de cheval, tire sa montre et dit à l'empereur : « Onze heures, nous

avons le temps! » puis, à pas lents, il va de pièce en pièce, encourageant les artilleurs, donnant des ordres aux officiers, rectifiant le tir. Un biscaïen le blesse au pied droit, il chancelle et tombe dans les bras d'un sergent. Le chirurgien accourt et panse la blessure. L'empereur arrive au galop, ému cette fois : on le rassure. Ne pouvant se chausser de sa botte, le colonel marche le pied dans un bandage.

Dans ce moment, la cavalerie autrichienne charge avec furie l'artillerie française. Drouot remonte à cheval et, parcourant le front, crie d'une voix énergique : « Allons, enfants, ripostez vivement. »

Le colonel tire sa montre pour la seconde fois, il était une heure. Macdonald formait la fameuse colonne serrée. Drouot vient à lui et prononce ces paroles : « Dans trois quarts d'heure, le prince Charles battra en retraite. »

L'ennemi eut treize mille morts ou blessés, perdit neuf drapeaux et quarante pièces de canon. L'une des batteries de Drouot qui, le matin, était servie par quatre-vingts hommes, n'avait plus, le soir, qu'un officier et dix soldats. L'artillerie française tira quatre-vingt-deux mille coups de canon.

Le lendemain de la victoire, l'empereur nomma Drouot officier de la Légion d'Honneur : il était chevalier depuis le 5 août 1804. Le 15 mai 1810, Napoléon accorda le titre de baron au colonel Drouot.

VI

Le colonel Drouot n'avait que trente-six ans, mais semblait plus âgé. Sa tête rappelait les moines peints par Zurbaran l'Espagnol. C'était un vaste front éclairé d'une sombre lumière, un regard intérieur qui sondait les profondeurs de ce monde, et s'élevait vers le ciel. Dans ce regard se lisaient les mots de l'Eglise : *Sursum corda*. Pour les hommes, Drouot n'était qu'un excellent officier d'artillerie ; mais les hommes ne savaient pas le juger. Ils ne comprenaient pas ce qu'il y avait en lui de grandeur religieuse. D'autres ont été, autant que lui, d'habiles capitaines ; mais nul n'a, comme lui, caché sous les revers de l'uniforme militaire des trésors de foi, d'espérance et de charité. Si, au lieu d'aller au camp, il était allé au cloître, eût-il fait plus de bien? Nous ne le pensons pas. Dieu a ses ouvriers pour toutes les œuvres. Drouot fut l'ouvrier de l'armée. Il ne convertit personne peut-être, comme l'eût fait le moine ; mais il donna de sublimes exemples.

Rien dans le métier ne lui semblait à dédaigner. Un membre de l'Institut, venu pour le consulter sur les catapultes et les balistes des anciens comparées à l'artillerie moderne, trouva le colonel Drouot décousant un soulier de soldat, pour savoir s'il ne serait pas avantageux de

modifier quelques parties, afin de diminuer les blessures dans la marche.

Drouot s'informait auprès des capitaines de la situation de leurs hommes. Si quelque bon sujet avait laissé au pays une famille pauvre, Drouot envoyait au maire de la commune cinquante ou soixante francs, sans le dire au soldat, qui était censé avoir fait parvenir cet argent.

Il fut le premier à établir les écoles régimentaires, et les bibliothèques de sous-officiers.

La paix ne lui laissait pas les loisirs nécessaires pour créer d'utiles institutions.

Il était de la campagne de Russie et fit des prodiges à la bataille de la Moskowa. L'empereur le nomma, le soir même, commandeur de la Légion d'Honneur. Lorsque vint l'heure de la retraite, Drouot, toujours colonel de l'artillerie à pied de la garde, soutint le moral de son régiment et combattit sans cesse.

Au moment le plus douloureux de cette retraite, au milieu d'une nuit plus glaciale que les autres, l'empereur sortit de la cabane qui lui servait d'abri. L'obscurité régnait ; la neige amoncelée enveloppait comme un vaste linceul les champs ravagés, les arbres et les masures abandonnées. Vainement le regard interrogeait-il l'horizon, rien ne se montrait, rien ne se laisser deviner. Un morne silence attristait l'âme. Cette insaisissable rumeur des bivacs, rêve autant que réalité, venait de minute en minute

rappeler que dans cette neige et le brouillard il y avait une armée mourante.

Après une solitaire méditation, Napoléon, ne pouvant résister plus longtemps à la bise glaciale, se disposait à rentrer. Lui, le vainqueur de l'Europe, était vaincu par les éléments.

Les deux grenadiers de la garde en faction devant sa porte se soutenaient à peine. Vétérans venus d'Egypte et d'Italie, ils tremblaient pour la première fois. Au moment où il franchissait sa porte, l'empereur s'arrêta subitement, et sa physionomie sembla s'illuminer.

Il apercevait à travers l'atmosphère épaisse une faible lueur qui brillait comme la flamme d'une lampe. « Il y a donc encore des hommes forts! » dit-il à haute voix. La journée précédente avait été rude, et celle du lendemain devait être plus rude encore. Le froid augmentait d'heure en heure, et les nuées de cosaques se multipliaient, harcelant les débris épars. La mitraille seule les dispersait, et Drouot enveloppé d'une capote de soldat plaçait lui-même ses canons.

Napoléon ne pouvait détacher ses regards de ce point lumineux. Superstitieux à cette heure suprême de la défaite, il croyait voir une étoile du ciel, cette étoile qui guide le naufragé vers le rivage. Enfin l'empereur entra précipitamment et donna un ordre. Il était un peu plus de minuit.

L'officier de service accomplit sa mission et revint bientôt après : « Sire, dit-il, c'est le colo-

nel Drouot qui travaille penché sur une carte géographique, un crayon à la main. »

Aux premières lueurs du jour, Drouot était sur pied et combattit jusqu'au soir. Napoléon s'approcha plusieurs fois de lui, sans lui adresser une seule parole.

Peu de jours après, le colonel Drouot était nommé général et aide-de-camp de l'empereur. Lorsqu'il alla remercier le souverain de cet avancement et de l'honneur qui lui était fait, celui-ci lui dit : « Vous êtes énergique, général ! » — « Sire, répondit Drouot, je ne crains ni la mort, ni la pauvreté; je ne crains que Dieu ; voilà toute ma force. » Le maréchal Ney, présent à cette entrevue, dit en souriant : « Sire, le général Drouot est proclamé *le Sage de la grande armée.* — L'empereur ajouta : « *Le nom lui en restera.* »

Lorsqu'il apprit sa nomination au grade de général, Drouot écrivit à son ami le général Eblé : « J'ai été surpris de ma nomination ; j'étais heureux dans le grade de colonel, je ne désirais pas aller au delà ; jė suis affligé de mon changement d'état. »

Dans un seul mois, Drouot prit part aux combats de Poserna, Lutzen, Leipsig, Bautzen et Wurschen ; car il avait obtenu la faveur de commander encore son artillerie.

Atteint d'une balle en pleine poitrine à la bataille de Dresde, il fut préservé d'une mort certaine par une épaisse carte géographique qu'il portait sous les revers de son uniforme. Néan-

moins, il dut garder le lit pendant une semaine. L'empereur le nomma général de division, et le lendemain aide-major de la garde. Après la bataille de Leipsig, il fut élevé à la dignité de comte de l'empire.

Horace Vernet a peint un superbe tableau représentant le général Drouot défendant les canons à la bataille de Hanau et mettant l'épée à la main, au moment où un Bavarois va le frapper. Il ne courut pas moins de dangers à la Rotière, à Champaubert, à Montmirail et à Mormant. Après la journée d'Arcis-sur-Aube, l'empereur nomma le général Drouot grand officier de la Légion d'Honneur.

VII

Lorsque Napoléon vaincu descendit du trône pour se rendre à l'île d'Elbe, Drouot voulut suivre dans l'exil le souverain qu'il avait servi. L'autorisation lui fut accordée par le nouveau gouvernement. Avant le départ, Napoléon lui demanda l'état de sa fortune : — Deux mille cinq cents francs de rente, répondit-il. — Je vous donne deux cent mille francs. — Je les refuse et n'en ai que faire, il ne me faut pour vivre que vingt-quatre sous par jour.

En traversant Nice pour se rendre au port d'embarquement, le général Drouot fut assailli par la populace, qui voulait le massacrer, « comme courtisan du tyran, qui n'avait gagné ses grades que dans les antichambres, avait ruiné la France par ses folles dépenses, son luxe, etc., etc. » (Interrogatoire des hommes arrêtés.)

Telle est la justice du peuple ! Telle est son intelligence ! Arrivé à l'île d'Elbe, le général Drouot écrivit à son ami le général Evain : « ... J'ai renoncé entièrement aux grandeurs de ce monde, je veux consacrer à l'étude le temps de mon exil, et lorsque j'aurai le bonheur de rentrer dans ma patrie, ce sera pour goûter le repos et le bonheur intérieur, près de ma famille et de mes amis.

Le général n'avait alors que quarante ans. Trois mois après, il écrivait : « ... Je continue à mener la vie d'un anachorète, mais cette vie a

pour moi les plus grands charmes ; il est impossible d'être plus heureux. Je me lève de cinq à six heures..., à neuf heures, je me couche. »

Napoléon parlait rarement de son projet de quitter l'île d'Elbe pour entrer en France, mais chaque fois qu'il paraissait y songer, le général Drouot se prononçait ouvertement contre cette pensée.

Peu de jours avant de quitter l'île d'Elbe, Napoléon fit part à Drouot et à Bertrand de sa résolution. Le premier eut le courage de désapprouver hautement ce projet, il peignit en couleurs sombres le sort de la France qui allait être précipitée dans de nouvelles aventures. Son devoir était d'obéir, il le fit avec douleur et suivit son souverain. Deux jours avant son départ, le général Drouot disait à M. Lacour, ex-commissaire des guerres : « Je suis persuadé que nous commettons une grande faute en quittant cette île ; et si l'on m'avait cru, nous y serions restés. » Il adressait ces paroles à M. Peyrusse, payeur des troupes : « Vous savez ce dont il est question ; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour en détourner l'Empereur, mais il n'a pas eu égard à mon observation. »

Après dix mois d'exil, Napoléon s'embarqua le 26 février 1815, à neuf heures du soir. Drouot, son aide-de-camp, eut à répondre devant un conseil de guerre d'un acte qu'il désapprouvait, mais que par honneur et par devoir il devait accomplir.

La proclamation datée du golfe Juan 1er mars 1815 et portant la signature de Drouot, proclamation reproduite par les historiens, est fausse ; Drouot ne l'a pas signée.

Deux mois après son retour à Paris, le 2 juin 1815, l'Empereur nomma Drouot pair de France. Il reprit ses fonctions de major-général de la garde impériale ; à Waterloo, il semblait chercher la mort ; après le désastre, le général accourt à la chambre des pairs et y prononce, pour répondre au maréchal Ney, ce magnifique discours qui est l'historique le plus complet de la campagne de 1815.

Après l'abdication de l'Empereur, le gouvernement provisoire confia au général Drouot le commandement en chef de la garde impériale. Mais il voulait suivre Napoléon à Sainte-Hélène. On lui fit observer que le service de la France, accablée de malheurs, exigeait le dévouement de tous ses enfants. Il prit la résolution de servir en accomplissant une mission provisoire et d'aller ensuite rejoindre Napoléon. Celui-ci approuva cette ligne de conduite.

On lit dans les Mémoires du comte Lavalette (tome II) : L'Empereur disait avant de s'embarquer pour Sainte-Hélène : « Drouot est une grande perte que je fais ; c'est la tête la plus forte et le cœur le plus droit que j'aie rencontrés : Cet homme est fait pour être premier ministre partout. »

Ce fut à l'armée de la Loire, où il avait conduit

la garde impériale, que le général Drouot apprit que l'ordre était donné de l'arrêter et de le traduire devant un conseil de guerre. Il refusa de fuir, et se présenta volontairement à la prison de l'Abbaye, le 14 août 1815. Sa détention fut longue, car il ne fut jugé que le 6 avril 1816.

Traduit devant le premier conseil de guerre, Drouot fut acquitté. Le 7 avril 1816, à sept heures du matin, les portes de la prison s'ouvrirent et le général fut libre. Le soir même, Louis XVIII le manda aux Tuileries. Le Roi reçut Drouot avec une bonté paternelle, lui parla de son dévouement à l'Empereur et le prévint que l'ordre était donné de ne pas en appeler du jugement.

Dans cette circonstance, le Roi fut digne de son aïeul Henri IV. Le général Drouot, profondément touché de tant de grandeur d'âme, voua au monarque un respect qui ne se démentit jamais.

Pour se rendre à Sainte-Hélène, il fallait l'agrément de Napoléon et l'autorisation du gouvernement français. Les démarches étaient longues et compliquées. Drouot prit donc le parti de se rendre à Nancy, où il arriva vers la fin de 1816.

Napoléon, sur son rocher de Sainte-Hélène, n'oubliait pas son ancien aide-de-camp. Il disait : « J'élève au plus haut point les talents et les facultés du général Drouot. J'ai des raisons suffisantes pour le croire supérieur à bien des maréchaux, et je n'hésite pas à le croire capable de

commander cent mille hommes. Peut-être ne s'en doute-t-il pas lui-même ; ce qui ne serait en lui qu'une qualité de plus. » (*Mémoires* de Napoléon.)

— « Drouot est un homme qui vivrait aussi satisfait, pour ce qui le concerne personnellement, avec quarante sous par jour qu'avec les revenus d'un souverain. Plein de charité et de religion, sa morale, sa probité et sa simplicité lui eussent fait honneur dans les plus beaux jours de la République romaine. » (O'Méara.)

— « Il n'existait pas deux officiers dans le monde, pareils à Murat pour la cavalerie et à Drouot pour l'artillerie. » (O'Méara.)

VIII

Le général Drouot abandonna la carrière des armes à l'âge de quarante-deux ans, après avoir servi depuis l'âge de dix-huit ans et fait quinze campagnes de guerre, c'est-à-dire toutes celles de l'Empire.

Depuis 1816 jusqu'en 1847, il vécut au milieu de ses concitoyens, dans la ville où il était né. Retiré dans une modeste maison embellie d'un petit jardin, retraite silencieuse et solitaire, le général travaillait et priait. Il composa un grand nombre de mémoires sur la guerre et sur l'artillerie; il écrivit même des souvenirs personnels, mais tout fut livré aux flammes peu de temps avant sa mort.

Le général ne tarda pas à se trouver dans la gêne, car il ne touchait aucun traitement et ne possédait que ses 2500 francs de rente, après avoir exercé de grands commandements où d'autres s'enrichissent. En 1820, il demanda sa retraite. Le ministre de la guerre, M. de la Tour Maubourg, mit cette demande sous les yeux du roi Louis XVIII, qui fut ému de cette situation. Il ordonna qu'un rappel fût fait au général, et que les cinq dernières années lui fussent soldées. La somme se montait à soixante mille francs. Drouot écrivit au Roi pour le remercier et termina sa lettre par ses mots : « La France n'est pas encore assez heureuse pour qu'un soldat lui prenne

soixante mille francs. » — « Je ne trouverais pas le pareil dans mon royaume », s'écria Louis XVIII, après avoir lu la lettre du général.

Malgré les ordres du vieux Roi, les formalités bureaucratiques retardèrent la liquidation de la pension de retraite jusqu'au 16 juillet 1824. Cette pension fut de 5475 francs.

Cependant il avait obtenu de Napoléon l'autorisation de se rendre à Sainte-Hélène pour y partager la captivité de son bienfaiteur; les démarches du général auprès du gouvernement français allaient être couronnées de succès ; il se préparait au départ.

Un jour, vers sept heures du matin, Drouot fit appeler un ancien compagnon d'armes, son ami, le capitaine Collin, et le conduisit dans la campagne. « Nous gagnâmes un petit bois, écrit celui-ci ; alors, s'arrêtant, mon général me dit : Eh bien, mon vieux camarade, il y a quatre jours, vous le savez, mes passeports étaient enfin arrivés... encore une semaine et j'étais en route pour Sainte-Hélène... Mais il est mort et je n'ai pu le revoir. » En prononçant ces paroles, le général avait le visage inondé de larmes.

Napoléon n'avait pas oublié Drouot. Dans son testament, écrit le 15 avril 1821, il léguait cent mille francs à son ancien aide-de-camp. Le 24 août, il nommait Las Cases et à son défaut Drouot pour trésorier.

En 1823, le duc d'Orléans, qui fut le roi Louis-Philippe, voulut confier l'éducation de son fils au

général Drouot, qui s'excusa. Ses concitoyens lui offrirent la députation, mais en vain.

Des troubles d'une certaine gravité agitèrent la Lorraine au moment de la révolution de 1830. Le gouvernement du nouveau roi comprit que pour rétablir le calme dans les esprits et empêcher les désordres matériels, il fallait l'autorité d'un homme supérieur, jouissant de l'estime universelle. La discipline fortement ébranlée ne pouvait se rétablir qu'à la voix ferme et douce tout à la fois d'un général illustré par de grands services. Drouot fut donc nommé commandant supérieur des troisième et cinquième divisions militaires. Le 5 août 1830, il partit pour Metz et y établit son quartier général. Il fallut un véritable effort de patriotisme pour arracher le vétéran à sa chère retraite.

Afin d'imprimer à sa mission un caractère digne de respect, Drouot, en entrant dans la ville de Metz, se fit conduire chez Mgr Besson, évêque du diocèse. Les mesures militaires prises par le général, son influence morale, l'estime dont il jouissait contribuèrent au rétablissement de l'ordre.

Ces travaux épuisèrent les forces du général Drouot, qui revint à Nancy.

Ses concitoyens eurent la singulière idée de le nommer lieutenant de l'artillerie de la garde nationale. Le bon général se soumit en souriant à ce caprice de la bourgeoisie.

Le roi Louis-Philippe éleva le général à la di-

gnité de grand-croix de la Légion d'Honneur et, l'année suivante, le nomma pair de France.

Au mois de juillet 1833, Drouot devint complètement aveugle. Peu de jours après, une pieuse femme était la lectrice du général. Mlle Lacretelle venait chaque jour, par un mouvement de reconnaissance et d'admiration, faire la lecture au vieillard, écrire sous sa dictée, partager sa solitude, soutenir ses pas chancelants, entendre ses douces paroles.

Les épreuves ne devaient pas être épargnées à cet homme si bon. Pendant l'été de 1834, il fut privé de l'usage de ses jambes ; les souffrances augmentèrent de jour en jour.

Cet homme qui avait parcouru l'Europe, traversé les mers, respiré le grand air des batailles, vécu avec des milliers d'hommes ; cet homme actif, dont le regard avait embrassé les vastes horizons, était assis dans un lit, les bras croisés sur la poitrine, la tête inclinée, les paupières closes, seul, l'œil éteint, les jambes paralysées ; il répétait doucement : Mon Dieu, que votre volonté soit faite !

IX

On doit regretter que le général Drouot ait détruit ses travaux historiques, car, instruit comme il l'était, ce qu'il avait écrit ne pouvait qu'être utile.

Quoiqu'il fût aveugle depuis huit ans, Drouot se vit consulté par le gouvernement qui voulait fortifier Paris. Le mémoire que dicta le général eut une grande influence sur le parti adopté par les ingénieurs militaires.

Nous avons dit que la pension de retraite du général Drouot était de 5.475 fr.; il avait en outre mille francs en qualité de donataire dépossédé, et cinq mille francs comme grand'croix de la Légion d'Honneur. Ses pensions se montaient donc à 11.475 fr.

Quoique infirme, ayant besoin de soins continuels, le général ne se réservait que 2.400 fr. par an. L'empereur lui avait laissé 200.000 fr., mais il n'en toucha que 60.000, qu'il distribua entièrement aux vieux soldats malheureux.

Sur ses onze mille quatre cent soixante-quinze francs de revenus, le général, qui ne conservait pour lui que 2.400 fr., distribuait chaque année 9.075 fr. ; il fondait des bourses dans les écoles professionnelles, des lits dans les hospices. Son traitement de la Légion d'Honneur, depuis le jour où il en fit partie jusqu'à sa mort, fut cons-

tamment distribué à d'anciens militaires pauvres et infirmes.

Pendant un hiver rigoureux, la mère d'une famille misérable vint demander quelque secours à Drouot, auquel il ne restait pas un écu. Alors il ouvrit l'armoire qui renfermait son grand uniforme, conservé comme précieux souvenir. Le général fit enlever les riches broderies d'or et les fit vendre pour la pauvre famille. Un neveu de Drouot exprima des regrets, en voyant disparaître cette précieuse relique : « Mon neveu, répondit Drouot, je vous l'aurais donné volontiers; mais je craignais que vos enfants, en voyant l'uniforme de leur oncle, ne fussent tentés d'oublier qu'ils sont les petits-fils d'un boulanger. »

Peu de jours avant sa mort, le général disait : « Je vais retrouver mon père et ma mère, et je suis bien heureux ! » Il oubliait toutes les gloires de sa vie, pour se rappeler seulement ce père et cette mère qui avaient soutenu ses premiers pas.

Une fois cependant, il prononça le nom de Napoléon. Le prêtre qui était auprès de lui exprima sa surprise de lui voir professer une aussi grande admiration pour l'empereur. Le général dit alors : « Monsieur le Curé, je vais vous raconter une scène dont j'ai été témoin et qui vous fera comprendre ce que vous nommez mon admiration. Le soir d'une grande victoire, Napoléon recevait sous sa tente les félicitations de

ses généraux. « Sire, dit l'un d'eux, c'est le jour le plus heureux de votre vie. — Non, s'écria l'empereur; non, général. — Un autre maréchal de France prononça le nom de Montenotte; un troisième rappela le 18 brumaire; un autre Marengo. — Non, disait toujours Napoléon. Enfin deux ou trois maréchaux s'écrièrent : Austerlitz! — Le couronnement! — La naissance du roi de Rome! — Non, Messieurs, répéta l'empereur. Alors, d'une voix grave, il ajouta : Le plus beau jour de ma vie a été le jour de ma première communion.

« Les généraux gardèrent le silence. Un seul sentit une larme mouiller sa paupière; c'était moi. »

Lorsqu'il sentit la mort approcher, il voulut écrire, quoique privé de la vue. Alors il traça d'une main défaillante ces lignes presque illisibles :

« Arrivé au terme de ma carrière, j'attends en paix qu'il plaise au Seigneur de me rappeler à lui et de m'admettre, comme je l'espère, dans le séjour où seront récompensés ceux qui ont bien aimé et bien servi leur patrie! »

Sa dernière pensée est pour la France! Il sait qu'aux yeux de Dieu, aimer et servir la patrie, sont des titres à l'éternelle récompense.

Le 24 mars 1847, le général Drouot mourut, à l'âge de soixante-treize ans. Pendant la nuit qui précéda sa fin, il avait reçu les secours de la religion; et, depuis ce moment, ses mains sou-

tenaient sur sa poitrine le crucifix, qu'il approchait souvent de ses lèvres.

Le général avait exprimé le désir d'être enterré sans les honneurs militaires, et de n'avoir que la sépulture des pauvres.

Cependant de magnifiques funérailles furent faites au général Drouot. Un grand orateur chrétien, le R. P. Lacordaire, prononça son oraison funèbre, et sa statue s'élève sur une des places publiques de Nancy ; une autre est au musée de Versailles. La ville de Paris a donné le nom de Drouot à l'une de ses principales rues.

Le général Drouot s'est refusé à lui-même la plus large part de gloire, en brûlant ses nombreux manuscrits. Il y avait là, non seulement des souvenirs précieux, mais des œuvres politiques, des considérations morales et religieuses, des projets d'organisation militaire, et même des pages littéraires. Celles-ci, en petit nombre sans doute, mais pleines de charmes, nous ont dit ceux qui les avaient lues.

Le bâton de maréchal de France l'attendait, et le ministère de la guerre l'appelait. Le jour serait venu où l'Institut aurait ouvert ses portes au modeste savant. Mais tout s'effaça devant cet homme de quarante ans, parce que l'Empire s'écroulait et qu'il ne voulut pas s'élever sur des ruines.

Et maintenant, en présence de cette grande figure de soldat chrétien, un bruit étrange ar-

rive jusqu'à nous. On dit, on répète, non seulement dans la foule ignorante, mais à la tribune aux harangues, que la religion affaiblit le patriotisme. Qui donc ose parler ainsi? Quel qu'il soit, cet orateur n'a jamais servi la France comme le chrétien Drouot; jamais il n'a aimé la sainte patrie comme ce pieux capitaine.

Si, au milieu de tous les grands et nobles exemples donnés par Antoine Drouot, il fallait faire un choix, nous nous arrêterions moins longtemps devant son épée que devant son crucifix.

Général AMBERT.

FIN

SŒUR ROSALIE

Parmi les expulsions de Frères et de Sœurs qui ont affligé la partie saine de la population de Paris, aucune n'a excité l'indignation universelle comme celle des Filles de la Charité de la rue de l'*Epée-de-Bois,* dans le cinquième arrondissement. C'est qu'ici l'inique mesure, outre qu'elle violentait comme partout la conscience des pères et mères de famille, atteignait un nom populaire, un souvenir angélique, la mémoire d'une personne restée comme l'idéal de la charité chrétienne, la sœur Rosalie. Il convient de dire ce que c'était que cette femme célèbre.

La sœur Rosalie naquit à Confort, au pays de Gex, le 8 septembre 1787, le jour de la Nativité de la très sainte Vierge qu'elle devait tant aimer. Elle reçut au baptême les noms de Jeanne-Marie, qui la mirent dès sa naissance sous le patronage de l'apôtre de la charité et de la Reine de miséricorde. Ses parents, M. et Mme Rendu, appartenaient à cette classe d'honnêtes bourgeois qui, par une suite d'utiles travaux, se sont acquis une

position aisee, également éloignée de la gêne qu'entraîne la misère et du luxe qui excite l'envie.

Elle n'avait encore que sept ans quand le règne de la Terreur se leva sur la France, dressa les échafauds et ensanglanta nos places publiques. Mme Rendu, voyant les prêtres proscrits et le culte religieux contraint de redescendre dans l'ombre des catacombes, résolut d'imiter les Praxède et les Pudentienne, et d'abriter dans sa maison les ministres du Seigneur. Les domestiques de la maison, le pays tout entier, entrèrent dans ses vues et devinrent ses complices. Il eût suffi de l'indiscrétion d'un seul pour tout perdre, mais l'indiscrétion n'eut pas lieu.

La petite Jeanne, qui avait appris de sa mère l'horreur de la dissimulation et du mensonge, avait si bien profité de ses leçons, qu'elle était devenue la candeur même : elle était convaincue que le mal seul pouvait chercher à se cacher et à se couvrir des ombres du mystère. A l'époque dont nous parlons, elle s'aperçut qu'on se défiait d'elle. On se disait des demi-mots à l'oreille, on traitait certaines personnes d'une façon étrange, on usait de déguisement ; cette conduite de sa mère et des siens lui paraissait en contradiction avec les enseignements qu'on lui avait donnés et l'affligeait vivement. Il lui en coûtait de soupçonner ceux qu'elle aimait. Pour arriver à la vérité, elle résolut de se taire et de tout examiner.

On présenta à la maison un nommé Pierre

comme domestique, et il fut reçu avec de grands égards. A table, on lui réservait les meilleurs morceaux ; au salon, quand on se croyait en sécurité, on le faisait asseoir à la première place. Tantôt on le traitait avec indifférence et on le confondait avec les domestiques, tantôt on l'entourait de respect et d'honneur. Mais une circonstance déchira bientôt tous les voiles ; et l'enfant put s'assurer, à n'en pouvoir douter, que l'inconnu n'était nullement ce qu'on voulait lui faire croire.

Un soir, pendant qu'on la croyait endormie, elle vit, à travers les rideaux de son lit, cet homme sortir des vêtements sacerdotaux et célébrer la sainte messe. Fixée désormais sur la vérité, elle ne pensa plus qu'à profiter d'une occasion favorable pour la manifester. Dans une petite discussion qu'elle eut avec sa mère, elle lui dit d'un ton piqué et presque insolent : « Prenez garde, je dirai que Pierre n'est pas Pierre. »

La mère trembla et avec elle tout le monde dans la maison. Ce seul mot, s'il avait été entendu, aurait pu tout compromettre. Le prétendu Pierre était, en effet, l'évêque d'Annecy. On tint conseil dans la famille, et il fut résolu de tout révéler à l'enfant, pour la mettre à l'abri du péril où l'exposait son ignorance. Elle comprit alors, frémit du danger qu'elle venait de courir et de faire courir aux autres, et désormais la prudence de l'âge mûr résida sur ses lèvres.

La sœur Rosalie, en racontant plus tard ce

trait, tremblait de tous ses membres et remerciait Dieu de l'avoir empêchée de commettre un crime involontaire.

M. Collien, curé de Lancrans, commune dont dépend le hameau de Confort, ne voulut point quitter son troupeau. Bravant les mille périls auxquels l'exposait son zèle héroïque, il parcourait, à l'abri d'un déguisement, tout le pays de Gex, portant aux repentants le pardon, aux malades les dernières consolations, à tous le secours de la parole sacerdotale et des divins sacrements.

Il connaissait, lui aussi, la maison de la famille Rendu et y recevait souvent une hospitalité généreuse. Touché de la vertu précoce de Jeanne, il s'offrit à lui donner des leçons de catéchisme et à la préparer à la première communion. La sœur Rosalie a toujours conservé le touchant souvenir du jour où elle s'unit à son Dieu pour a première fois. La cérémonie eut lieu sans éclat, dans l'obscurité d'une cave, à un autel dressé dans la majesté des ténèbres, à la pâle lueur d'un unique cierge. En voyant ce prêtre proscrit, cette jeune vierge humblement prosternée, cette modeste assistance osant à peine murmurer une prière furtive, on aurait cru assister à une scène des catacombes.

La tempête révolutionnaire s'apaisa, et Jeanne se sentit appelée de Dieu à la vie religieuse. Devenue Fille de la Charité à l'âge de seize ans, elle fut placée au faubourg Saint-Marceau pour ne

plus le quitter. Alors, comme aujourd'hui, c'était le quartier le plus pauvre de Paris.

« Là, dit M. de Melun, le pauvre est plus pauvre qu'ailleurs, l'insalubrité plus insalubre, la maladie plus meurtrière ; l'industrie elle-même, qui ordinairement relève et embellit tout autour d'elle, prend dans ce quartier la forme de la ruine, et porte les livrées de la misère, car elle s'exerce surtout la nuit, sur des haillons, au coin des bornes et dans les ruisseaux. »

En 1802, c'était encore bien autre chose.

Pendant les orgies révolutionnaires, cette population malheureuse s'était acquis une célébrité redoutable ; au retour du calme, elle était tombée dans la faiblesse et la langueur, comme il arrive après toutes les ivresses. De la souveraineté éphémère exercée en son nom, il ne lui restait plus que des blessures aiguës et de profondes souffrances. Dans des rues étroites et tortueuses, dans des maisons délabrées, dans des chambres trop basses et trop humides pour servir d'étables ou d'écuries, des familles entières végétaient pêle-mêle sur la terre ou sur la paille, sans air, sans lumière, sans chaleur et sans pain.

Les âmes n'étaient pas moins pauvres que les corps. Depuis que les églises étaient fermées, le culte aboli et la chaire chrétienne condamnée au silence, l'ignorance avait étendu ses voiles sur toutes les intelligences. Vous auriez eu de la peine alors à trouver un seul enfant qui sût lire, une mère de famille qui se rappelât ses prières

Il fallait avoir un courage héroïque pour oser lutter contre une situation si désespérée. La sœur Rosalie entreprit cette rude tâche et la poursuivit sans relâche durant l'espace de cinquante ans. Chose plus merveilleuse encore! son action fut couronnée par un succès qui ressemblait à un triomphe, et quand Dieu jugea l'heure venue de relever sa servante pour lui donner le repos, le quartier Saint-Marceau se trouvait transformé et le remède à chaque misère assuré dans une œuvre charitable solidement fondée.

L'intrépide fille de Saint-Vincent de Paul ouvrit le combat contre la misère et le vice dans la maison de la rue des Francs-Bourgeois, et le soutint pendant environ douze ans. Elle n'était alors qu'une simple sœur, sans autre influence que celle de la grâce et du génie, sans autre autorité que celle de la vertu. Etrangère dans la capitale, elle ne pouvait grossir ses ressources à l'aide de ses relations. Les limites dans lesquelles il lui était permis de solliciter la libéralité des riches de son quartier se trouvaient fort restreintes. Les familles les plus aisées du douzième arrondissement auraient été pauvres ailleurs. Et puis, après les bouleversements produits par la Révolution, la ruine était dans toutes les fortunes : chacun avait quelque chose à demander.

Une charité vulgaire se serait effrayée à la vue d'un tel abîme à combler ; la sœur Rosalie remercia le Ciel de l'avoir honorée d'une

mission si glorieuse. Pleine de confiance dans la bonté et la puissance du Dieu qui l'envoyait, elle entreprit avec un véritable bonheur la régénération matérielle et morale de cette population avilie par le vice et dévorée par la misère. Les merveilles qu'elle opéra furent si éclatantes, qu'elles commencèrent dès lors à lui attirer l'attention générale et à la désigner aux yeux du public comme l'une de ces personnes providentielles que Dieu suscite aux époques des grandes calamités pour le représenter ici-bas, et les opposer comme une digue puissante aux progrès du mal.

Chargée à l'âge de vingt-huit ans de la direction du Bureau de bienfaisance nouvellement créé de la rue de l'Epée-de-Bois, elle y renouvela toutes les merveilles qui ont illustré la vie de saint Vincent de Paul.

L'œuvre infernale de la philosophie du XVIIIe siècle, qui, en prêchant une société sans Dieu, avait provoqué de la part de l'Etat l'action civile sans l'action religieuse, avait inventé la philanthropie, que Châteaubriand appelle si bien « la fausse monnaie de la charité. »

La Convention, dans sa logique inflexible, avait mis cette théorie en pratique : après avoir fermé tous les établissements charitables créés par la religion, elle s'était emparée des biens qui leur avaient été donnés, et elle en ordonna la vente au profit du Trésor ; en compensation de cette spoliation, la République ouvrit, dans chaque

chef-lieu de canton, le grand-livre de la bienfaisance publique, sur lequel on devait inscrire des pensions pour les invalides, les veuves, les orphelins, les enfants trouvés, pensions qui ne furent d'ailleurs jamais payées à personne. Bonaparte, devenu premier consul, avait fermé ce livre dérisoire, et fait rendre aux hôpitaux les biens dont la spoliation n'avait pas encore réussi à effectuer la vente ; il revint à l'ancienne doctrine de la charité publique, et comme sous Louis XIV, la direction administrative resta laïque, mais l'action redevint religieuse. Cette association rétablissait en faveur des pauvres un système d'assistance publique bien supérieur à celui des pays où l'Etat le tient complètement à sa charge.

Les administrateurs du Bureau de charité du douzième arrondissement avaient reconnu dès le premier jour la profonde intelligence de la sœur Rosalie. Elle devint bientôt leur conseillère et tout se faisait par ses avis. Lorsqu'elle fut nommée supérieure de la maison de la rue de l'Epée-de-Bois, sa réputation était si bien établie, que ce fut une fête dans le quartier ; les administrateurs lui firent cadeau, pour lui témoigner leur joie, d'un trousseau complet dont quelques pièces existaient encore à sa mort.

La sœur Rosalie se fit une loi de ne jamais refuser sa porte aux pauvres et elle l'observa rigoureusement jusqu'à sa mort. Un jour qu'elle était malade et alitée, un homme se présente et

demande à lui parler ; la sœur de garde le lui refuse en objectant la maladie. Cet homme s'emporte : la sœur Rosalie l'entend, arrive en toute hâte avec le frisson de la fièvre, l'apaise, écoute sa demande et lui promet son aide ; puis quand il fut parti, elle gronda doucement la sœur de ne pas l'avoir avertie, et comme celle-ci invoquait l'ordre sévère du médecin : « Laissons le médecin faire son métier, lui dit-elle, et nous, faisons le nôtre ; écrivez sur-le-champ à ce brave homme, et à l'avenir prévenez-moi toujours. » La sœur ayant objecté que cet homme s'était emporté, elle lui répondit : « Eh ! mon enfant, le pauvre malheureux a bien autre chose à faire qu'à étudier les belles manières. Il ne faut pas s'effaroucher d'une parole vive, ni se fier à une apparence un peu grossière : ces pauvres gens valent mieux qu'ils ne paraissent. »

En raison de cette habitude prise par elle de toujours les recevoir, les pauvres, de leur côté, avaient pris l'habitude d'aller plusieurs fois par semaine rendre visite à *leur mère*. Tous y venaient, méchants et bons, ceux qui méritaient son intérêt comme ceux qui en avaient abusé; elle disait à tous quelques bonnes paroles, encourageait les bons, réprimandait avec douceur les mauvais, et ceux-ci s'en allaient en confessant leur faute, se promettant bien de devenir meilleurs. Alors même qu'ils recommençaient, elle trouvait toujours un motif pour ne pas les punir. Un jour, elle avait refusé une couverture

à un ivrogne qui, le plus souvent, avait vendu ce qu'il avait reçu d'elle ; on était en hiver : dès le lendemain elle lui en envoya une, « afin, disait-elle, que nous puissions, la nuit suivante, nous bien reposer l'un et l'autre. »

Nulle personne ne fut plus admirable que la sœur Rosalie au chevet des malades ; dès qu'elle apprenait que l'un de ses pauvres venait d'être frappé par la maladie, vite elle accourait, et lorsque d'autres devoirs l'obligeaient à le quitter, elle y envoyait à chaque moment, s'en occupait sans cesse, et faisait partager sa sollicitude à tout le monde, voire même aux médecins qui, tout habitués qu'ils sont aux douleurs humaines, se laissent pourtant gagner par l'émotion d'une mère qui leur demande la vie de son enfant. Oh! c'est que la maladie, douloureuse pour toute créature, devient une affreuse et impitoyable calamité lorsqu'elle tombe sur celui qui n'est séparé de la misère que par le travail ; le jour où l'ouvrier s'alite est celui où commence la ruine de la maison. La sœur Rosalie l'avait bien compris ; et lorsqu'elle apparaissait dans une de ces familles éprouvées, le courage revenait avec elle ; la mère et les enfants ne pleuraient plus ; puis lorsque venait la convalescence, les attentions et les recherches délicates arrivaient avec elle.

Au point de vue religieux, elle triomphait des plus endurcis et les réconciliait avec le Ciel. Un homme qui avait rougi ses mains dans le sang

répandu en 1792 lui résista longtemps, mais il finit par céder enfin à ses soins et à son affection, et mourut chrétiennement.

Un chiffonnier qui avait amassé quelque fortune la fait appeler à son lit de mort pour remettre à sa fille tout l'argent qu'il possède ; elle lui objecte que cela regarde le notaire. « Non, non, lui répond-il, je ne veux pas de notaire, je ne connais que vous. » Elle lui parle de son âme, lui propose un prêtre. « Je n'ai pas besoin de prêtre, dit-il, pour m'arranger avec Dieu, puisque vous êtes là. » Il fallut à la sœur quelque temps pour persuader à ce malade qu'elle n'était ni prêtre, ni notaire. Enfin elle accepta le dépôt qui s'élevait à quinze mille francs, et que le bonhomme tenait cachés sous sa couverture. En échange de ce service, il consentit à recevoir un prêtre.

Nous avons dit que lorsque la sœur Rosalie prit possession du quartier Saint-Marceau, il se trouvait dépourvu de tout secours; elle y créa toutes les œuvres.

Elle donna d'abord ses soins à l'enfance. Les écoles qu'elle ouvrit furent, dès le principe, tenues d'une façon si parfaite, qu'elles devinrent le modèle des autres établissements de ce genre. La bonne supérieure les visitait souvent, et chaque fois son apparition était, pour les petites élèves, un moment de grande émotion, de joie pour les savantes, et de honte pour celles qui étaient punies. Elle allait droit à la petite péni-

tente, essuyait ses larmes, demandait pardon pour elle, et lui soufflait sa leçon.

Lorsqu'elle rencontrait une enfant dans la rue, elle lui demandait toujours à quelle école elle allait ; et si l'enfant, ce qui arrive quelquefois, n'avait pu être admise faute de place, elle la prenait par la main et la présentait à la sœur de la classe en lui disant : « Trouvez-moi une place pour cette enfant ; elle est si mince qu'il ne lui en faut pas beaucoup, et vous me ferez plaisir. »

C'est à son initiative que l'on doit la création de l'école de la rue du Banquier, fondée par elle, sans qu'il en coûtât autre chose à la ville de Paris que son adoption. Elle y joignit un ouvroir, ce qui permit d'associer le travail à l'étude. De plus, une des sœurs de la nouvelle communauté fut chargée d'aller visiter la population malheureuse et abandonnée placée alors en dehors de l'ancienne barrière d'Ivry. En 1844, elle fit établir une crèche au-dessous même de l'école. Un jour elle y trouva un petit enfant abandonné, parlant à peine et qu'on allait porter aux Enfants-Trouvés ; l'enfant entoura son cou de ses petits bras en criant : « Maman ! Maman ! » On ne put parvenir à lui faire quitter la sœur Rosalie. « Il m'appelle maman, dit-elle, je ne puis plus l'abandonner. » L'enfant n'alla pas aux Enfants-Trouvés, et elle devint pour lui une mère.

Plus tard, elle adjoignit un asile à la crèche ;

et, de ce moment, les enfants quittant la rue ne furent plus en danger de périr sous les roues d'une voiture, ni exposés aux mille accidents de la voie publique.

Pour compléter ces créations, elle fonda, dans la même maison, le patronage des jeunes filles. Plusieurs d'entre elles, après avoir quitté l'école pour l'apprentissage ou la boutique, ne reparaissaient guère à la maison de secours que lorsque leurs familles étaient éprouvées par la maladie, le chômage ou la misère; d'autres avaient brisé le lien qui les unissait à leurs saintes institutrices, et s'étaient jetées corps et âme dans le tourbillon trompeur des plaisirs; puis un jour, fatiguées, dégoûtées, elles revenaient en pleurant se jeter dans les bras de la sœur Rosalie, qui les recueillait. Le patronage était le moyen de ne pas briser violemment les rapports de la jeune fille avec l'église et la maison des Sœurs, et d'étendre à son apprentissage l'influence qui avait protégé son enfance. Elle déploya pour le faire réussir toute son admirable activité : mères, maîtresses d'apprentissage, jeunes filles elles-mêmes, dames charitables entendirent son appel, et un dimanche, dans le préau et la cour de la maison de la rue de l'Epée-de-Bois, un grand nombre de jeunes filles étaient réunies, et des dames zélées, conduites par la sœur Rosalie, se prodiguaient autour d'elles. Le patronage fut fondé.

Mais bientôt un complément devint néces-

saire. Les jeunes filles arrivées à un certain âge échappaient au patronage : il s'agissait de les conserver. Alors la sœur Rosalie fonda l'Association de Notre-Dame du Bon-Conseil, qui avait pour but d'en faire des auxiliaires pour elle et pour les dames de charité, c'est-à-dire de remplacer les réunions du patronage, le dimanche, par la visite des pauvres et par des œuvres de charité. Elle voulut être leur maîtresse d'apprentissage dans cet art, et le faubourg Saint-Marceau n'eut qu'à bénir cette nouvelle institution de la sœur Rosalie.

Après le tour de l'enfance et de la jeunesse vint celui de la vieillesse, qui avait toujours eu sa tendre compassion ; elle la mettait dans son cœur à côté de l'enfance. Est-il une position plus triste que celle du vieillard indigent? Parmi tous les supplices qu'endure le pauvre, et le vieillard surtout, qui n'a plus l'espérance d'un sort meilleur, il en est un terrible, c'est celui de savoir où le lendemain, le soir même, il aura une pierre pour reposer sa tête, un toit pour l'abriter : le terme arrive; rien pour le payer ; alors suivent l'expulsion, la ruine complète ! Et cet homme, que ses cheveux blancs auraient dû protéger, n'a plus à sa disposition que les ressources extrêmes : s'il lui reste dix centimes, il peut encore s'abriter une nuit dans ces garnis immondes où s'entassent pêle-mêle l'immoralité, la dépravation et la misère; ou bien encore le vagabondage, le banc de la po-

lice correctionnelle, qui en est la suite, et une condamnation qui est bien loin d'améliorer le sort du malheureux.

La sœur Rosalie entreprit donc d'ouvrir un refuge à de vieux ménages. Une modeste maison de la rue Pascal devint l'asile qui leur assura un logement gratuit jusqu'à la mort. Là, dans des chambres propres, entourés de leur modeste mobilier et de leurs instruments de travail, ils n'eurent à penser qu'au pain et aux vêtements, et cette nécessité les défendit contre l'oisiveté. Avec ce refuge terrestre, elle leur ouvrait aussi celui du ciel, car l'asile devint, comme le dit M. le comte de Melun, « le portique du ciel et le noviciat de l'éternité. »

Mais l'incertitude inquiétait la sœur Rosalie : l'asile de la rue Pascal n'avait pas de revenus; il dépendait pour le loyer, quoique la dépense fût relativement minime, de la bonne volonté qui, hâtons-nous de le dire, ne faisait jamais défaut, mais qui pourtant, dans sa libéralité, ne ressemblait ni à un engagement, ni à une promesse. Elle parlait souvent de sa crainte à ce sujet, et elle mourut sans avoir pu accomplir son but : celui de léguer cet héritage à ceux qu'elle appelait ses vieux amis. Néanmoins sa pensée subsista après sa mort, et le 1er octobre 1856, les protégés de la sœur Rosalie furent installés dans la maison qui existe aujourd'hui sous l'invocation de sainte Rosalie, sa patronne.

C'est de tous ces établissements réunis que M. le Préfet de la Seine, pour obéir aux injonctions du conseil municipal, dont il s'est fait l'exécuteur, a expulsé les Sœurs de Charité, les compagnes de la sœur Rosalie, et les héritières de son dévoûment. Mais la population de la capitale a protesté énergiquement contre cet acte d'odieuse ingratitude, et une souscription, qui a réuni en quelques jours près de 100.000 francs, a permis d'ouvrir un autre établissement. Grâce à la générosité parisienne, l'œuvre de la sœur Rosalie vivra.

Il ne faut pas croire que la charité de cette admirable femme n'eut de bornes que celles du 12e arrondissement; elle eut bientôt franchi de si étroites limites, et son action s'étendit non seulement sur tout Paris, mais encore sur la France et bien au delà. « Une fille de Saint-Vincent de Paul, disait-elle, est une borne sur laquelle tous ceux qui sont fatigués ont le droit de déposer leur fardeau. » Jamais elle ne répondit à quelqu'un, quelle que fût sa paroisse, son pays : « Je n'ai pas le temps ! » et à celui qui lui tendait la main : « J'ai mes pauvres ! » Les individus, les œuvres, les ordres religieux, l'Eglise, l'Etat, la société, tout le monde s'adressa à elle et tout le monde fut accueilli ; elle réalisa autant qu'il est au pouvoir d'une créature humaine cette maxime sublime de l'Evangile : « Frappez, et on vous ouvrira. » Quelle que fût l'œuvre que l'on proposât à sa charité, elle ne refusait

jamais rien : « Acceptons, disait-elle, tout ce qui se présente ; Dieu nous enverra assez d'argent et assez de moyens, pourvu que nous en fassions bon usage. »

La sœur Rosalie avait une prédilection toute particulière pour les jeunes gens arrivant à Paris ; il eût été impossible à une mère d'avoir plus d'attentions, elle pourvoyait à tout, et grand nombre lui durent leur position. Les traits abondent sur ce sujet.

Un jour, l'un d'eux est arrêté et jeté en prison comme réfractaire; elle l'apprend, court au ministère de la guerre, obtient son élargissement et un congé de deux mois pour régulariser sa position.

Un autre jour, elle paie une lettre de change d'une somme considérable. Son protégé, engagé dans un grand commerce, est retenu plus longtemps qu'il ne le pensait dans un lointain voyage; la lettre de change est présentée; sa femme n'a pas d'argent pour l'acquitter; elle frappe en vain à toutes les portes : celle de la sœur Rosalie fut la dernière, et la seule qui s'ouvrit.

Sa bonté ne dégénérait pourtant pas en faiblesse. L'exemple suivant va prouver qu'elle savait, quand il le fallait, reprendre une autorité à laquelle on ne résistait pas. Un jeune homme pour lequel elle avait été une mère avait mal répondu à ses bontés; elle le prévint un jour qu'à la première faute il quittera Paris;

l'incorrigible recommença, elle le fit venir : « Monsieur, lui dit-elle, vous partez ce soir pour Constantinople, où vous avez un emploi ; votre place est payée, voici votre passeport; faites vos malles. » Ce fut en vain qu'il pria, supplia, promit de s'amender, demanda quelques jours de répit ; elle fut inflexible, et le soir même le jeune homme partait, sans avoir même la pensée de lui désobéir.

La quantité de jeunes gens qu'elle protégea, auxquels elle fit continuer leurs études tant religieuses qu'administratives, est innombrable. Rarement on lui refusa, soit dans un séminaire, soit dans un établissement scolaire séculier, une bourse qu'elle sollicitait; et les études achevées, c'était elle encore qui procurait une place à ses protégés.

Pour comprendre tout l'héroïsme de la sœur Rosalie, ainsi que l'influence qu'elle exerçait sur la population parisienne, il faut la voir aux prises avec le double fléau du choléra et de la guerre civile.

En 1832, le terrible fléau du choléra, s'élançant du fond de l'Asie, traversa les frontières de l'Europe et se manifesta tout à coup aux portes de la France. A cette nouvelle, l'épouvante s'empara de tous les cœurs. Pour comble de malheur, en multipliant ses victimes, la foudroyante épidémie avait soulevé partout, chez le peuple, les soupçons les plus sinistres. Le bruit s'était répandu que le redoutable mal

n'avait d'autre cause que le poison. Médecins, pharmaciens, garde-malades, tous ceux qui s'approchaient des victimes étaient accusés de donner la mort au lieu de remèdes. On ne peut se figurer toute la peine que se donna la sœur Rosalie pour dissiper cette erreur populaire, aussi dangereuse qu'absurde. Elle parvint à rassurer son quartier ; mais pour y arriver, il ne fallut pas moins que la confiance absolue dont elle jouissait.

)ans une circonstance, son nom suffit pour protéger la vie d'un homme célèbre et dévoué, et épargner un crime à l'aveuglement populaire. Le docteur Royer-Collard accompagnait un cholérique que l'on conduisait sur un brancard à l'hôpital de la Pitié ; il est reconnu dans la rue ; aussitôt on crie : « Au meurtrier ! à l'empoisonneur ! » La foule s'ameute, se presse autour de lui, l'accable d'injures et de menaces. En vain il soulève le drap qui cachait la figure du malade et s'efforce de prouver qu'en l'accompagnant, le médecin cherche à le sauver et non à le faire périr. La vue du moribond ajoute à l'exaspération , les cris et les menaces redoublent ; un ouvrier s'élance, un outil tranchant à la main, lorsque, à bout d'arguments, M. Royer-Collard s'écrie : « Je suis un ami de la sœur Rosalie ! » — « C'est différent », répondent aussitôt mille voix : la foule s'écarte, se découvre et le laisse passer.

A l'approche du fléau, la sœur Rosalie avait

participé à la terreur générale. Menacée dans ce qu'elle avait de plus cher au monde, ses pauvres bien-aimés, elle avait senti son cœur s'émouvoir et se troubler. Ce qu'elle connaissait des allures de ce mal redoutable n'était pas de nature à calmer ses alarmes. On l'avait vue partout montrer une préférence fatale pour les santés affaiblies, les quartiers populeux et indigents, les habitations mal aérées et insalubres. Quels funestes indices pour la malheureuse population du faubourg Saint-Marceau ! Mais à peine se trouva-t-elle en face de l'ennemi, toutes ses terreurs disparurent. Parfaitement maîtresse d'elle-même, elle retrouva tout son calme et son courage. A la tête de l'organisation générale des secours, elle ne cessa de montrer une sérénité et une sagesse qui étonnèrent ceux mêmes qui avaient l'habitude de l'admirer. Il serait difficile de dire le nombre de victimes qu'elle arracha à une mort certaine et davantage encore d'énumérer les cœurs qu'elle délivra du désespoir.

Après la cessation de l'épidémie, la Sœur recueillit l'héritage de petits orphelins qu'elle lui avait légués. C'est alors qu'elle fonda l'asile de la rue Pascal, transféré ensuite rue Ménilmontant, aujourd'hui encore plein de sa mémoire et dirigé par son esprit.

La sœur Rosalie ne redoutait pas moins les émeutes populaires que le terrible fléau du choléra ; aussi éloignait-elle autant qu'elle le pouvait les agitations politiques de la grande

famille dont la Providence l'avait constituée la mère.

Elle disait avec raison qu'il n'y a rien à espérer de ces vagues promesses de liberté qui ne peuvent s'accomplir qu'à l'aide de la violence, qu'il faut se défier de ces redressements de torts qui commencent par la violation des lois. Les révolutions que l'on fait toujours au nom de la classe ouvrière et pour son bonheur tournent toujours, en définitive, à son détriment. Ces grands bouleversements politiques amoindrissent la fortune publique, atteignent le crédit, paralysent l'activité du commerce, et c'est toujours le peuple qui souffre davantage de ces différentes causes du malaise. L'opulent propriétaire, le riche négociant subissent une diminution de bien-être ; mais l'ouvrier, dont le travail fait la fortune, est réduit à la plus extrême misère, du moment que ses bras restent inactifs.

A force de parler ainsi, la Sœur avait fini par adoucir la fureur révolutionnaire du redoutable quartier Saint-Marceau et lui inspirer de la modération et de la patience dans ses maux. Heureuse de la docilité de ses enfants bien-aimés, elle en faisait volontiers l'éloge. Les événements semblèrent lui donner raison.

En 1830, quand les prêtres étaient proscrits, les communautés religieuses en péril et l'archevêché démoli, la petite maison de l'Epée-de-Bois jouissait d'une sécurité parfaite et deve-

nait un refuge sacré. Mgr de Quélen, obligé de se dérober à la vue de son peuple égaré, ne crut pas pouvoir trouver dans tout son diocèse un asile plus assuré que près de la sœur Rosalie, et il y demeura jusqu'au moment où, le choléra l'appelant au sein de sa famille, il se vengea de ses persécuteurs en adoptant leurs enfants orphelins. L'exemple de l'illustre prélat fut suivi par plusieurs autres, et en particulier par des religieux dont le seul crime consistait à se dévouer jour et nuit au salut de ceux qui les maudissaient.

Après les sanglantes péripéties de la lutte venaient les douloureuses conséquences de la défaite. A peine l'ordre était-il rétabli, la cour de la maison de secours se trouvait remplie de femmes désolées demandant, les unes leurs maris, les autres leurs enfants, d'autres leurs pères qui laissaient des familles entières d'orphelins. La Mère parvenait à force de démarches à faire élargir ceux qui n'avaient été qu'entraînés ; pour les plus coupables, elle allait les visiter dans leur prison et s'efforçait d'adoucir au moins leur sort.

La charité qui l'inspirait la rendait, du reste, extrêmement ingénieuse. On peut en juger par le trait suivant : c'était après les terribles journées de février 1848.

Parmi les prisonniers se trouvait un ouvrier qui, avant la révolte, passait pour un des hommes les plus honnêtes du quartier, et auquel la

Sœur portait le plus grand intérêt ; mais il avait cédé au délire de l'entraînement et de fortes charges pesaient sur lui. Sa petite fille, ange de jeunesse et de grâce, suivait l'école des Sœurs. Depuis l'arrestation de son père, rien ne pouvait la consoler. Sur ces entrefaites, le général Cavaignac vint voir la sœur Rosalie ; elle le conduisit à l'école, et appelant la petite fille : « Mon enfant, lui dit-elle, voilà un monsieur qui, s'il le veut, peut vous rendre votre père. » A ces mots, l'enfant s'agenouille, joint les mains, et d'une voix entrecoupée de sanglots : « O mon bon Monsieur, s'écrie-t-elle, rendez-moi mon papa ; il est si bon ! nous avons si grand besoin de lui ! » — « Mais, dit le général, il a sans doute fait quelque chose de mal ? » — « Non, bien sûr, maman m'a dit que non ; et, d'ailleurs, je vous le promets, il ne le fera plus ; grâce ! grâce ! rendez-le moi, je vous aimerai bien. » Les regards suppliants de la Sœur appuyaient les paroles de l'enfant : on eût dit un ange inspiré par une sainte. Le général sortit très ému et peu de jours après le prisonnier était rendu à sa famille, heureux d'avoir eu pour plaider sa cause deux avocats qui n'en perdent guère, l'innocence et la charité.

C'est ainsi que la sœur Rosalie sut toujours utiliser les nombreuses et importantes relations que lui avait créées son étonnante réputation. Car ce ne sont pas seulement les pauvres qui fréquentaient son modeste parloir : toutes les conditions

de la société semblaient s'y être donné rendez-vous. On y voyait à la fois les extrémités de la fortune et de la misère, l'ambassadeur s'y trouvait mêlé à l'ouvrier, l'élégante et riche dame du faubourg Saint-Germain attendait son audience après une pauvre couturière sans travail ou une chiffonnière de la rue Mouffetard. Un jeune homme, qui servait souvent de secrétaire à la Sœur, voulant se rendre compte du nombre de visiteurs, en compta jusqu'à cinq cents dans une seule journée, et encore le jour n'était pas fini.

Les littérateurs du plus grand renom, les puissants du monde, les monarques eux-mêmes connaissaient la sœur Rosalie et ne dédaignaient pas d'honorer son modeste salon de leur présence. On pourrait étendre à volonté le chapitre des visites célèbres ; mais, obligé de nous restreindre, nous nous contenterons de citer quelques noms auxquels se rattachent des souvenirs particuliers.

M. de Lamennais rechercha beaucoup la société de la sœur Rosalie, tant qu'il demeura fidèle à l'Eglise et qu'il marcha résolûment à la tête du mouvement catholique. Il puisa dans sa conversation plusieurs de ces magnifiques pensées qu'il a ajoutées ensuite comme commentaire à l'*Imitation de Jésus-Christ.* Quand il fut condamné à la prison, la Sœur n'hésita pas à aller le voir et à tenter de le ramener à des idées plus modérées et plus saines. Mais l'orgueilleux

philosophe dédaigna les avis d'une femme, même de celle qu'il avait autrefois tant appréciée. Il la reçut d'abord avec de grandes démonstrations d'estime; mais il la repoussa ensuite et refusa de la revoir. Le nom seul de la Sœur suffisait pour l'irriter et provoquer ses fureurs. Celle-ci, au contraire, ne cessa de prier avec instance pour le salut de cet homme qui, pendant quelque temps, avait donné tant d'espérances à l'Eglise. Ses immenses écarts ne la décourageaient pas. « Son repentir, disait-elle, rendra à la vérité un témoignage encore plus éclatant que son innocence. »

Quand elle le sut proche de l'heure suprême, elle eut la pensée de se présenter à lui encore une fois; mais un mur d'airain s'éleva entre le moribond et son ancienne amie. Aucun souffle d'en haut ne vint ranimer ces ossements arides; cette âme obstinée avait repoussé la charité, la miséricorde se retira.

Il n'en fut pas de même de l'éloquent orateur le célèbre M. Combalot. Les liens qui unirent ces deux grandes âmes, si affamées du bien de leurs frères, ne se relâchèrent jamais. Le lendemain de la mort de la Sœur, du haut de la chaire de Saint-Sulpice, le prédicateur fidèle au souvenir et reconnaissant envers la charité, s'écriait : « J'ai été en prison et la sœur Rosalie est venue me visiter; colombe charitable, elle m'apportait ma nourriture deux fois par jour. »

Le dernier nom que prononça en mourant Donoso Cortès fut celui de la sœur Rosalie. Ce grand homme avait bu de bonne heure à la coupe des nouvelles doctrines et des plaisirs du monde ; mais il s'en était rapidement dégoûté. Le cœur vide et affamé, il appela la religion à son secours et au secours de la société. Les progrès qu'il fit dans cette nouvelle carrière furent étonnants, et l'éloquence qu'il y déploya vraiment extraordinaire.

Envoyé à Paris comme représentant du gouvernement d'Espagne, il conçut du scrupule sur l'emploi de son temps. Il tremblait à la pensée qu'il serait obligé de répondre au souverain Juge : « Seigneur, j'ai fait des visites ! » Il fit la connaissance de la sœur Rosalie, et dès lors les visites devinrent la consolation de son cœur et le sujet de son espérance. Au jour et à l'heure convenus, la Sœur le voyait immanquablement arriver ; aucune des affaires de la diplomatie n'était capable de lui faire oublier le rendez-vous. Il prenait les ordres de la Mère, allait visiter les pauvres qu'elle lui avait désignés, et il revenait avec bonheur lui rendre compte du bien qu'il avait fait.

Quand la maladie vint le clouer sur un lit de souffrances, ce fut alors au tour de la Sœur à lui rendre les visites qu'il avait faites à ses pauvres et elle ne faillit point à ce devoir. La présence de cet ange de charité adoucit toutes les angoisses de la dernière heure. Les senti-

ments du mourant furent admirables de résignation et de foi. Comme on voulait envoyer chercher le médecin : « A quoi bon ? dit-il en embrassant son crucifix, je n'ai plus besoin que de Dieu. » Puis, faisant un retour sur ce monde où il avait si brillamment et si rapidement passé : « A quoi sert le monde ? Quelle consolation m'a-t-il apportée ? Qui m'a été utile ? Qui m'a soulagé, si ce n'est cette pieuse garde-malade dont toutes les paroles m'exhortent à la patience ? Qui m'a assisté, sinon les saints ? en indiquant un reliquaire de saint Vincent de Paul que la sœur Rosalie lui avait donné. Que les pauvres prient pour moi ! Qu'ils ne m'oublient pas ! »

Telle fut sa dernière parole. La sœur Rosalie l'entendit, eut, avec Dieu, son dernier regard et quitta la maison funèbre avec l'espérance que ses pauvres avaient maintenant un protecteur de plus au ciel.

Les souverains qui se sont succédé sur le trône de France ont tous connu la Supérieure de la petite maison de l'Epée-de-Bois, et ont eu recours à elle pour verser avec intelligence leurs largesses dans le sein des pauvres. Charles X faisait distribuer par ses mains d'immenses aumônes. Un jour, Madame la Dauphine lui donna une leçon qu'elle aimait à rappeler et dont elle faisait grand profit. Chargée par elle de payer une pension à un homme dont elle venait de découvrir la mauvaise conduite, elle crut devoir

avertir la royale bienfaitrice et suspendre le secours. La Dauphine lui répondit : « Ma sœur, continuez de payer la pension à cet homme : il faut faire la charité aux bons pour qu'ils persévèrent, et aux méchants pour qu'ils deviennent meilleurs. »

La révolution de 1830 diminua beaucoup ses ressources ; cependant la reine Amélie lui témoignait une grande confiance, avait souvent recours à ses lumières et accordait beaucoup à ses recommandations et à ses prières.

Le 18 mars 1854, il y eut un vif émoi dans le quartier Saint-Marceau. Des voitures de la cour s'arrêtaient à la porte de la maison de secours, et on vit descendre l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie. La Sœur les reçut avec respect et reconnaissance, mais avec dignité et sans trouble. Elle voyait dans cette visite un acte de condescendance envers les pauvres et une recommandation faite à tous les fonctionnaires de se montrer bons et compatissants envers des malheureux que les souverains ne dédaignaient pas d'honorer de leur présence dans sa personne.

La ville de Paris avait le projet de confier à une directrice laïque un asile qu'on venait de créer dans la maison de secours, ce qui contristait beaucoup la sœur Rosalie. Elle profita de la circonstance pour demander à l'impératrice que l'asile fût confié aux Filles de la Charité, ce qui lui fut gracieusement et immédiatement accordé.

Une vie si bien remplie n'aurait dû jamais finir. Dieu pourtant avait marqué le terme des travaux de sa servante.

Après avoir eu à essuyer diverses maladies plus ou moins douloureuses, la sœur Rosalie devint aveugle. En 1854, on l'opéra de la cataracte; mais l'opération ne réussit pas.

Au commencement de 1856, on se reprit à l'espérance d'une nouvelle opération, qui fut fixée aux premiers jours du printemps. La santé de la sœur Rosalie, si fortement ébranlée, se raffermit, ses forces semblaient lui revenir ; il y avait dans toute sa personne comme un renouvellement de vie. Les sœurs et les pauvres se félicitaient de ce retour, qu'ils acceptaient comme un heureux présage, lorsqu'un accident imprévu vint tout compromettre.

Dans la nuit du 4 février, elle se sentit saisie d'un grand froid, qu'elle endura sans rien dire, ne voulant pas troubler le sommeil d'une sœur qui couchait auprès d'elle, et qui, la veille, s'était fatiguée par de longues courses. Le matin, elle était en proie à la fièvre et ressentit une vive douleur au côté. Le médecin, mandé en toute hâte, reconnut une pleurésie ou une fluxion de poitrine. Pendant deux jours, des remèdes énergiques semblèrent dominer le mal. Les Sœurs nourrissaient des espérances ; la malade elle-même parlait déjà des ennuis de la convalescence. Elle répondait à ceux qui la plaignaient : « Les pauvres ne sont pas si bien que moi. » Elle

ne voulait pas surtout voir les Sœurs se fatiguer à l'excès pour elle. Une d'elles, qui avait veillé la nuit précédente, se leva la nuit suivante pour venir prendre de ses nouvelles. Entrée dans sa chambre, elle lui offrit à boire sans mot dire; mais la Sœur la reconnut à la manière dont elle la servait. « Quel mal vous me faites, mon enfant! lui dit-elle ; en vous dépensant ainsi pour moi, vous me dépensez moi-même. »

Elle pensait à Notre-Seigneur sur la croix, et associait ses souffrances à celles de l'Homme-Dieu. On lui avait posé un vésicatoire; la sœur qui la pansait s'aperçut que la serviette qui l'entourait s'était repliée sur elle-même, avait pesé sur la plaie et était couverte de sang. Etonnée de n'entendre aucune plainte, de ne voir aucune émotion sur le visage toujours calme de la malade, pour une douleur qui devait être si vive, elle craignit un commencement de paralysie et s'écria avec inquiétude : « Ma Mère, n'avez-vous donc rien senti? » Comme la sœur Rosalie se taisait, elle répéta vivement sa question; alors la malade, avec un doux sourire : « Oui, je le sentais; mais c'était un clou de la croix de Notre-Seigneur, et je voulais le conserver. »

Ses vives douleurs ne lui faisaient point oublier les pauvres. La veille du jour où elle tomba malade, la sœur qui distribuait les soupes économiques remarqua un vieillard de bonne mine qui, après avoir reçu sa ration, demeura dans la salle, cherchant à s'approcher du fourneau le

plus possible. La sœur lui demanda s'il était malade; le bon vieillard répondit qu'il demeurait ainsi près du fourneau, parce qu'il n'avait pas de feu chez lui. La sœur l'invita à venir chaque matin, lui promit une portion un peu meilleure et l'autorisation de s'approcher du feu. Elle croyait avoir assez fait; mais la supérieure lui reprocha de n'avoir pas pris son nom et son adresse. Il fallut le chercher, et elle n'eut de repos qu'après lui avoir envoyé un poêle et une petite provision de bois.

Le jour même où la fièvre la prit, une pensée la tourmentait; pour la première fois peut-être, elle avait oublié une demande qui lui avait été adressée la veille; elle en parla dès le matin au petit jour, et supplia une des sœurs de réparer cet oubli. « Je vous en prie, lui dit-elle, avant toutes choses, portez une couverture à ce pauvre homme. Il doit avoir bien froid, car moi-même je grelotte dans mon lit. » Elle tremblait, en effet, de la fièvre; ce fut sa dernière œuvre!

Le 6 février au matin, les symptômes les plus graves avaient disparu, on se croyait maître du mal; à onze heures, elle prenait un bouillon, la première fois depuis qu'elle était alitée. Ses filles se félicitaient déjà de sa guérison, lorsqu'à une heure la violente douleur de côté reparut et le pouls s'éleva.

La sœur Rosalie continua encore quelque temps à s'entretenir des besoins des pauvres, fit quelques recommandations sur les devoirs de la

journée ; puis tout à coup sa langue et sa tête s'embarrassèrent; on perdit le sens de son discours. Bientôt un assoupissement, à peine interrompu par quelques paroles sans suite, annonça que la vie s'en allait : les sœurs éplorées comprirent qu'il n'y avait plus d'espoir. Le curé de Saint-Médard appelé en toute hâte n'eut que le temps de donner l'Extrême-Onction. La Sœur fit le signe de la croix, murmura deux ou trois mots que l'on ne comprit pas et qui semblaient l'écho d'une prière intérieure, et retomba dans sa léthargie ; le lendemain, à onze heures, elle était morte, sans agitation, sans agonie, comme si elle avait passé d'un sommeil léger à un plus profond repos. C'était le 7 février 1856. La sœur Rosalie était dans la 69e année de son âge et comptait plus de cinquante-deux ans de vie religieuse.

Le bruit de sa mort se répandit bientôt dans le quartier et la ville entière, et sema partout la douleur et la consternation : c'est alors seulement qu'on put voir ce qu'avait été cette vie qui venait de s'éteindre. A mesure que la triste nouvelle pénétrait dans les familles, on entendait les regrets et les gémissements des personnes de tous les quartiers, de toutes les classes. Des hommes qu'on n'aurait pas soupçonnés de connaître le nom de la sœur Rosalie, en apprenant ce malheur, s'arrêtaient en pleine rue et versaient des larmes amères. A ceux qui demandaient la cause de tant de douleur ils répon-

daient : « Ah ! nous lui devions tant ! Elle nous a fait tant de bien ! »

Autour du lit funèbre, la désolation était plus grande encore. Les sœurs pleuraient et priaient. Les amis de la défunte, persuadés que la maladie était légère, venaient sans défiance prendre des nouvelles de son état, quand on leur disait qu'elle n'était plus ; d'autres apprenaient sa mort avant même de savoir qu'elle avait été malade. Ils étaient venus pour épancher leur cœur dans un cœur qui les comprenait, et à la place de l'amie qui vivifiait leur existence et en faisait le charme, ils ne trouvaient plus que des restes déjà refroidis. Leur désespoir était au comble ; ils gémissaient, ils éclataient en sanglots ; il fallait les arracher de la chambre mortuaire et leur dérober la vue de celle qui naguère faisait leur bonheur.

Le lendemain, on exposa son corps dans une chapelle ardente ; il était revêtu du costume de sœur de Charité, le chapelet au bras, le crucifix entre les mains croisées sur la poitrine. Ses traits avaient repris leur expression habituelle ; sa figure était belle de sérénité et de calme ; la mort y avait seulement apporté ce qu'elle ajoute ordinairement de grandeur et de majesté à la physionomie de ceux qui ont saintement vécu.

Dès que les portes furent ouvertes, il se forma dans le quartier une longue procession qui ne finit que le soir pour recommencer le lendemain. Tout le quartier Saint-Marceau voulut voir

une dernière fois celle qui avait été la providence et la protection des familles. Les ouvriers quittèrent leur travail, les ateliers se fermèrent, les mères conduisaient leurs enfants, les vieillards et les malades se faisaient transporter, tous voulaient remercier leur protectrice par une prière, contempler encore une fois ses traits vénérés. On embrassait ses mains et ses pieds; on faisait toucher au corps des chapelets, des livres, des mouchoirs; on se disputait les lambeaux de son linge: chacun voulait emporter, comme une bénédiction et une sauvegarde, quelque chose qui lui eût appartenu.

Dans ce quartier ordinairement si bruyant régnait un religieux silence. Pendant ces deux jours, dans cette foule immense qui se dirigea vers la maison des Sœurs, personne ne songea à leur demander un secours. Des prêtres de toutes les paroisses, des religieux de tous les ordres sollicitèrent comme une faveur l'autorisation de célébrer la messe dans la chapelle ardente. Les plus grands personnages venaient s'agenouiller et prier. Le cardinal de Bonald vint bénir les restes vénérés; et l'archevêque de Rouen, l'un des amis les plus dévoués de la Sœur, fit toucher sa croix pastorale à son corps comme aux reliques d'une sainte.

Le jour des funérailles fut un de ces jours qui ne s'oublient pas, et qui, dans la vie d'un peuple, rachètent bien des jours mauvais. A onze heures, le cortège sortit de la maison funèbre; le clergé

de Saint-Médard, auquel s'était joint un grand nombre d'ecclésiastiques, marchait en tête, précédé de la croix : les jeunes filles de l'école et du patronage rappelaient les œuvres de leur mère. Les sœurs de la Charité entouraient le cercueil placé dans le corbillard des pauvres, comme l'avait demandé la sœur Rosalie, afin que saint Vincent de Paul pût la reconnaître jusqu'à la fin pour une de ses filles ; l'administration municipale et le Bureau de bienfaisance du douzième arrondissement venaient ensuite ; puis derrière eux se pressait une de ces multitudes qu'on ne peut ni compter, ni décrire, de tout rang, de tout âge, de toute profession ; un peuple entier, avec ses grands et ses petits, ses riches et ses pauvres, ses savants et ses ouvriers, avec ce qu'il a de plus illustre et de plus obscur, tous mêlés, confondus, exprimant, sous des formes et des paroles diverses, les mêmes regrets, la même admiration.

Au lieu de prendre la route directe de l'église, le convoi fit un long détour. On voulut lui faire parcourir une dernière fois ces rues qu'elle avait si souvent visitées, lui faire dire adieu à ce faubourg qu'elle avait tant aimé. Sur son passage, les femmes et les petits enfants, tous ceux qui n'avaient pu se mettre du cortège, s'inclinaient, faisaient un signe de croix et murmuraient une prière.

A la vue des maisons fermées, des ateliers silencieux, de la foule dans les rues, sur les por-

tes, aux fenêtres, de l'attention fixée sur un seul point, le petit nombre de ceux qui n'en connaissaient pas la cause se demandait quelle fête, quel grand événement, quelle magnifique cérémonie agitait ce faubourg et tenait tout ce peuple en émoi; si c'étaient les funérailles d'un prince ou l'entrée d'un triomphateur. Seul le corbillard des pauvres leur annonçait qu'il ne s'agissait pas d'une gloire humaine, d'un triomphe de la terre, et qu'il se passait là quelque chose que les idées de ce monde n'expliquent pas.

Le catafalque était entouré d'un piquet de soldats, pour rendre les honneurs militaires à la décoration de la sœur Rosalie ; une croix d'honneur était posée sur son cercueil. Ce n'était pas la sienne : les sœurs n'avaient pas voulu la donner, en souvenir de son humilité ; mais un des administrateurs du Bureau de bienfaisance avait attaché sa croix au drap mortuaire, en pensant qu'après avoir occupé cette place elle serait encore plus honorable à porter.

Après le service religieux, l'immense cortège se rendit au cimetière de Montparnasse ; et là, au moment où la tombe allait se fermer, M. de Saint-Arnauld, maire du douzième arrondissement, prononça une touchante allocution.

Le corps fut déposé dans l'endroit réservé à la sépulture des sœurs de Charité ; mais quelques mois après, ses amis voulant que l'on pût toujours reconnaître le lieu où reposaient ses restes vénérés, les firent transporter à l'une des extré-

mités du cimetière, contre la grille qui sépare l'enceinte du chemin, afin qu'il fût plus près de ceux qui venaient prier. La nouvelle tombe est désignée aux visiteurs par une grande croix, sur laquelle on lit cette inscription :

A SŒUR ROSALIE
SES AMIS RECONNAISSANTS
LES RICHES ET LES PAUVRES

J.-H. OLIVIER.

FIN

LE POETE JASMIN



Les foires du Gravier, ainsi appelées parce qu'elles se tiennent sur la belle promenade d'Agen qui a nom le Gravier et que baigne le fleuve gascon, sont renommées dans le midi de la France. Elles ont lieu le second lundi du mois de juin et attirent beaucoup d'étrangers. Non seulement la Garonne, mais la Gironde, la Dordogne, le Lot, le Tarn, le Gers, l'Aude et leurs innombrables affluents y envoient chaque année leurs riverains. Les enfants des Pyrénées descendent de leurs montagnes neigeuses pour se réchauffer au soleil de la plaine et les habitants des Landes quittent leurs tristes sapins afin de se réjouir au sein de la riche cité agenaise. La coquette laisse ce jour-là le bonnet de nuit, sa parure habituelle, pour se montrer jeune et pimpante.

Quel mouvement dans ces rues ordinairement silencieuses; que de monde sur ces promenades si souvent désertes; quelle activité les habitants déploient pour ces fêtes dont on ne se lasse point! Les jeunes filles y rêvent trois mois à

l'avance, pendant que les ménagères affairées préparent les maisons pour recevoir leurs hôtes : ce serait presque une honte de n'avoir pas d'invités en ces beaux jours.

Au milieu des belles dames qui, chaque année, soutiennent dignement la réputation méritée de luxe et d'élégance des Agenaises, parmi les gentilles villageoises qui portent si coquettement sur leurs bruns cheveux le joli foulard méridional, à travers les groupes de jeunes gens qui admirent ou critiquent la plus belle moitié du genre humain, on vit, pendant plus de vingt ans, se promener un homme de taille moyenne, de large encolure, entièrement vêtu de blanc. De ses puissantes épaules émergeait, non moins puissante, une tête brune couronnée de cheveux noirs auréolisant un front rayonnant et inspiré. Les yeux, noirs aussi, abrités par d'épais sourcils, brillaient d'un feu étrange, ou se reposaient doux, bienveillants, satisfaits, sur les hommes et sur les choses.

Les Agenais le saluaient en souriant, les étrangers demandaient son nom et les habitants répondaient avec orgueil :

— C'est notre grand poète Jasmin.

— Quoi, Jasmin !

— Oui, Jasmin ! et c'est assez pour notre gloire.

— Certainement, mais pourquoi ce costume ?

— Une fantaisie de poète, il aime à s'entendre appeler « le Jasmin blanc. »

Ainsi apparaissait le dernier des troubadours. Hélas ! encore à la force de l'âge, ayant confessé sa foi dans une sublime réponse à l'apostasie de M. Renan, ce dernier chant placé sur sa poitrine, le poète-apôtre s'endormit dans le Seigneur, emportant sa belle et pure lyre dont le jugement de Dieu ne brisera aucune corde.

En lisant ses œuvres, en écoutant de la bouche de ses contemporains le récit de sa vie étonnante, j'ai trouvé que le poète avait réellement dans la fleur au doux parfum dont il portait le nom, un suave emblème de son génie si pur, si délicat, qui fut sans venin et aussi sans épine.

Près de lui se tenait toujours la compagne aimée et respectée de sa vie, Magnounet, dont les yeux vifs et intelligents permirent jusqu'à la fin d'affirmer la ressemblance du portrait que, dans son poème *Françonette*, Jasmin traça de la jeune fille qui avait charmé ses vingt ans et qui fut toujours le bon ange qui sut le guider, le consoler, le comprendre et en rester l'unique amour : toutes choses rares pour la femme d'un poète !

Cependant, paraît-il, Mme Jasmin ne fut pas éprise soudain de la poésie. C'est presque toujours parmi les siens qu'on est le moins compris et, ainsi que tous les hommes de génie, Jasmin eut à vaincre, au sein de sa famille, de sérieuses résistances. Sa femme, dont la rectitude et la sûreté de jugement devaient, plus tard,

exercer sur le poète une si heureuse influence, ne vit d'abord dans les goûts littéraires de son mari qu'un gaspillage d'heures précieuses qui eussent été mieux employées pour les besoins du jeune ménage à raser les clients. Aussi cachait-elle avec soin le papier et l'encre et brisait-elle toutes les plumes qui tombaient sous sa main.

La poésie amena donc quelques troubles entre les jeunes époux ; et, chose assez singulière, de ces troubles allait surgir la renommée de Jasmin.

En 1832, Charles Nodier, de passage à Agen, se promenait sur le Gravier, lorsque le bruit d'une vive altercation qui avait lieu dans une boutique de coiffeur arriva jusqu'à lui. La ménagère criait et l'époux répondait à sa fureur par un rire homérique.

Nodier entra.

On a bien des prétextes pour entrer chez un coiffeur, même lorsque sa femme se fâche. Nodier annonça ouvertement qu'il venait rétablir la concorde dans le ménage désuni.

— Tu m'avais pourtant promis de n'en plus faire, disait la femme un peu calmée par la présence de cet étranger.

— Eh ! ma chère, certainement, mais...

— Mais votre femme a raison, Monsieur le Coiffeur, dit Charles Nodier qui crut d'abord qu'il s'agissait de dettes. C'est par là que la misère entre dans les familles.

— Ah ! ma foi, Monsieur, répondit l'artisan avec conviction, si vous étiez poète, vous verriez qu'il n'est pas facile d'y renoncer.

— Poète ! je le suis peut-être un peu.

— Vous êtes un peu poète ! Eh bien, tant mieux, vous allez me donner raison.

— Ne l'espérez pas, j'ai compris qu'il s'agit de dettes, et...

— Ah ! ah ! ah ! dit le coiffeur que reprenait son hilarité naturelle. Ah ! bien oui ! des dettes. Ce sont des vers, Monsieur.

— Bah ! montrez-les moi.

— Madame, dit Nodier après avoir parcouru les stances du poète et en s'adressant à l'épouse courroucée, la poésie frappe à votre porte, ouvrez. Celui qu'elle inspire est ordinairement un noble cœur et un esprit distingué, incapable de méchantes actions. Laissez votre mari faire des vers, cela vous portera bonheur.

Puis se tournant vers le barbier et lui tendant la main :

— Comment vous appelez-vous, Monsieur ?

— Jacques Jasmin, dit timidement ce-lui-ci.

Bientôt après parut le premier volume des *Papillottes,* et celui que la France considérait alors comme l'arbitre du goût annonçait au monde littéraire qu'un grand poète venait de surgir aux bords de la Garonne.

Charles Nodier fut le parrain littéraire de Jasmin et resta toujours son ami.

La visite de l'auteur de la *Fée aux miettes* con-

vertit Mme Jasmin à la poésie. Ce n'est pas qu'elle l'eût détestée jusqu'alors ; sans se l'avouer, elle était même fière de l'esprit que chacun trouvait à son mari, mais la poésie qui charme la vie ne fait pas vivre. La dot de la jeune femme avait payé la petite maison qui allait devenir historique, mais le rasoir du barbier devait fournir le pain quotidien.

Quand les jeunes gens se marièrent, ils avaient quarante ans à eux deux. De ce mariage naquirent deux enfants; un seul, l'aîné, vit encore : c'est de lui que M. de Lamartine disait en écrivant à Jasmin : « J'ai vu votre fils qui m'a couvert trois fois de sa baïonnette, en mars et avril ; il m'a paru digne de votre nom. »

Le jeune couple s'installa dans la petite maison décorée de l'enseigne suivante : *L'Art embellit la nature. Jasmin, coiffeur des jeunes gens.* Pour augmenter ses ressources, il y ajouta bientôt : *coiffeur des dames.*

Les dames de la ville se disputèrent l'honneur d'être coiffées par un poète. Mais Jasmin ne se bornait pas à composer de délicieuses chansons, il les chantait à ravir. Il avait une voix sympathique et, plus poète que coiffeur, il ne pouvait s'empêcher de réciter quelques vers et n'attendait pas qu'on l'en priât ; la dame appelait son mari, qui arrivait suivi du reste de la famille. Une guitare se trouvait là par hasard, Jasmin chantait, les heures s'écoulaient... et le plus souvent il ne rentrait qu'à la nuit, n'ayant coiffé

qu'une personne. Aussi était-il tout confus en remettant à Mme Jasmin l'unique franc qu'il avait gagné.

Magnounet mit bon ordre à tout cela ; elle laissa son mari être poète à son aise, mais à la condition de redevenir sérieusement perruquier, et de se tenir toujours prêt à servir la pratique. Il ne coiffa plus de dames ; la recette s'en trouva mieux, et Mme Jasmin s'applaudit de cette réforme économique qu'elle appelait son coup d'Etat.

La jeune femme n'était pas jalouse des colloques solitaires du poète avec la muse et, l'heure du travail passée, elle s'arrangeait toujours pour que Jasmin pût s'abandonner sans trouble et sans inquiétude à ses chères rêveries ; elle avait une sorte d'intuition du brillant avenir de son mari ; son intelligence, à laquelle toute instruction avait manqué, s'élevait aussi au contact de la poésie ; et cette femme du peuple, sans culture intellectuelle, sans éducation sociale, accompagnant parfois Jasmin dans ses tournées et partageant ses triomphes, se montra toujours à la hauteur du poète.

C'était, chez Jasmin, un invincible besoin de dire ses vers à quelqu'un, à mesure qu'il les composait. A défaut d'être humain, il les aurait récités aux flots de la Garonne, à l'oiseau, au nuage, à ses rasoirs eux-mêmes. Sa femme dut écouter tout hémistiche à peine éclos ; mais son rôle d'auditeur complaisant changea peu à peu ;

elle se connaissait en expressions vraiment gasconnes ; elle excellait à trouver le mot d'une situation et était impitoyable pour tout sentiment faux, pour toute expression affectée ou qui ne sentait pas la franche origine.

Jasmin ne se soumettait pas toujours sans contestation aux jugements de son Aristarque. La discussion devenait parfois très vive. Alors la femme cédait, se soumettant en apparence ; mais Jasmin, devenu plus calme, et partant plus maître de ce goût sévère qui revenait toujours, reconnaissait la justesse des observations de sa femme et lui disait rondement, à la satisfaction malicieuse de celle-ci :

— Magnounet, tu as raison.

Agen avait certainement de vives sympathies pour son poète ; toutefois un homme qui, parti de si bas, s'était placé si haut dans l'estime des littérateurs et des gens de bien, ne pouvait échapper à l'envie ; d'ailleurs, est-on jamais prophète dans son pays ? Plus que tout autre, Jasmin aurait eu des heures d'abattement, si l'âme forte de sa femme n'eût relevé à la fois l'homme et le poète.

Jasmin, à part de rares moments, n'avait qu'un sujet de conversation : il parlait de vers... et le plus souvent il parlait des siens, non parce qu'ils étaient de lui, mais parce qu'il les trouvait beaux, et il était bon juge.

Pour allumer sa verve, il n'était pas besoin d'un nombreux auditoire; il faisait autant de

frais pour un seul auditeur que pour une multitude, ce qui prouve que le poète n'obéissait pas à un sentiment de vanité. Jasmin n'allait nulle part sans sa femme, et le tact de Mme Jasmin n'était pas inutile. C'était elle qui, par un léger toussement entendu et compris, ramenait, le poète à son sujet, lorsqu'au milieu de ses lectures il abusait du droit de digression, et l'avertissait quand la lassitude menaçait de s'emparer de l'auditoire.

En 1841, un prêtre du diocèse d'Agen, étant à Rome, s'entretenait avec le cardinal Mezzofanti qui parlait quarante-deux langues et que Grégoire XVI appelait une Pentecôte vivante. Le cardinal ne cachait pas son admiration pour Jasmin, dont il avait lu quelques pièces dans le texte original. Après avoir parlé du poète, on parla de son idiome :

« Le patois, disait l'Eminence, est la seule langue du moyen âge, de ces nombreuses héritières du grec, du latin et de l'arabe, qui ait survécu aux révolutions. Les autres se sont modifiées, altérées, ont subi les caprices de la victoire ou de la fortune ; le provençal lui-même s'est laissé corrompre. De tous les dialectes divers de la langue romane, le patois seul a conservé sa pureté, sa vie. C'est encore la langue sonore et harmonieuse des troubadours, des maîtres de la *Sobregaya companhia*. Le patois a la souplesse de l'italien, la majesté retentissante de l'espagnol, l'énergie et la concision du latin,

avec le *molle atque facetum*, le *dolce* de l'Ionie, qu'il hérita des Phocéens de Marseille. L'imagination et le génie de la Gascogne lui ont donné et lui conservent ses autres richesses. »

C'est bien là, en effet, le patois dans sa splendide originalité. Mais, quoi qu'en dise le cardinal, il s'était profondément altéré au contact continuel du français, et Jasmin dut reconstruire son dialecte ; le peuple le parlait mal, et nul ne le lisait.

Un jour, Jasmin avait récité dans une réunion un petit morceau que le journal d'Agen inséra. Que fait alors le poète ? Le soir il va rôder autour d'une maison voisine où il savait qu'on recevait le journal, et il se pose, haletant, sur le seuil, prêt à jouir de son triomphe.

Mais, ô déception ! dès qu'on arrive au morceau, l'un déclare que c'est du latin ; à ce mot, un érudit, se réveillant en sursaut, s'empare de la feuille et constate l'authenticité d'un incompréhensible patois. Le poète n'y tient plus et il entre — c'était chez un horloger — sous le spécieux prétexte de demander l'heure pour régler sa montre, bien que la montre fût, hélas ! parfaitement absente. On lui donna volontiers l'heure et on le questionna sur cette énigme. Jasmin ne se fit pas prier, on le comprend ; il lut les vers et il intéressa.

« Mais, dit-il, j'avais saisi le défaut de la cuirasse, la difficulté de la lecture. Il fallait apprendre au public à lire du patois qu'il n'avait

jamais lu, et commencer par le lire moi-même adroitement et dramatiquement. »

Ce soir-là, Jasmin courut tous les lieux où il savait qu'était le journal, cafés et boutiques. Partout il se présentait sous un prétexte aussi plausible que celui de demander l'heure : chez le marchand, il venait acheter ; chez le cafetier, il demandait de l'eau-de-vie qu'il n'aimait pas. Ce fut une soirée ruineuse, mais partout il avait fait comprendre ses vers. « Ainsi j'ai fait, dit-il, pendant cinq années, toutes les fois que le journal publiait quelques-uns de mes vers (1). »

Mais d'où venait le poète perruquier, « le plus illustre des troubadours », dont le succès et la vie sont sans comparaison dans l'histoire de la poésie ; que ses auditeurs portaient en triomphe, que les académies ont couronné, que les souverains ont applaudi, et sous les pas duquel les populations jetaient des fleurs ?

« Agen, avec ses vieilles rues étroites et tortueuses, avec son pavé pointu qui fait le supplice des étrangers, est une ville d'un aspect peu agréable. Mais le paysage qui l'entoure est splendide. C'est d'abord ce Gravier « dont les arbres ont abrité Jasmin et semblent vouloir tous mourir avec lui » ; c'est ensuite le ravissant coteau de l'Hermitage, parsemé de coquettes villas et couronné par le pittoresque couvent des Carmes. De ce point se déroule,

(1) Charles de Mazade, *Revue des Deux-Mondes*.

vers Bordeaux et vers Toulouse, une longue guirlande de fraîches collines couvertes de vignes et de pruniers. La Garonne coule entre deux rives bordées d'oseraies et de peupliers qui dessinent au loin les sinuosités capricieuses du fleuve. Au milieu de ces touffes de verdure s'abritent de jolis villages, comme des nids d'alouettes dans les blés. En cet endroit, la plaine n'a plus de ces larges dimensions qui lui donnent entre Toulouse et Montauban un aspect si monotone ; en se resserrant entre les coteaux qui festonnent si gracieusement l'horizon, elle forme une vallée riante, accidentée, d'une étonnante richesse, où tout semble avoir été ménagé avec un art infini pour le plaisir des yeux.

« Si vous voulez de plus grands spectacles, gravissez la colline qui défend la ville contre les vents glacés du Nord. Là vous verrez se déployer sous vos yeux le plus magnifique des panoramas. A vos pieds, se croisent au même point la grande route qui va de Bordeaux à Toulouse et vers l'Espagne ; la Garonne, coupée par trois ponts ; le canal, avec son aqueduc monumental jeté en travers du fleuve ; le fil électrique et enfin le railway du Midi. Il semble que l'art et la nature, Dieu et l'homme, se soient concertés pour laisser là comme un abrégé grandiose de l'histoire de la civilisation. A certains moments, on a sous les yeux un étrange spectacle : les matelots, dirigeant quelque lourde gabarre tou-

lousaine dans les eaux du pont-canal, aperçoivent à plus de trente mètres au-dessous d'eux, courant sous les arcades, une légère voile de pêcheurs : deux fleuves étagés l'un sur l'autre ! l'œuvre de l'art qui semble vouloir écraser l'œuvre du Créateur ! Mais soudain le sifflet d'une locomotive fend les airs ; la formidable machine arrive à toute vitesse et jette à tous les échos les merveilleux défis du progrès.

« Si vous levez les yeux, vous voyez la vaste plaine se déployer à votre droite vers Bordeaux, à votre gauche vers Montauban et Toulouse ; devant vous, le gracieux amphithéâtre de l'Armagnac et de la Gascogne, et à l'extrême horizon un immense rideau bleuâtre. Ce sont les pics neigeux des Pyrénées qui se dessinent dans les vapeurs du Midi.

« Enfin, êtes-vous de ceux que passionnent les souvenirs du passé, vous avez là de quoi vous satisfaire : les légions romaines campèrent sur les rochers où vous êtes assis ; au bas du coteau, les premiers chrétiens de l'Agenais confessèrent leur foi dans les supplices. Si nous demandons à cette terre que nous foulons quels hommes l'ont peuplée et ce qu'ils y ont fait, elle se lèvera grande et fière du rôle qu'elle a joué dans l'histoire de l'humanité. Gaulois, Romains, Huns, Wisigoths, Vandales, Francs, Bourguignons, Sarrasins, Normands, Anglais, elle n'a perdu le souvenir d'aucun des peuples qui l'ont traversée... Parlez-lui des Albigeois, elle vous dira

qu'elle les a vus combattre, et qu'une fois vaincus, elle a assisté soit à leur ruine, soit à leur dispersion. Parlez-lui des guerres de religion, elle vous montrera ce sombre château d'Estillac, qui garde le tombeau de Montluc. Chaque village a son histoire, chaque pli de terrain conserve la mémoire de quelque grand événement (1). »

C'est dans cette ville d'Agen, assise au pied des coteaux qui bordent la vallée de la Garonne, que naquit Jasmin au mois de février 1799. Comme Béranger, il était fils d'un tailleur ; ses ancêtres se nommaient Boé ; on l'appela Jacques et il porta comme nom de famille un sobriquet donné à son bisaïeul : Jasmin. Il devait l'illustrer et fonder ainsi une nouvelle race.

Son père, poète aussi à ses moments de loisir, composait les chants des charivaris très en honneur alors dans le Midi. La famille Boé était fort pauvre ; si on y chantait souvent, on n'y dînait pas toujours. La mère, un cœur d'or, que Jasmin a tendrement aimé, était lavandière ; dès que les enfants pouvaient marcher, ils allaient à la ramée dans ces bois de saules qui ombragent la Garonne, ou accompagnaient l'aïeul dans sa tournée à travers les métairies. Quand le vieillard ne pouvait plus mendier, il allait, suivant l'exemple de ses ancêtres, mourir à l'hôpital.

Pendant que Jasmin se fortifiait dans ces

(1) Léon Rabain, *Vie de Jasmin.*

courses à travers champs qui épuisaient les forces de son grand-père, ses sept ans arrivaient et dans l'esprit de l'enfant s'éveillait le désir d'apprendre, désir que la pauvreté de ses parents ne lui permettait pas de satisfaire. Pourtant rien n'avait encore troublé son insouciance enfantine, mais le voile qui jusqu'alors lui avait dérobé sa misère ne devait pas tarder à se soulever.

Il récitait cette page de ses *Mémoires* avec des sanglots:

« C'était un lundi ; mes dix ans s'achevaient ; nous faisions aux jeux, j'étais roi. Mais tout à coup, quel spectacle inattendu vint troubler ma royauté ! Un vieillard, assis sur un fauteuil de saule, porté par deux charretiers ! ! Ce vieillard s'approche, s'approche encore ! O mon Dieu ! qu'ai-je vu ? mon grand-père, mon vieux grand-père que ma famille entoure. Dans ma douleur, je ne vois que lui ; je me précipite pour le couvrir de baisers.

« Pour la première fois, en m'embrassant, il pleure.

« — Qu'as-tu à pleurer ? Pourquoi quitter la maison ? Où vas-tu, grand-père ?

« — Mon fils, à l'hôpital ; c'est là que les Jasmin vont mourir.

« Il m'embrasse et part en fermant ses yeux bleus. Nous le suivons longtemps sous les arbres ; cinq jours plus tard, mon grand-père n'était plus ; et moi, chagrin, hélas ! ce lundi,

pour la première fois, je sus que nous étions pauvres. »

Mais le patois a plus de force et de charme.

Pel prumé cot, en m'embrassant, el plouro !...
— Qu'as a ploura, perque quittà l'oustal ?
Perche dacha de pitchous que t'adoron ?
Oun bas, payri ? — Moun fil, à l'espital :
Acos aqui que lous Jansemins môron...
M'embrasso, et part en cluquant sous éls blus ;
Moun él lounten lou siet debat lous aoures ;
Cinq jours apey moun gran-pay n'ero plus ;
El jou, chagrin, hélas ! aquel dilus,
Pel prumé cot saguéri qu'éren paourés !!

L'enfant s'aperçut de la pénurie de cette vieille chambre ouverte à tous les vents, où il avait vécu heureux jusqu'alors. Trois lits en guenilles, un buffet souvent menacé des recors, deux pots de terre fêlés, un gobelet de bois tout mâché sur les bords, un établi, des rognures d'étoffe, témoignant que le pauvre tailleur est aussi le tailleur des pauvres, un chandelier tout résineux, un miroir sans cadre et enfumé, retenu au mur par trois petits clous, quatre chaises défoncées, une besace suspendue, une armoire sans clef : voilà le mobilier de ce ménage et cela pour neuf personnes ! Tout manquait à l'enfant pauvre en ce temps où les institutions charitables étaient loin d'être aussi développées qu'elles le sont maintenant, tout, dit le poète, hormis de bons parents.

Un cousin Boé était maître d'école à Agen, il consentit à recevoir le petit Jacques gratuite-

ment et se chargea de lui enseigner les éléments de la lecture et de l'écriture.

Le jour où l'enfant entra à l'école fut un jour solennel ; sa mère, folle de joie, cherchait pour le jeune écolier les vêtements les moins rapiécés et le linge le plus blanc. Son père pleurait d'émotion et pensait déjà au moment où Jacques pourrait écrire ses élucubrations charivariques ; il était loin de pressentir la brillante destinée du jeune écolier.

Jasmin fit de rapides progrès et devint bientôt enfant de chœur ; deux ans après, il quittait l'école de M. Boé pour entrer au séminaire d'Agen. Un prix de thème récompensa son application : ce prix consistait en une vieille soutane que son père était chargé de refaire à sa taille. Hélas ! il ne devait jamais la porter. Le mardi gras le trouva en prison, au pain sec et à l'eau, enfermé dans le fruitier du couvent. Le lieu seul, il faut l'avouer, était une tentation, et, quelque diable aussi le poussant, l'espiègle fit main basse sur les conserves de l'économe ; il venait d'entamer un pot de confitures délicieuses, lorsque le supérieur entra, lui apportant le pardon et la liberté.

Pris en flagrant délit, le gourmand laissa tomber le pot à terre ; d'un coup d'œil le maître avait constaté le ravage fait dans ses provisions et envoya Jacques se faire pendre ailleurs, sans même lui donner la permission de se débarbouiller.

Dans ses *Souvenirs,* le poète ne donne pas d'autre motif à son expulsion du séminaire : il n'était pas forcé de nous faire une confession complète; mais il devait avoir sur la conscience d'autres peccadilles, car manger les confitures d'un chanoine n'est pas un cas pendable et on ne jette pas pour cela un enfant dans la rue, sans même prendre le temps d'avertir sa famille.

Les pages dans lesquelles il raconte sa rentrée au logis sont ravissantes.

Quoiqu'il fût tard, la famille n'avait pas dîné. Cependant la table était mise ; quelques légumes cuisaient : mince festin de carnaval ! Il y manquait sans doute quelque chose, car, au moindre bruit venant du dehors, tous les yeux se tournaient vers la porte avec une curiosité pleine d'angoisse.

Quand le séminariste entra : — Jacques ! s'écria-t-on, et tous s'empressèrent autour de lui, écoutant d'un air consterné son récit.

La mère, la première, rompit le silence et dit d'un ton tendre et endolori :

— Maintenant, pauvrets, il est inutile d'attendre ; c'est fini, nous ne l'aurons plus.

— Que n'aurons-nous plus ? dit le jeune homme. Qu'attendez-vous donc, ma mère?

— Le pain pour dîner.

Alors seulement il se souvint que chaque mardi le séminaire envoyait une miche de pain à sa famille, et on l'a vu pleurer de vraies larmes

de cœur en racontant les tortures de cette mère qui, ce soir-là, vendit son anneau conjugal afin d'acheter du pain pour ses enfants.

Jamais il n'a dissimulé aucune de ses souffrances et n'a tenté d'embellir son histoire.

« Tout ce que racontent mes *Souvenirs* est vrai, écrira-t-il plus tard à un de ses critiques. Il le fallait. Malgré le peu de poésie que l'on a bien voulu y trouver, ils auraient été rebutés par mon public compatriote, si mes camarades d'enfance avaient crié : « Al mentur », au menteur ; mais au contraire je les ai vus battre des mains et réciter par cœur des vérités qu'ils ne croyaient guère poétiques. Même je les ai entendus dire souvent que j'en avais laissé de plus tristes encore derrière le rideau. Eh ! mon Dieu ! Je sais bien que je n'ai pas tout dit, mais pour tout faire comprendre on n'a pas besoin de tout dire. Oui, j'ai mangé le pain de la charité ; tous mes aïeux sont morts à l'hôpital ; ma mère mit en gage son anneau nuptial pour une miche de pain ; tout cela doit faire deviner qu'il y avait chez nous une grande misère : tableau affreux que j'aurais complètement mis au grand jour, mais j'ai craint d'ennuyer le public plutôt que d'être accusé de viser à l'effet des contrastes. Car quoique nous soyons heureux, parfaitement heureux, il n'y a pas si loin de ce que je suis à ce que j'étais pour me faire craindre une telle interprétation. »

Bien des gens ont demandé à Jasmin à quelle

époque il était devenu poète, oubliant qu'on naît poète et qu'on ne le devient pas. « J'ai beau fouiller dans mon passé, disait Jasmin, je ne trouve aucun jour où j'ai commencé. »

A seize ans, Jacques est placé « chez l'artiste en cheveux pour apprendre les secrets *argenteux* du rasoir et du peigne. »

Le jour, il est tout entier aux leçons du maître ; la nuit, dans son grenier, il rêve, il étudie, il lit. C'est d'abord le *Magasin des enfants* qui le charme, plus tard on lui prête Florian et Ducray-Duminil, et *Estelle* l'entraîne dans les régions « où le bonheur lui apparaissait tout rose. »

Les essais poétiques du jeune Jasmin lui faisaient une réputation dans son quartier : il avait déjà un auditoire de jeunes gens et de jeunes filles pour lequel il désertait souvent le soir son grenier.

Grâce au tailleur qui le *monsieurisait*, on l'avait surnommé le *petit monsieur* — lou moussuret.

Cependant le beau conteur manquait régulièrement au rendez-vous tous les vendredis. Un jaloux dit, les dents serrées :

— Jacques s'en va trouver d'autres amis.

Et la bande furieuse le guette et le surprend revenant de Saint-Hilaire.

— Nous ne le voulons plus, s'écrient les plus animés.

— Nous le voulons encore, disent les autres.

Et aussitôt la troupe écervelée le tire par le bras et par la redingote. Mais, de cette redingote tombe sur le pavé un chanteau. Jasmin ne venait pas d'une réunion de jeunes gens, il venait de chercher le pain que de bonnes âmes donnaient à sa famille. Le *Moussuret* venait de la charité. Tous, un par un, le front baissé, s'en allèrent. Lui, resté seul, sentit ses paupières mouillées ; son jeune cœur, révolté de ce coup, battait violemment, il était fiévreux et muet.

A ce moment vint à passer le bon curé Mirabeu, la providence de Jacques, qui l'avait placé à ses frais dans une école de la ville, après l'expulsion du bambin du séminaire.

— Ne souffle mot, dit-il à l'enfant quand il eut appris la cause de sa douleur et de sa confusion. Que ta mère ignore tout ; ce n'est pas grand' chose et tu la tourmenterais. Prends le chanteau, porte-le lui, riant ; va, pauvreté n'est pas crime ; courage... Reste brave enfant, pareil chagrin ne t'arrivera plus.

« En effet, ajoute Jasmin, tous les vendredis le boulanger nous envoya des miches affectueuses. »

Bientôt il se marie et le bonheur semble s'asseoir définitivement à son foyer.

La première pièce de vers en langue gasconne que l'on connaisse de Jasmin remonte à 1822.

Me cal mouri. Cette romance mise en musique

devint populaire ; comme elle ne fut imprimée que plus tard, plusieurs ont cru qu'elle n'était pas de Jasmin, parce qu'ils l'avaient entendu chanter loin de l'Agenais, à Toulouse et jusque dans la Provence, longtemps avant l'apparition des *Papillottes*.

Le 3 mai 1829, une statue d'Henri IV fut inaugurée à Nérac, la Société des sciences et des arts d'Agen mit au concours une ode à la mémoire d'Henri le Grand. *Lou Tres de May* de Jasmin obtint le prix fondé en son honneur pour l'idiome gascon. La ville de Nérac fit graver sur le piédestal de la statue ces vers empruntés au poème couronné :

Brabes Gascous,
A mou amou per bous aou dibès creyre,
Benès, benès, ey plazé de bous beyre,
Approucha-bous.

Braves Gascons,
A mon amour pour vous vous devez croire
Venez, venez, j'ai plaisir de vous voir,
Approchez-vous.

Un des plus charmants souvenirs de la vie de Jasmin se rattache à ce poème. Lorsque le poète parut à la cour de Louis-Philippe, la famille royale le combla des plus délicates attentions. La duchesse d'Orléans vint à sa rencontre en récitant au singulier et en les modifiant les vers suivants :

Brabe gascou, ey plaze de bous beyre.
Approucha-bous.

Le poète, surpris et ravi d'entendre sa chère langue parlée dans le palais des rois, s'écria :

— Eh quoi ! Madame, vous parlez le patois ?

— El jou tabé ! (Et moi aussi !) dit Louis-Philippe.

Ceux qui savent de quel fanatique amour Jasmin aimait son idiome peuvent se faire une idée de la joie qu'il dut ressentir en un pareil moment.

En 1834 parut le premier volume avec une préface de M. Baze. « Jasmin, disait l'homme politique à ce moment avocat à la cour royale d'Agen, Jasmin est un poète, un grand poète, et il est coiffeur, et qui plus est, il ne veut pas cesser de l'être. » Et Charles Nodier qui s'y entendait écrivait : « La France possède un de ces poètes incomparables dont le génie jette un éclat immortel sur leur pays. »

Dans sa jeunesse, Jasmin, sur l'esprit duquel Béranger exerça une grande influence, fit un certain nombre de chansons politiques. Malgré le souffle puissant qui les anime, elles manquent d'originalité ; bien conseillé par M. Sainte-Beuve, il chercha à exercer sur les hommes une plus douce et plus salutaire influence.

Avec l'*Aveugle de Castelculié* nous entrons dans le drame proprement dit, genre dans lequel Jasmin a excellé.

Le sujet de l'*Aveugle* est pris dans une tradition populaire. Le poème s'ouvre par le charmant tableau d'une noce de paysans.

Les chemins devraient fleurir,
Tant belle épousée va sortir ;
Devraient fleurir, devraient graîner
Tant belle épousée va passer.

« Et le vieux *Te Deum* des petits mariages semblait partir des nues, quand tout à coup un nombreux essaim de filles au teint frais, proprettes comme l'œil, viennent sur le bord du roc entonner le même air, et ressemblant là, si voisines du ciel, à des anges folâtres, qu'un Dieu riant envoie pour faire leurs gambades et nous porter la joie, elles prennent l'élan, et bientôt dévalant par la route étroite de la côte rapide, elles vont en zig-zag vers Saint-Amans ; et les volages, par les petits chemins, vont, comme des folles, toujours criant :

Les chemins devraient fleurir,
Tant belle épousée va sortir. »

C'est Baptiste et Angèle qui vont chercher la jonchée. Çette jonchée elle-même est une des vieilles coutumes du pays que Jasmin aimait tant à décrire : les jeunes gens de la noce vont cueillir au bois des branches d'arbres, et surtout de laurier ; ils les répandent à la porte des fiancés et à celle de tous les conviés ; ils en jonchent aussi le chemin qui mène à l'église. Cela s'appelle *fleurir les chemins*.

Cependant, chose étrange ! au milieu de ces filles si rieuses, si légères, Baptiste est muet... C'est qu'au milieu du coteau, dans cette mai-

sonnette, demeure l'aveugle orpheline. Baptiste devait l'épouser... Après une absence, il est revenu toujours fidèle ; mais cédant aux ordres d'un père impitoyable, il épouse Angèle en pensant à Marguerite.

Sur son chemin, la noce rencontre la vieille Jeanne, diseuse de bonne aventure, qui jette à la mariée ce funeste oracle : « Demain, Dieu veuille, frivole Angèle, qu'en épousant Baptiste tu n'aies pas creusé un tombeau ! »

La noce, un instant attristée par ces paroles, se ranime, le marié seul est pâle comme un mort.

Au second chant, nous entrons dans la petite maison où Marguerite, amaigrie par la souffrance, mais belle encore comme un ange, se lamente ainsi seulette :

« Il est arrivé, je dois le croire ; Jeanne depuis trois jours ne me parle pas de lui ; il est arrivé et il ne vient pas me voir ! et il sait qu'il est l'étoile de ma nuit !... Que fais-je sans lui ici-bas ? Quels sont mes plaisirs ? Le mal broie ma vie et me la rend affreuse... Jour pour les autres ! Et pour moi, malheureuse, toujours nuit ! toujours nuit !... »

Le jeune frère de l'aveugle entre dans la chambrette ; il a vu la noce.

— Quoi ! dit Marguerite, Angèle se marie ? Et quel est son fiancé ?

— Eh ! ma sœur, ton ami Baptiste

L'aveugle pousse un cri et ne répond plus ; la

blancheur du lait s'étend sur son visage. Dans le lointain, on entend le refrain nuptial, et ce chant de joie la replonge dans son noir chagrin. Ici le poète atteint le sublime à force d'être simple et naturel. C'est une scène vraiment shakespearienne.

« Tiens, continue l'enfant, ignorant que chacune de ses paroles est comme un poignard qui s'enfonce dans le cœur de l'orpheline, tiens ! Les airs en retentissent ! Ma sœur, les entends-tu chanter ? Mon Dieu ! comme ils se divertissent ! S'ils venaient t'inviter, au moins ! »

Le troisième chant s'ouvre aux tintements de la cloche qui sonne l'*Angelus* du matin :

> Mais, de la cloche, enfin, neuf petits coups s'entendent,
> Et l'aube blanchissante, arrivant lentement,
> Voit que dans deux maisons deux fillettes l'attendent
> Bien différemment.

Ici c'est Angèle : au milieu des adulations qui l'entourent, elle oublie de faire sa prière ; là c'est Marguerite : le front mouillé d'une sueur froide, elle joint ses deux mains, s'agenouille et dit tout bas : « O mon Dieu ! pardonne-moi. »

Elle part menée par son frère ; elle foule la jonchée et frissonne à l'odeur du laurier... Le temps s'est obscurci, il bruine. Le passage suivant est admirable dans l'original :

« — Où sommes-nous ! il me semble que nous montons.

« — Et ne vois-tu pas que nous arrivons ! N'entends-tu pas chanter l'orfraie sous le clo-

cher? Oh! le vilain oiseau! il porte malheur, n'est-ce pas? Te souviens-tu, ma sœur, quand notre pauvre père disait, la nuit que nous étions à le veiller: Tiens, petite, je suis bien malade! prends bien soin de Paul, car je sens que je m'en vais! Tu pleurais, lui aussi, moi aussi, tous nous pleurions... Eh bien, sous le toit alors l'orfraie chanta... Et notre père mort, ici, tiens, fut porté; voilà sa tombe! La croix y est toujours, mais flétrie! Ah! tu m'embrasses trop fort, tu m'étouffes, Marguerite! Entrons, la noce va venir... »

A l'église, au moment où Baptiste prononce le oui sacramentel, Marguerite apparaît armée d'un couteau. Mais sans doute son ange veille sur elle, car sa douleur est si forte qu'au moment de se frapper, elle tombe morte.

Et le soir, au lieu de chansons, le *De Profundis* se chantait; un cercueil avec des fleurs se portait au cimetière; des jeunes filles vêtues de blanc l'accompagnaient en versant des pleurs; nulle part n'apparaissait la vie; au contraire, chacun semblait dire :

Les chemins devraient gémir,
Tant belle morte va sortir,
Devraient gémir, devraient pleurer,
Tant belle morte va passer.

Ce poème consacra définitivement la gloire de Jasmin, non seulement dans le Midi, mais dans toute la France. Traduit bientôt en anglais, il devint populaire en Angleterre. Il le récita pour

la première fois en 1835 à la séance publique de l'académie de Bordeaux. Le succès fut immense. De l'aveu des hommes les plus compétents, il disait comme Talma ou comme Rachel. Sa figure d'artiste, son brun sourcil, son geste expressif, sa voix naturelle d'acteur passionné, tout cela prêtait singulièrement à l'effet.

De ce moment Jasmin devint un personnage populaire à Bordeaux. Il y revint souvent, toujours admiré, toujours fêté. Les salons les plus aristocratiques, la préfecture, l'archevêché, les cercles, les associations ouvrières se le disputaient. Une fois, gardé à vue comme un prisonnier dont on craint l'évasion, il dut donner trente-cinq séances en dix jours. Il repartit couvert de gloire, mais brisé de fatigue, sans avoir pu consacrer une heure à l'affaire qui l'appelait et dont un ami dut se charger.

Une cruelle épine devait blesser Jasmin au milieu de ses premiers triomphes ; tout en rendant justice au poète, on prévoyait la déchéance de sa langue : cette belle langue romane, qu'il ressuscitait avec tant d'éclat, n'est plus qu'un patois dédaigné de ceux mêmes qui le parlent et dont la langue française est partout victorieuse.

Jasmin fit plusieurs poésies pour protester de la vitalité de sa langue. Son poème de *Françonnetto* est une éloquente réponse à ces prophéties de mauvais augure. Le poète a voulu prouver que sa langue est vivante et qu'elle se prête à

exprimer le sentiment, la passion sous toutes leurs formes. Aussi a-t-il jeté à profusion, dans cette composition, les mots pittoresques et vrais ; il a banni avec soin les tournures françaises. Le rythme d'une merveilleuse souplesse exprime, à lui seul, toutes les péripéties du drame ; le coloris est éblouissant, les beautés de détail innombrables. Le cadre a de l'ampleur, Jasmin sait déjà peindre la vraie nature.

La renommée de Jasmin grandissait ; partout on voulait l'entendre et lui allait de fêtes en fêtes afin d'initier les populations méridionales à la lecture d'un idiome désappris. Les principales villes de la Gascogne se disputèrent le plaisir de l'entendre, mais il voulait être goûté et applaudi à Toulouse, la ville la plus littéraire du Midi, et enfin au delà de la Loire. Cependant la vieille capitale de la langue d'oc l'effrayait. C'est en 1836 qu'il demanda pour la première fois les suffrages de la ville de Clémence Isaure et elle ne les lui refusa pas ; en 1840, il y retourna lire dans une séance des jeux floraux son poème de *Françonnetto*. Son succès fut immense, l'assemblée au comble de l'enthousiasme décida par acclamation qu'une souscription serait ouverte pour offrir à Jasmin, au nom de la ville une branche de laurier en or en témoignage d'admiration pour son talent et de reconnaissance pour la dédicace du poème de *Françonnetto*. Le volume, magnifiquement relié, fut remis au Conseil municipal réuni en séance. La municipalité donna

au poète agenais le titre de fils adoptif de la ville de Toulouse.

Mais Paris l'attirait : qu'est-ce qu'une réputation que Paris n'a pas consacrée ! Bientôt les journaux firent retentir le nom de Jasmin, ce poète perruquier qu'avaient acclamé les maîtres de la critique, Sainte-Beuve et Charles Nodier. Le modeste hôtel garni où il était descendu fut assiégé de visiteurs. Des ministres, des pairs de France, des députés, des membres de l'Académie française, des journalistes vinrent tour à tour saluer l'auteur des *Papillottes*. Alors le propriétaire de l'hôtel crut sérieusement qu'il hébergeait un personnage très important.

— Vous m'avez trompé, dit-il d'un air fin à M. Jasmin fils ; mais n'ayez aucune crainte, je ne vous trahirai pas.

— Je ne vous comprends pas du tout.

— Encore ! Je vous dis que je lis dans votre jeu ; ce n'est pas à moi qu'on persuadera jamais que les ministres se dérangent pour aller faire leur cour à un perruquier.

Jasmin dut reprendre l'existence laborieuse qu'il avait menée à Bordeaux et à Toulouse. La première séance eut lieu chez M. Augustin Thierry. L'élite de la société parisienne s'était donné rendez-vous dans les salons de l'éminent historien ; on y remarquait Ampère, Nisard, Burnouf, Ballanche, Villemain, etc. M. Ampère, suivant les récits du poète agenais dans une traduction littérale, disait : « A défaut des vers de Jas-

min, on ferait cent lieues pour entendre une telle prose. »

Ce qui charmait surtout, c'étaient les allures si franches de notre gascon. Au moment le plus pathétique de son drame, il s'arrêtait pour recommander à ses auditeurs de redoubler d'attention. « Ecoutez bien ce passage, c'est très beau ! » D'autres fois des salves d'applaudissements éclataient au milieu d'une tirade, et quelques-uns, contrariés de ce bruit, essayaient d'imposer silence aux interrupteurs. Cela ne faisait pas l'affaire de Jasmin qui se récriait aussitôt : « Mais non, laissez-les; applaudissez, Messieurs, applaudissez bien fort; que la ville d'Agen entende le battement de vos mains. » Un jour, après l'avoir entendu, Mme de Rémusat lui offrit une plume d'or.

La reine envoya le général de Rumigny inviter Jasmin à se rendre au château de Neuilly. Nous avons déjà vu comment le roi et la duchesse d'Orléans saluèrent le poète en patois d'Agen. On lui demanda quelques lectures. Sans s'inquiéter de l'étiquette, Jasmin s'assit, quoiqu'il fût en présence du roi, ce qui scandalisa les courtisans, mais fit beaucoup rire Louis-Philippe. En visitant les Tuileries, Jasmin s'était assis sur le trône. Le roi lui rappela cette circonstance. « C'est vrai, Sire, je me suis assis sur le trône de France, mais pendant une minute seulement, le temps de voir voler une pauvre mouche qui bourdonnait autour de moi, et à qui j'avais déjà

l'envie de couper les ailes. Ce que c'est pourtant que la royauté ! » ajoutait le satirique gascon.

Quelques jours après, le roi lui envoya une belle montre enrichie de diamants.

Mais Jasmin aurait cru commettre une impiété s'il avait quitté Paris sans aller saluer le roi de la littérature moderne, l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs.*

— Je vous connaissais déjà, dit le grand homme à Jasmin, mes amis Ampère et Fauriel m'ont souvent parlé de vous. Heureux privilège que le vôtre, Monsieur. Quand le siècle tourne à la prose, vous n'avez qu'à prendre votre lyre, et, dans vos belles campagnes du Midi, vous ressuscitez à vous seul la gloire des troubadours. On m'a dit que, dans un récent voyage, vous avez pu voir les populations enthousiastes vous faire cortège sur les grandes routes, vous acclamer, vous porter des fleurs. Oh ! mon Dieu ! nous n'aurons jamais cela avec notre prose.

— Vous avez bien plus, répliqua Jasmin ému. Sans parler du profond respect que la France entière vous a voué, vous aurez pour vous la postérité, une gloire qui durera autant que le monde.

— La gloire ! qu'est-ce que cela quand la fosse est creusée ? fit Chateaubriand avec un sourire triste.

Jasmin revint souvent à Paris et toujours il y trouva le même succès, les mêmes ovations. En 1852, l'Académie française couronna ses œuvres.

Dans une soirée à laquelle assistaient le nonce du Pape, plusieurs évêques et les principaux membres du clergé parisien, Mgr Sibour, archevêque de Paris, offrit à Jasmin un rameau fleuri, avec cette devise : *A Jasmin, le plus grand des troubadours.*

A Saint-Cloud, il reçut un accueil qui ne le céda en rien à l'accueil si gracieux qui lui avait été fait à la cour de Louis-Philippe. Par ses récits si touchants et si poétiques, il émut tellement son auguste auditoire, que tous les yeux étaient remplis de larmes et que l'empereur s'écria :

« — Mais, poète, c'est une véritable scène de mouchoirs ! »

Dès que Jasmin eut conquis sa prodigieuse réputation, il la mit au service de la charité; ce fut véritablement un poète apôtre ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise ! sa renommée s'éteignait avec l'idiome harmonieux qu'il a ressuscité, il vivrait encore dans la mémoire de la France par le bien qu'il a fait.

« L'homme n'est véritablement grand que par la charité.

« L'homme compatissant, qu'il se cache, qu'il se dérobe à tous les yeux, même en ne faisant que ce qu'il doit, est grand, presque aussi grand que Dieu. »

Tout son petit poème de *la Caritat* est dans cette idée. Il y une importante remarque à faire, c'est que sa muse ne s'abaisse jamais à flatter

les mauvais instincts du peuple. S'il se mêle aux fêtes de l'opulence, c'est pour dire aux riches : « Qui veut du miel doit protéger l'abeille ; qui bêche l'arbre au pied en fait fleurir la cime. La grande nichée des pauvres se réveille toujours le sourire aux lèvres, quand elle s'endort sans avoir faim. »

Dans une assemblée composée de travailleurs et de pauvres, il dira : « Voyez, les riches se font meilleurs ; étayons les châteaux que nos pères démolissaient. C'est la gloire du peuple de savoir garder à l'abri du mal sa belle page blanche. »

Il y a une série de poèmes admirables où Jasmin s'attache à montrer la bienfaisance des uns désarmant la colère et l'envie des autres : *Riche et pauvre, la Semaine d'un fils, le Médecin des pauvres, Ville et campagne* sont dans cet ordre d'idées ; ils forment, dit M. de Mazade, comme les chants divers d'un seul et même poème... où le plus pur souffle moral circule dans la plus touchante poésie.

Les succès des premières séances données par Jasmin firent de lui la cheville ouvrière de toutes les pieuses entreprises de la contrée. Dès lors, il ne fut plus maître de son temps, ni de sa personne. Ses journées étaient prises quelquefois six mois à l'avance. Sa présence excitait partout un enthousiasme incroyable. Les populations se soulevaient, elles se portaient en masses à la rencontre d'un homme qui venait réciter des

vers écrits dans la langue des paysans. Des arcs de triomphe s'élevaient à la porte des villes; les magistrats lui adressaient des discours. Des députations des villes voisines venaient le complimenter.

A Gontaut, une calèche, attelée de quatre chevaux et ornée de guirlandes, va le recevoir aux portes de la ville, escortée par le conseil municipal; douze jeunes filles vêtues de blanc lui offrent des fleurs et le haranguent.

A Damazan, le mouvement de la voiture qui le portait fut aussi ralenti par des groupes de jeunes filles, qui jetaient des fleurs sur son passage en chantant ce refrain adapté à la circonstance :

Les chemins devraient fleurir
Tant grand poète va sortir,
Devraient fleurir, devraient grainer,
Tant grand poète va passer.

Au fond du Périgord, un prêtre travaille depuis longtemps à la création d'une colonie agricole. Quoique patronnée par tous les grands noms du pays, l'œuvre marche avec lenteur. Un de ses protecteurs a la pensée d'écrire à Jasmin. Le poète lui répond :

« ... En mai, je suis allé deux fois dans l'Albigeois pour un hôpital et pour les pauvres de la ville ; je pars demain pour Cahors afin d'achever une œuvre également sainte. Je me suis engagé ce mois d'août pour Foix et Bagnères-de-Luchon, pour une église et un comice agricole. Tout mon

temps, vous le voyez, sera pris et je serai brisé au retour ; mais j'en appellerai à toutes mes forces et je pourrai donner « une ou deux séances à Périgueux vers le mois de mars prochain. »

Une autre fois, c'est l'Association des gens de lettres et des arts qui fait appel à son dévouement pour assurer le succès de la loterie qu'elle organise en faveur de ses membres.

Dans le Périgord encore, Vergt lui doit entièrement la reconstruction de son église. Ce fut à cette occasion qu'il lut pour la première fois *la Gleizo Descapelado,* qui restera une de ses plus heureuses inspirations.

Jasmin rappelle ce chanteur célèbre de l'antiquité qui bâtit une ville au chant de ses vers. Mais ce n'est point par une pensée d'orgueil, car il ne se compare pas à Amphion.

« Non ! lorsque monteront tuiles et chevrons, mon âme sentira quelque chose de plus doux. Je me dirai : J'étais nu ; l'Eglise, je m'en souviens, m'a vêtu bien souvent pendant que j'étais petit. Homme, je la trouve nue, à mon tour je la couvre... Oh, donnez, donnez tous, que je goûte la douceur de faire pour elle une fois ce qu'elle a tant fait pour moi. »

Pendant cette tournée, tout le Périgord fut en émoi. De tous côtés on vit accourir des députations des municipalités, sollicitant la visite du poète ; les populations encombraient les routes, arrêtaient la voiture et forçaient Jasmin de ré-

citer des vers. Souvent un banquet était préparé et, bon gré, mal gré, le poète et son compagnon M. l'abbé Le Masson, curé de Vergt, étaient obligés de faire halte, au risque de se faire attendre ailleurs.

Jasmin avait annoncé son arrivée à Sarlat pour cinq heures du soir. C'était au mois de février. En cette saison, la nuit descend vite. Les magistrats, le sous-préfet, la municipalité ayant à sa tête le clergé, étaient venus attendre le poète aux portes de la ville. Ils y restèrent jusqu'à huit heures, par un froid rigoureux. Jasmin fut salué par des vivats enthousiastes ; il fit son entrée dans Sarlat en vrai triomphateur, à la lueur des torches et au milieu des cris de joie de la multitude. Les mêmes scènes d'enthousiasme délirant se rencontrèrent dans les autres villes, à Nontron, à Bergerac.

Le 25 juillet suivant, l'église était consacrée par six évêques, devant trois cents prêtres et plus de quinze mille personnes. On comprend que Jasmin ayant été à la peine fût aussi à l'honneur. Il avait composé pour la solennité une pièce nouvelle, *le Prêtre sans église*. Au moment de se mettre à table, l'archevêque de Reims (cardinal Gousset) dit à Jasmin : « Poète, on nous a parlé de votre pièce sur la circonstance ; nous serons heureux si vous voulez nous la confier ce soir avant de partir, à quelques-uns. »

« — A quelques-uns, Monseigneur, répliqua Jasmin. Est-ce que vous pourriez croire que ma

muse a travaillé quinze jours et quinze nuits pour ne faire qu'une confidence le jour de la fête ? Aujourd'hui c'est fête à Vergt pour la religion, mais c'est fête aussi pour la poésie qui la comprend et qui l'aime. L'Eglise a six pontifes, la poésie n'a qu'un sous-diacre ; maïs il faut qu'il chante officiellement son hymne, ou il la remportera vierge et sans que personne l'ait entendue. »

On était au dessert, il n'y avait pas un instant à perdre, et les deux-cent cinquante convives allaient échapper. Déjà l'évêque de Tulle, Mgr Berteaud, qui devait prêcher, s'était esquivé pour préparer son sermon ; on le rappelle ; Jasmin commence à réciter sa pièce.

Un seul fait, dit M. Sainte-Beuve, prouve le succès mieux que tout. Mgr Berteaud qui devait prêcher une heure après sur *l'Infinité de Dieu,* ayant entendu le poète, changea subitement son texte, il annonça qu'il allait prêcher sur le prêtre sans église et développa le sujet si heureusement indiqué par un autre.

Qu'on ne croie pas qu'au milieu de tous ces triomphes Jasmin tranchât du grand seigneur ; non. Plus on s'évertuait à lui donner de l'importance, plus il se plaisait à rappeler qu'il n'était qu'un artisan favorisé des dons de la muse, mais vivant du travail de ses mains. Dans toutes les villes où il s'arrêtait, les coiffeurs lui offraient des banquets ; plutôt que de n'y pas assister, il aurait déserté la préfecture et tous les rendez-

vous les plus aristocratiques qui lui étaient donnés.

Un jour, il avait été appelé à Auch en faveur d'un établissement de charité. Quelques instants avant l'ouverture de la séance, il se trouvait dans le salon du maire, en compagnie du préfet du Gers. Le chef de la municipalité procédait à sa toilette. Craignant d'impatienter ses hôtes par sa lenteur, il entr'ouvrit la porte de sa chambre et en montrant sa face administrative barbouillée de savon : — Encore un instant, Messieurs, dit-il, je finis de faire ma barbe.

— Eh ! que ne le disiez-vous plus tôt ! s'écria Jasmin.

Aussitôt il dépouilla l'habit noir et, en un tour de main, M. le Maire fut rasé par ce même homme dont quelques minutes plus tard la foule en délire applaudissait les créations poétiques.

Cependant il n'y mettait pas toujours aussi peu de façons. Dans une autre de ses tournées, il avait donné une séance en faveur des pauvres. Les jeunes gens de la ville improvisèrent une retraite aux flambeaux et l'escortèrent triomphalement jusqu'à son hôtel. Le lendemain Jasmin sommeillait encore, lorsqu'il fut réveillé par quelques coups frappés à sa porte. Il se lève, va ouvrir, et se trouve en présence d'un des personnages les plus riches de la ville ; c'était un parvenu, qui devait son opulence à plusieurs faillites véreuses. L'indiscret s'installa

dans un fauteuil, et, sans plus de cérémonie :

— Mon cher Jasmin, je suis le banquier X..., millionnaire, comme vous savez. Je tiens à être rasé de votre main, procédez sans retard, car je suis pressé. Vous aurez ce qu'il vous plaira de demander pour votre peine.

— Pardon, Monsieur, dit Jasmin avec un peu de hauteur, je ne rase pas hors de chez moi.

— Plaît-il ?

— Rien de plus vrai.

— Allons donc, vous plaisantez ! Je me serais dérangé pour rien ? Faites votre prix aussi cher que possible, mais rasez-moi.

— Encore une fois, Monsieur, c'est impossible.

— Comment ? impossible ! Il me semble pourtant que c'est votre métier.

— J'en conviens, mais je ne suis pas toujours disposé. Vous-même, quoique vous en ayez l'habitude et que ce soit un peu votre métier, si je vous demandais en ce moment de faire banqueroute ?...

Le banquier n'insista plus.

Toulouse est une des villes où le poète a remporté les plus éclatants succès ; chaque fois qu'il y revenait, il y rencontrait le même enthousiasme. Non contente de lui avoir déjà offert un rameau d'or, la ville voulut encore en 1846, dans une séance de charité que le poète donnait au Capitole, lui décerner une couronne de fleurs et de lauriers. Les remerciements de Jasmin sont charmants :

« Ma muse, dans les près, de son rameau glorieuse, croyait n'avoir plus rien à glaner dans Toulouse; mais Toulouse m'invite à sa fête d'aujourd'hui, et me voici revenu; et, plus heureux qu'un roi, je vois ma muse trôner au milieu du Capitole, les mains applaudissent partout, il semble que tout s'ébranle, et la couronne en fleurs tombe encore à mes pieds... Ombre des troubadours, sans doute vous la voyez ! Cela doit remuer votre âme poétique, car on dirait qu'au milieu des savants réunis au son de la grande musique, la *langue de Paris* et la *langue des près* au Capitole ont fait la paix. »

Quarante dames, appartenant à la plus haute aristocratie toulousaine, organisèrent un banquet en l'honneur du moderne troubadour. Ce banquet eut lieu au château de M. de Narbonne, qui voulut y assister avec tous les membres de sa famille. A la fin du dîner, une jeune fille plaça sur la tête du poète une couronne d'immortelles et de pensées, unies par un ruban, sur lequel était tracée, aussi en lettres d'or, cette devise : « Vos pensées sont immortelles. »

En 1854, l'Académie des Jeux Floraux combla les vœux les plus chers et les plus amoureusement caressés de Jasmin en lui décernant spontanément le titre de *maître ès jeux*, distinction rare qui s'accorde seulement aux écrivains les plus illustres.

Lorsque, après la séance de réception, Jasmin

sortit du Capitole, la foule qui l'attendait dans la cour, sous les pérystyles, sur la place, battit des mains ; toutes les têtes se découvrirent, et tout ce peuple lui fit cortège jusqu'à son logement en criant : « Vive Jasmin ! »

Il faudrait des volumes pour raconter les succès de Jasmin et aussi ses bonnes œuvres. De l'année 1825 à l'année 1861, il a donné plus de douze mille séances et les documents les plus irrécusables permettent d'évaluer à plus de 1.500.000 francs ce qu'il a ainsi gagné pour les pauvres. L'or qu'il recevait en échange de ses chants était entièrement consacré aux œuvres de charité, il ne prélevait que strictement ses frais de voyage, dont il tenait un compte rigoureux ; et lorsqu'en 1843 il reçut de l'Etat une pension annuelle de mille francs, elle fut presque toute affectée aux frais de ses tournées de charité, afin de diminuer le moins possible la part des malheureux. Il vécut des produits de son rasoir et de la vente de ses œuvres et mourut presque pauvre, ayant assisté toujours ses frères et sœurs, et même d'autres parents éloignés. Ce désintéressement et cette générosité, rares à notre époque, sont un grand honneur pour la mémoire du poète. Aussi le ministre put lui dire en plaçant sur sa poitrine la croix de la Légion d'Honneur :

«Vos actions valent vos ouvrages : vous bâtissez des églises, vous secourez l'indigence, vous avez fait du talent une puissance bienfai-

sante et votre muse aime à devenir sœur de charité. »

Quelques années plus tard, les insignes de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand envoyées par Pie IX récompensèrent au nom de la religion ce poète dont la vie n'était qu'un long apostolat.

Malgré sa vie agitée, Jasmin, fidèle au culte de la muse, avait toujours sur le métier quelque poème important. Très limité par les bornes étroites d'une biographie, nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à lire les *Papillotes* et aussi la *Vie de Jasmin*, par Léon Rabain, écrite d'une façon aussi remarquable qu'intéressante, et à laquelle nous avons emprunté bien des détails. En passant, nous indiquerons le délicieux poème de *Maltro l'innocento* — Marthe la folle ; mais il nous est impossible de ne pas parler de *Ma bigno* — Ma vigne, ce petit chef-d'œuvre dans lequel Jasmin a chanté son retiro, cette petite vigne qu'il appela Papillote, qui lui coûta quinze cents francs, et dans laquelle sa muse lassée de triomphes venait chercher l'air et la liberté.

Voici comment il décrit ce pittoresque coin de terre qu'il a rêvé vingt ans :

« Pour chambre, je n'ai qu'une grotte ; neuf cerisiers, voilà mon bois ; dix rangs de vigne font ma promenade ; des pêchers, ils sont miens ; des noisettes, elles sont miennes ; des ormeaux, j'en ai deux ; des fontaines, j'en ai deux. Que je

suis riche ! Ma muse est une métayère. Oh ! je veux vous peindre, pendant que je tiens le pinceau, notre pays aimé du ciel. »

Puis viennent les descriptions les plus chantantes, les plus embaumées, du riche paysage qui se déploie sous les yeux du poète, puis les souvenirs d'enfance :

« Je vois la prairie où je sautillais ; je vois la petite île où je broussaillais, où j'ai pleuré..., où j'ai ri... Mais je veux tout dire. Devant, à droite, à gauche, je vois plus d'une haie épaisse que j'ai trouée ; plus d'un pommier que j'ai ébranché ; plus d'une vieille treille où l'on m'a fait la courte échelle pour atteindre le fin muscat.

« Que voulez-vous ? Ce que j'ai dérobé je le rends, et je le rends avec usure. A ma vigne, je n'ai pas de porte ; deux ronces en barrent le seuil. Lorsque je vois, par les trouées, le nez des picoreurs, au lieu de m'armer d'une gaule je me retourne pour qu'ils y puissent revenir. Celui qui jeune vole, vieux se laisse voler. »

Cependant aux visiteurs qui s'arrêtaient dans sa petite maison du Gravier, le poète montrait le rameau d'or de Toulouse, la montre du roi Louis-Philippe, la coupe d'or de la ville d'Auch, etc.; mais dans cet écrin si précieux, il n'y avait pas un seul joyau décerné par la ville d'Agen. Ses concitoyens s'émurent de cette lacune qui pouvait les faire soupçonner d'indifférence, et ils préparèrent une fête qui devait

être pour Jasmin la plus brillante réparation.

M. Fanières, le plus distingué parmi les élèves de Froment-Meurice, fut chargé d'exécuter une couronne, dont il fit un vrai chef-d'œuvre. C'était une branche de laurier en or avec des fruits en argent, et un nœud aussi d'argent, avec cette simple devise : « Agen à Jasmin ! »

Ce fut dans une fête publique, fixée au 27 novembre 1856, que Jasmin reçut ce précieux témoignage de la sympathique admiration de ses concitoyens. La vaste salle du séminaire avait été mise à la disposition du comité de souscription. Dans l'enceinte, des écussons dorés, portant chacun le titre d'un des poèmes de Jasmin, ornaient les murs ; au fond se dressait une estrade fermée par des draperies et dominée par un crucifix ; quelques arbres verts complétaient cette simple décoration. La salle était insuffisante pour contenir même les souscripteurs ; une foule immense stationnait dans les rues et aux abords de l'établissement. L'évêque d'Agen, le préfet, le général, un grand nombre d'officiers et d'ecclésiastiques assistaient à la séance sur l'estrade d'honneur.

L'entrée de Jasmin fut saluée par une triple salve d'applaudissements. Il salua ce public ami par un impromptu et récita quelques-uns de ses poèmes les plus aimés. Ensuite, M. Noubel, en sa qualité de député et de membre de la commission, lui adressa les paroles suivantes :

« Poète ! — je viens, au nom de la population

agenaise, vous offrir un gage d'admiration et de profonde sympathie. Recevez cette couronne ; elle vous est donnée par une main amie, au nom de cette ville d'Agen que vos chants ont charmée, qui jouit de vos succès présents, et s'enorgueillit par avance de la gloire que votre génie fera rayonner sur elle dans l'avenir.

« Ses sympathies, Jasmin, ne vous ont jamais fait défaut ; elle a salué la première votre talent à son aurore ; elle a vu naître et grandir votre renommée ; elle est entrée avec vous dans le palais des rois. Sûre d'avoir son heure, elle s'associait à tous vos triomphes; et aujourd'hui même, où l'heure de la reconnaissance est venue, c'est elle qui s'honore en vous couronnant.

« Mais ce n'est pas seulement le poète que nous voulons récompenser, et vous avez un plus beau titre peut-être à nos hommages. Dans un siècle où dominent l'égoïsme et la soif avide des richesses, vous faites mieux encore que de chanter les nobles vertus de la bienfaisance et du désintéressement : vous les mettez en pratique ; ardent à courir partout où vous appelle une plaie à fermer, une misère à soulager, vous n'acceptez en échange que la bénédiction des malheureux ; chacun de vos jours est marqué par de bonnes œuvres, et votre vie tout entière est un hymne à la bienfaisance et à la charité.

« Acceptez-donc, Jasmin, cette couronne ; grand poète, bon citoyen, vous l'avez noblement gagnée. Réservez-lui la place d'honneur dans ce

glorieux musée que les villes du Midi s'empressent d'enrichir ; qu'elle y témoigne toujours de vos triomphes poétiques et de la reconnaissance de vos concitoyens.

« Pour moi, je ne saurais trop m'enorgueillir de la mission qui m'est aujourd'hui confiée ; je ne la dois, je le sais, qu'au caractère dont m'a revêtu l'élection populaire ; j'en suis fier, cependant, et vous avoir couronné, poète, restera le plus glorieux souvenir de ma vie. »

Il serait difficile de dépeindre l'enthousiasme de l'assemblée au moment où M. Noubel prit la couronne d'or et la plaça sur le front du poète ; c'étaient des applaudissements frénétiques mêlés aux plus sympathiques acclamations. Jasmin pleurait de bonheur. Au milieu de l'émotion générale, les yeux pleins de larmes, il récita sa pièce *La couronno des bois.*

Le poète rappelle le *Rameau d'or* que la ville de Toulouse lui envoya en 1840. Sa mère agonisante prit ce rameau pour une couronne offerte à son fils au nom de la ville d'Agen ; elle mourut dans cet heureux rêve. Et depuis lors, tout fiévreux, le poète se disait : « Oh ! je sens que si un jour mon berceau me couronnait, au lieu de chanter...., je pleurerais ! »

« Ville d'Agen, toi qui te fais belle chaque jour à en devenir la perle du Midi, merci ! Aujourd'hui que jeunesse me quitte, tu me fais trouver, pour le soir de ma vie, soleil de miel et chemin de velours ! Je t'aimais bien, avec ta belle Ga-

ronne, et le Gravier qui te sert de trône, et tes trois ponts ; ton sol qui tant fleurit, qu'on le croirait jumeau du Paradis ; mais je t'aime plus encore de ce moment où tu oses, la première, prouver qu'un fils, avant de s'éteindre, peut être aimé..., couronné... et grandi !... Tu frappes par là la coutume sévère.... Sous les fleurs et les palmes, mieux vaut un front allumé... qu'un tombeau !... Tout mon passé se réveille... Je vois l'œil de ma mère, riant, fixé sur moi... et de ma couronne d'honneur, je lis chaque branche, chaque graine, chaque feuille. Tous mes amis y sont inscrits !... Comme j'en ai !... Regarde cette couronne, Bordeaux ! regarde-la, Toulouse ! regarde-la, Paris ! Maintenant, je l'ai sur la tête. Vous aviez fiancé ma muse... Agen fait plus : elle l'épouse ! Ce bonheur m'écrase... Oh ! qu'il est doux d'être aimé où nous vivons !.. Dans les villes que je parcours, je ris partout... mais ici, je pleure !.. »

Quel triomphe au milieu de tous les triomphes de cette vie extraordinaire ! Et comment s'étonner qu'un poète, et surtout un poète gascon, n'ait pas été un peu enivré de tout cet encens ! On a beaucoup reproché à Jasmin sa vanité et son insatiable besoin de louange. Certainement il était persuadé de son talent, il avait le culte de son génie, il admirait ses vers ; mais en cela il rendait hommage à la vérité et, s'il se croyait avec raison un chantre sublime, il ne se figurait pas être un dieu. Simple et naïf, bien que gâté

par les acclamations des foules, par les couronnes académiques et par les sourires des princes, il était charmé des moindres compliments. Ainsi, un membre de ma famille, fonctionnaire supérieur des finances à Agen, causait, un soir de grande réception à la préfecture, avec le poète. Jasmin admirait les aigles qui ornaient le salon.

— Ce qu'il y a de plus remarquable, lui répondit son interlocuteur, c'est, au milieu de ces aigles, de voir le Cygne de la Garonne.

— Oh ! répliqua Jasmin modestement, je ne suis plus qu'un pinson.

Mais il fut ravi de ce compliment délicat ; chaque fois qu'il en trouvait l'auteur, il lui rappelait cette soirée et s'arrangeait de façon à se faire saluer : le Cygne de la Garonne.

Qui ne se souvient, parmi ses contemporains, lui avoir souvent entendu dire avec un geste de conviction prophétique en montrant la place Saint-Antoine :

— Je vois là ma statue !

Mais qu'est-ce que ces ombres légères sur une si grande âme !

Sans doute, Jasmin aimait les ovations qui lui étaient faites partout ; mais qui, à sa place, les eût dédaignées ? Pourtant il s'y arrachait sans regret et revenait toujours content reprendre ses rasoirs, retrouver sa chère femme et sa ville natale si aimée.

Au milieu des écarts et des prévarications

dont tant de génies, dans notre siècle, nous ont donné le spectacle affligeant, il est resté pur de toute souillure. Enfant du peuple, il a donné une noble leçon à tous ces enfants prodigues d'une société en délire, qui ont prostitué les plus glorieux dons de la Providence à une œuvre de désolation.

De tous les appâts offerts à la nature humaine, le plus irrésistible, peut-être, est celui qui nous porte à jouer un rôle politique. Jasmin sut toujours s'en défendre. Ecoutons son historien raconter cette belle heure de sa vie. Il avait la célébrité, une popularité immense ; même dans sa ville natale, il ne voulut être ni député, ni conseiller municipal, ni meneur d'élections. Il lui suffisait d'influer sur les destinées de son pays en répandant partout la semence des vertus domestiques et sociales. Pourtant, en 1849, il n'y avait pas un homme en France à qui il eût été plus facile d'obtenir un mandat populaire. Il avait, certes, de grands exemples : Lamartine, après avoir été député, s'était fait le chef d'une révolution ; Victor Hugo argumentait dans un palais législatif et siégeait au sommet d'une montagne où ne s'épanouit guère la fleur de poésie ; enfin, Reboul, le poète-boulanger de Nîmes, désertait à la fois la muse et le pétrin pour briguer les suffrages de ses concitoyens. Au milieu de cet entraînement, Jasmin n'écouta que la raison qui, chez lui, réglait toujours l'imagination. Loin de céder au vertige,

il resta plus que jamais poète et perruquier.

Mais si son plus ardent désir était de vivre en dehors de l'effervescence qui allumait toutes les têtes, il ne put empêcher la population ouvrière de jeter les yeux sur lui pour en faire son représentant. Une délégation des comités électoraux de la ville d'Agen vint lui offrir la candidature. Les délégués trouvèrent le poète à sa vigne, tranquillement assis à l'ombre d'un cerisier et occupé à écosser des pois.

Il les accueillit avec sa bonhomie ordinaire et il leur répéta les paroles qu'il avait déjà prononcées, lorsqu'au sein d'un comité où on l'avait pressé de se rendre, il avait fait sa profession de foi :

« Je n'ai rien fait pour la République, leur dit-il. J'étais un de ceux qui auraient voulu sauver la monarchie constitutionnelle en la forçant à progresser. Aussi avais-je tressailli de joie, dans Marseille, le jour où la Régence fut proclamée. La France est sauvée, m'écriai-je, et mon cri s'était perdu dans celui des Marseillais.

« Mais, le lendemain, des événements plus graves s'accomplissaient : la République était proclamée dans toute la France, et les provinces, étonnées, l'acceptaient avec calme et dignité.

« Maintenant, les faits sont accomplis. Rétrograder vers le passé, même en pensée, c'est notre perte ; marcher en avant, et tous réunis sous le même drapeau, c'est notre salut. Le bon-

heur de la France doit dominer toutes nos pensées et nos plus ardentes sympathies.

« Choisissons parmi les citoyens connus pour leur républicanisme sage et fort, ainsi que parmi les patriotes nouveaux qu'un saint prosélytisme entraîne à vouloir se faire connaître ; la patrie aime les chevrons du civisme ; elle battra des mains à ceux qui en ont déjà conquis et à ceux qui veulent en mériter. Pour que la République vive en France, il la faut grande, forte et bonne pour tous. La préserver des excès de sa sœur aînée, c'est la sauver, et en la sauvant, nous nous sauvons.

« Pour moi, ajouta-t-il en terminant cet entretien, je remercie mes concitoyens de l'honneur qu'ils veulent bien me faire, mais je ne peux l'accepter. D'ailleurs, dit-il en riant, les affaires de l'Etat sont trop embrouillées ; ce n'est pas moi qui serais capable de les démêler. »

Et il se remit à écosser ses pois, sans se douter assurément qu'il réalisait l'idéal des grands hommes de Tite-Live.

Poète du bien, chantre de la charité, il mourut pour ainsi dire en tendant la main pour les pauvres, et le dernier chant du Cygne de la Garonne fut un éclatant Credo.

Le mal qui minait depuis longtemps sa puissante organisation faisait chaque jour des progrès. Mais les pauvres avaient faim, et, pour leur avoir du pain, Jasmin chantait toujours. Sa

dernière grande séance eut lieu à Villeneuve-sur-Lot, au théâtre, trois mois avant sa mort. Jamais il n'avait été ni plus beau, ni plus entraînant, ni mieux inspiré. « Je le vois encore, écrivait un de mes amis, je le vois encore dans les coulisses, en sueur, mouillé jusqu'aux os, vider d'un trait une carafe d'eau pour éteindre la soif ardente que trois heures de déclamation avaient allumée. »

Ce fut son dernier voyage.

Dans le mois qui précéda sa mort, il avait composé sa belle réponse à Renan. Sur son lit d'agonie, il voulut qu'un exemplaire de ce poème fût constamment placé sur sa poitrine C'est encore pour se conformer aux volontés du poète expirant que son fils mit ce poème dans ses mains croisées, lorsqu'il fut déposé dans son cercueil de plomb.

Après avoir reçu Celui dont son dernier chan confesse la divinité, Jasmin s'entretint douce ment, jusqu'au dernier moment, avec sa femme, avec son fils et avec quelques amis. On ne comprenait pas que cet homme, pour qui la vie avait eu tant d'enivrements, fût aussi résigné devant la mort. Vers le matin, il prit la main de son fils, il regarda sa femme, un éclair d'amour jaillit de ses yeux, puis il les referma.

Il était mort ! C'était le 5 octobre 1864.

L'âme de Jasmin, en se trouvant en présence du Fils de Dieu, dut le saluer par ce cri de foi qui résonnait encore sur les cordes de sa lyre :

Es diou, es diou, es diou. Il ne se présenta pas seul au jugement de Dieu : les anges de la charité et de la foi, conduits par l'ange de la poésie, l'accompagnaient ; il arriva les mains pleines de bonnes œuvres, et pendant que, sur la terre, les hommes ont réalisé son rêve ; pendant que, dans cette ville d'Agen, à la place qu'il avait désignée, sa superbe statue s'élevait, au ciel, la couronne de gloire immortelle qui survit aux couronnes périssables de ce monde orne la tête du poète qui, à notre époque intéressée, dans notre siècle matérialiste, égoïste et athée, mourut pauvre, laissant pour trésor à son fils un nom glorieux et la reconnaissance des infortunes qu'il a soulagées, et n'a chanté que l'idéal, la charité et la religion.

Camille d'Arvor.

FIN

MME LA COMTESSE DE CHAMBORD

L'épouse de Henri de France descend, par son père, de cette maison de Habsbourg-Lorraine, qui, depuis le fameux duc Rodolphe, en 1270, règne sur l'archiduché d'Autriche et l'empire d'Allemagne, et, par sa mère, des princes de la maison d'Este, ducs de Modène, comtes de Padoue, de Massa et de Carrare. Hercule III, le dernier des princes de cette famille, n'ayant eu que des filles, l'aînée, selon les lois du pays, hérita de ses principautés et les porta en dot à son époux, l'archiduc Ferdinand, fils de la grande Marie-Thérèse et frère de l'empereur Joseph II. Ainsi se forma dans la maison d'Autriche cette branche dite de Modène, qui, sans renoncer à ses droits éventuels sur la couronne impériale, alla régner en souveraine sur les Etats des anciens ducs d'Este, et unit leurs armes à celles de la famille de Habsbourg. La comtesse de Chambord est petite-fille de cet archiduc Ferdinand. Son père était François IV, archiduc d'Autriche, et duc de Modène ; sa mère, Marie-Béatrix de Savoie. François IV fut un excellent prince et très aimé

de ses sujets pour la justice et la douceur de son règne.

Marie-Thérèse-Gaétane, comtesse de Chambord, est née le 14 juillet 1817. Ses parents étaient mariés depuis six ans, et n'avaient pas eu d'enfants. Aussi sa naissance fut-elle accueillie avec transport dans sa famille, et par le peuple de Modène : grâce à elle, la succession ducale était assurée dans la branche régnante, puisque les lois du pays admettaient les princesses, à défaut de prince, à porter la couronne. Plus tard, après la naissance d'une autre fille qui fut l'archiduchesse Béatrix, infante d'Espagne et mère de don Carlos, la duchesse de Modène mit au monde le prince qui devait régner après son père sous le nom de François V. C'est ce dernier prince que la Révolution de 1860 a détrôné.

L'année 1817 a été une des plus paisibles de ce siècle. Bouleversée depuis trente ans par les guerres de la République Française et de l'Empire, l'Europe était entrée, après la seconde Restauration, dans un repos qui paraissait devoir durer longtemps. Après avoir jeté tant de flammes, le foyer des révolutions semblait enfin refroidi. La France respirait en paix sous le sceptre de Louis XVIII; on crut par cela même la tranquillité du monde assurée. Les Etats réparaient leurs pertes, les peuples pansaient leurs blessures et recomposaient leur bonheur. Celui de Modène en particulier, soumis pendant vingt ans à la domination française, avait salué avec

amour le retour de ses anciens ducs et jouissait, sous leur puissance paternelle, d'une douce et profonde paix. L'enfance de Marie-Thérèse s'écoula donc au milieu de la prospérité publique; toute sa famille l'adorait. On lui avait donné le surnom de *Geggina*, diminutif de Gaëtana, qui est son vrai petit nom. Ce nom d'enfant lui est resté; dans sa famille de Modène, on ne l'appelait pas autrement. « Geggina, écrivait son oncle l'archiduc Maximilien, dont nous aurons à parler, Geggina est si gaie, si gentille, si bonne, qu'il est impossible de ne pas l'aimer. » Toute jeune encore, elle montrait le plus aimable caractère; sa figure était douce et recueillie, quoique expansive et joyeuse. Elle avait dès lors un sourire plein d'intelligence et de bonté; ses beaux yeux noirs exprimaient la sérénité d'une âme heureuse avec une grande délicatesse de sentiments et de pensées. Sa voix était d'une remarquable douceur, qu'elle a d'ailleurs très bien conservée; toutes ses habitudes affectueuses et caressantes lui attachaient du premier coup les personnes qui la voyaient.

On lui donna pour gouvernantes des dames du plus grand mérite; mais la première de ses maîtresses par le zèle, le dévouement et l'assiduité, sans contredit, ce fut sa mère. Béatrix de Savoie consacrait, en effet, sa vie entière à l'éducation de ses enfants. Notre princesse, à son école, faisait paraître de jour en jour les plus heureuses dispositions. Ses progrès étaient ra-

pides, son instruction devint bientôt supérieure à celle de la plupart des jeunes princesses de son âge. Elle grandissait ainsi, l'aimable enfant, bénie et chérie de tous; sa modestie, sa douceur, sa piété surtout grandissaient comme elle. A douze ans, quand elle fit sa première communion, elle était vraiment l'ange de la petite cour de Modène, l'exemple et le mentor de son frère et de ses sœurs, tous moins âgés qu'elle de plusieurs années.

Il y avait alors dans la maison de Habsbourg, et dans la famille de cet archiduc Ferdinand, que son mariage avait fait duc de Modène, un prince à qui ses talents militaires, sa haute piété et sa vocation glorieuse donnaient une grande célébrité : c'était l'archiduc Maximilien, frère du duc François IV, et grand maître de l'ordre Teutonique. Ce prince était appelé « le saint de la dynastie impériale. » Ce fut cette réputation de vertu, plus encore que sa naissance et ses talents, qui le firent mettre à la tête de l'ordre religieux et militaire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Maximilien conçut d'abord une affection particulière pour Marie-Thérèse encore toute enfant.

Plus tard, quand la petite Geggina eut grandi, l'affection de l'Archiduc grandit avec elle; enfin, après le mariage de la Princesse avec le chef de la maison de Bourbon, ce fut une amitié véritable et profonde. Marie-Thérèse devint la confidente assidue de son oncle, sa conseillère et son

associée dans les œuvres de charité qui remplissaient toute sa vie.

L'histoire du grand maître a été écrite par le R. P. Stoeger, de la Compagnie de Jésus. C'est un ouvrage que toute l'Allemagne catholique a lu, et dont la traduction française a eu beaucoup de succès. Maximilien ayant pris part, comme général d'artillerie, à toutes les guerres de son temps, on conçoit facilement quels sont, pour l'histoire de l'Autriche, l'importance et l'intérêt de cette *vie*, mais cet intérêt n'est pas le seul qu'elle présente ; avec l'histoire du général, il y a celle du saint, non moins précieuse à bien des lecteurs; eh bien, cette partie du livre n'est guère autre chose que le récit des relations du grand maître avec sa nièce préférée, et ce récit est tiré tout entier des lettres qu'ils s'écrivaient presque chaque jour. Chose rare ! il y avait trente-cinq ans de différence entre l'âge de Maximilien et celui de sa *Geggina*, et néanmoins il s'établit entre eux une de ces intimités parfaites qui n'existent pour l'ordinaire que chez les amis qui se sont connus dès l'enfance et qui peuvent mettre en commun tous leurs souvenirs. Comme tous les saints, l'oncle avait gardé jusqu'à la vieillesse la simplicité du jeune âge ; et Marie-Thérèse, par son instruction, sa sagesse et ses vertus, avait, jeune encore, toute la maturité d'un âge avancé.

Cette intimité avec un vieillard, qui était en même temps un homme supérieur et un saint,

fait bien connaître Marie-Thérèse, elle suffirait seule à son éloge. Les lettres de Maximilien à la comtesse de Chambord sont la partie la plus attachante de l'ouvrage du P. Stoeger. C'est une communication quotidienne de toutes ses pensées, de tous les événements de sa vie. Avec sa nièce, le vieux chevalier n'a pas de secrets, et l'on voit, à chaque page de cette édifiante correspondance, l'estime particulière, la confiance sans égale qu'il avait en elle. Il ne fait rien d'important sans auparavant lui en soumettre le dessein ; souvent même, après avoir pris son conseil, il la charge d'exécuter seule ce qu'ils ont ensemble résolu.

Citons au hasard.

« Très chère nièce, l'homme propose et Dieu dispose ; je n'ai jamais senti aussi bien qu'aujourd'hui la vérité de cette parole. Je devais monter en voiture ce matin pour me rendre à Frohsdorf, mais en me réveillant je me suis souvenu de l'avis que je reçus hier de Troppau ; on m'avertit que les poutres du galetas de la maison des sœurs sont endommagées au point qu'il est indispensable de faire sortir les sœurs de ce local et de les loger ailleurs. Ceci ne peut s'effectuer aisément. Il faut que je voie par moi-même les mesures à prendre, et je ne puis le faire que sur les lieux. Je ne pouvais penser à la frayeur de ces pauvres sœurs, dont le galetas au-dessus de leur chambre est si menaçant...

« Au milieu de ces réflexions j'étais combattu entre la voix de mon cœur qui m'appelait à Frohsdorf et la voix de mon devoir qui m'appelait à Troppau. Cette dernière l'a emporté et je pars ce soir pour Troppau, où j'arriverai demain matin.

« Pardonne-moi, ma très chère, de manquer ainsi à la parole que je t'avais donnée d'arriver aujourd'hui près de toi. Mais je suis sûr que tu approuves ma résolution. »

Un peu plus tard: « Je ne puis assez te remercier, ma Geggina, non seulement de la manière dont tu as arrangé les choses dans l'œuvre de charité relative aux Pères Jésuites, mais encore de ton aimable attention à m'en donner des nouvelles, sachant combien cela me tient à cœur... Je bénis Dieu du zèle qu'il t'a inspiré pour coopérer à cette œuvre... Je suis bien consolé aussi par la pensée que tu es toi-même très satisfaite de cet arrangement et qu'il te fait un vrai plaisir... C'est là un noble plaisir que toutes les joies mondaines ne sauraient donner. »

Peu de jours avant sa fin, il écrivait à cette princesse : « Je veux continuer à vivre en toi, tu me succéderas dans toutes mes œuvres. » Enfin, se sentant au terme de sa longue vie, il jeta les yeux sur Marie-Thérèse pour en faire l'exécutrice de ses dernières volontés. « Thérèse, lui dit-il un jour, j'ai pensé à toi, j'ai fait mon testament pour toi seule. — Mon oncle, reprit vivement l'épouse de Henri, je ne veux pas être

mieux traitée que mon frère et que ma sœur. — Je le sais, ma fille, dit le saint vieillard ; mais rassure-toi, je ne te laisserai que des charges. — En ce cas j'accepte, mon oncle, et vos intentions seront remplies. »

Le grand maître mourut peu après, dans la quatre-vingtième année de son âge. Son testament partageait à des fondations religieuses et charitables toute son immense fortune. Marie-Thérèse et le comte de Chambord durent consacrer plusieurs années à ces distributions parfois minutieuses, mais rien n'y fut épargné, ni le temps, ni la peine. Il fallut même que Marie-Thérèse sacrifiât une partie de son propre bien pour accomplir toutes les intentions du défunt. Enfin ce fut fait et la dernière pensée du prince reçut son entière réalisation. Il revivait dans sa chère enfant.

Mais il faut reprendre d'un peu plus loin la biographie de notre princesse.

Elle avait vingt-neuf ans, et, après plusieurs établissements refusés par elle, sa famille et ses amis en étaient venus à penser que Dieu ne l'appelait pas à l'état du mariage ; on le disait autour d'elle, et peut-être elle-même le pensait-elle comme les autres : sa famille, les amies nombreuses qu'elle s'était faites parmi les personnes de la cour, son bon archiduc, et par-dessus tout ses pauvres et ses œuvres semblaient, après Dieu, devoir occuper tout son cœur. Tout le monde s'y trompait, et elle s'y trompait comme

tout le monde. Ce cœur si noble devait connaître deux autres amours : la France qui allait être sa patrie et Henri que Dieu lui réservait pour époux. C'est pour cette haute destinée d'épouse et de reine que le Ciel l'avait formée si bonne et si grande ; c'est pour elle qu'il l'avait gardée et mûrie jusqu'à ce jour.

Henri de France avait vingt-six ans, et, depuis longtemps déjà, il tardait à ses amis de lui voir faire un mariage digne de lui. On le désirait pour son bonheur, on le désirait encore plus pour le bonheur de la France, qui semblait alors attaché à la perpétuité de la branche aînée des Bourbons. La Révolution, en effet, était sur le trône ; et qui pouvait espérer alors les heureuses réconciliations, fruit d'un malheur commun et consolations d'un même exil, qui devaient former de tous les descendants de saint Louis une seule famille, dont Henri serait le chef ? Qui pouvait prévoir que les fils de celui qui avait usurpé son trône iraient un jour se déclarer ses enfants et ses sujets ? Les vainqueurs de Juillet ne doutaient pas de la perpétuité de leur règne, Henri et ses fidèles ne doutaient pas du retour des lis. Il fallait dès lors, pour que la France revînt un jour et pour toujours à la légitimité, que Dieu donnât des descendants au prince en qui seul pouvaient alors reposer les espérances de la France monarchique.

Déjà plusieurs fois, Henri V avait été sur le point de se marier, mais la diplomatie du gou-

vernement de Juillet, attentive à ses projets, les avait toujours fait échouer, en menaçant de ses ressentiments les familles régnantes qui lui auraient donné une épouse. L'avenir paraissait promis à la famille d'Orléans, si nombreuse, si unie, si belle. Le sentiment de son usurpation, le souvenir du Roi légitime, exilé depuis quinze ans, s'effaçaient un peu dans l'esprit des peuples et des souverains. La maison de Naples elle-même, si près parente de Henri, et pendant si longtemps fidèle, avait fini par se rapprocher de celle d'Orléans, et avait donné une épouse à un de ses princes. Toutefois, si sûr de l'avenir qu'il voulût paraître, Louis-Philippe n'était pas sans inquiétude. Il le sentait, la France devait tôt ou tard revenir au roi; aussi s'efforçait-il, en empêchant tous les mariages qu'il pouvait faire, d'assurer l'extinction de sa race, et, s'il était possible, de faire échoir le droit à la sienne.

Marie-Thérèse avait depuis peu perdu son père ; l'ami toujours fidèle de la mère de Henri, celui qui la reçut en 1831 dans son beau palais de Massa, quand elle préparait son expédition en Vendée, François IV était mort le 21 janvier 1846. Dans le courant de la même année, Henri de France alla faire une visite à sa veuve, la duchesse Béatrix et à François V, son fils et son successeur. Il passa plusieurs jours au sein de cette noble et religieuse famille, de toutes les maisons régnantes la plus dévouée à son principe et à son droit. Dans le cours de cette visite,

il apprit que Marie-Béatrix, la plus jeune des deux sœurs du duc François, dont l'âge était parfaitement en rapport avec le sien, venait d'être promise à l'infant d'Espagne, don Juan, second fils de don Carlos. L'aînée, Marie-Thérèse, avait six ans de plus que sa sœur et trois ans de plus que Henri. Ce prince la connaissait peu et n'avait jamais pressenti que le Ciel la lui destinait. Il la vit alors et il en fut vivement frappé. Il admira la noblesse et la distinction qui brillaient en elle, ce regard si profond et si doux, ce sourire plein de finesse et de bonté, ce caractère incomparable de candeur, de droiture, d'amabilité, qui lui attirait tous les cœurs. En même temps qu'il contemplait ces dons si beaux, ces précieuses qualités de la princesse, tout le monde dans le palais ducal lui redisait ses vertus. Ces louanges unanimes de celle qu'il commençait à aimer trouvaient un écho profond dans son âme déjà émue; ce concert d'admiration, de bénédiction le ravissait et lui paraissait un avertissement du Ciel. Il se recueillit, l'auguste exilé, dans une méditation pleine d'attendrissement et de sympathie. Il pria longtemps, et Dieu qui gouverne à son gré les cœurs qui lui sont fidèles, lui fit sentir par un attrait irrésistible que cette femme devait être la compagne de ses exils et, plus tard, de son bonheur.

Tout fixé qu'il fût en son âme, Henri ne fit pas connaître sa résolution à ses hôtes. Il revint à Frohsdorf et donna d'abord sa confidence à

sa tante Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI et veuve du Dauphin Louis-Antoine, fils de Charles X. La vieille Dauphine reçut cette ouverture avec un véritable transport de joie. Les princes de Modène étaient ses cousins ; et, quant à la future épouse, elle savait, par la voix publique et par l'archiduc Maximilien, toutes ses belles qualités. Elle se chargea d'aller elle-même informer de ce projet la mère de Henri, à son château de Brunsée près de Venise ; puis, tous ces consentements étant obtenus, Henri fit sa demande par l'intermédiaire du duc de Lévis et reçut la réponse qu'il désirait. François V estimait cette alliance au-dessus de toutes celles que sa sœur aurait pu faire ; et, quant à Marie-Thérèse, heureuse et flattée au delà de toute expression de la démarche de Henri, elle se donna à lui, et par lui, à la patrie française, avec un amour qui fut désormais toute la passion de sa vie.

Cependant il fallait que la cour des Tuileries ignorât ce qui venait d'être convenu ; non pas qu'on pût craindre une faiblesse du duc de Modène ; ses sentiments étaient trop connus pour que Louis-Philippe essayât seulement de l'intimider, mais on voulait éviter que les ministres français fissent à la cour de Vienne des représentations toujours embarrassantes ou du moins ennuyeuses ; aussi le secret le plus absolu fut-il gardé jusqu'au dernier jour.

Un événement considérable rendit ce secret

plus facile, en fixant ailleurs l'opinion publique.

Louis-Philippe venait enfin d'obtenir la promesse de ces deux mariages espagnols qui firent alors tant de bruit, parce qu'ils semblaient le couronnement de sa politique. Au mois d'octobre 1846, la reine Isabelle épousait son cousin l'infant don Luis, et sa sœur, l'infante dona Feлnanda, épousait le duc de Montpensier, cinquième fils de Louis-Philippe. Ainsi, le représentant du droit national en Espagne était à jamais écarté du trône où tous les esprits modérés de l'Europe auraient voulu le voir monter par une alliance qui terminerait la guerre civile; et un fils de Louis-Philippe, en épousant la sœur de la reine, assurait l'influence de sa famille à Madrid et devenait l'héritier de la couronne dans le cas où sa belle-sœur mourrait sans enfant. C'était le chef-d'œuvre de Louis-Philippe et de son ministre M. Guizot. Tous les doctrinaires de la quasi-légitimité battaient des mains, et, avec eux, les satisfaits, les enrichis, les parvenus de la révolution conservatrice. Tous les journaux officiels et officieux étaient pleins du récit des fêtes célébrées dans les deux cours, et en tiraient pour l'avenir de la dynastie les présages les plus glorieux. Qui pouvait prévoir alors les journées de février, pourtant si prochaines !

C'est au milieu de cette allégresse officielle qu'arriva tout à coup la nouvelle du mariage de Henri. Le 4 novembre 1846, le duc et la duchesse de Montpensier faisaient dans Paris leur

entrée solennelle; le même jour, parut dans les journaux la lettre suivante, par laquelle l'auguste exilé annonçait son bonheur :

« Monsieur le marquis de Pastoret, je désire « que, à l'occasion de mon mariage, les pauvres « aient part à la joie que m'inspire cette nouvelle « preuve de la protection divine sur ma famille « et sur moi; et il me paraît que ceux de Paris « ont un droit particulier à mon intérêt, car je « n'oublie pas que c'est dans cette ville que je « suis né et que j'ai passé les premières années « de ma vie. Je m'empresse en conséquence de « vous annoncer que je mets à votre disposition « une somme de vingt mille francs, que je vous « charge de distribuer. Dans la répartition de « ce secours, vous n'aurez égard à aucune au« tre considération qu'à celle des besoins et de « la position plus ou moins malheureuse de « chacun, vous concertant à cet effet avec quel« ques-uns de mes fidèles amis qui seront heu« reux de vous prêter le concours de leur zèle « pour vous aider à remplir mes intentions. Je « n'ai qu'un seul regret, c'est de ne pouvoir « donner davantage. Quand je pense, surtout, à « la misère qui règne en ce moment et dont « l'hiver qui s'approche ne peut qu'augmen« ter encore les rigueurs, je voudrais avoir « des trésors à répandre pour soulager tant de « souffrances. Je suis sûr que mes amis senti« ront comme moi le besoin de s'imposer de « nouveaux sacrifices et de rendre leurs aumô-

« nes plus abondantes que jamais. Ils ne peu-
« vent rien faire qui me soit plus agréable;
« c'est, d'ailleurs, le grand moyen d'éloigner de
« notre commune et chère patrie les maux qui
« la menacent et d'attirer sur elle les bénédic-
« tions qui peuvent assurer son bonheur. »

Quelques jours après, la nouvelle épouse envoya dix mille francs pour les inondés de la Loire ; enfin, Henri de France, dans le même mois, écrivit à M. le marquis de Pastoret:

« Vous savez que c'est surtout par des secours
« distribués aux classes indigentes que je désire
« marquer l'époque heureuse de mon mariage et
« remercier la divine Providence d'avoir écarté
« les obstacles qui s'y étaient opposés jusqu'ici.
« Quoique forcé de vivre sur la terre étrangère,
« je ne puis jamais être indifférent ou insen-
« sible aux maux de la patrie. En pensant à la
« cherté des subsistances et aux justes craintes
« qu'elle inspire pour la saison rigoureuse où nous
« allons entrer, j'ai cherché comment je pour-
« rais contribuer au soulagement de la misère
« publique. Il m'a paru que le meilleur emploi à
« faire des sommes dont je puis disposer, c'est
« de les consacrer à établir, à Chambord et dans
« les forêts qui nous appartiennent encore, des
« ateliers de charité qui, offrant aux habitants
« pauvres de ces contrées un travail assuré
« pendant l'hiver prochain, leur fournissent les
« moyens de pourvoir à leurs besoins et à ceux
« de leurs familles. Je vous charge donc de pren-

« dre les mesures nécessaires pour l'éxécution
« d'un projet que j'aimerais à voir s'étendre à
« la France entière. Pour moi, je me féliciterai
« du moins d'avoir pu adoucir le sort de Fran-
« çais malheureux qui, par leur position parti-
« culière, ont encore plus de titres à mon in-
« térêt. »

Ainsi, c'était par des actes de charité vraiment royale qu'Henri annonçait à la France le bonheur que Dieu lui donnait. La France monarchique répondit à ces messages par une immense acclamation d'amour et de joie. Elle reconnaissait à ces traits le sang de ses anciens rois; elle retrouvait dans le cœur de Henri V celui du bon roi Henri IV, quand il écrivait aux Parisiens, en leur envoyant tout ce qu'il avait : « Le Béarnais est pauvre ; s'il était riche il donnerait bien davantage. » De toutes parts s'élevèrent des bénédictions vers le ciel, qui consolait enfin l'exilé dans ses longs malheurs. Il y eut des messes d'actions de grâces dans toutes les villes de France, les églises pouvaient à peine contenir la foule fidèle. Il y eut ensuite les banquets joyeux. Paris en compta beaucoup dans les diverses classes de la société. On buvait à la santé du Roi et de la Reine, on chantait des refrains, on prononçait des discours où la fidélité royaliste s'exprimait avec ardeur. Inquiet, à la fin, de ces manifestations pacifiques, le ministre les fit interdire sous prétexte que trop de monde y prenait part, et qu'elles pouvaient devenir tumultueuses.

C'était avouer maladroitement son dépit. — Enfin, ce fut le tour des adresses et des présents à la nouvelle reine. Dans beaucoup de villes, les classes élevées firent les leurs ; mais, dans beaucoup aussi, le peuple eut les siennes. Les marchandes de la halle de Paris firent encore plus que d'envoyer une adresse : deux d'entre elles furent déléguées pour aller à Froshdorf, chargées des hommages et des dons des autres.

Il faut le dire, la presse de tous les partis respecta ces manifestations royalistes et le sentiment qui les inspirait. Il y eut même des journaux républicains ou orléanistes qui ne purent s'empêcher de rendre hommage à la charité des nouveaux époux : « Nous croirions faire une lâcheté, disait la *France centrale*, en ne publiant pas le bien que fait à Chambord le propriétaire absent. »

Enfin, une grande voix vint dominer ce concert de bénédictions.

Châteaubriand arrivait au terme de sa longue existence. Quoique âgé de près de quatre-vingts ans, il avait conservé toute la force et toute la vivacité de ses sentiments fidèles. Il écrivit à la nouvelle reine :

« Madame, une lettre de M. le comte de Chambord m'avait annoncé tout son bonheur ; je me retire ordinairement devant les prospérités : elles ne sont pas de ma compétence ; cependant je ne puis me taire cette fois.

« Recevez, je vous en supplie, Madame, les

vœux d'un homme qui n'a pas cessé un moment d'espérer ce qu'il voit aujourd'hui s'accomplir. Il ne peut s'empêcher de pousser un cri de joie qu'il vous remercie d'avoir arraché de son sein.

« Je suis avec respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur. »

CHATEAUBRIAND.

Marie-Thérèse lui répondit :

« Monsieur le vicomte de Chateaubriand, devenue française de cœur et de sentiment, je suis heureuse que mon mariage ait été pour ma nouvelle patrie une occasion d'entendre votre voix, une des gloires de la France, lui parler encore d'espérance et de joie. Oui, prions avec ferveur pour la prospérité de notre chère patrie, et Dieu fera luire enfin un jour où la France ne voudra pas retenir loin d'elle ses enfants les plus dévoués. »

Cette lettre de la reine parut, elle aussi, dans les journaux. C'était la première fois que la parole de Marie-Thérèse sortait de l'intimité de sa famille et de ses amis. Elle fut accueillie avec un religieux attendrissement. On crut entendre la voix même de la princesse et comme un écho de son cœur.

Le 7 novembre 1846, M. le duc de Lévis, représentant le roi de France, avait reçu au pied des autels la foi de la princesse, et engagé celle de son auguste maître. Après la cérémonie, Marie-Thérèse se mit en marche pour Frohsdorf. Son départ de Modène fut un jour de triomphe et de

deuil. Les souverains des petits Etats vivent avec leurs sujets dans une intimité dont les grandes nations ne sauraient donner l'idée : tout le peuple connaissait Marie-Thérèse ; son affabilité, sa douceur, sa charité étaient dans toutes les bouches. On l'avait vue cent fois, on l'avait surprise à porter elle-même chez le pauvre des consolations et des secours. Souvent reconnue par la foule, quand elle allait vers le soir, à pied, et en compagnie seulement d'une ou deux amies, accomplir les œuvres de miséricorde, elle s'était vue obligée de regagner le palais en toute hâte, suivie par la foule qui la bénissait. Aussi, quand on sut qu'elle allait partir, tout le monde fut-il sur pied. On voulait lui faire honneur et l'on ne pouvait retenir ses larmes ; elle traversa la ville en calèche découverte, pour mieux voir en le quittant ce peuple qui l'adorait ; et, jusqu'au loin dans la campagne, elle entendit le cri de ses bénédictions et ses vœux. Son frère, le duc François, l'accompagnait, ainsi que Mme la duchesse de Lévis, et Mme la comtesse Emma de Chabannes que son époux lui avait envoyées, en qualité de dames d'honneur, pour l'accompagner.

Partie de Modène le 9 novembre, elle arriva le 16 à Bruck où Henri l'attendait avec la vénérable Marie-Thérèse de France, le duc et la duchesse de Parme, la duchesse de Berry, l'archiduchesse Marie-Louise, veuve de Napoléon, et les deux archiducs Ferdinand et Maximilien. On

lui avait préparé à Bruck une entrée vraiment triomphale, des arcs de triomphe, des jonchées, de magnifiques illuminations, comme pour le passage de l'Empereur; quoique le mariage dût être béni par l'aumônier du prince, l'évêque du diocèse était venu pour y assister. Ces peuples des environs de Vienne et de Frohsdorf, témoins des vertus de notre famille royale et surtout de son incomparable charité, étaient pleins d'affection pour elle. Ils savaient que la nouvelle épouse donnerait les mêmes exemples, répandrait les mêmes bienfaits; ils l'accueillirent avec transport. La cérémonie nuptiale étant terminée, les deux époux se mirent en marche pour Frohsdorf, où ils arrivèrent le même soir. Ils y reçurent, peu de jours après la visite, de l'empereur d'Autriche et de sa famille. Enfin, après quelques jours de repos, ils allèrent eux-mêmes visiter la mère de Henri dans son château de Brunsée, près Venise, où de nouvelles fêtes les attendaient plus brillantes encore que les premières, avec les acclamations d'un peuple que les bienfaits de la duchesse de Berry avaient attaché à tous les Bourbons.

Il parut vers ce temps, dans les journaux et dans les brochures, un grand nombre de portraits de notre excellente princesse : tous la représentaient comme pleine d'élégance, de grâce et de dignité.

« Madame la comtesse de Chambord, écrivait M. Théodore Muret, est grande, d'une taille élé-

gante, d'une physionomie très agréable et très spirituelle, elle possède à la fois la majesté qui impose et la grâce qui attire. » Un autre, M. Ange des Ursins, disait : « Madame la comtesse de Chambord est d'une grâce parfaite ; il y a dans toute sa personne une dignité douce et souriante, une distinction pleine de bonté qui inspire l'affection et commande le respect. » M. Charles Didier, écrivain déjà républicain sous Louis-Philippe, fut chargé après 1848, par le gouvernement provisoire, d'une commission secrète qui l'obligeait à passer et à repasser tout près de Vienne et de Frohsdorf. Sa mission remplie, il visita en détail toute l'Allemagne, et crut devoir, dans un simple intérêt d'observation et d'étude, demander une audience à M. le comte de Chambord qui le retint à dîner et à passer la soirée au château. M. Didier rendit compte au public de cette visite dans une petite brochure qui eut une très grande vogue. Le style en est vif et naturel, les jugements, les récits, un peu dégagés, un peu trop sans façon peut-être, mais souvent justes et toujours sincères ; bref, ce petit livre, qui dépeignait dans un détail très intime la vie et les habitudes de la famille royale, eut un grand succès. Vingt éditions furent dévorées en peu de mois. « La princesse, disait-il en parlant de Marie-Thérèse, parle français avec un accent mixte, moitié italien, moitié allemand, qui atteste sa double origine de princesse allemande née en Italie. C'est une personne élancée,

un peu maigre, mais d'une taille élégante. Elle a de beaux cheveux noirs ondés, des yeux noirs pleins de vie et d'intelligence, mais un accident de naissance lui dépare un peu la bouche lorsqu'elle parle; et c'est grand dommage, car, à ce léger défaut près, c'est une fort jolie femme... C'est une nature très distinguée : on la dit bonne, instruite, d'un caractère facile, et l'on voit qu'elle tient à plaire; quoique princesse de vieille souche, elle m'a paru timide, mais son embarras n'est pas sans grâce. »

Trente-deux ans se sont écoulés depuis que M. Charles Didier traçait le portrait de la princesse, trente-deux ans d'exil et d'épreuves; toutefois elle est moins changée que la plupart des personnes de son âge. Aucun embonpoint n'embarrasse sa démarche, aucune infirmité ne l'appesantit. Haute et droite comme autrefois, elle a gardé cet abord plein de grâce, de distinction et de majesté qui la ferait reconnaître entre toutes pour la souveraine, ce regard, ce sourire, toute cette expression de bonté, de finesse et de grandeur qui vraiment, n'appartient qu'à elle.

Ce que la jeune femme a perdu, la reine et la sainte l'ont gagné. Le temps a seulement jeté sur ses traits ennoblis par la douleur et la vertu comme un reflet qui les illustre et les sanctifie; aujourd'hui plus que jamais le regard se repose avec un respectueux bonheur sur cette noble et touchante figure. On ne la voit pas sans aimer

la grandeur et la bonté dont elle semble la vivante image.

Mme la comtesse de Chambord est plus instruite que la plupart des personnes de son rang. Sa famille native lui avait donné les meilleurs maîtres, et elle avait très bien profité de leurs leçons. Sérieuse et laborieuse plus que bien des jeunes filles, elle avait consacré à l'étude beaucoup de temps que d'autres perdent dans les amusements et les vanités. Toutefois, si instruite que soit une princesse de cet âge qui devient tout à coup française, il y a beaucoup de choses qu'elle ne peut pas avoir apprises et qu'il est nécessaire qu'elle sache. Bien plus, beaucoup de celles qu'elle a apprises doivent lui être présentées à un point de vue national et sous un jour tout nouveau pour elle. M. de Montbel, l'ancien ministre de Charles X, l'instituteur et l'historien du fils de Napoléon, fut chargé de travailler avec la Reine pour lui enseigner plus particulièrement notre histoire et notre littérature, et lui faire revoir, pour ainsi dire à la française, tout ce qu'elle avait appris jusqu'alors. « Ces études, dit M. Didier, duraient deux heures par jour ; elles mirent bientôt une princesse si intelligente et déjà si instruite au courant de ce qui intéresse notre pays. Le peu d'accent qu'elle avait disparut entièrement, et en quelque temps elle en vint à parler notre langue, non plus comme une étrangère qui l'a bien apprise, mais comme une Française qui n'en a jamais connu d'autre ».

Cette instruction si complète et si variée n'a rien ôté à Marie-Thérèse de sa simplicité, de sa modestie et de sa douceur. C'est la piété qui a conservé dans son âme ces humbles et charmantes vertus : une piété vraiment angélique, avec une affabilité, une bonté, et, par-dessus tout, une charité sans pareilles. A Frohsdorf comme à Modène, Marie-Thérèse est vraiment la mère des pauvres, elle leur donne tout ce qui ne lui est pas indispensable à elle-même. Je veux le dire même, il n'y a pas de pauvres autour d'elle et dans tout le rayon où sa charité peut s'étendre; elle les a visités, elle les connaît, elle les secourt à ce point que rien ne leur manque de ce dont ils ont vraiment besoin.

Telle était Marie-Thérèse au jour de son mariage, telle elle s'est montrée pendant les longs jours de l'exil, telle encore puisse-t-elle apparaître à la France quand l'heure de la délivrance et de la paix sera venue : une sainte femme, une aimable et grande reine.

On dirait que c'est ici, après les fêtes du mariage, que la *Vie* de Marie-Thérèse dût commencer, et justement c'est ici qu'elle va finir. Marie-Thérèse n'a pas d'histoire, pas de vie autre que celle de son époux. Elle ne le quitte jamais; elle pense, elle espère, elle aime avec lui et comme lui. Voyages, projets, opinions, espérances, tout est commun entre ces deux âmes, et tout se résume dans le dévouement à la France, dans l'étude constante de ses aspirations

et de ses besoins. Henri et Marie-Thérèse attendent le moment de Dieu, sans avoir un instant douté de leur destinée et du salut de la patrie. Un jour cependant, nos deux époux ont vu de leurs propres yeux la révolution déchaînée, et ce jour a montré tout ce qu'il y a d'énergie dans le cœur de notre princesse. C'était en 1848 ; le contre-coup des événements de Paris se faisait vivement sentir dans toute l'Europe, et particulièrement dans l'Autriche et l'Italie. Henri et Marie-Thérèse étaient alors à Venise, où ils avaient l'habitude de passer l'hiver. Une terrible insurrection y éclata ; mais l'auguste exilé, loin de fuir devant elle, voulut rester, au contraire, pour voir le fléau de près et l'étudier à loisir. Il était sur la place Saint-Marc, au moment de la lutte la plus acharnée ; et plusieurs personnes furent blessées auprès de lui. La princesse pendant ce temps était restée au palais Cavalli, peu soucieuse d'elle-même, inquiète seulement pour son mari. Au reste les insurgés ne connaissaient Henri que pour ses bienfaits ; ils ne lui firent aucune injure.

Quand la tourmente fut passée, le prince et la princessse partirent pour Frohsdorf où d'autres dangers les attendaient. Une immense insurrection éclata tout à coup à Vienne, d'où les révolutionnaires en armes se répandirent dans tout le pays ; une de leurs bandes vint jusqu'à Froshdorf où la princesse les attendit avec courage, les accueillit sans trouble et leur fit donner

des vivres et des secours. Ils repartirent étonnés de cette tranquille assurance et ravis de tant de bonté. Le lendemain, Henri et Marie-Thérèse allèrent chercher un peu de repos à Ebenzweyer, chez leur oncle Maximilien.

Depuis ce temps Marie-Thérèse n'a connu que l'uniformité des jours de l'exil, pleins de saintes œuvres, mais vides d'événements. Son existence entière s'est employée, s'est consumée à faire le bonheur de Henri, à rêver, à espérer la gloire et le bonheur de la France. Elle s'est intéressée à nos révolutions successives et à nos malheurs; elle a aidé son noble époux dans les soins de l'incomparable hospitalité qu'il offre chaque jour aux visiteurs français ; et, dans ces soins, dans ces sentiments et ces espérances, elle a trouvé, sinon la joie d'une vie heureuse, que l'exil ne peut donner, du moins la tranquillité et la paix, dont une âme élevée et religieuse n'est jamais privée.

Cependant, tout le monde le comprend, il y a une blessure à ce cœur, une lourde croix sur ces épaules; il y a aussi comme un nuage de tristesse dans ce regard si calme et si doux; tous les habitués, tous les visiteurs de Frohsdorf l'ont reconnu et s'accordent à le raconter. Le sort a trompé les vœux de Marie-Thérèse. Elle avait nourri une espérance, elle adressait à Dieu une prière qui n'a été que l'occasion d'une déception cruelle et d'une résignation pieuse. Depuis longtemps notre Reine s'est détachée de la vie; se

croyant inutile à notre bonheur, elle voudrait mourir comme une victime pour nous. Un jour, dans une chasse à cheval, le roi s'était éloigné d'elle et tardait beaucoup à revenir; l'inquiétude de l'auguste épouse était poignante et croissait encore à chaque minute. Un seul écuyer restait près d'elle, et Marie-Thérèse le conjurait de courir à la recherche du roi. Cependant le gentilhomme ne jugeait pas que le danger fût à ce point qu'il dût laisser la reine seule. « Madame me pardonnera, dit-il, mais je ne puis la quitter. » — « Hélas ! à quoi suis-je bonne? » murmura tout bas la princesse. Dieu est le maître ; Marie-Thérèse le sait bien. Il lui a laissé la croix sans recevoir le sacrifice ; qu'il soit béni ! qu'il donne à notre Reine de longues années de vie et de joie! Ses desseins sont inconnus et toujours parfaits; qui sait si la résignation de Marie-Thérèse et la nôtre ne valent pas mieux que l'accomplissement de nos désirs, pour la fin de nos discordes, pour l'union de tous les partis, pour la paix de la France et du monde (1)?

Prosper VEDRENNE.

(1) On sait que M. le comte de Chambord est mort le 24 août 1883. Sa veuve mena dès lors une vie fort retirée, mais remplie de bonnes œuvres. Elle mourut elle-même, sincèrement regrettée de tous ceux qui l'avaient connue, dans la matinée du 25 mars 1886, en son château de Goritz (Autriche). (*Note des Editeurs*).

LE

MARÉCHAL MONCEY

DUC DE CONEGLIANO



Pascal a dit : « Le *moi* est haïssable ; » il avait raison. Cependant le *moi* peut se faire pardonner, lorsqu'au lieu d'occuper la première place il se tient à l'écart, et qu'au lieu de dire à haute voix : *J'ai fait,* il murmure doucement : *J'ai vu.* »

Nous nous renfermerons dans ce modeste rôle en rappelant une grande scène dont le hasard nous a rendu témoin. C'était le 20 avril 1842. Nous avions l'honneur d'être officier d'ordonnance du maréchal Soult, duc de Dalmatie, ministre de la guerre, président du conseil. A neuf heures du soir, le maréchal nous donna l'ordre de nous rendre aux Invalides, où le maréchal Moncey, gouverneur de l'hôtel, était à son lit de mort. Nous devions représenter le

ministre auprès de son collègue, le duc de Congeliano.

Au chevet du maréchal Moncey se trouvaient ses deux aides-de-camp, le commandant Lheureux, devenu depuis général, et le lieutenant-colonel de Bellegarde. Une sœur de charité se tenait au pied du lit, et deux invalides veillaient à la porte de la chambre. Assis plutôt que couché, le vieillard avait les yeux fixés sur ses mains jointes. Un profond silence régnait Lorsque j'entrai, après avoir fait avertir les aides-de-camp, le maréchal fixa sur moi ses yeux éteints, et, reconnaissant l'uniforme de l'état-major du ministre, il demanda des nouvelles de son ami le maréchal Soult. « Vous lui direz que je suis faible, mais sans souffrances. Quel est votre nom? » — Entendant ma réponse, le vieillard dit vivement : « Mais j'ai beaucoup connu votre père, mon collègue et ami, il y a cinquante ans. Il était mon aîné d'âge et de grade. » Le maréchal se trompait pour l'âge, mais aucune observation ne lui fut faite. « L'avez-vous conservé? — Oui, Monsieur le Maréchal. — Eh bien, adressez-lui mes amitiés. Et vous, mon cher capitaine, asseyez-vous, et... vous n'êtes pas pressé, Soult vous excusera... »

Couverte de vêtements noirs, une femme jeune encore entra dans la chambre, s'avança vers le lit, s'agenouilla et, la tête dans ses mains, pria immobile comme une statue. Sa prière terminée, elle se retira, sans approcher

du chevet. Le maréchal ouvrit les yeux, les referma vivement, ne prononça pas une parole, et ne fit pas un signe.

Je demeurai. Le mourant avait parlé lentement, mais d'une voix claire. Quelques questions se firent entendre de loin en loin, peu distinctes. Il semblait sommeiller, lorsque, relevant tout à coup la tête et ouvrant les yeux, il prononça hautement ces mots : « Que chacun remplisse et termine sa carrière comme moi. » Puis il retomba, et la respiration s'en alla de plus en plus faible, jusqu'au moment où le bras droit glissa sur le drap. Les aides-de-camp soutinrent la tête de leur général, et je saisis la main que je portai à mes lèvres, cette main qui avait soutenu si haut l'épée de la France.

Il était dix heures et un quart lorsque le maréchal Moncey mourut. Moins d'une heure après, j'entrais dans la chambre du maréchal Soult qui était couché. Je lui rendis compte de ma mission et déposai sur une table un portefeuille renfermant des papiers d'Etat, que m'avaient remis les aides-de-camp du duc de Conegliano, et aussi le bâton de maréchal de France que Moncey avait reçu en 1804.

Après quelques questions, le maréchal Soult me donna l'ordre d'apporter sur-le-champ le portefeuille et le bâton au roi Louis-Philippe.

Ce ne fut pas sans peine que je pénétrai dans les appartements des Tuileries. Un employé du château me conduisit près de l'aide-de-camp de

service qui veillait dans un salon précédant la chambre de Sa Majesté. Cet aide-de-camp était le colonel Dumas, qui, devenu général, fut le fidèle compagnon de l'exil. Dumas m'introduisit dans une pièce faiblement éclairée par une veilleuse. Je répondis aux nombreuses questions adressées par Sa Majesté, qui entra dans de minutieux détails. J'eus à supporter, en souriant, un léger coup de boutoir, comme en peuvent donner les plus humbles dormeurs, troublés dans leur premier sommeil. Le roi dit : « Quel âge avait le maréchal ? » Je répondis : « Il était né en 1754. — Je vous demande son âge, et non l'année de sa naissance. »

II

Une belle et noble existence venait donc de s'éteindre à l'hôtel des Invalides. Dans le silence de la nuit, à quelques pas du tombeau de Napoléon, sous les voûtes qu'éleva Louis XIV, le maréchal Moncey rendit à Dieu son âme.

En assistant à cette grande scène on se sentait ému. Les larmes mouillaient les yeux. Ce n'étaient pas ces larmes amères qu'arrachent trop souvent, hélas ! les pertes de famille. Oh ! non, ce n'était pas l'homme que nous pleurions, car l'homme avait assez vécu, car sa mission sur la terre était remplie, car sa dette à la France était payée par un siècle presqu'entier de travaux et de dévouement. Ce n'était pas l'homme que nous pleurions, mais plus que cela.

En présence de ce lit de mort du plus ancien soldat des armées européennes, chacun de nous se reportait vers les temps où l'héroïsme, la gloire et les malheurs se confondent dans sa pensée. Ce vieux guerrier personnifiait notre histoire militaire. Simple soldat sous le règne de Louis XV, capitaine de Louis XVI, général de la République, maréchal de France sous l'Empire et sous les monarchies, il avait pris part aux événements qui terminèrent le dix-huitième siècle et commencèrent le dix-neuvième. En contemplant la mort du maréchal Moncey, nous ne pouvions arracher nos yeux de cette tête pâle, où tant de

grandes pensées avaient germé; nous comptions les dernières pulsations de ce cœur, embrasé toujours du patriotisme le plus pur.

A l'aspect du maréchal Moncey mourant après soixante-quatorze ans de services, quel est le militaire de notre époque qui oserait s'enorgueillir de ses travaux et de ses succès ? En présence de cette vie si pleine, quel est celui qui ne se sent dans l'âme des mouvements d'humilité !

C'est que les hommes d'élite sont utiles par leurs travaux d'abord, par leur exemple ensuite. Lorsque le maréchal Moncey mourait, les hommes qui avaient occupé les hautes situations de l'Empire et de la Restauration vivaient encore presque tous. Les tombes du général Rampon, du général Cambronne, du maréchal Clausel se fermaient à peine ; nous étions en présence d'une grande génération, qui maintenant appartient à l'histoire ; nous entendions de grandes voix, que l'âge avait rendues plus solennelles encore ; et désormais nous commençons la postérité. Ce nous est donc un devoir de dire ce que les hommes nous ont laissé de souvenirs.

Il faut même trouver plus que des souvenirs. Ces hommes nous ont enseigné l'amour vrai du pays, le courage du cœur, le désintéressement, la justice pour les autres, et aussi cette vertu des vrais soldats, l'accomplissement du devoir quelles qu'en puissent être les conséquences.

Ce récit est moins la vie du maréchal Moncey,

qu'une rapide analyse des phases principales de cette belle existence. Nous entreprenons cette étude avec d'autant plus de confiance que nous avons sous les yeux les documents officiels, et les notes dictées par Moncey lui-même, peu de temps avant sa mort ; ce travail, quelque faible qu'il soit, est l'accomplissement d'un devoir. Chaque jour nous éloigne des personnes, qui, dans quelques années, n'apparaîtraient que confusément, si nous dont la jeunesse touchait à leur vieillesse, nous laissions l'oubli se glisser entre eux et les générations qui se succèdent rapidement.

Les états de services du maréchal Moncey tels qu'ils existent aux archives de la Guerre sont fort étendus. Nous relevons les mentions principales.

Né le 31 juillet 1754, à Palize, commune de Moncey, département du Doubs ;

Engagé volontaire au régiment de Champagne infanterie en 1768 ;

Sous-lieutenant au corps d'infanterie de Nassau (Siegen) le 16 août 1779 ;

Lieutenant le 30 août 1782;

Capitaine au 5e bataillon de chasseurs le 1er avril 1791 ;

Chef de bataillon le 26 juin 1793 ;

Général de brigade le 18 février 1794 ;

Général de division le 9 juin 1794 ;

Général en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales le 17 août 1794 ;

Admis au traitement de réforme le 26 octobre 1797 ;

Remis en activité le 20 septembre 1799 ;

Maréchal d'Empire le 19 mai 1804 ;

Major-général de la garde nationale de Paris le 8 janvier 1814.

Destitué par ordonnance du 28 août 1815. (Note écrite de la main du maréchal Moncey dans la minute que nous avons sous les yeux, et qui se trouvait dans ses papiers particuliers : « Destitué illégalement pour avoir refusé de présider le conseil de guerre qui devait juger le maréchal Ney. »

Rétabli par décision royale du 3 juillet 1816.

Gouverneur de l'Hôtel des Invalides le 17 décembre 1833.

Ses états de services sont riches en campagnes et en actions d'éclat. On y voit que Moncey était grand-croix de la Légion d'Honneur ; grand-croix de l'ordre de Charles III d'Espagne ; chevalier de a Couronne de fer ; grand-cordon de l'ordre de Saint-Wladimir de Russie ; grand-croix de l'ordre de Saint-Louis ; chevalier de l'ordre du Saint-Esprit ; pair de France et duc de Conegliano.

Quoique gentilhomme, Moncey fut simple soldat ; il n'obtint le grade de sous-lieutenant qu'après onze ans de services, et il était encore lieutenant à l'âge de trente-sept ans.

Bon-Adrien Moncey, maréchal de France, pair et duc de Conegliano, était fils d'un avocat au

parlement de Besançon. Destiné au barreau, Moncey dont les études étaient achevées, pouvait, par sa position de famille, arriver aux postes les plus élevés de la magistrature ; mais un goût prononcé et une heureuse inspiration le poussèrent vers l'armée et le jeune étudiant se fit soldat. Son père et toute sa famille le pressèrent de sollicitations pour lui faire entrevoir qu'en temps de paix la carrière militaire est moins avantageuse que le barreau. Le nouveau soldat éprouva-t-il dès le début quelqu'une de ces déceptions amères qui ébranlent les résolutions ? Nous l'ignorons : mais toujours est-il que Moncey, acceptant un remplaçant, rentra dans la vie civile. Cependant les instincts militaires n'étaient qu'endormis et Moncey quitta une fois encore ses paisibles occupations pour contracter un nouvel engagement. La lenteur de l'avancement dut le froisser d'une cruelle façon, puisqu'il acheta pour la seconde fois son congé pour se livrer à l'étude du droit.

C'était l'époque où les bruits de guerre entre la Grande-Bretagne et les colonies de l'Amérique du Nord produisirent en France l'émotion profonde qui précéda de près la lutte européenne. On disait que, dans cette rencontre du jeune Américain contre le vieil Anglais, la France ne serait pas simple spectatrice. Louis XVI se proposait d'aller au secours de ce peuple qui est aujourd'hui la redoutable nation des Etats-Unis. La noblesse de France, à l'exemple de La-

fayette, voulait aller combattre au nom de la liberté. Fatale guerre pour la France qui se laissait entraîner sur la pente glissante des révolutions ! Fatale illusion d'un roi, qui soutenait la révolte des sujets contre leur souverain !

Au seul mot de guerre, Moncey accourut sous le drapeau. La Révolution le trouva capitaine.

L'émigration gagnait les corps d'officiers. Les uns étaient victimes de l'indiscipline, les autres obéissaient à des sentiments de fidélité, quelques-uns se soumettaient à la mode, quelques autres étaient entraînés par l'exemple.

En compagnie de quelques camarades, le capitaine Moncey partit un beau matin de sa garnison, pour gagner la frontière. Le cœur y était pour peu de chose, mais ils allaient toujours. Arrivés aux limites de la France et de la Suisse, les officiers s'arrêtèrent, émus et pensifs. Abandonner sa patrie, sa carrière, sa famille, ses compagnons d'enfance, aller au loin manger le pain de l'étranger, entendre une langue incomprise, vivre et mourir peut-être au milieu des ennemis de la France, c'en était trop pour Moncey. Entraîné par l'exemple des autres, il avait été jusque-là, sans passion, regrettant son pays. Après une halte, le capitaine Moncey dit à ses compagnons : « Dieu en décidera. Je mets le pied droit sur la terre étrangère, le gauche en France, je lance en l'air mon chapeau, et je vais où il ira. » De grands éclats de rire succédèrent

à cette déclaration, et le chapeau vola dans l'espace. Une brise légère le fit tournoyer et tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il vint, poussé tout à coup par un souffle puissant, tomber dans un champ fertile du royaume de France. « Adieux, mes amis, s'écria Moncey, je retourne au drapeau. Soyez heureux. » On s'embrassa de tout cœur, et chacun suivit sa destinée.

III

Chef de bataillon en mars 1793, Moncey combattit sur la Bidassoa. La défense admirable du camp d'Andaye lui mérita le grade de général de brigade. Les talents militaires du général Moncey se déployèrent avec une telle rapidité qu'il dut, malgré sa modestie, faire partie du conseil de guerre chargé du plan de la campagne. Si, considérant la vie du maréchal Moncey au point de vue de l'art et de la science, nous cherchions à donner le développement des vastes conceptions stratégiques ou le récit des belles opérations et des grandes batailles auxquelles il prit part, il faudrait écrire un livre. Mais, nous ne saurions trop le répéter, l'histoire des maréchaux de l'Empire est tout entière dans nos archives nationales, dans nos bibliothèques, dans les actes de notre diplomatie, dans les monuments de nos places publiques, dans nos musées, partout où la pensée française imprima la trace de sa glorieuse et salutaire influence. La vie de nos maréchaux s'est conservée dans la mémoire de nos pères jusqu'à l'heure de la mort, elle sera dans la reconnaissance de nos enfants.

Ceci est donc plutôt une appréciation du noble caractère d'Adrien Moncey qu'une biographie du maréchal duc de Conegliano. On verra que Moncey était, au suprême degré, doué de

cette vertu intime qui se nomme la *dignité humaine*. National, probe, modeste, rude quelquefois, ombrageux souvent, mais sans cesse loyal, mais droit toujours. Il mérita le titre d'homme vertueux, et Napoléon put dire à Sainte-Hélène : *Moncey est un honnête homme*. Après avoir déployé les qualités du général, il déploya les qualités du citoyen. Il eut tous les courages, aussi bien celui qu'à tort on nomme *civil* que celui du soldat. Il n'est qu'un seul courage, qui est l'accomplissement du devoir.

Au mois d'août 1794, un décret de la Convention appela Moncey au poste de général en chef. Il écrivit alors cette lettre admirable de simplicité et de modestie, dont nous avons trouvé la minute au dépôt de la guerre. On croirait lire une page empruntée par Plutarque à Phocion ou à Philopœmen :

Le général de division Moncey au général en chef Muller.

29 août 1794.

« Général,

« J'ai appris par les journaux que, sur le rapport du comité de salut public, la Convention m'avait confié le commandement de cette armée; si tu m'as connu, tu as senti combien cette nouvelle a dû m'affecter. Bien pénétré de mon insuffisance, accablé d'infirmités physiques de toute espèce, je ne peux me charger d'un fardeau dont je ne pourrais pas soutenir tout le poids; je serais criminel envers la République et sur-

tout envers moi-même, si j'acceptais un poste que ma conscience me dit hautement de refuser.

« Je suis donc résolu à continuer de servir mon pays dans la place que j'occupe actuellement; elle absorbe déjà tous mes moyens, et l'expérience me rend tous les jours plus certain que les obligations qu'elle impose sont au-dessus de mes forces. Je te le répète, général, ma détermination est fixe, irrévocable, rien ne peut la changer. J'ai pour mon refus le sentiment profond de ma conscience. Aucune puissance, aucune considération ne l'étouffera dans mon âme.

« J'attends de ton amitié, de ton zèle pour la chose publique, que tu me seconderas, soit auprès des représentants, soit auprès du comité de salut public, pour les faire revenir sur un choix que je ne pourrais pas justifier. »

Le même jour, Moncey écrivit au comité de salut public pour refuser le poste de général en chef. Cette seconde lettre se trouve au dépôt de la guerre.

A ces refus, la Commission des représentants répondit à Moncey :

Saint-Sébastien, 25 fructidor an II.

« Tes lettres, général, ont été remises à la Commission. Ta modestie ajoute encore à tes talents. Tes services t'ont fait mettre à la tête de l'armée, et il n'est pas au pouvoir des représentants de recevoir ta démission de commandant en chef. Ton patriotisme te défend de l'offrir.

« ... Nous voulons te voir à Saint-Sébastien afin de te donner les témoignages de la plus haute estime et de la plus entière confiance qui sont dus à tes talents militaires et à tes qualités sociales. »

Le commissaire Pille écrivit à Moncey au nom du gouvernement :

« Général, quelque puissants que te paraissent les motifs qui te portent à refuser le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales, ils ne font qu'ajouter à la conviction que j'avais déjà du bon choix qu'ont fait les représentants en te proposant à la Convention. Tu crains, dis-tu dans une lettre, l'envie. Mais que pourra-t-elle contre toi, lorsqu'animé du bien public et puissant de l'estime de tes concitoyens, tu auras à lui opposer une conduite franche et un entier dévouement à la prospérité de ton pays?

« Quant au manque de talents qui est encore un des motifs de ton refus, je n'y crois pas! Rarement la modestie s'allie à l'incapacité, et par cela même que tu prétends n'en avoir pas assez, je suis convaincu que tu possèdes ceux qui sont nécessaires pour commander et conduire à la victoire une armée dont tu as la confiance *et que tu as bien conduite comme général de division.* »

Cette dernière phrase en italiques est écrite de la main du commissaire de la Convention, qui a cru devoir l'ajouter avant d'apposer sa signature.

Le commissaire de la Convention a encore ajouté ce post-scriptum : « Je t'engage donc, général, à ne pas quitter une place que tu es digne de remplir. »

Le refus de Moncey n'étant pas admis, force lui fut de prendre le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales. Il était général de division depuis deux mois à peine et avait quitté l'année précédente l'épaulette de chef de bataillon.

Le général Moncey justifia bientôt à Villa-Nova, le 17 octobre 1794, la confiance du pays et de l'armée : 2.500 prisonniers, 50 canons pris à l'ennemi, des drapeaux, des magasins, des objets manufacturés estimés 32 millions et la conquête de la Navarre jusqu'à Pampelune prouvèrent que le nouveau général en chef savait allier la haute capacité à la modestie.

D'autres succès préparèrent la paix signée à Saint-Sébastien, première paix de la République avec ses ennemis, c'est-à-dire la reconnaissance officielle du gouvernement.

La loi du 14 fructidor an III nomma les généraux Hoche, Canclaux et Moncey aux commandements en chef des armées de l'intérieur. Moncey fut, pendant un an, à la tête de l'armée des côtes de Brest. Il crut devoir se retirer. Quelques historiens ont porté de faux jugements sur cette époque de la vie de Moncey. Les papiers particuliers du maréchal contiennent des lettres de Merlin, de Siéyès, de Letourneur

qui prouvent que Moncey refusa de remplacer Canclaux dans le commandement de l'armée de l'Ouest. Ces lettres sont des témoignages d'estime.

Le Comité de salut public lui écrivit le 2 fructidor an III :

« Le comité de la Convention prenant en considération, général, les raisons que vous avez alléguées pour ne point accepter le commandement de l'armée des côtes de Brest, vient, par un arrêté, de vous dispenser de vous rendre au poste qu'il vous avait indiqué. Mais voulant vous témoigner sa reconnaissance pour les services que vous avez rendus à la France, il vous a nommé au commandement en chef de la 11e division militaire. » Cette lettre est signée : Letourneur, Merlin de Douai, Louvet, etc.; elle figure dans les papiers du maréchal.

Pendant son commandement de l'armée des Pyrénées-Occidentales, Moncey renversa le monument de Roncevaux, pyramide élevée en mémoire de la défaite des preux de Charlemagne. Alors un décret de la Convention déclara que Moncey avait bien mérité de la patrie.

Le mois de juin 1794 a laissé un éternel souvenir dans le pays basque. L'armée française se surpassa, s'il est possible. Trente redoutes furent enlevées le 14; le fort du passage occupé le 15; Saint-Sébastien attaqué le 16 et pris le 17. Les forts de Tolosa furent pris le 18. « Quelle

victoire que celle que nous venons de remporter! écrivait le représentant Garat, trente redoutes hérissées de canons, une ville de guerre, dite *Pucelle* (Fontarabie), devant laquelle Berwick faillit perdre sa gloire et son armée, 10 à 12 mille hommes pour soutenir et défendre tous ces ouvrages, une rivière à passer sous des batteries nombreuses et supérieurement placées. Eh bien, tout cela a été pris et enlevé par les soldats de Moncey, dans l'espace de dix à douze jours !... Les soldats de cette armée ne sont pas des hommes, mais des démons ou des dieux. »

Après la paix de Saint-Sébastien, le gouvernement espagnol craignit que l'arsenal de Bilbao, riche en armes et en munitions, ne fût enlevé et transporté en France. Le roi Charles IV chargea le prince de la paix de se mettre en rapport avec le général Moncey afin que ce riche dépôt ne fût pas compris dans les conditions du traité. Moncey n'avait encore rien stipulé. Deux membres du Conseil de Castille se rendirent auprès du général en chef et mirent en usage tous les moyens de séduction. Enfin les députés offrirent à Moncey un million cinq cent mille francs, s'il daignait oublier l'arsenal de Bilbao. A cette époque, les généraux recevaient 8 francs par mois de solde en numéraire. C'est assez dire combien Moncey souffrait de la pauvreté. Cependant, il ne balança pas un seul instant. En présence des conseillers de Castille, le général en chef donna l'ordre d'envoyer à la France, qui

manquait de tout, le matériel immense de l'arsenal espagnol.

Lorsque, plus tard, Moncey commandait les troupes françaises dans la République cisalpine, les membres de la municipalité de Milan lui offrirent une forte indemnité de guerre à titre de représentation (400.000 francs par mois); le général répondit : « Mon gouvernement me solde; mais puisque vous comprenez que le soldat souffre, vous donnerez à chaque grenadier, fusilier, canonnier et cavalier quatre sous par jour. Les généraux seront satisfaits. »

Il aimait le soldat par-dessus tout et répétait souvent : « L'officier doit se lever le premier et se coucher le dernier. Il est le protecteur du soldat. »

IV

Le siècle commençait à peine, que déjà le premier consul jetait les fondements de ce grand Empire dont les fautes et les malheurs ne sauraient faire oublier les gloires. Le consul voulait reconstituer une société basée sur les croyances morales et protégée par la force. Le traité d'Amiens mit un terme aux hostilités. La France s'était agrandie. L'Italie, la Suisse se mirent sous sa protection ; le Piémont devint l'une de nos provinces. Alors le chef du pouvoir parcourut les départements, fit creuser des canaux et des ports, construire des ponts, réparer les routes, élever des monuments, rédiger des lois. Le Concordat rendit à la nation ses églises et son clergé; celui qui devait monter sur le trône comprenait que pour soutenir tant de choses, il fallait une force, une invincible protection, un appui solide comme le glaive du soldat, respectable comme la voix du magistrat.

Le consul se souvint de l'ancien connétable qui gouvernait l'ancienne maréchaussée. Il eut la pensée de la gendarmerie. Pour créer cette institution — adoptée par toute l'Europe, par l'Amérique et par l'Orient, — le consul avait besoin d'un homme de guerre, car une gendarmerie civile eût manqué de prestige et de force. Le caractère militaire peut seul, en France, impri-

mer à la répression ce respect populaire qui est la grande puissance du gendarme.

La maréchaussée de l'ancienne monarchie était militaire, ses chefs étaient maréchaux de France et leurs prévôts choisis dans la haute noblesse. Le tribunal des maréchaux jugeait les différends sur le point d'honneur.

Rapprochant ces traditions d'ordre et de force, le consul voulut placer à la tête de la gendarmerie française un de ces guerriers d'élite, bon juge en fait d'honneur, modèle de loyauté, de désintéressement et de courage. Tout lui désigna Moncey.

Nul mieux que lui ne pouvait, en effet, imprimer une haute impulsion au corps de la gendarmerie, dans lequel se retrouvent les vertus qui distinguèrent éminemment le maréchal Moncey : dignité humaine, probité, droiture, désintéressement, modestie, justice, douceur, mais caractère inébranlable.

A cette époque où la France se régénérait, la plupart des hommes éminents eurent une mission à remplir, une mission indispensable à la résurrection de la France. Il n'en fut pas de plus noble, de plus grande, de plus utile que celle du maréchal Moncey. Nul mieux que lui ne pouvait créer cette institution. Enfant des vieux parlements de province, où la vertu était héréditaire, Moncey, après avoir étudié les lois sous les yeux de son père, avait appris la morale au foyer d'une famille chrétienne, pieuse et austère.

Dans la suite, la vie militaire avait donné de rudes et fécondes leçons au soldat. Enfin, passant par les officiers gentilshommes de 1786, par les citoyens grenadiers de 1792, Moncey était arrivé en 1801 à l'âge de quarante-sept ans ayant la maturité et l'expérience ! il remplissait donc d'une façon merveilleuse les difficiles conditions de chef de la gendarmerie.

Lorsque l'Empereur éleva Moncey à la dignité de maréchal de France, il eut avec lui de longues conférences au sujet de la gendarmerie. Un jour, Moncey faisait observer à Napoléon que le commandement de la force publique à l'intérieur avait une telle importance, qu'il faudrait confier ce poste à l'un des frères du monarque. « Cette situation, disait Moncey, exige bien plus que des talents de guerre, plus que des dignités sociales... — C'est vrai, dit l'Empereur en l'interrompant, on ne confie pas une telle arme à tous les bras ; mais vous êtes trop fort et trop sûr, pour que je ne vous l'abandonne pas pour toujours. »

Ce gendarme, tour à tour soldat intrépide et citoyen dévoué ; ce gendarme que l'on retrouve partout où se présente le péril, qui, nuit et jour, veille sur les personnes et les propriétés ; ce gendarme, juge de paix dans les champs, magistrat dans les villes, ce gendarme qui fait honneur à l'armée, est l'œuvre du maréchal Moncey.

Quelques écrivains ont pensé que par sa position de chef de la gendarmerie, Moncey avait

pris part à l'arrestation du duc d'Enghien. Le maréchal disait souvent qu'il n'avait su l'arrestation du prince qu'après le tragique événement de Vincennes. Le maréchal ajoutait même le récit d'une scène violente qui s'était passée à l'occasion de cet assassinat, entre lui et l'un des principaux instruments du premier consul.

Cependant Moncey avait toute la confiance de Napoléon. Mais quelque grands que soient les hommes, il se trouve dans leur vie des jours néfastes pendant lesquels ils se détournent des amis les plus dévoués par une sorte de pudeur.

La confiance que Moncey inspirait à Napoléon était complète, il en donna la preuve dans une circonstance importante. Pichegru était de la Franche-Comté comme Moncey. Liés pendant leur jeunesse, les deux généraux entretenaient depuis longtemps une correspondance amicale. Lorsque les fourgons de Pichegru furent pris, les papiers qu'ils renfermaient servirent aux accusations plus ou moins directes qui arrivèrent à Napoléon. Ces fourgons de Pichegru, traître reconnu, contenaient de nombreuses lettres de Moncey, mêlées à celles des complices de la trahison. Napoléon ne l'ignora pas. Quelqu'un crut pouvoir hasarder de perfides insinuations contre les généraux dont les lettres se trouvaient dans le portefeuille de Pichegru. Napoléon répondit d'un ton calme, mais sévère, à l'accusateur : « Vous ne vous connaissez pas en hommes,

Moncey est honnête jusque dans ses pensées les plus intimes. »

Nous avons vu combien le maréchal Moncey fut modeste et désintéressé. Donnons maintenant un témoignage de sa loyauté chevaleresque.

Ayant été nommé pour présider le conseil de guerre qui devait juger le maréchal Ney, Moncey refusa et écrivit au roi : « Placé dans la cruelle alternative de désobéir ou de manquer à ma conscience, j'ai dû m'en expliquer à Votre Majesté. Je n'examine pas si le maréchal Ney est innocent ou coupable ; votre justice et l'équité de ses juges en répondront à la postérité, qui pèse dans la même balance les rois et les sujets ; mais, Sire, je ne puis me taire sur les dangers dont on environne Votre Majesté. Eh quoi ! le sang français n'a-t-il pas assez coulé ! Nos malheurs ne sont-ils pas assez grands ? L'avilissement de la France n'est-il pas à son dernier période? Et c'est lorsqu'on a besoin de rétablir, de restaurer, d'adoucir et de calmer, qu'on nous propose, qu'on exige de nous des proscriptions ! Ah ! Sire, si ceux qui dirigent vos conseils ne voulaient que le bien de Votre Majesté, ils lui diraient que jamais l'échafaud ne fit des amis. Croient-ils donc que la mort soit si redoutable pour ceux qui la bravèrent si souvent ? C'est au passage de la Bérézina, c'est dans cette malheureuse catastrophe que Ney sauva les débris de l'armée. J'y avais des parents, des amis, des soldats enfin, qui sont les amis de leurs chefs : ma

vie, ma fortune, tout ce que j'ai de plus cher est à mon pays et à mon roi; mais mon honneur est à moi; aucune puissance humaine ne peut me le ravir.

« Qui, moi ! j'irais prononcer sur le sort du maréchal Ney ! Mais, Sire, permettez-moi de le demander à Votre Majesté : où étaient les accusateurs, tandis que Ney parcourait les champs de bataille? Ah ! si la Russie et les alliés ne peuvent pardonner au vainqueur de la Moskowa, la France peut-elle oublier le héros de la Bérézina? Et j'enverrais à la mort celui à qui tant de Français doivent la vie, tant de familles leurs fils, leurs époux et leurs parents ! Non, Sire, s'il ne m'est pas permis de sauver mon pays, ni ma propre existence, je sauverai du moins l'honneur; et, s'il me reste un regret, c'est d'avoir trop vécu, puisque je survis à la gloire de mon pays. »

Lorsque le roi eut pris connaissance de cette lettre si noblement pensée, un ministre d'Etat fut envoyé au maréchal Moncey pour tenter un suprême effort. Le gouvernement voulut éviter l'effet que produirait un tel refus de la part d'un caractère aussi élevé. Le ministre dit à Moncey :

— Je vous apporte, de la part de Sa Majesté, toutes ses faveurs ou toutes ses disgrâces.

— Que désire le roi?

— Le roi désire, Monsieur le Maréchal, que vous reveniez sur votre détermination en acceptant la présidence du conseil de guerre.

— Eh bien, allez dire au roi que j'accepte toutes ses disgrâces.

Destitué et proscrit, le maréchal Moncey fut dirigé sur le château de Ham, qui devait lui servir de prison.

Les troupes prussiennes occupaient encore la place de Ham. C'était donc un officier étranger qui allait emprisonner notre vieux maréchal.

En arrivant, Moncey se dirige vers le fort. Le commandant prussien vient au-devant du maréchal et lui fait observer respectueusement que, n'ayant pas d'ordre de son souverain, il ne peut recevoir le duc de Conegliano pour prisonnier. Alors le maréchal s'établit dans la ville. Le commandant prussien, suivi d'un nombreux et brillant corps d'officiers, se présente au logis du maréchal Moncey et place à la porte une garde d'honneur. Admis en présence du vieux capitaine français, il dit :

— Monsieur le Maréchal, les officiers de l'armée prussienne de la garnison de Ham viennent vous saluer avec respect ; ils vous prient d'accepter le banquet, qu'en leur nom, j'ai l'honneur d'offrir à Votre Excellence. Puis, s'il vous plaît, Monsieur le Maréchal, de vous rendre à la citadelle, nous vous y recevrons comme notre hôte, mais non comme prisonnier.

Le maréchal répondit avec émotion :

— Je vous remercie, Messieurs, de la marque d'estime que vous me donnez ; mais je suis dans mon pays, et, jaloux de vous le prouver

c'est moi qui aurai l'honneur de vous recevoir.

Logé dans une maison particulière, libre de ses actions, vénéré des populations françaises et des troupes étrangères, le maréchal Moncey eut une de ces disgrâces qui grandissent l'homme, au lieu de l'humilier.

V

Napoléon eut, pendant les Cent-Jours, une preuve de la grandeur d'âme et des sentiments si nobles du duc de Conegliano. Il existe une lettre écrite à l'Empereur, dans les derniers jours du mois de mars 1815, et qui est plus belle, s'il est possible, que celle que nous avons rapportée sur le refus de la présidence du conseil de guerre appelé à juger le maréchal Ney. L'histoire consignera cette lettre comme un monument de loyauté. Nous en indiquerons seulement les pensées : « Vous êtes mon bienfaiteur, Sire, et ma reconnaissance est éternelle ; je ne quitterai donc pas la France où vous revenez, mais je ne saurais vous servir, car ma conscience est liée par un serment. »

Napoléon respecta ces scrupules.

Si l'on rapproche cette circonstance de la conduite du duc de Conegliano, dans le procès du maréchal Ney, on fait plus qu'admirer Moncey ; on comprend que cet homme si modeste avait un grand caractère, chose plus rare que le courage, et même, osons le dire, plus rare que le génie.

Lorsque, sans le consulter, le roi désigna Moncey, en 1823, pour commander l'armée d'Espagne, le duc de Conegliano crut devoir adresser quelques observations dont un gou-

vernement ombrageux eût pu se montrer blessé. « Allez, répondit Louis XVIII, signez vos ordres et proclamations du nom de *Moncey;* je suis sûr du succès, car ce nom seul sera magique. »

Le maréchal eut cependant de grandes difficultés à vaincre. De graves embarras lui furent suscités qui auraient porté le découragement dans une âme moins bien trempée que celle du maréchal. Dans cette campagne plus politique que militaire, Moncey se montra digne de sa vieille réputation. Il fut à soixante-dix ans ce qu'il avait toujours été : actif, intrépide, juste, respecté des ennemis, adoré des soldats.

Nous avons vu qu'au début de sa carrière Moncey était modeste et refusait le poste de général en chef. Cette vertu ne l'abandonna jamais.

Peu de temps avant sa mort, lorsqu'il avait atteint toutes les gloires et toutes les grandeurs, il prit quelques dispositions dernières et voulut laisser une marque de souvenir à ceux qu'il aimait et estimait. Sa croix d'honneur de l'Empire avait été donnée au commandant Lheureux, son aide de camp; la décoration qu'il portait d'ordinaire avait été, par lui, placée sur la poitrine du lieutenant-colonel de Bellegarde, son aide de camp aussi. C'étaient là les saintes reliques du vieux soldat. Mais parmi ces reliques, l'une était plus précieuse que les autres, à cause des souvenirs qui s'y rattachaient. C'était l'épée de connétable qu'au sacre du roi Charles X, Moncey avait portée près du souve-

rain. Cette épée, la première du royaume, réveillait les souvenirs des connétables de Montmorency, de Clisson, de Bertrand Duguesclin :

— Je la donne à mon vieil ami le maréchal Soult, dit Moncey...

Puis il ajouta vivement :

— Mais non, je ne puis rien donner au maréchal Soult, il est bien plus grand que moi, ses services sont autrement importants que les miens ; oh ! non, ce n'est pas moi qui puis donner une telle épée au maréchal Soult...

Cela se passsait le 12 février 1842.

Un des vieux compagnons du maréchal Moncey était-il dans la peine ; une pauvre veuve de soldat, un orphelin avaient-ils besoin d'un appui ; le duc de Conegliano s'empressait de tendre la main pour soulager l'infortune. Il ouvrait des écoles pour les enfants du laboureur, il relevait l'église du village, construisait des ponts pour faciliter les communications entre les hameaux..., et cependant sa fortune était médiocre, puisque ses revenus ne s'élevaient pas à dix mille francs qui, joints à ses traitements, le laissaient, pour ses largesses, fort au-dessous d'un petit bourgeois.

D'une humeur un peu inquiète, quelquefois difficile dans ses relations, Moncey n'en était pas moins doué d'une bonté naïve, indice d'une belle âme. Semblable aux patriarches, il soignait la vieillesse de ses serviteurs. Ses chevaux eux-mêmes étaient protégés jusqu'à la

mort. Le maréchal eut ainsi jusqu'à vingt-neuf vieux chevaux dont il ne voulut jamais se défaire, parce qu'ils eussent été malheureux loin de lui. Cette religion des souvenirs à quelque chose de touchant que l'on aime à trouver chez l'homme de guerre, que l'habitude de la destruction pourrait rendre moins sensible.

Le vieux maréchal de France fut toujours fidèle aux enseignements de l'enfance chrétienne. Moncey était donc fort religieux, sans ostentation et presque avec mystère. Cependant il reçut très publiquement les derniers sacrements de l'Eglise.

Le maréchal Moncey éprouva un profond chagrin qui pesa sur ses dernières années. Son fils, le colonel Moncey, fut tué par un accident de chasse à l'âge de vingt-cinq ans.

Il existe un beau tableau connu dans les arts sous le nom de bivac du colonel Moncey. On y voit le jeune officier interrogeant un paysan.

Un témoin raconte ainsi l'un des événements de la vie de Moncey : le jour où les restes de l'Empereur Napoléon, ramenés de Sainte-Hélène, rentraient dans Paris pour aller reposer au milieu de ses vétérans ; au moment où sous les rayons d'un soleil d'hiver, aux acclamations d'une foule immense, salué au passage par les statues des grands hommes de notre histoire, le héros couché dans son cercueil s'avançait lentement vers cette grille des Invalides qu'il avait si souvent franchie sur son cheval de guerre

les spectateurs qui l'attendaient dans l'église s'écartèrent pour faire place au chef de tous les vétérans mutilés qui venaient, en leur nom, recevoir l'Empereur mort sur un rocher solitaire. C'était un vieillard au front chauve, à l'œil sans éclat, courbé et comme écrasé sous le poids des ans. On le portait dans un fauteuil ; placé à gauche de l'autel, il demeura immobile et muet. Ce fantôme de soldat, en grande tenue de maréchal de France, attendit l'arrivée du corps de Napoléon.

Le cercueil avait franchi la grille et pénétrait dans la cour. Le bruit du canon se mêlait au son d'une musique funèbre. Les troupes présentaient les armes, et les invalides s'agenouillaient en pleurant.

L'Empereur approchait dans son cercueil. Porté sur les épaules des marins qui le ramenaient de deux mille lieues, conduit par le prince de Joinville qui marchait le premier, l'épée à la main, l'Empereur entra. Un frémissement parcourut l'assemblée. Le roi Louis-Philippe descendit de son siège pour venir à la rencontre du conquérant qui n'était plus que cendre. Tous se levèrent émus et tremblants. Le vieillard assis à gauche de l'autel voulut se lever aussi, mais les forces lui manquèrent et il retomba sur son fauteuil. Un éclair illumina ce visage marqué de l'empreinte de la mort. Il posa sur son front une main tremblante, et ceux qui étaient près de lui virent une larme

mouiller ses paupières. Le vieillard laissa retomber sa tête sur sa poitrine et il nous sembla qu'il disait :

— J'ai assez vécu.

Ce n'était pas une tombe qu'il voyait, mais tout le glorieux passé de sa vie, les victoires, les triomphes, et cette grandeur nationale si chèrement payée et si vite évanouie. Il nous voyait aussi, autour de lui, nous les fils et les petits-fils de ses compagnons d'armes, et devinait peut-être que nous aurions, comme nos pères, de terribles épreuves à supporter.

VI

Les funérailles du maréchal Moncey ont été célébrées le 25 avril 1842 à l'église des Invalides. Quinze écussons rappelant les principales campagnes du maréchal étaient appendus aux draperies noires semées de larmes d'argent. On lisait aux écussons : défense de Catalogne; Rhin; Valence; Villa-Nova; Bilbao; Fontarabie; Pyrénées; Barrière de Clichy; Armée de l'Ouest; Saragosse; Espagne; Italie; Saint-Sébastien; Vittoria; Bidassoa.

Quatre cents généraux et officiers supérieurs se groupaient autour de quatre mille invalides, le sabre en des mains mutilées. Le canon tonnait comme au fort des batailles et troublait le silence du tombeau de Napoléon. Le feu de la mousqueterie couvrait d'un voile de fumée ces masses d'hommes réunis pour rendre les derniers honneurs au vieux soldat de Louis XV.

Cette artillerie, ces chevaux, ces soldats amputés, ces bruits de guerre, tout rappelait la bataille, nous devrions dire la victoire, car Soult, Oudinot, Molitor, Gérard étaient là.

Notre pensée planait dans ce monde mystérieux vers lequel s'envolent toutes les gloires. Moncey venait de rejoindre Bessières, Ney, Montebello!

Lorsque la cérémonie allait se terminer, avant

le défilé des troupes, un autre vieillard s avança. C'était Soult, duc de Dalmatie, maréchal d'Empire comme Moncey, depuis le 19 mai 1804.

Le service marquait notre place près du maréchal Soult. Nous entendîmes donc ses adieux. Si nous ne rapportons pas les propres paroles prononcées par le ministre de la guerre, nous garantissons le sens de son discours, écrit immédiatement après la cérémonie !

Ainsi parla le maréchal Soult :

« C'est un dernier adieu que je veux donner à l'homme de bien, au soldat illustre que la mort nous a enlevé. Lié avec lui depuis quarante ans par une étroite amitié, j'ai connu toutes ses vertus guerrières, toutes ses qualités de citoyen. J'ai vu tout le bien qu'il a fait, je l'ai suivi dans la longue carrière qu'il a parcourue au milieu des combats où sa gloire s'est fondée ; partout je l'ai trouvé égal à lui-même, modeste, redoutant presque qu'on s'occupât de lui, qu'on le jugeât capable des actions d'éclat qu'il venait d'accomplir.

« Ainsi lorsqu'en 1794, aux Pyrénées, il fut élevé au grade de général de division et que le comité de salut public le nomma général en chef, il refusa en disant qu'il ne se reconnaissait point la capacité de remplir cette tâche ; et pourtant il conduit à la victoire tous les braves qui sont sous ses ordres ; à Villa-Nova, il fait 2.500 prisonniers, prend 50 pièces de canon et des drapeaux, s'empare de toutes les manufactures d'ar-

mes de la Biscaye et dicte la paix à l'Espagne.

« En Italie, sur le Rhin, en Helvétie, partout où il fit la guerre, il soutint l'honneur du premier rang. La sagacité de Napoléon ne tarda pas à le distingner parmi tant de soldats d'élite qui se pressaient dans les rangs de nos armées. Nommé en 1801 premier inspecteur général de la gendarmerie, il était maréchal de France en 1804. En 1809, il commandait en Espagne le corps d'observation des côtes de l'Océan, devenu plus tard troisième corps; et, par la prise de Monte-Torrero, il s'associait glorieusement à la brillante issue du siège de Saragosse.

« En 1814, commandant en chef de la garde nationale de Paris, c'était le grand citoyen qui disputait, sans espoir, à l'Europe en armes, les barrières de la capitale.

« Enfin en 1823, à la tête du troisième corps de l'armée des Pyrénées, il retrouvait sur le théâtre de son ancienne gloire les souvenirs encore vivants d'une réputation sans tache.

« Au temps malheureux de nos discordes civiles, Moncey refuse de siéger dans un conseil de guerre appelé à juger un des plus glorieux fils de la France, un des plus braves parmi ses soldats.

« A la mort du maréchal Jourdan, le roi nomma spontanément le maréchal Moncey, duc de Conegliano, gouverneur des Invalides ; c'était faire vibrer encore une fois l'orgueil de ces glorieux débris de nos armées qui entourent ici son cer-

cueil ; c'était leur offrir, dans la personne de leur général, un modèle de toutes les vertus. Adieu, mon vieil ami ! Adieu, soldat sans peur et sans reproche ! Adieu, Moncey ! Adieu ! »

Le maréchal Soult se tut, et la voix du canon salua ses dernières paroles.

Après soixante-quatorze ans deservices, le maréchal Moncey reposait dans la tombe; revêtu de son uniforme, l'épée au côté, il dort de l'éternel sommeil. Si quelque bruit trouble le silence de cette tombe, c'est le pas d'un invalide qui vient s'agenouiller près de son ancien capitaine. Mais cette génération glorieuse n'est plus, et si vous vous rapprochez de la tombe de Moncey, vous ne verrez qu'une ombre qui glisse sur la pierre c'est l'ombre des drapeaux conquis sur l'ennemi

VII

Au sommet d'une colline qui domine la grande ville de Paris, se trouve la barrière de Clichy. Le 30 mars 1814, Moncey à la tête de citoyens, de gardes nationaux, de jeunes gens de toutes conditions, défendait la capitale sur ce point élevé. Sauver Paris était impossible, mais le maréchal Moncey voulait sauver l'honneur. Son épée fut la dernière entre la France et l'ennemi.

Ces combats de la dernière heure ont inspiré à Horace Vernet l'un de ses plus beaux tableaux militaires.

Et sur l'emplacement de la lutte, la patrie reconnaissante a élevé un magnifique monument. La statue du maréchal Moncey s'élève à la porte de Paris. Il est là, comme l'éternelle sentinelle d'airain, qui dit aux passants : Si vous ne pouvez sauver les murs et les maisons, sauvez l'honneur de la patrie.

Général AMBERT.

FIN.

LE

VICOMTE ARMAND DE MELUN

1807-1877



Armand, vicomte de Melun, vint au monde le 24 septembre 1807, en même temps qu'un frère jumeau qui reçut le nom d'Anatole. Ce fut dans le château de Brumetz, à l'extrême limite du département de l'Aisne, sur les bords du Clignon.

Bouchard de Melun, le plus ancien parmi les ancêtres certains de celui dont nous esquissons la vie, figure parmi les leudes de Hugues-Capet, l'un de ceux « qu'il fit comte, mais qui l'avaient fait roi. » De Bouchard descendaient Guillaume qui se signala dans les croisades ; Adam qui se fit remarquer à Bouvines ; Simon qui accompagna saint Louis en Egypte et à Tunis ; Guillaume, archevêque de Sens, fait captif à la bataille de Poitiers.

Partout les Melun sont au service de la France, et des premiers ; mais partout aussi ils sont au

service de Dieu, fidèles à l'illustre exemple du comte Bouchard, leur aïeul, qui après avoir défendu durant sa vie militante l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, s'y fit moine et y mourut sous la coule.

Le comte Anne-Joachim-François de Melun, père de nos deux jumeaux, avait épousé Amélie de Faure, personne d'une fortune modeste, mais d'un mérite supérieur et d'une instruction au-dessus de son sexe, ayant été formée par les leçons de dom Michel Bréal, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, mort en 1828, membre de l'Académie des Inscriptions.

A sept ans, le comte de Melun plaça ses deux fils dans un petit pensionnat, à Passy, près de Paris, où la famille faisait quelque séjour en hiver. Ils ne firent guère que désapprendre ce que leur mère leur avait enseigné. Déjà d'ailleurs ils prenaient part au mouvement qui agitait la France dans ces années 1814 et 1815 ; mais leurs premiers souvenirs indiquent une grande force de caractère. Espérant mieux, leurs parents les placèrent dans un autre pensionnat tenu par M. de Stadler. Là encore la vie fut dissipée et les progrès nuls jusqu'à l'époque de la première communion et aux catéchismes de Saint-Sulpice, date mémorable par une rénovation complète produite dans l'âme du jeune Armand.

Cette grâce toutefois allait être combattue par un enseignement nouveau et dangereux pour la foi. Bien que le chef du collège Sainte-Barbe et

les deux aumôniers de l'établissement fussent des prêtres respectables, instruits, remplis de zèle, ils ne pouvaient empêcher certains professeurs d'attaquer directement les dogmes de la révélation dans leurs classes. Il est facile de comprendre quels effets désastreux devait produire un pareil enseignement dans l'âme des jeunes élèves. Armand de Melun nous apprend lui-même que les élèves de philosophie discutant entre eux sur l'existence de Dieu finirent par en venir aux voix, et que l'existence de Dieu obtint la majorité d'une voix. « Je votai pour le bon Dieu », ajoute-t-il. Inutile de nous arrêter sur les vices de l'instruction et de l'éducation données dans l'Université ; tous ceux qui ont été soumis à son régime en ont assez vu et assez connu pour la proclamer une officine de corruption et d'empoisonnement des âmes.

Au sortir de cette éducation meurtrière, les deux jumeaux furent envoyés de nouveau à Paris pour se préparer à la carrière à laquelle chacun se disposait : Anatole avait choisi l'état militaire ; Armand la magistrature. Ils suivaient les cours spéciaux avec toute la liberté ordinaire aux étudiants, n'ayant même plus la vie retirée du collège.

Par quel miracle ces jeunes gens échappèrent-ils aux périls de leur situation ? Sans doute par un secours spécial de la Providence, par la salutaire impression que laisse la première éducation dans une famille profondément chré-

tienne et par la pratique des devoirs qu'impose la religion.

C'est dans un moment où ils accomplissaient ces devoirs qu'ils furent remarqués par le prince de Léon, duc de Rohan, qui fut peu après nommé archevêque de Besançon. Il désira les connaître et exerça sur l'esprit d'Armand une très heureuse influence. Il eut pour lui les attentions et les prévenances les plus touchantes.

A peine le jeune de Melun était-il reçu licencié et inscrit au tableau des avocats de Paris que, sans aucune démarche de sa part, il fut nommé substitut au parquet de la cour de Besançon. Grande fut sa surprise. Il apprit plus tard que Mgr de Rohan, qui venait d'être élevé sur le siège de cette ville, avait désiré l'avoir près de lui. Armand de Melun avait déjà refusé. Le prélat ne s'en montra pas offensé et continua de l'attirer chez lui, soit à son château de la Roche-Guyon, soit à son palais archiépiscopal de Besançon.

Ce fut durant un assez long séjour qu'il fit dans la capitale de la Franche-Comté qu'il eut occasion d'y faire la connaissance du jeune comte de Montalembert. Deux esprits aussi dévoués à tout ce qui est grand, généreux, vrai et noble, étaient faits pour s'attacher l'un à l'autre; aussi leur amitié a-t-elle été constante. Il est vrai que cette union se forma dans les circonstances les plus touchantes : Montalembert accom-

pagnait sa mère conduisant de Suède à Pise sa jeune fille Elisabeth atteinte d'une maladie de poitrine ; le mal ne permit pas de pousser le voyage plus loin et ce fut à Besançon, après avoir reçu les derniers sacrements de la main même de l'archevêque, que la jeune fille expira. La douleur de son frère fut au comble, et Armand de Melun prodigua à son ami tout ce que le dévouement le plus affectueux et le plus délicat peut imaginer de consolation. Cette amitié et les connaissances distinguées qu'il avait faites dans la maison du duc de Rohan ne refroidissaient en rien les sentiments du jeune stagiaire pour son frère Anatole. Durant ses vacances de 1829, il alla le voir à l'école de Metz, et il fit la connaissance de plusieurs jeunes officiers, entre autres de Victor Considérant et d'Adolphe Charras. Pour un esprit aussi ardemment ouvert que le sien à tous les mouvements de l'opinion publique, ce séjour à Metz fut rempli d'instruction. Tandis que dans l'entourage du duc-archevêque de Rohan on respirait la confiance la plus absolue dans la solidité du gouvernement de Charles X, il remarqua, non sans douleur, que le plus grand nombre des jeunes officiers qu'il fréquentait étaient loin de partager ces convictions ; et beaucoup accueillaient avec une joie évidente tous les échos de l'opposition. Aussi, quand tomba parmi eux la nouvelle de la constitution du ministère Polignac, ce furent des clameurs qui révélèrent à Armand

de Melun quel appui le trône avait dans cette jeune armée.

Leur religion s'inspirait de la même indépendance. Toutefois, Armand constata que le christianisme prenait une place sérieuse dans leurs discussions, et il en augura bien pour l'avenir.

Rentré à Paris à la fin de l'automne de 1829, Armand de Melun se précipita dans la curiosité des affaires publiques. Il ne lui suffisait pas des lectures privées et des conversations dans les salons ; mais il alla se mêler à la politique de la rue, prenant une part inoffensive aux rassemblements quotidiens dans lesquels se préparaient les éléments et en définitive la révolution. Il applaudit avec joie à la prise d'Alger, qui suspendit un moment les démonstrations hostiles, mais la révolution ne désarma pas un instant. Ces dispositions de la foule se firent voir jusque dans la solennité de la translation des reliques de saint Vincent de Paul.

La révolution de juillet laissa chez de Melun plus qu'une impression : elle fut une instruction. Il assista, l'âme bouleversée, à ce drame sanglant de trois jours ; ses sentiments de fidélité à la monarchie qui a fait la grandeur de la France, mais surtout cet attachement si profond à la religion dont il était animé, furent indignés des scènes épouvantables qu'il fut condamné à voir. Un moment, il fut entraîné par sa famille jusqu'à Brumetz ; mais

il était trop curieux du spectacle de la vie publique pour que le village pût suffire à son activité. Il venait d'apprendre que son frère Anatole était délégué par ses camarades de l'école de Metz pour obtenir du nouveau gouvernement les privilèges qui avaient été accordés à l'école polytechnique, et dans son impatience de revoir son frère, ayant manqué la voiture publique à Meaux, il fit le voyage de Meaux à Paris à pied, au milieu de la nuit et de tous les dangers du moment.

Le vicomte de Melun arrivait à temps à Paris pour voir les hommages des Brutus de la veille se tourner enthousiastes vers le César populaire qu'ils venaient de se donner. Il fut témoin aussi des affronts mortels que dut subir le nouveau roi. Il n'en fallait pas davantage pour l'empêcher de prendre immédiatement une carrière ; il fut surtout détourné de ce parti par les impiétés qui marquèrent les premières années du règne de Louis-Philippe. Le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, la dévastation et la destruction de l'archevêché laissèrent dans sa mémoire des souvenirs sinistres qui ne purent jamais s'effacer.

Dégoûté de plus en plus des fonctions officielles qui abaissent les hommes en les asservissant, Armand de Melun « aspirait, comme il le dit, à établir sa vie dans je ne sais quelle région, où l'horizon serait plus large, l'atmosphère plus pure, le vol plus élevé, et où son

activité se déploierait plus utilement en une sphère plus libre. » Ce fut cependant dans ces moments mêmes qu'il se laissa prendre à une séduction qui n'avait rien d'idéal.

Engagé par son père, en 1831, à s'entendre avec un agent de change pour une opération financière relative à la conversion des rentes, il fut conduit à la Bourse par cet agent pour mieux connaître les cours. Armand ne résista pas à cet éblouissement : il se mit à jouer, gagna d'abord, perdit ensuite, s'acharna encore et finalement perdit une partie notable de l'argent de son père. « Cet excellent père vint arranger lui-même l'affaire à Paris, non sans laisser quelques plumes sur le champ de bataille. Il se résigna, pour combler le déficit, à faire un mois de plus de séjour à la campagne, et me pria de ne plus me mêler désormais d'arranger sa fortune. Jamais de ma vie je ne remis le pied à la Bourse. »

Des émotions de famille vinrent donner un autre cours à ses idées. A la fin de 1832, son frère Anatole était parti avec son corps pour l'expédition d'Anvers. Pendant les deux mois que dura le siège, il n'y eut plus de paix durant le jour, plus de sommeil durant la nuit pour toute la famille. Enfin on apprend la reddition d'Anvers ; la famille est dans la joie. Armand sort par la ville pour aller se féliciter avec quelques amis ; un journal mal interprété lui fait croire que son frère est blessé, mort peut-être, et en un moment il connaît toutes les angoisses les plus poi-

gnantes. Heureusement ces craintes n'étaient pas fondées.

Pour solenniser la fête de la délivrance, les deux frères entreprirent ensemble un voyage sur les bords du Rhin. Ils visitèrent Schaffouse et la chute du Rhin, Cologne, Mayence, la Forêt Noire, Bade, cueillant sur toutes choses cette première fleur d'impression qui ne s'épanouit bien qu'au printemps de la vie. Ils allaient parcourir la Hollande et visiter Rotterdam, lorsque le chef de la police les invita très poliment à ne pas pousser plus loin leur excursion. Le passeport d'Anatole portait qu'il était officier d'artillerie, et il ne cachait pas lui-même la décoration de l'ordre de Léopold, qu'il avait reçue pour sa belle conduite devant la citadelle d'Anvers.

Durant l'été de l'année suivante, 1834, ayant vingt-huit ans, Armand de Melun parcourut à pied, le sac au dos, la Suisse et la Savoie. Il y porta l'entrain de la jeunesse, mais aussi les réflexions de l'homme religieux et politique. La visite de la Grande-Chartreuse et une soirée à Genève chez le maréchal de Bourmont, le jour anniversaire de la conquête d'Alger, produisirent en lui des réflexions profondes. Mais ce fut spécialement au Grand-Saint-Bernard qu'une lumière descendit sur sa propre destinée et lui ouvrit tout à coup sur la vie de charité une échappée de vue, qui semble un premier indice de sa vocation.

En attendant, le vicomte de Melun ne s'était

pas impunément mêlé à toutes les agitations de son époque, il n'avait pas promené son active et inquiète intelligence à travers tous les problèmes de son temps; comme presque tous ses contemporains, il passa par une crise de la foi. Ce fut vers 1829 que commença chez lui cette lutte contre les erreurs qu'il tenait de son siècle, de ses lectures personnelles et des leçons de ses maîtres universitaires. En proie à des doutes poignants, il passait des jours et des nuits à lire et à réfléchir, voulant trouver seul la solution aux difficultés qui l'agitaient. Le dogme, l'histoire, il scrutait tout, car sa foi chancelante se trouva inquiétée sur tous les points en même temps. Il eut le malheur de tomber sur des livres jansénistes laissés dans la famille par un parent ecclésiastique, mort au siècle précédent, et sur l'histoire de Fleury; il y puisa mille préventions, qu'il ne dépouilla ensuite que par un effort puissant sur lui-même.

Au milieu de cette tempête, néanmoins, le catéchisme de Saint-Sulpice, la direction des abbés de Salinis et de Rohan projetaient encore par moments des lueurs consolantes. « De temps en temps, écrit-il, quand après avoir médité et discuté, avoir un peu bâti et beaucoup détruit, je voyais avec douleur mes convictions par terre, alors j'allais chercher dans un coin de ma bibliothèque un petit livre, vieux, usé, relié en pauvre parchemin. C'était le catéchisme qui m'avait servi à me préparer à ma première com-

munion. J'en lisais quelques pages. J'y trouvais d'admirables solutions à mes problèmes. Sous cette douce lumière, l'ordre renaissait dans mon esprit et la paix dans mon âme. Les idées que m'avait soufflées le mensonge des livres s'évanouissaient comme des fantômes à la clarté du jour, et cette heure de repos me payait déjà le prix du sacrifice que ma raison soumise venait de faire à la foi. »

Hélas ! ce n'était qu'une heure. Les perplexités reprenaient bientôt leur cours. « Epuisé enfin par cette manœuvre, ajoute Armand de Melun, un jour enfin je me dis : Malheureux prisonnier, jusqu'à quand t'épuiseras-tu à tourner dans ton cachot, sans en découvrir la porte ? Malheureux voyageur, pourquoi ces courses de géant vers des nuages insaisissables, puisque tu en reviens toujours à ton point de départ : la croyance de ta mère et l'explication que le catéchisme te donne de ce monde et de l'autre ? Puisque tu es assuré d'en finir toujours par là, n'est-il pas plus raisonnable de t'épargner la fatigue de ce voyage circulaire et de t'arrêter tout de suite là où tu es certain de finir par revenir ? — Je me le suis tenu pour dit. Je ne renonçai pas pour cela à mes études, mais à mes rêveries. Je me livrai à l'Evangile, en abandonnant la prétention d'expliquer le monde autrement que lui. » Melun sortit de cette crise fatale par l'action de la grâce, sans doute, secondée par la droiture et la loyauté de son caractère. De cette épreuve, dont son âme

délicate s'exagéra sans doute plus tard la gravité, il ne resta d'autre trace qu'une plus grande tendresse dans son zèle pour ramener dans la voie droite ceux que des tentations de la même nature en avaient fait dévier.

En même temps que la question religieuse, se posait pour le vicomte de Melun une autre question d'une importance aussi très grande. Quelle carrière devait-il embrasser? La magistrature et la diplomatie lui étaient interdites par suite du système d'abstention adopté par tous ceux qui restaient fidèles à d'illustres infortunes. Il essaya la profession d'avocat, il entra dans une administration de chemin de fer; mais sa conscience délicate le porta bientôt à quitter l'une et l'autre carrière. Devant lui se trouvaient encore ouvertes deux voies dans lesquelles il pouvait s'engager avec espoir de rendre service à la société en travaillant efficacement à l'alliance des générations présentes avec le christianisme. C'était à cette œuvre éminemment utile et noble que s'était dévouée une petite phalange d'esprits distingués et généreux qui, sous la conduite de l'abbé de Lamennais, avaient inscrit sur leur drapeau :

Dieu et la liberté.

Avec ses tendances libérales, Armand de Melun était vivement sollicité de prendre rang dans cette phalange qui, même après la chute de son chef, se trouvait dignement conduite par le comte de Montalembert et l'abbé Lacordaire. En les

suivant toutefois, ces chefs qui lui étaient si sympathiques, il faisait ses réserves qui annoncent son sens droit et sa scrupuleuse orthodoxie. Ses engagements de ce côté ne furent que conditionnels et n'eurent rien de compromettant.

A côté de ces esprits militants, d'autres chrétiens avaient aussi formé une association qui travaillait dans le même but par des moyens moins bruyants, marchaient par un sentier moins éclatant, mais plus sûr : nous voulons parler des conférences de Saint-Vincent de Paul. Celle-ci se proposait comme but principal la sanctification individuelle, et elle appelait comme premier moyen la charité envers le prochain ; charité inspirée par l'amour de Dieu ; charité qui s'étendait à tout ce qui peut soulager les souffrances ou les misères spirituelles et temporelles des hommes.

Le premier groupe dont nous avons parlé appelait nécessairement les discussions politiques, le second les excluait absolument. Pour que les intérêts catholiques soient vraiment représentés dans une société telle que la nôtre, fruit du protestantisme, du philosophisme et de la révolution qui, tous ensemble, n'ont pu parvenir à étouffer le fond de christianisme que les siècles ont implanté dans la nation, il faut que ces deux forces puissent se développer à leur aise. L'éternel ennemi du vrai et du bien a compris cette vérité, et il a fait tous ses efforts pour anéantir les deux phalanges dont nous parlons. Ce n'était

pas une raison pour Armand de Melun de s'en éloigner, tout au contraire; mais, par la nature de son esprit et de son cœur, il se trouva plus porté vers ceux qui inscrivaient seulement sur leur drapeau : Charité.

L'engagement du vicomte de Melun dans la carrière des œuvres de charité ne fut complet néanmoins qu'après qu'il eut rencontré deux âmes supérieures qui exercèrent sur lui la plus heureuse influence : la sœur Rosalie et Mme la comtesse Swetchine. Depuis plusieurs années déjà, Armand de Melun fréquentait les salons les plus distingués de Paris : chez la marquise de B... il rencontrait une réunion mondaine et politique, qui, à ses heures, se transformait en salon littéraire ; dans la société de la duchesse de Duras recueillie alors par sa fille la duchesse de Rauzan, se trouvaient des esprits d'élite ; de Melun s'y trouva aussi en présence de personnages littéraires de tout ordre : Villemain, Salvandy, Sainte-Beuve et même Eugène Sue, alors ardent royaliste qui, sous l'étalage d'une vie très aristocratique et l'éclat des diamants dont il chargeait ses doigts, ses manches et sa cravate, cherchait à dissimuler l'obscurité d'un parvenu servi par la fortune.

Ayant remarqué que le romancier cherchait des entretiens philosophiques et religieux, le vicomte de Melun eut de longues et fréquentes conférences avec lui. Il eut aussi des relations très suivies avec un jeune Allemand très cé-

lèbre dans les arts, Listz, qui a fait une conversion éclatante, et avec un autre artiste né juif, qui est devenu un saint religieux, Hermann. Armant de Melun rencontra aussi dans le salon cosmopolite de Mme de Circourt, de Cavour, Thiers, de Tocqueville...

Le salon de la marquise d'Aguesseau était le plus mondain de ceux que fréquentait de Melun. Le *Journal des Débats* était le code de ce salon, où Châteaubriand était prophète et roi. Là, Melun rencontrait Prosper Mérimée, « le conteur le plus amusant, mais le moins orthodoxe. »

Au milieu de ces demeurants de la régence, de Melun restait catholique de pratique comme de croyance. « On y donnait, écrit-il, tous les vendredis, des dîners servis avec toutes les recherches du gras le moins pénitent. Mais toujours, sans que jamais jaie eu à le lui demander, la marquise faisait servir pour moi un dîner du maigre le plus strict, quoique le plus recherché. »

Toutefois, de Melun trouvait plus de charme dans une pure et modeste société de gens de bien et de distinction; dans le salon entre autres de M. et Mme Letissier. Il s'entretenait aussi de ses bonnes œuvres dans tous les lieux où il allait, car il y trouvait toujours des âmes chrétiennes que des relations de famille ou de société conduisaient dans ces réunions. Chez le duc et la duchesse de Rauzan, c'était avec eux-

mêmes qu'il pouvait, sans contredit, ouvrir son cœur et former des plans pour l'exercice de la plus généreuse charité.

Toutefois, ce fut dans la société de Mme Swetchine que le vicomte de Melun rencontra son véritable élément, l'atmosphère où il vécut le plus complètement. Il fut présenté à cette illustre étrangère par Mme de Vizier, femme aussi d'une très grande distinction, qui lui prédit qu'il la remercierait toute sa vie de lui avoir procuré cette connaissance. Jamais prédiction ne fut mieux accomplie. La liaison ne tarda pas à devenir intime entre la femme supérieure et le jeune avocat qui cherchait sa voie.

Dans le salon de la rue Saint-Dominique, de Melun retrouva plusieurs des personnes qu'il connaissait déjà : Châteaubriand, Montalembert, Ballanche; il y fit de nouvelles connaissances, Lacordaire, M. le comte de Falloux, le baron de Gérando, Bautain, d'Eckstein, dom Guéranger, de Genoude, de Tocqueville. Sa liaison avec le comte de Montalembert devint plus étroite, et il ne tarda pas à ressentir une vive et profonde affection pour celui qui, bientôt après, devint le restaurateur de l'Ordre de Saint-Dominique en France et le grand conférencier de Notre-Dame. On sait que ces deux derniers personnages ressentirent pour Mme Swetchine la confiance et la tendresse de fils bien nés, et que de son côté Mme Swetchine leur prodigua les soins, les prévenances et aussi les conseils

qui ne sortent guère que du cœur d'une mère. De Melun trouva dans cette grande chrétienne la même tendresse et lui voua le même attachement filial qui se manifesta désormais dans toutes les circonstances de sa vie par une confiance et une docilité absolues. Il avait vingt-huit ans, lorsqu'il entra en relation avec Mme Swetchine. Dans ce jeune homme encore incertain de ses voies, mais résolu au bien, elle reconnut un ouvrier volontaire de la vérité, entre les mains duquel il fallait mettre d'abord les instruments du travail auquel Dieu le conviait. Elle ouvrit devant lui une carrière d'études, en attendant que s'ouvrît d'elle-même une carrière d'action. Affection, conversation, correspondance, tout tend d'abord à ce but. « Je ne saurais exprimer, nous apprend de Melun, tout ce que cette âme renfermait de puissance, d'affection, de dévouement et d'esprit de sacrifice pour ceux qu'elle avait admis dans son intimité... Pour moi, elle était une mère. » La correspondance échangée entre eux est là pour attester combien ces paroles sont conformes à la vérité.

Cette correspondance date de 1835; nous regrettons que l'espace qui nous est mesuré ne nous permette pas de nous y arrêter, nous y verrions une communauté de pensées dont Mme Swetchine se félicite comme d'un honneur pour elle, et s'excuse presque comme d'une prétention.

La première chose que de Melun mit dans

cette communauté de pensées et de sentiments, fut son affection ardente pour les siens. Ce jeune homme de près de trente ans avait pour sa famille cette tendresse d'enfant dont seuls les cœurs purs savent garder le trésor. Mme Swetchine ressentait sa part de cette affection ; le frère d'Armand entrait tout naturellement dans cette communauté de sentiments : « Je ne vous sépare pas de votre frère, lui écrit-elle, ni votre frère de vous. » A la suite d'une maladie grave que fit Armand en 1836, il exécuta un voyage en Suisse et sur les bords du Rhin en compagnie de son frère ; leurs impressions communes étaient aussitôt envoyées à Mme Swetchine.

Armand, cependant, versait dans le cœur de sa discrète conseillère les douloureuses pensées que lui suggérait l'état de l'âme de son frère. Ce frère si affectueux, si dévoué, et qui est maintenant le continuateur des œuvres de charité entreprises par Armand, dont il fut longtemps le coopérateur, subissait alors une éclipse dans ses croyances religieuses. Heureusement Armand ne tarda pas à transmettre les nouvelles consolantes d'un retour complet.

Une circonstance douloureuse vint offrir à Mme Swetchine l'occasion de montrer à l'œuvre son dévouement de mère. Toujours languissant depuis sa maladie, de Melun éprouva une rechute à Paris, et dans l'absence des siens. Tous les jours, sa charitable conseillère vint s'asseoir à son chevet, dans sa chambre solitaire, lui

prodiguant les soins de la plus affectueuse sollicitude.

Non contente de ces attentions, la seconde mère du vicomte de Melun s'occupa avec sollicitude de la direction de son esprit, et elle ne cessa de provoquer son élan vers les études élevées, dont elle voulait faire des études fructueuses. Il avait formé un plan qui occupa assez longtemps son intelligence. Allant de l'Eden jusqu'au jour présent, il embrassera tous les siècles. On y verra « la morale prouvée par les crimes des hommes et la vérité par leurs mensonges. »

Le projet du vicomte de Melun sur la cité du bien et la cité du mal était fait pour séduire Mme Swetchine ; on y reconnaît facilement des idées qui cadraient parfaitement avec la tournure de son esprit. Il fut néanmoins reconnu, ensuite, par l'un et par l'autre qu'il fallait l'abandonner : sa réalisation demandait un très long temps et des études qui ne pouvaient s'allier avec la vie active des œuvres charitables, qui étaient la voie véritable du vicomte de Melun. L'application qu'il apporta à cette étude commencée ne fut point inutile; bien au contraire, ce fut un coup d'épreuve qui le lança dans la carrière des travaux de l'esprit. Il s'y jeta à corps perdu.

Ses premières années sont une course effrénée à travers tous les champs de la littérature, de la science, de l'histoire, de la philosophie. Pour la philosophie, Descartes et Malebranche; pour les

sciences, Laplace; pour la philosophie de l'histoire, Vico et Benjamin Constant. Il lisait aussi Thiers, alors fort en vogue, mais l'historien de la Révolution française lui inspire un sentiment d'honnête répulsion, sentiment auquel s'associait sa sage conseillère. Celle-ci ne se contente pas de le voir lire beaucoup et de recevoir un compte rendu de ses lectures, elle l'oblige à écrire afin de se rendre vraiment maître de la vérité, et elle lui donne d'excellents préceptes. Ainsi : « M. d'Eckstein me fait l'effet de redouter en vous l'éparpillement des facultés... Il faut vous circonscrire. » Et encore : « Je commence à croire qu'il est utile de ne penser que comme si l'on devait écrire, et de bonne heure écrire comme si l'on devait publier. Cela tient la plume en garde. » Mais elle ne tarde pas à reconnaître que de Melun est plutôt né pour l'action ; non que l'étude ne fût pas de son goût, il s'y était plongé avec une sorte d'intempérance qui avait causé une fatigue dangereuse pour sa santé, et il avait dû faire un voyage dans l'Ouest, pour se distraire et se reposer l'esprit.

Après avoir maintenu l'esprit du vicomte de Melun dans l'élévation et son âme dans la vertu, Mme Swetchine l'instruisit dans la pratique des bonnes œuvres. Par christianisme, par bonté naturelle, il aimait le peuple. Il l'aimait également par libéralisme vrai. Ses sentiments généreux toutefois n'eussent abouti peut-être qu'à une stérile philanthropie, s'ils n'eussent été

rattachés à la religion par Mme Swetchine.

Dans le courant de l'hiver de 1837 à 1838, après un entretien sur les créations merveilleuses qui sont nées de la foi, elle lui demanda s'il connaissait la sœur Rosalie qui, dans le pauvre quartier Saint-Médard, était devenue la providence de tous les malheureux et y exerçait l'empire de la charité. Il lui dit que non. De Melun n'avait jamais visité un pauvre. Semblable en cela à beaucoup d'autres chrétiens, il avait fait l'aumône aux indigents qui sollicitaient sa charité et envoyé son offrande au bureau de Charité. Mme Swetchine n'eut pas de peine à lui faire comprendre qu'il y avait plus et mieux à faire, mais elle jugea que pour la formation complète de l'homme nouveau qu'elle voyait s'épanouir en lui il fallait l'adresser à la sœur Rosalie.

Dès le lendemain il allait trouver cette fille de saint Vincent de Paul dans sa maison de la rue de l'Epée-de-Bois. Presque aussi bien accueilli qu'un pauvre dans cette maison qui était le rendez-vous de toutes les misères, le vicomte de Melun reçut les premières instructions qui devaient si bien fructifier dans son cœur. Il apprit la manière vraie, efficace de soulager les pauvres en allant au-devant d'eux, en les visitant dans leur abandon. Sur l'heure même, la sœur Rosalie lui remit l'adresse de plusieurs familles plongées dans le malheur, des secours à leur remettre, et l'envoya remplir sa mission. Cette

mission, il ne le dissimule pas, le jetait dans une grande perplexité ; mais ce qu'il venait de voir et d'entendre ouvrait devant son esprit de nouveaux horizons : il remplit courageusement sa tâche, et le soir, l'âme remplie de consolation, il rentrait à la rue de l'Epée-de-Bois rendre compte de l'emploi de son temps.

« Je m'en retournai chez moi, dit-il, l'âme émue de ce que je venais de voir, enchanté de mes pauvres, de la sœur Rosalie, du bien qu'elle m'avait fait faire, et résolu de continuer ce cher apprentissage. » En effet, il venait de découvrir sa véritable vocation, et une voie nouvelle s'ouvrait devant lui pour le restant de ses jours. A partir de cette heure, une semaine ne se passa pas sans qu'il vînt entretenir la fille de saint Vincent de Paul non seulement pour les besoins des pauvres, mais aussi pour la consulter sur toutes ses difficultés, et jamais il ne revenait d'auprès d'elle sans avoir appris quelque nouvelle et meilleure manière de faire le bien. Ce n'était pas tout pour la sœur Rosalie d'avoir enseigné à ce nouveau serviteur des pauvres à leur porter secours. Elle lui avait enseigné l'exercice de la charité, elle lui en révéla l'esprit ; elle l'envoya pour cela à l'école des Saints et lui mit entre les mains la vie de saint Vincent de Paul. Il la lut, l'aima, en fit son manuel, et en tira le vrai fruit : celui de sa propre sanctification. Il continuait toujours de rendre compte à Mme Swetchine de l'emploi de son temps et des impres-

sions qu'il ressentait dans la voie nouvelle où elle l'avait engagé.

Ravie des progrès de son ami dans le bien, Mme Swetchine estima qu'il était de son devoir de mère et de chrétienne de compléter son œuvre en le faisant monter dans une sphère plus haute encore. Elle lui avait montré le chemin de la vérité, puis celui de la charité ; mais la source de l'une et de l'autre n'est-elle pas dans la piété ? Elle le fit entrer dans ce monde divin. Au-dessus de l'amour du prochain, elle lui fit voir l'amour de Dieu, principe, modèle, soutien et prix de tout amour. Dans une lettre qu'elle lui écrit et où elle expose avec précision, clarté et profondeur les vues les plus utiles sur la vraie piété, sur sa nécessité, elle lui dit : « Vous n'avez pas grand'chose à secouer du vieil homme; mais c'est le nouveau qu'il s'agit de faire naître et de mener à bien. »

Grâce aux avis de Mme Swetchine et de la sœur Rosalie, le vicomte de Melun était initié à la vie de charité et à la piété, à tout ce qui forme un vrai chrétien. Inséparables durant leur vie dans sa reconnaissance, elles restèrent après leur mort unies dans son souvenir ; et quarante ans plus tard, reportant vers ces deux protectrices de sa jeunesse sa pensée attendrie, le vieillard, du bord de sa tombe, leur adressait, dans ses Mémoires, cet adieu et cet appel : « Je ne puis retracer ces souvenirs sans une profonde émotion et une vive action de grâces en-

vers la Providence, qui, à l'entrée de ma vie, m'a envoyé pour guides ces deux âmes d'élite dans la carrière de la piété et de la charité, Mme Swetchine et la sœur Rosalie. Vous qui maintenant jouissez dans le ciel de tout le bien que vous m'avez fait sur la terre, puissiez-vous là-haut m'accueillir vieux et faible avec la même bonté que vous l'avez fait lorsque j'étais jeune et que j'entrais dans le monde. »

C'est donc à trente ans exactement que le vicomte de Melun commença cette carrière d'œuvres charitables dans laquelle il s'avança toujours avec une nouvelle ferveur jusqu'à son dernier jour. « Au moment même, écrit-il, où Mme Swetchine m'introduisait auprès de sœur Rosalie, un de mes amis, M. Wilson... me proposa d'entrer dans une œuvre appelée des *Amis de l'enfance.* — Cette œuvre, qui depuis a pris une si grande extension, était alors bien modeste. Fondée en 1828 par un pauvre petit libraire du quai des Augustins, elle tenait ses séances dans son humble boutique. Le soir, à la lueur de deux chandelles, une dizaine de jeunes gens réunis autour d'une table discutaient, sous la présidence du libraire, sur l'admission par l'Œuvre d'un ou deux orphelins, que nous plaçions à prix réduits dans de pauvres établissements, et dont l'excellente mère de notre président raccommodait les pantalons. »

Le vicomte de Melun s'adonna à cette œuvre avec passion, et il éprouva bientôt une grande

consolation en constatant le bien qu'elle produisait. Il voulait même se borner à cette œuvre, ne croyant pas pouvoir se consacrer à plusieurs à la fois. Mme Swetchine ne lui permit pas de s'arrêter, elle lui disait : « Ne repoussez jamais rien, et vous suffirez à tout. » Elle connaissait bien son ami, à la fois organisateur et enthousiaste. Bientôt il donna à l'œuvre des *Amis de l'enfance* des développements que nul n'avait prévus pour elle. Chaque année augmentait le nombre de ses orphelins. Il fallait les répartir entre diverses maisons, et c'est cette nécessité qui le mit en rapport avec l'œuvre de Saint-Nicolas, dont il fut le pourvoyeur, l'ami et le soutien.

M. l'abbé de Bervenger avait été appelé sous la Restauration à diriger une œuvre appelée de Saint-Joseph, placée sous le patronage du duc de Bordeaux et sous la présidence de son gouverneur, le baron de Damas. Elle se proposait de patronner les ouvriers, leur procurer de l'ouvrage, leur fournir des secours dans les maladies, et pourvoir à la bonne éducation de leurs enfants. La révolution de juillet avait dispersé cette institution, mis le séquestre sur les rentes, et laissé le directeur absolument sans ressources, mais non découragé. Il ramassa une douzaine d'orphelins qu'il logea dans un grenier et quêta pour les nourrir. Le comte Victor de Noailles se fit son protecteur, et fonda avec lui dans la rue de Vaugirard la maison de Saint-Nicolas.

Cette maison s'augmenta rapidement en nombre, mais non en revenus, et le comte de Noailles étant venu à mourir, le directeur se trouva réduit à des ressources absolument insuffisantes. Il emprunta à des amis, puis à de bons chrétiens et enfin à des juifs, qui élevèrent de plus en plus les conditions de leurs prêts usuraires, en sorte que les hypothèques eurent bientôt dépassé la valeur de l'établissement. Le charitable directeur eut à lutter durant trente ans contre les plus poignantes perspectives de ruine. C'est alors que Armand de Melun vint à son secours, et forma autour de lui un conseil destiné à libérer son œuvre pour la perpétuer. A force de démarches et de soins, il parvint à faire résigner l'œuvre entre les mains de l'archevêque de Paris, qui la confia aux Frères de la doctrine chrétienne, en sorte qu'elle continue toujours à produire des fruits nombreux et salutaires.

Comme beaucoup d'autres esprits éclairés qui se sont occupés du soin des enfants pauvres, orphelins ou abandonnés, M. de Melun s'était demandé si la vie agricole ne serait pas meilleure pour eux, sinon pour tous, du moins pour un grand nombre. Tandis qu'il était préoccupé de cette pensée, la Providence vint au-devant de ses désirs. M. Bazin, agronome distingué, qui habitait le Mesnil-Saint-Firmin, près Bréteuil, avait eu la pensée de fonder une colonie agricole pour des orphelins, et il avait tout disposé

pour cela sur ses terres. Pour profiter des lumières de M. de Melun, il vint le trouver ; M. de Melun alla visiter le Mesnil et éprouva la plus vive satisfaction de ce qu'il rencontra. Désormais la colonie agricole fut l'une des œuvres auxquelles il se dévoua tout entier. Le bien qui s'y accomplit produisit sur lui une si vive impression, qu'il délibéra quelque temps s'il ne renoncerait pas à tout le reste pour aller vivre au milieu de ses orphelins, auxquels il consacrerait tous ses moments. Bientôt, néanmoins, cette colonie si chère au cœur des généreux bienfaiteurs, ces enfants, objet de tant de dévoûment, devinrent une source inépuisable de difficultés et de cruels déboires. Loin d'en être découragé, M. de Melun y reconnut la marque d'une œuvre de Dieu, puisque depuis l'Incarnation rien de ce qui est vraiment inspiré du ciel ne s'accomplit sans recevoir le sceau divin de la croix.

Si le vicomte de Melun rencontra la croix dans la charité, il y trouva aussi tout ce qui est le plus capable, après la grâce divine, de rendre les peines supportables et même douces, le cœur d'un ami épris des mêmes aspirations et partageant absolument les mêmes principes. M. le comte de Lambel s'associa désormais à toutes ses généreuses pensées; et dans toutes les circonstances où d'impérieuses nécessités l'obligèrent de se faire remplacer, il put confier les choses à cet autre lui-même. Leurs lettres, et elles étaient fréquentes, respirent toutes la cha-

rité la plus élevée, la plus pure, la plus ardente : toutes concluent à la nécessité de s'unir de plus en plus à Dieu : la prière est l'huile de la lampe de la charité.

Cette charité reçut un nouveau secours dans l'âme d'Armand de Melun, par un pèlerinage qu'il dut accomplir au sanctuaire de Notre-Dame des Ermites, à Einsiedeln, à la fin de l'hiver de 1839. Déjà il avait parcouru la Suisse en amateur enthousiaste de la nature ; il la voyait présentement avec les yeux d'un chrétien qui cherche en tout des aliments pour son cœur rempli de l'amour de Dieu. Ce voyage, du reste, était un vrai pèlerinage accompli pour remercier Notre-Dame d'Einsiedeln d'avoir rendu la santé à sa mère.

L'année suivante, le vicomte de Melun fit le voyage d'Italie. Connaissant ses dispositions, nous savons que tout voyage ne peut plus être pour lui ou une partie de plaisir ou une course infructueuse de touriste. Philosophe et chrétien, il porte dans tout ce qu'il entreprend des vues de foi et de progrès social. Sa grande idée de la régénération sociale par la charité le poursuit partout et dirige toutes ses actions. Sous cette préoccupation, il réglait toute sa vie par ces trois principes : 1° Que la société ne sera sauvée que par la charité ; 2° Que la charité doit se placer en dehors de la politique, pour ne s'inspirer que de la religion ; 3° Que la religion elle-même ne peut être puissante que par la liberté. Ces prin-

cipes, il les avait d'autant plus approfondis, que les doctrines socialistes commençaient de nouveau à faire des ravages plus sensibles dans notre malheureux pays. Il entendait la charité dans l'union avec la vérité catholique la plus complète, et il voulait que dans chaque diocèse on resserrât fortement les liens hiérarchiques, en se rattachant de cœur au premier pasteur, représentant de la charité comme de la vérité. Quant à l'illusion libérale, il est certain qu'il la partagea avec beaucoup de ses contemporains les plus illustres et les plus dévoués au bien ; mais sa soumission entière aux décisions de l'Eglise était assurée d'avance par les principes mêmes qui ont dirigé sa vie. Aussi lorsque le siège apostolique eut parlé, personne ne se soumit avec plus d'allégresse à son enseignement. De ses impressions durant son voyage de l'an 1841, nous nous contenterons de rapporter ce mot qu'il écrit à sa digne amie, Mme Letissier : « Cette curiosité humaine qui, hier encore, me promettait tant de jouissance, ne vient plus qu'au second rang. Le côté supérieur l'emporte..... C'est moins Rome que l'Eglise que je vais chercher là..... »

Malgré la force de l'attrait qui l'attirait vers la cité pontificale, il en avait coûté beaucoup au vicomte de Melun de se séparer, même pour un temps assez court, de ses œuvres de charité. A son retour, il s'y livra tout entier ; l'œuvre des *Pauvres malades*, ou mieux des malades pau-

vres l'attirait irrésistiblement. Fondée au XVIIe siècle par saint Vincent de Paul, elle avait sombré durant la Révolution ; mais après 1830 Mme Levavasseur entreprit de la relever ; de Melun lui donna son concours, et à l'heure présente elle est établie et très florissante non seulement dans toutes les villes de France, mais dans tous les pays civilisés ou qui tendent à le devenir. Non moins utile, mais demandant plus de tact encore, était une œuvre formée pour le sauvetage des naufragés de la fortune ; elle portait le nom éminemment chrétien de *La Miséricorde ;* M. de Melun en devint le secrétaire et il réunit avec le soin d'un archiviste consommé les bulletins de l'association, qui bientôt constituèrent un recueil des plus curieux. Commencé en 1845, ce recueil contenait, trois ans après, la biographie sommaire de près de deux mille familles secourues par l'*Œuvre de la Miséricorde*, et ces familles appartenaient à tous les rangs de la société.

Dans une œuvre, sœur de celle de la *Miséricorde,* la *Société de patronage pour le renvoi*, Armand de Melun trouva pour aide et appui un homme de lettres fort connu à cette époque, Louis-Marie de la Haye, vicomte de Cormenin, qui prenait le pseudonyme de Timon. Aussi bienfaisant dans l'exercice des œuvres qu'il était mordant dans ses pamphlets politiques, ce jurisconsulte, ce député de l'opposition, fut un ardent propagateur de cette société qui a sauvé tant d'âmes du désespoir et de l'infamie. Tout

rempli de zèle pour ces associations charitables, le vicomte de Melun n'était pas encore satisfait. Son cœur généralisait, comme l'avait fait naguère son intelligence : c'était le mouvement de sa nature. Comme il avait autrefois rêvé la synthèse des sciences, maintenant il cherchait la synthèse des œuvres, qu'il voulait relier entre elles universellement. Dès le 23 octobre 1840, il s'en ouvrait avec M. de Lambel. « A l'aide de nos rapports avec Saint-Vincent de Paul, avec toutes les importantes sociétés de charité, avec les Frères, les Sœurs, le monde et les indigents, nous pourrons facilement faire concourir chacun au perfectionnement de tous, éclairer les recherches des uns par la science des autres ; échanger les revenus de ceux-ci contre la bonne volonté de ceux-là ; et animer tout le bien qui se fait à Paris de l'esprit de discernement, de justice et de religion. » Ce plan était très beau, mais d'une réalisation difficile. Seul M. de Melun pouvait le faire réussir. Le *Comité des œuvres* fut fondé en 1842. C'est dans le même esprit que M. de Melun publia en 1841 le *Manuel des institutions et œuvres de charité*. Vers le même temps, il créa une sorte de bureau de renseignements au service des personnes charitables, et il porta de plus en plus dans le noble monde qui l'environnait cet apostolat sauveur qui fait d'hommes de leur siècle des hommes de foi et des hommes de bien.

Dès l'époque de son entrée dans la Société des

Amis de l'enfance, le vicomte de Melun avait eu l'idée et le projet d'y substituer le patronage à l'internat. Il réussit à fonder une maison sur ce plan en 1842, sous le nom de maison d'apprentissage ; mais toujours attentif à profiter de l'expérience, il y substitua par la suite l'Œuvre du patronage des apprentis. Ce fut là l'une de ses œuvres privilégiées et l'une de celles qui ont porté les plus heureux fruits. Cette œuvre a été imitée partout, et il y a bien peu de villes en France où une création semblable n'ait été établie.

En même temps, son esprit se préoccupait d'associations ouvrières et, avec d'autres bons esprits de nos jours, il portait ses regards sur les anciennes corporations. Il nourrissait encore d'autres projets ; tous ne pouvaient se réaliser, par suite de circonstances étrangères ; mais la période de 1845 à 1848 vit s'accomplir de nouveaux progrès dans l'action charitable de M. de Melun. Une revue de charité propage l'exemple des bonnes œuvres, sous le titre d'*Annales de la charité.* La Société d'économie charitable éclaire, prépare et organise ces œuvres. La Société internationale de charité les étend et les généralise. C'est vraiment l'universalité qui rayonne dans l'unité ; et le zélé propagateur grandissant à la mesure de sa tâche, se réjouit de voir que bientôt le saint empire du bien ne connaîtra plus de frontières.

En même temps, de grands scandales écla-

tèrent et firent connaître les désordres qui régnaient dans les usines et les ateliers : des députés chrétiens résolurent de prendre en main les intérêts des pauvres et de plaider leur cause devant le Parlement. Ce fut naturellement à M. de Melun qu'ils s'adressèrent pour recevoir des renseignements et des projets. Il composa à ce sujet un *Mémoire aux Chambres sur quelques questions de charité publique.* Puis s'étant rendu à Bruxelles pour un congrès réuni dans le but d'étudier le meilleur régime pénitentiaire, il fut invité à parler et se fit applaudir. Ce qui valait mille fois mieux à ses yeux, c'est qu'il parvint à y fonder son association cosmopolite de charité.

D'un autre côté, le pouvoir commençait à compter avec ces hommes de bien et de talent qui élaboraient pacifiquement les solutions du problème social. Le Mémoire rédigé par M. de Melun sur les réformes charitables avait été renvoyé aux ministres intéressés avec de grands éloges. La Chambre des Pairs avait appelé son auteur devant une de ses commissions pour l'entendre sur la question du travail des enfants dans les manufactures. Le ministre Duchâtel le nommait membre d'une commission pour l'examen des réformes qu'il avait demandées, et le ministre de l'intérieur allait avec lui visiter la colonie agricole de Mesnil-Saint-Firmin. Le comte Molé, qui se sentait rapproché de jour en jour du christianisme, voulait faire entrer M. de

Melun à l'Académie des sciences morales et politiques ; M. Cousin, qui y régnait en souverain, avait promis son concours, pour de là le faire entrer à la Chambre des Pairs. Tout à coup la Révolution vint renverser l'échafaudage dressé par les amis de M. de Melun.

Pour ce chrétien dévoué à toutes les œuvres de charité, la Révolution et la République de 1848 ouvrirent de nouvelles voies à son ardeur bienfaisante. Il voyait en présence le catholicisme et le socialisme, et il pensa que la charité ferait toujours pencher la balance pour le premier. Il fonda alors l'*Œuvre des familles* et fit distribuer des secours abondants dans le faubourg Saint-Antoine. Aux élections des députés, il fut porté sur deux listes ; mais les clubs le dégoûtèrent, et il préféra poser sa candidature dans l'Oise. A Senlis, il fut reçu en triomphe ; mais à Beauvais il trouva des adversaires, qui le représentèrent comme un réactionnaire. Il était assuré néanmoins d'un très grand nombre de voix, peut-être de la majorité : toutefois, ne pouvant supporter l'idée d'aller en personne soutenir son programme, il se retira volontairement.

Au lendemain des journées de juin, le vicomte de Melun trouve un nouveau terrain où exercer sa charité, quoiqu'il parût n'y avoir plus rien de nouveau pour lui en fait d'œuvre charitable. Le docteur Trélat, fort exalté comme homme politique, mais très secourable pour les

indigents et les malheureux, vint le trouver et lui exposer que dans le XII[e] arrondissement, dont il était maire, beaucoup d'insurgés de la veille, blessés, épuisés de forces, se tenaient cachés n'osant se fier à leurs voisins ; au lieu de leur envoyer des gendarmes, il avait pensé à leur procurer des secours par le moyen des membres des conférences de Saint-Vincent de Paul et des autres associés de M. de Melun. Celui-ci accueillit avec empressement cette ouverture et, au jour indiqué, à l'heure précise, tous ces émissaires de la charité se trouvèrent prêts et remplirent leur délicate mission.

Ces secours, toutefois, n'étaient qu'un palliatif ; on revint à une idée déjà étudiée par M. de Melun, à l'établissement de colonies agricoles sur notre terre d'Algérie. La nécessité de réorganiser l'Assistance publique se faisait sentir, et le ministre, Dufaure, invita M. de Melun à faire partie de la commission désignée pour préparer une loi à cet effet. En même temps, il fit paraître une brochure intitulée : *Intervention de la Société dans le soulagement de la misère.* Plus tard, dans ses Mémoires, l'auteur reconnaissait qu'au milieu de choses excellentes et éminemment pratiques, quelques idées aventurées s'étaient glissées sous sa plume, au souffle perturbateur de 48. Il trouvait, du reste, une approbation de ses idées dans le nouvel archevêque de Paris, Mgr Sibour, qui publia bientôt

un mandement pour la création d'une *Association générale de charité*.

« L'archevêque, disait M. de Melun, réalise l'une des plus chères pensées de mon cœur. » La lettre pastorale recommandait aussi l'*Œuvre* dite *des familles*.

S'il recevait des consolations de ce côté, son cœur était attristé de voir que la charité était paralysée chez beaucoup par crainte du socialisme avec lequel on la confondait ; de même que la crainte de l'anarchie dégoûtait beaucoup de gens de la liberté. La compétition pour la présidence de la République était en même temps ouverte entre le général Cavaignac et le prince Napoléon. De Melun inclinait ouvertement pour le premier, à raison de son attitude vraiment française dans la question romaine. Le prince Napoléon en fut-il instruit ? Le fait est qu'il fit dire au vicomte de Melun que, s'occupant aussi des questions charitables, il désirait avoir un entretien avec lui. De Melun, soupçonnant un piège, refusa ; mais le prétendant insista et obtint cet entretien dans lequel chacun des interlocuteurs fit connaître son programme pour le soulagement du peuple.

Peu de jours après cet entretien, le prince Napoléon était élu président de la République. Le nouveau Parlement qui allait être nommé aurait à traiter nécessairement des questions que personne n'avait autant et aussi bien étudié que le vicomte de Melun ; ses amis désirèrent

qu'il se présentât et il crut devoir accepter cette nouvelle manière de faire le bien. Laissé à sa seule initiative, il aurait posé sa candidature dans le département de l'Oise ; mais l'évêque de Rennes désira qu'il fût chargé de représenter le département d'Ille-et-Vilaine. Il fut élu sans avoir fait aucune démarche personnelle. Son frère fut également nommé dans le Nord. Son programme se trouve presque entièrement dans ces mots que contient une de ses lettres : « J'espère ne faire autre chose à l'Assemblée que continuer notre œuvre. J'y serai le représentant des pauvres et des petits. » En effet, il eut l'un des premiers rôles à remplir dans la commission d'Assistance. Il eut une part notable dans la confection des lois sur les logements insalubres, sur la caisse de retraite, sur les sociétés de secours mutuels, sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus.

Thiers avait été chargé du rapport de la commission d'Assistance. De Melun le juge avec sévérité dans une lettre à M. de Falloux : « J'ai grand'peur que les pauvres ne se trouvent pas suffisamment assistés par ce volumineux chef-d'œuvre. Les pages les plus éloquentes réchauffent peu, nourrissent peu les gens qui ont froid et faim, et le moindre grain de mil ferait bien mieux leur affaire. » Plusieurs projets furent préparés sur les hospices et hôpitaux, sur les secours à domicile, sur le service médical à la campagne, sur l'apprentissage, sur le travail

des enfants et des femmes dans les ateliers, usines et manufactures, et autres sujets analogues. Ce fut le vicomte de Melun qui fut chargé du rapport sur les hospices et hôpitaux. Ce rapport, présenté à l'Assemblée au nom de la commission le 22 mars 1850, est l'écrit le plus lumineux et le plus décisif qui existe sur cette matière.

Un autre et considérable rapport de M. de Melun eut pour objet l'organisation de l'Assistance publique, proposée par M. Dufaure et toujours ajournée par le fait de M. Thiers. De Melun avait divisé son travail en deux points et soutenait ces deux principes : fonctionnement plus large et plus indépendant de l'Assistance publique ; liberté plus grande de la charité privée. Il ressentait une vraie passion d'introduire l'esprit chrétien dans les lois de son pays, et il souffrait profondément des difficultés contre lesquelles son ardeur venait se briser. Il obtint néanmoins plus d'un succès.

Entre les lois qu'il a rédigées ou inspirées, plusieurs subsistent aujourd'hui dans leur intégrité : telles sont celles sur les caisses de retraite pour la vieillesse, sur l'assainissement des logements insalubres, sur le mariage des indigents, sur l'assistance judiciaire, sur les contrats d'apprentissage, etc. D'autres furent réformées pour s'améliorer, telles que les lois sur le patronage des jeunes détenus, sur les monts de piété, et particulièrement sur les as-

sociations de secours mutuels qui furent bientôt organisées et dilatées par l'Empire, sous l'inspiration et l'action de M. de Melun. Ce sera la gloire de ce grand homme de bien d'avoir eu sa part dans tout ce que la République a accompli de bon. Ce sera la gloire de la religion d'avoir montré une fois de plus, par un éclatant exemple, comment les catholiques sont les vrais amis du pauvre, et quelle différence il y a entre servir le peuple et s'en servir.

Quoique M. de Melun ne fût pas sur son terrain autant pour la loi qui concernait la liberté de l'enseignement que pour celles qui avaient trait directement à la charité et à l'assistance, il ne laissa pas d'être choisi pour faire partie de la commission chargée de préparer la loi de 1850. Il y porta la plus vive ardeur, comme à tout ce qui intéressait la religion et la liberté; et certes cette loi peut être considérée, même malgré ses lacunes, comme l'une des victoires que l'esprit chrétien a remportées dans notre pays sur l'esprit révolutionnaire. Victoires, hélas! peu nombreuses et que nous avons la douleur de voir disputées chaque jour.

Durant les vacances qui suivirent cette importante séance, M. de Melun et son frère firent un voyage en Angleterre dans la compagnie de M. et Mme de Castries. Armand se proposait surtout d'étudier de près le fonctionnement de la bienfaisance anglaise. A son retour, il trouva tout préparé pour le coup d'Etat du 2 décembre,

qui porta le prince Louis-Napoléon sur le trône. Il fut l'un des députés que la force brutale enleva et tint renfermés dans le château de Vincennes. C'est ainsi qu'il sortit de la vie parlementaire, vie qui lui était devenue intolérable. Aussi, à peine en liberté, il déclara sa résolution de ne plus faire partie d'aucune chambre et de se livrer désormais exclusivement aux œuvres de charité. « Là est ma vocation, là mon véritable ministère, écrivait-il. Quand je compare nos travaux législatifs avec nos œuvres de charité, quelle différence ! et combien la Société d'économie charitable, les Annales, l'Œuvre des Familles, l'Œuvre des Apprentis, pèsent plus dans la balance et sont plus utiles au pays que ces belles lois d'assistance qu'on ne parvient pas à faire discuter ! »

Ce fut par l'*Œuvre des jeunes Ouvriers*, fondée avec le concours de Mgr de la Bouillerie, alors vicaire général de Paris, que le vicomte de Melun reprit le cours de ses établissements. Une autre institution, mais celle-là très différente d'objet, d'inspiration, comme de caractère, naquit l'année suivante, 1852. Ce fut la *Société de Secours mutuels*. De Melun, fort éloigné du nouveau gouvernement, ne semblait pas appelé à prendre part à une associatiou où la marque gouvernementale était fortement appliquée ; mais les avances vinrent toutes de la part de l'Empereur et de son ministre de Persigny. Napoléon III, à cette date, usa de beaucoup de

prévenances pour lui et lui offrit la croix de la Légion d'Honneur.

A la même époque, la petite ville de Baugé, en Anjou, lui offrit une fête qui le toucha beaucoup plus sensiblement. En 1652, Anne de Melun, princesse d'Epinoy et comtesse de Gand, avait fondé à Baugé un hôpital qui n'a cessé d'exister depuis. Les religieuses qui desservent cet établissement et qui ont fidèlement conservé les règlements que cette charitable princesse leur avait donnés, invitèrent Armand de Melun à venir prendre part à la fête du deuxième centenaire de leur fondation. L'évêque d'Angers, le préfet, le maire joignirent leurs instances à celles des religieuses. M. de Melun fut reçu avec un enthousiasme inexprimable par toute la population.

Les mêmes sentiments se manifestèrent à La Flèche et à Beaufort-en-Vallée, qui ont aussi le bonheur de posséder un hôpital fondé par Anne de Melun.

Deux ans plus tard, en 1854, M. de Melun traversant Baugé, le sous-préfet, le curé, toutes les autorités le supplièrent de laisser poser sa candidature de maire et de conseiller général pour sauver la ville d'une candidature rouge. Durant son administration de trois ans, il accomplit beaucoup de bien, mais non sans des luttes qui auraient pu décourager un autre. Il fut aussi quelque temps conseiller général de Maine-et-Loire ; mais il résigna promptement, lorsqu'il eut

constaté qu'il n'y avait pas de liberté dans les conseils. Le fruit le plus doux qu'il recueillit de ses campagnes en Anjou fut de connaître mieux les actions si saintes d'Anne de Melun, et il forma dès lors le projet d'écrire de nouveau sa vie. M. de Montalembert se fit parrain de l'ouvrage, dans un article magistral de son éloquente plume.

M. de Melun ne s'était fait aucune illusion sur les tendances de l'Empereur et de l'Empire; mais à partir de l'année 1854, il reçut de nouvelles lumières qui attristèrent profondément son cœur si dévoué à la charité et à l'Eglise. Il sentait que, sous ce régime, il ne pouvait plus soulever le même entrain pour les œuvres de charité; surtout il ressentit profondément les tracasseries que l'on faisait souffrir à la Société de Saint-Vincent de Paul. Le coup fatal par lequel on supprima le conseil général de cette Société si utile et aux pauvres et à ceux qui les soulagent, lui parut un attentat qui appelait les vengeances du Ciel sur ceux qui le commettaient. Il ne fut pas moins sensible à la guerre faite au Pape. Il n'était pas de ceux qui avaient oublié la fatale lettre adressée par le prince-président à Edgard Ney; il savait que Napoléon III était entre les mains de la franc-maçonnerie, et il n'ignorait pas quels sont les principes qui gouvernent cette coalition occulte. Ainsi disposé, il n'apparaissait aux Tuileries que dans la visite annuelle et obligatoire de la commis-

sion des Secours mutuels. L'Empereur s'y montrait toujours gracieux et expansif, prolongeant la conversation avec le caractère de la confiance et de l'intimité. Aux reproches ordinaires de le voir très rarement succédaient des discussions assez approfondies sur les questions d'assistance. Mais toutes ces prévenances n'effaçaient pas dans le cœur et l'esprit de M. de Melun le souvenir des attentats criminels contre l'Eglise et la personne sacrée du Souverain-Pontife. Telles étaient ses impressions, lorsqu'il fut amené à poser directement sa pensée personnelle en face de celle du souverain; circonstance qui mit en lumière son zèle courageux et la noble indépendance de ce beau caractère.

C'était dans l'année 1858. Le 15 mai avait paru au journal officiel un décret impérial ordonnant aux hôpitaux et établissements de charité de convertir la plus grande partie de leurs biens-fonds en rente sur l'Etat. De Melun se trouvait conduit aux Tuileries le jour même où ce décret paraissait; et à l'Empereur même, qui se donnait comme auteur du décret et qui lui demandait son sentiment, il fit voir les dangers de la mesure, employant une vivacité de langage peu commune en de telles circonstances. Il fut beaucoup parlé de cet incident. Déjà la guerre d'Italie et les attaques contre le Saint-Siège avaient élevé entre l'homme de la charité et l'homme de la Révolution une infranchissable barrière.

Après la suppression du conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, de Melun ne vit plus M. de Persigny, « et il évita pareillement toute politesse spéciale de la part de l'Empereur; celui-ci le sentit, et lui fit l'honneur de le traiter comme un étranger. » La résistance aux actes oppressifs de l'Empire ne paralysa pas l'élan charitable du vicomte de Melun. Nous trouvons durant cette période des œuvres importantes comme la réunion internationale de charité, avec l'exposition des objets à bon marché, durant l'exposition universelle de Paris, en 1855, et une exposition d'économie domestique. Ceci l'amena à des relations personnelles avec M. Le Play, dont il étudiait depuis quelque temps les ouvrages, mais dont il ne partageait pas tous les principes.

De ces relations néanmoins, et de celles qu'il eut avec d'autres esprits distingués, naquit la *Société d'Economie Sociale.* Par suite aussi du travail incessant de cet esprit actif, nous voyons, au commencement de l'année 1860, les *Annales de la Charité* se transformer avec le sous-titre de *Revue d'économie chrétienne,* et sous les mêmes auspices paraissait une feuille hebdomadaire, le *Messager de la Semaine*, s'adressant plus spécialement aux familles du peuple. M. de Melun apportait à l'un et à l'autre périodique une collaboration personnelle qui l'intéressait vivement. Il s'attachait en même temps à la Société des publications populaires, dont le but

est de combattre les effets pernicieux d'une presse détestable qui ne s'applique qu'à pervertir les masses en s'adressant aux plus dangereuses passions. Cette Société et celle des *Bibliothèques populaires* trouvèrent naturellement un auxiliaire de cet apostolat de la presse catholique dans la *Société de Saint-François de Sales*, qui était l'œuvre surtout de Mgr de Ségur. M. de Melun avait pour ce prélat une admiration que n'altéraient en rien de légères dissidences d'esprit et de tendances. Une part active lui revint aussi dans l'*Œuvre des campagnes,* que dirige avec zèle et intelligence le R. P. Bazin, S. J., et dans l'*Œuvre des Ecoles d'Orient.*

Dans toutes ces œuvres et dans les nombreuses relations qu'elles faisaient naître pour lui, M. de Melun entendait bien qu'il ne ferait le sacrifice d'aucune de ses convictions. Il avait organisé à Londres en 1862, à l'occasion de l'exposition, un congrès international de charité comme celui qui avait eu lieu à Paris. Il se disposait à s'y rendre, lorsqu'il apprit qu'à Dublin, au sein de la Société anglaise pour l'avancement des Sciences sociales, celui qui l'avait secondé dans cette nouvelle entreprise, lord Brougham, avait prononcé, au milieu d'applaudissements, un discours fulminant contre le pouvoir temporel du Pape, et il renonce à son voyage, envoyant en même temps une note énergique pour la séparation du Congrès de charité de l'Association des Sciences Sociales. Il obtint satisfac-

tion : la séparation eut lieu. C'est alors qu'il se rendit à Londres, où il rencontra de vives sympathies.

Sans interrompre le cours de ces œuvres charitables, plusieurs événements de la vie intime de M. de Melun s'accomplirent durant la période que nous parcourons. Ce fut d'abord la mort de sa mère, puis celle de Mme Swetchine, deux amies de Dieu dont les exemples et les maximes avaient si puissamment agi sur son âme. Le dernier événement fut précédé de peu par le mariage de M. de Melun avec Mlle Marie de Rochemore. Il eut de ce mariage une fille à laquelle il donna le nom d'Anne, en souvenir de cette sainte religieuse de sa famille dont il avait retrouvé le souvenir vivant dans l'Anjou, dont il avait retracé la vie.

Déjà aussi il avait écrit la vie de cette autre sainte religieuse à laquelle il était si redevable, de sœur Rosalie enlevée la première de cette terre pour jouir de sa récompense dans le ciel. Lui aussi il avait reçu une récompense de son travail : Pie IX lui avait adressé un bref de félicitations, et l'Académie française lui avait décerné, le 19 août 1858, le deuxième des prix destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs.

En donnant à sa fille le nom d'Anne, le vicomte de Melun indiquait assez quelle destinée il désirait pour cette enfant si chère, c'était celle de cette illustre patronne du XVII[e] siècle. Mais Dieu en avait disposé autrement, et l'enfant

mourut au bout de deux ans. Sacrifice douloureux, mais supporté avec résignation ; car la religion de M. de Melun allait toujours grandissant, et surtout, depuis son mariage, elle semblait avoir deux ailes pour se porter vers Dieu. Ainsi, dans les voyages de santé qu'il dut faire à Spa, aux Eaux-Bonnes, à Saint-Gervais, en Savoie, toutes les relations de voyages faits avec sa femme sont remplies de plus en plus d'élévations vers Dieu.

Mais, aux yeux de ce chrétien, il manque quelque chose au plus beau paysage, s'il n'y voyait s'élever un asile pour le pauvre, surmonté d'une croix. Aussi, étant allé passer une saison aux Eaux-Bonnes, dans le mois de juillet 1860, il lui revint une pensée qu'il avait déjà soumise à la Société d'Economie charitable, et il travailla à l'établissement d'un hospice pour les indigents qui auraient besoin des eaux thermales. L'année suivante, il se rendit à la Salette pour y accomplir le rit du pèlerinage et y demander une grâce à la Mère de Dieu. Cette grâce lui fut accordée. Un fils lui fut donné, le 23 août 1862. Il reçut le nom de Joseph. Mais ni les voyages, ni les joies ni les douleurs du foyer domestique ne le détournèrent de ses entreprises charitables. Rien non plus ne l'empêchait de remplir ses heures jusqu'à la moindre minute par le travail du cabinet qui, du reste, avait toujours le même but. Des lettres, des notices, des articles pour la *Revue d'Economie charitable* et pour le *Messa-*

ger, des rapports sur les œuvres ne suffisaient pas à remplir les temps de villégiature qu'il passait à Passy ou au village de Bouvelinghen, près Saint-Omer, dans la terre de sa belle-mère. Il voulut écrire la vie de Mlle Le Gras, puis celle de sainte Clotilde, mais la grandeur de la tâche la lui fit abandonner ; enfin il composa une intéressante vie de Mme de Baral, qui l'avait précédé dans la carrière des œuvres charitables, dans la ville de Turin.

Durant les années 1868, 1869 et 1870, le vicomte de Melun et les esprits éclairés suivirent avec effroi le flot des mauvaises doctrines qui montait en France, sans qu'il fût en la puissance des catholiques, suspectés, écartés ou entravés, d'y opposer une digue. A la corruption des doctrines, il ne voyait de remède que dans une loi de liberté de l'enseignement supérieur, complément et couronnement de la loi libérale de 1850. Aussi il entra avec empressement dans la Société qui se proposait de travailler à l'éclosion de cette législation. Il composa un projet qui contient en substance la loi votée en 1875.

Parallèlement à l'avènement du règne social de la vérité que préparait cette loi, de Melun préparait celui de la charité, selon sa préoccupation constante. C'est dans ce but qu'il s'occupa des vœux émis par les ouvriers à la suite de l'Exposition de 1867. Malheureusement, à cette époque, le terrain politique se dérobait sous les pieds ; le sanctuaire lui-même était agité et troublé par

de violentes tempêtes : tandis que les Pères assemblés au Vatican délibéraient sous l'action du Saint-Esprit, des hommes distingués, mais téméraires, portaient devant le public des questions que ce public ne pouvait comprendre, mais pour ou contre lesquelles il se passionnait. Les salons étaient devenus des champs de bataille où des femmes parlaient avec assurance et tranchaient des questions qui avaient arrêté les docteurs les plus érudits.

M. de Melun, qui avait étudié l'histoire et spécialement celle du Concile de Trente, ne s'inquiétait pas de voir les discussions dans le Concile ; il savait que toujours l'esprit de vérité aurait le dernier mot, mais il blâmait sévèrement et avec raison les publications passionnées qui jetaient le débat dans le public. Malgré ses premières illusions libérales, il avait montré une soumission absolue et du premier moment à l'Encyclique *Quanta cura* et au Syllabus de Pie IX ; il ne fut pas moins docile à l'égard des enseignements du Concile du Vatican.

Au moment où le Concile achevait d'élever d'un étage l'édifice de la vérité et de l'autorité, l'Empire croulait par les suites naturelles d'une guerre imprudemment engagée. Il ouvrait par là même un vaste champ aux œuvres charitables ; M. de Melun entrait là dans son empire à lui, aussi la Société de secours aux blessés s'empressa de réclamer son concours ou de l'admettre avec empressement. Au soin matériel

des malades, il fallait joindre une aumônerie, M. de Melun s'en occupa, et ce ne fut pas la partie la plus facile de sa tâche. Avec son industrie dans tous les genres de secours, il pensa à organiser des ambulances dans les gares et il y réussit.

Lorsque l'investissement de Paris fut évident pour les hommes éclairés, M. de Melun fut le premier à faire remarquer que le conseil deviendrait inutile ainsi que ses fonds, du moment où Paris ne pourrait plus communiquer avec les provinces ; il fut résolu d'envoyer des délégués au nombre de huit. Il fut désigné pour la partie du Nord. Il parcourut cette contrée, et plusieurs fois il fut obligé de pousser jusqu'à Bruxelles pour y liquider les comptes des ambulances. Il ne faut pas croire qu'un aussi grand nombre d'affaires et dans une surexcitation comme celle qui régnait dans tout le pays, à Paris surtout, ait pu se traiter sans oppositions, sans difficultés de plus d'un genre.

Souvent de Melun rencontra des esprits obstinés, disposés à lui résister, à condamner les mesures les plus sages par lui proposées et à contre-carrer ses desseins. Fort de sa conscience, il ne s'émut pas de ces résistances et se montra prêt à tout entreprendre, comme l'*Œuvre des prisonniers de guerre*. Il vit clairement l'abîme où la France était tombée, plus encore par la Commune que par la guerre. Avec tous les esprits sages, il comprit que le retour à la royauté traditionnelle offrait seul un principe de

durée capable de mettre un Etat à l'abri des hasards des révolutions. C'était, il le constate, la pensée de toute la population honnête du pays; mais lors même qu'il aperçut cet espoir lui échapper, il crut encore au relèvement par la charité. Il est clair que son esprit était porté à l'optimisme, mais à un optimisme éminemment chrétien.

L'incendie de Paris redouble l'horreur que ressentait de Melun, mais sans parvenir à étouffer sa charité. « J'ai hâte, écrivait-il alors, de retourner à Paris pour ramasser les débris dispersés de nos chères œuvres. En attendant, je porte mes regards vers ces hauteurs de l'espérance en Dieu, vers lesquelles nos âmes aiment tant à s'élancer, parce que là elles se sentent dans leur véritable patrie. »

Dès le mois de juillet 1871, reprenant la publication un moment interrompue de la *Revue d'Economie charitable*, le vicomte de Melun fait entendre une sorte de manifeste dans lequel il annonce qu'il est résolu à continuer l'étude entreprise des questions ouvrières. Et aussitôt il se remet à l'œuvre. Il est vrai qu'il éprouvait une grande consolation en constatant la conduite héroïque des jeunes ouvrières que le patronage avait formées aux habitudes chrétiennes. Ces exemples lui donnaient de nouvelles forces dont sa foi, du reste, n'avait pas besoin. Mais les embarras n'étaient pas médiocres pour les hommes de dévouement à cette heure où

Paris, souillé du sang des otages, fumait encore dans les restes de l'incendie. La mort de M. de Flavigny, président de l'*Œuvre des blessés,* lui créa des difficultés; et, dans le même temps, la Commune expirante lui légua une nouvelle famille d'orphelins nombreux, dans le plus complet dénûment.

Au milieu de ces soins incessants, le vicomte de Melun portait ses regards sur le fils dans lequel il espérait se survivre et qui annonçait déjà de l'intelligence et d'heureuses dispositions. L'amour des pauvres semblait né avec lui, écrit avec complaisance le vicomte de Melun dans ses Mémoires. C'était pour ce fils qu'il écrivait ses Mémoires, pour lui apprendre à marcher courageusement dans la voie des œuvres de charité et de miséricorde. Tout souriait à l'espérance. Tout à coup Dieu exigea le suprême sacrifice : l'enfant tomba malade sans espoir, et au bout de peu de temps expira encore revêtu de l'innocence baptismale. Il avait reçu la sainte communion pour la première et la dernière fois quelques jours avant d'expirer. Au cœur brisé du père, la religion apporta les seules consolations qui puissent avoir de l'efficacité dans ces moments. Sa douleur transfigurée par la piété éleva d'autant plus son esprit et son âme vers Dieu ; aussi, tout jusqu'à la politique devint en lui surnaturel.

Mais le vicomte de Melun en revenait toujours à l'amour des pauvres. A l'un de ses amis il

écrivait : « Dieu a mis dans le travail pour les autres une puissance qui ne fait rien oublier, mais qui fait tout supporter; et les apprentis, les blessés, les jeunes ouvrières et les pauvres honteux sont les messagers de la Providence qui entrent chez nous pour nous apporter la parole qui encourage et fortifie au milieu de nos douloureux souvenirs. » Comparez ces pensées à celles que suggère une philosophie purement humaine. Il fallait cependant reconnaître que le châtiment n'avait point produit dans Paris et dans la France entière tout l'effet que les âmes chrétiennes espéraient; le vicomte de Melun s'obstinait toutefois à croire la charité plus forte que l'iniquité, et il redoublait de soins et d'énergie. L'hiver de 1874 s'annonçait sous de tristes auspices. Le travail manquait et des quartiers pauvres étaient menacés de mourir de faim ; on se réunit à l'Elysée et il fut reconnu que le meilleur moyen à employer pour combattre le mal était d'avoir recours aux fourneaux économiques. Des chrétiennes ferventes, entre lesquelles se signala Mme la maréchale de Mac-Mahon, s'employèrent avec ardeur pour cette œuvre, à laquelle M. de Melun apporta aussi son concours empressé et sa science rare pour l'organisation des secours et des sociétés. Nommé trésorier, il éprouvait une joie ineffable en recevant tous les matins des lettres contenant des billets pour ses pauvres affamés.

Il ne suffisait pas de travailler pour nourrir

les corps, il fallait fournir aux âmes l'aliment de la vérité et surtout préserver la jeunesse et l'enfance d'une éducation corruptrice; or, la guerre, la Commune, le régime du 4 septembre avaient menacé de tarir les sources du recrutement des Frères des Ecoles chrétiennes. Après ces mauvais jours, les vocations reparurent; mais pour les cultiver, les ressources pécuniaires manquaient. L'*Œuvre du Vénérable de la Salle* fut chargée d'y pourvoir, et le même comité qui dirigeait les fourneaux économiques en reçut la direction. Pour tenir tous les associés au courant de l'Œuvre, il fut établi un bulletin trimestriel que dirigea M. de Melun.

Comme, pour tenter de nouveaux moyens de renverser l'antique foi, on avait créé des écoles ou ouvroirs qui portaient le nom d'*Ecoles professionnelles de filles,* les catholiques se virent dans la nécessité d'établir des écoles capables de soutenir la concurrence. A la tête de l'œuvre catholique se mit Mme Dufaure, comme Mme Jules Simon était à la tête des écoles rationalistes; toutes les deux femmes de deux ministres du même gouvernement. Il n'y avait pas à douter du concours que M. de Melun accorderait aux écoles catholiques. Il montra le même dévouement pour l'établissement des Universités catholiques, auxquelles de mesquines rivalités imposent le nom de Facultés. Toutes ces créations devenaient de plus en plus nécessaires, par suite de l'hostilité qui se déclarait chaque jour contre la

vérité catholique. Une aussi grande activité, dépensée au service de tant de misères de toute nature, mettait nécessairement le vicomte de Melun en rapport avec un nombre considérable d'âmes souffrantes qui, touchées des sentiments admirables de dévouement, de charité, d'abnégation qu'elles remarquaient en lui, venaient verser dans son cœur le trop plein de leurs douleurs. A ces âmes, il ne refusait jamais les avis, les consolations, et ses paroles étaient toujours efficaces, parce que toujours elles sortaient de la source vive de la foi. C'est de cette foi que venait cette élévation qui se trouve dans son amitié et dans tous ses rapports.

Jusqu'à ce moment, nous avions vu M. de Melun exerçant son action de charité et ses facultés administratives presque uniquement dans Paris; un autre théâtre néanmoins le vit déployer les mêmes qualités avec non moins de zèle et de constance. Depuis l'époque de son mariage, il passait une partie de l'été dans la terre de sa belle-mère à Bouvelinghen, entre Saint-Ouen et Boulogne. Il n'y résida pas longtemps avant d'être élu maire de la commune. A cette époque, Bouvelinghen était l'un des lieux de France les plus pauvres et les plus dépourvus de communications, n'ayant aucun chemin vraiment praticable.

M. de Melun fit tracer des routes nouvelles et réparer les anciennes, construire une église, un presbytère, une maison d'école et creuser un ré-

servoir; son exemple gagnant tous les habitants, en trois ou quatre ans le village fut transformé. Il croyait son œuvre terminée. Ecole, chemins, réservoir, presbytère, église, étaient heureusement achevés, et la gracieuse tour gothique n'attendait plus que sa flèche pour couronner l'édifice, lorsque, le 22 mai 1876, un effroyable incendie vint faire de Bouvelinghen un immense brasier et bientôt un monceau de cendres.

Dans cette journée lugubre, M. de Melun, plongé dans une immense douleur, ne perdit pas un moment la possession de lui-même et montra une intrépidité constante pour travailler au salut de tous. « Sauvons l'église ! » répétait-il avec anxiété. Et en effet, l'église, l'école, le presbytère et le château, construits en pierre et couverts d'ardoises, résistèrent à l'incendie. Tout le reste périt. Profondément attristé de cet immense malheur, mais nullement découragé, M. de Melun se mit immédiatement à l'œuvre pour reconstruire le village et organiser des quêtes pour les incendiés. L'une des premières réponses qu'il reçut aux lettres qu'il avait écrites à ce sujet, lui vint de Mme la Maréchale de Mac-Mahon, qui lui offrait un don généreux.

Ce bonheur de sauver et de rebâtir son village, le vicomte de Melun l'avait payé du plus précieux de tous les biens, la santé de sa femme, et sans qu'il le sût, la sienne. Mme de Melun fut prise d'une bronchite violente, puis d'une langueur prolongée, et sur l'avis des médecins il fallut

aller dans le Midi chercher un climat plus doux et un repos dont les deux époux avaient également besoin. Ses propres nécessités ne faisaient jamais oublier à l'homme de la charité les malheurs des autres. Tout fut réglé par lui pour son remplacement auprès de ses patronnés et de ses associés.

Au mois de novembre, M. de Melun et sa femme étaient établis à Cannes; des sites nouveaux et des merveilles que lui offre la nature, il tire toujours de nouvelles inspirations qui l'élèvent vers Dieu. Tout lui est une nouvelle occasion pour tendre vers ce centre de toute la force de sa nature transformée par la douleur. En allant à Cannes, il n'avait d'autre dessein que d'y accompagner Mme de Melun, mais il ne tarda pas à se sentir lui-même profondément atteint. On crut néanmoins autour de lui que ce malaise était l'effet de la nostalgie de ses œuvres, et pour le distraire, sa femme l'engagea à aller passer quelques jours chez des amis près de Marseille. Un soulagement passager se fit sentir, mais pour peu de temps. Avril commençait, il quitta Cannes, laissa Mme de Melun près de Montauban dans le château hospitalier où ils s'étaient arrêtés en se rendant au bord de la Méditerranée, et s'empressa de rentrer à Paris où les œuvres charitables le rappelaient.

Paris le jeta dans le tourbillon des affaires. Ses lettres à Mme de Melun étaient toujours gaies, mais il lui fallait bien avouer qu'il était souf-

frant, qu'il avait dû voir le médecin et se loger chez sa nièce, qui avait voulu l'avoir pour le soigner.

Huit jours passés à Bouvelinghen, huit jours d'une vie dévorante donnés aux affaires de ses incendiés, avaient trompé son mal, mais en l'aggravant. Lorsqu'après un mois de courses et de travaux sans relâche, il alla retrouver sa femme, il était méconnaissable, et il n'eut d'autre espoir que de prolonger une existence de souffrances continuelles en lui prodiguant ses soins. L'illusion dura peu.

Le vicomte de Melun rentra à Paris dans les premiers jours de juin 1877. Dès le lendemain, le médecin déclara le mal incurable. Le 15 du même mois, on le conduisit à Passy pour y trouver plus de calme et un air plus salutaire. Ses amis, ses auxiliaires, les sœurs de charité, les frères des Ecoles chrétiennes, vinrent l'entretenir de ses œuvres. En le trouvant si vivant par l'intelligence et par le cœur, personne n'aurait pu croire à sa mort prochaine, si l'altération de ses traits n'avait décélé les ravages du mal. Le 19, il vit son confesseur ; et le même jour, il reçut la visite de Mgr Richard, qui lui exprima les regrets du cardinal Guibert. Celui-ci, obligé de partir pour Rome, n'avait pu venir lui-même le visiter, mais devait demander au Souverain-Pontife une bénédiction spéciale pour son cher diocésain. Après avoir reçu les sacrements de la sainte Eglise avec une ferveur angélique, il

expira le dimanche matin, 24 juin 1877, à l'âge de soixante-dix ans.

Quelque temps après, Mgr de la Bouillerie parlant à la réunion des sociétés d'apprentis au pèlerinage de Droncy, disait : « Armand de Melun qui fut un de mes plus chers amis, a été donné à ce siècle pour ranimer de son souffle le feu sacré de la charité catholique... J'ai rarement connu une intelligence plus charitable et une charité plus intelligente. »

DOM PIOLIN.

FIN

EUGÉNIE ET MAURICE DE GUÉRIN



En écrivant ces deux noms en tête de ces pages, nous nous demandons vraiment s'il n'y a pas témérité de notre part à vouloir ajouter une pierre au monument élevé à la gloire de ces deux âmes sœurs, par de si nombreux et si habiles architectes.

On a tout dit, semble-t-il, sur le talent littéraire de Maurice et d'Eugénie ; qui n'a lu leurs lettres, qui ne connaît le journal de Mlle de Guérin et le cahier vert de son frère! Aussi nous fussions-nous récusé, s'il se fût agi d'une étude littéraire; mais, si beaucoup d'esprits cultivés se sont délectés en lisant les pages charmantes que de pieuses mains nous ont conservées, bien des personnes seraient aises d'avoir sur Eugénie et Maurice d'autres détails que ceux qu'ils nous ont laissés.

Cette tâche est celle du biographe; tâche ingrate, car il doit s'occuper surtout des faits matériels dans des vies où toute la grandeur vient de l'âme. On l'a tenté déjà avec succès, mais en

des livres qui comportent tous les développements, pendant que nous devrons nous restreindre en des limites bien étroites.

Dans le département du Tarn, non loin d'Alby, plus près encore de Gaillac, à une lieue du village de Cahuzac-sur-Vère, lorsqu'on a traversé le hameau d'Andillac, si l'on suit la route qui serpente dans la vallée du côté du Lentin, on voit se dresser sur une élévation des bâtiments massifs : un vieux château dont la façade est tournée vers l'orient et dont le faîte est surmonté d'une tour. A ses pieds se déroule une prairie bordée de peupliers et de saules ; un ruisseau, qui ne tarit presque jamais, la fertilise de son limon et de ses eaux ; des bois couronnent les sommets voisins et la route pierreuse de Cordes, qui passe derrière le manoir, donne de l'animation au paysage par les contours gracieux de son cadre blanc.

C'est le Cayla. Eugénie de Guérin l'appelle : « Un grand désert vide ou peuplé à peu près comme était la terre avant qu'y parût l'homme, où on passe des jours à ne voir que des moutons et à n'entendre que des oiseaux. » Elle y vécut quarante ans parmi des âmes incultes, dans les occupations les plus vulgaires de la vie domestique, et non seulement elle ne s'y appauvrit pas, elle ne s'y éteignit pas, mais elle sut donner à ce milieu, si monotone et si dépourvu, la vie qui débordait de son âme : « La vie dans tous ses rayonnements et dans toutes ses appli-

cations; la vie de l'imagination, la vie de l'intelligence, la vie du cœur, la vie de l'âme, la vie d'impression et la vie de réflexion, la vie sensible et la vie spirituelle, la vie solitaire et la vie de relation, la vie de recueillement et la vie d'action. C'était vraiment une âme vivante, prenant et donnant à toutes choses autour d'elle cette vie dont elle avait au plus haut degré le feu divin (1). » Feu sublime mais dangereux, il éclaire et réchauffe tout autour de lui ou dévaste et brûle son foyer et ses alentours, selon qu'il est sagement entretenu ou immodérément attisé.

Nature poétique, imagination ardente, cœur plein d'élans et affamé de tendresses, Eugénie de Guérin n'eût pu supporter les écrasements de la solitude, le prosaïsme de son existence, les retours désenchantés de son cœur, si elle n'eût été profondément chrétienne. C'est au pied de son crucifix qu'elle apprit à gouverner sa vie, c'est dans la prière qu'elle fit du devoir un maître implacable, mais aimé, auquel elle sacrifia tout sans hésiter. Le devoir, grand, sublime et doux au cœur des saints, brise notre faiblesse, ainsi que le marteau écrase le fer en retombant sur l'enclume. Aussi, parmi les meilleurs, que de cœurs meurtris vont à travers le monde quémander partout des consolations, traînent misérablement leur croix au lieu de la porter et laissent des lambeaux d'eux-mêmes à

(1) Auguste Nicolas.

tous les angles du chemin! On ne sait plus aujourd'hui avoir le courage du sacrifice et surtout ce grand héroïsme de l'âme : la gaieté dans l'adversité. On subit la douleur, on n'ose pas la regarder en face; pourtant ce mot de Mme Swetchine sera éternellement vrai : « Il n'y a, dit-elle, que deux futurs dont l'homme soit sûr : je souffrirai, je mourrai. »

Eugénie de Guérin n'a pas eu de ces faiblesses, elle a passé à travers la vie, élevant son cœur au-dessus des misères humaines, douce, gaie, dévouée, fille et sœur admirable, par-dessus tout grande chrétienne. Et Dieu, qui a pour ses saints des raffinements de bonté, lui a donné, avec la gloire immortelle de l'âme à laquelle elle aspirait, la gloire passagère de ce monde qu'elle a dédaigné de chercher : la gloire, cette brillante chimère, qui a tant de charme, à qui si souvent, dans nos premières ardeurs, nous sacrifions même le bonheur, et dont nous ne voyons la vanité que lorsqu'à grand'peine nous en avons dérobé quelques rayons.

Fixée dans le Languedoc, dès le commencement du IXe siècle, la famille de Guérin, selon les vieilles chroniques, serait de race vénitienne. D'après Moréri, cette famille compte un grand nombre d'hommes marquants. L'histoire cite, entre autres, un chancelier de France, évêque de Senlis, que la reine Blanche mit à la tête de son conseil, vieillard d'âme fière et rude, qui a donné des preuves de courage et d'habileté, sur-

tout à la bataille de Bouvines. Vertot parle de deux grands maîtres de l'ordre de Malte du nom de Guérin. On voit au Cayla le portrait de l'un de ces grands maîtres, Guérin de Montaigu, nommé en 1206. Dans la notice généalogique qui avait été préparée par Eugénie, en vue de la publication des Œuvres de Maurice, il est fait mention d'un cardinal, d'un troubadour qui florissait à la cour d'Adélaïde de Toulouse, et d'un grand nombre d'officiers distingués dont les services sont attestés des signatures de nos rois.

En 1805, quand les églises se rouvraient et que le bruit glorieux des armes remplaçait les terreurs de l'échafaud, Joseph de Guérin et Gertrude de Fontenilles, mariés en 1801, accueillirent avec joie Eugénie leur troisième enfant; Erambert et Marie, qui devaient survivre à leurs cadets, animaient déjà le manoir isolé. Les Guérin, persuadés de l'inutilité de tous les soins dans l'œuvre de l'éducation, s'ils ne se fondent avant tout sur la religion, firent marcher de pair l'épanouissement de la raison et de la foi dans dans l'âme de leur fille. Elle puisa dans ce rare et précieux enseignement la vaillance d'âme et la sûreté de jugement qui la distinguèrent. Erambert contribuait à cette œuvre de formation, car, tandis qu'Eugénie commençait à connaître Dieu sur les genoux de sa pieuse mère, lui, dont l'épanouissement intellectuel précédait de quelques années celui de sa sœur, en répétant, comme un écho persuasif, ces premières le-

çons, semblait en faire retenir et articuler les mots à l'oreille et à la langue de l'aimable enfant. Eugénie recevait de l'amour d'Erambert ce que plus tard elle devait donner si surabondamment à Maurice.

Le 4 août 1811 vint au monde Maurice, ce frère bien-aimé, ce fils de son cœur, ainsi qu'elle l'appela plus tard. Cette naissance fut la grande joie de son enfance. « Ce baptême, écrit-elle dans son journal, fut pompeux, plein de fêtes, plus qu'aucun autre de nous marqué de distinction. Je jouai beaucoup et je repartis le lendemain, aimant fort ce petit enfant qui venait de naître. »

Dès son enfance, Eugénie témoignait la tendresse la plus dévouée à Maurice : on dut souvent lui faire violence pour la ramener à ses jeux. Une seule chose venait attiédir parfois cette affection, c'était l'amour de sa mère que son cœur d'enfant lui représentait plus grand pour son frère que pour elle-même. « Je me souviens que tu me rendais quelquefois jalouse, que j'enviais les caresses, les bonbons, les baisers que tu recevais de plus que moi. C'est que j'étais un peu plus grande ; n'étais-tu pas son dernier et bien-aimé enfant? et je ne savais pas que l'âge fît changer l'expression de l'amour et que les tendresses, ce lait du cœur, s'en vont vers les plus petits. Mais mon aigreur ne fut pas longue, et, dès que la raison vint à poindre, je me mis fort à t'aimer, ce qui dure encore. Maman était

contente de cette union, de cette affection fraternelle, et te voyait avec charme sur mes genoux, enfant sur enfant, cœur sur cœur, comme à présent, les sentiments grandis seulement. »

La première communion de Mlle de Guérin eut lieu en même temps que celle des petits paysans du hameau, dans une nef étroite, au pied d'un autel pauvre, dans cette église de Cahuzac où l'âme de la jeune fille devait si souvent se désaltérer à la source de la grâce et de la paix. C'était au souvenir de ses impressions d'alors que bien des années après elle s'écriait : « Quelle douce et simple et pieuse et touchante cérémonie ! De toutes les fêtes, celle que j'aime le plus c'est une première communion dans une campagne, Dieu se donnant simplement à des enfants... Oh ! quel don ! Que dire de l'Eucharistie ? Je n'en sais rien. On adore, on possède, on vit, on aime, l'âme sans parole se perd dans un abîme de bonheur. »

Ainsi fortifiée par le don de Dieu, Eugénie put supporter l'épreuve amère qui vint sitôt l'assaillir. Laissons-la raconter cette douleur dont on ne se console jamais.

« La maladie de ma mère fut longue, mais son âme patiente. Nulle chrétienne n'a mieux souffert; on voyait qu'elle l'avait appris au pied de la croix. Son visage ne perdit jamais sa sérénité, et jusque dans son agonie elle semblait penser à une fête. Cela m'étonnait, moi qui la voyais tant souffrir et qui ne savais pas ce que c'est que

la résignation dans les peines. Aussi, quand on me disait qu'elle s'en allait mourir, je la regardais, et son air content me faisait croire qu'elle ne mourrait pas. Elle mourut cependant le 2 avril à minuit, à l'heure où je m'étais endormie au pied de son lit. Sa douce mort ne m'éveilla pas ; jamais âme ne sortit plus tranquillement de ce monde. Ce fut mon père... Mon Dieu ! j'entends le prêtre, je vois des cierges allumés, une figure pâle en pleurs ; je fus emmenée dans une autre chambre ; le 4, à neuf heures du matin, ma mère fut mise au tombeau. Je me plais à me souvenir que, quand je perdis ma mère, j'allai, comme sainte Thérèse, me jeter aux pieds de la sainte Vierge et la priai de me prendre pour sa fille. Ce fut dans la chapelle du Rosaire, dans l'église de Saint-Pierre, à Gaillac. J'avais treize ans. »

Selon les recommandations suprêmes de sa mère, Eugénie devait tendrement veiller sur le dernier né de la famille. Dans cette œuvre de maternité, elle sentait que l'âme maternelle veillait sur son frère et « lui envoyait du ciel quelque grâce comme aurait fait Rachel à son fils Benjamin. » Maurice grandissait sous l'œil de son père et sous les caresses de sa sœur. « Cet enfant, frappé dans sa chair dès sa naissance, portait une âme forte dans un corps faible, et, s'il avait reçu la précocité de l'esprit, il manifestait dans son organisation les signes d'une faiblesse physique profondément caractérisée.

Maurice se ressentait déjà des deux blessures auxquelles est assujettie l'humanité : le chagrin de l'âme et l'infirmité du corps (1). La sœur est heureuse d'énumérer les qualités de son frère : « Dès son jeune âge, Maurice annonça une rare intelligence. Un de ses premiers maîtres, interrogé par mon père sur les dispositions de son élève : Ah ! Monsieur, lui dit-il, vous avez là un enfant transcendant. Il est vrai que cet enfant, à neuf ans, se passionnait pour l'histoire et passait avec Rollin toutes ses récréations quand on ne l'en détournait pas. » Il pleura de joie à la première leçon d'écriture. Afin de mieux s'unir à son frère, Eugénie se mit à suivre toutes les leçons données par son père et le curé, sans en excepter le latin, « non pour devenir une savante, mais pour pouvoir entendre les offices dans la langue de l'Eglise. » Maurice, nous dit-elle encore, « était un enfant imaginatif et rêveur. Il passait de longs temps à considérer l'horizon, à se tenir sous les arbres. Il affectionnait singulièrement un amandier sous lequel il se réfugiait aux moindres émotions. Je l'ai vu rester là, debout, des heures entières. Il est à la campagne, aux beaux jours, des bruits dans les airs que Maurice appelait les bruits de la nature, il les écoutait longuement » et notait ses impressions dans des pièces de poésie en prose pleines de fraîcheur. Heureusement que la sage direction de

(1) Abbé Pauthe.

M. de Guérin, en appliquant l'intelligence de Maurice à des études pratiques, l'empêcha de tomber dans le péril des rêveries poétiques. « Une de ses jouissances, dit sa sœur, c'était d'improviser; et comme il avait du penchant pour l'état ecclésiastique, c'était des discours religieux qu'il faisait. Il y a dans les bois du Cayla, sous un enfoncement, une grotte taillée en forme de chaire où il montait, et qui fut appelée pour cela la chaire de Chrysostome. Maurice avait toujours ses sœurs pour auditoire. »

Du reste, ces goûts de Maurice, Eugénie les partageait; comme lui elle aimait la lecture, l'étude, les conversations. « J'étais enfant, dit-elle, que je faisais de petits soliloques, qui auraient bien leur charme, si je les retrouvais; mais allez chercher les choses de l'enfance! »

A douze ans, Maurice fut envoyé faire ses études au petit séminaire de Toulouse. « Ce fut, écrira-t-il plus tard à son père, la veille de la fête des Rois 1822 que nous arrivâmes à Toulouse, sur le chariot traîné par cette bonne jument qui occupe un place si distinguée dans le souvenir de vos montures. C'était ma première sortie du Cayla; je m'en allais avec une cruelle déchirure, la première que la séparation eût faite à mon âme, mais aussi avec l'amour de la nouveauté qui prend les hommes jusqu'au berceau et me possédait dès lors assez vivement pour me faire ouvrir de grands yeux

et regarder toutes choses avidement à travers mes larmes. Je vous vis partir quelques jours après, vous aviez lancé votre vaisseau à la mer. »

Durant deux années, le nouvel élève se distingua tellement par ses aptitudes et sa bonne conduite, que l'archevêque de Toulouse, Mgr de Clermont-Tonnerre, offrit à son père de se charger de son éducation. M. de Guérin refusa; plus tard Maurice appréciera, en ces termes, les avantages de sa première éducation de famille et ses impressions d'école : « Mon père jetait dans mon cœur ces sentiments de religion qui n'ont jamais été effacés, et les scènes de mort, que j'aimais aller contempler dans les chaumières, à la suite du curé de la paroisse, qui était mon précepteur, m'instruisaient de la brièveté de la vie à l'entrée même de la carrière. Ainsi, sans avoir vécu dans le monde, j'en étais déjà désabusé, tant par ce que j'entendais dire à mon père que par ma jeune expérience. J'abandonnai enfin ma solitude pour entrer dans les collèges : c'était passer d'un extrême à l'autre. Mais je n'oubliai pas, dans la société d'une jeunesse turbulente, les leçons de la solitude; je les avais emportées avec moi pour ne jamais les perdre. »

Si, d'après le récit de sa sœur, Maurice entra au séminaire avec joie, il nous est prouvé, par ses propres révélations, que cette joie fut bientôt voilée de tristesse et troublée dans l'accomplissement de ses devoirs par les perpétuels

scrupules d'une excessive timidité. La tendre affection de sa sœur, les soins et les gâteries de la maison paternelle manquaient à ce jeune homme maladif que tourmentaient les aspirations de l'intelligence et du cœur.

Avant de raconter les événements qui accidentèrent l'existence de Maurice et vinrent parfois distraire et surtout troubler la solitaire du Cayla, pénétrons un peu la vie de cette jeune fille que la gloire a marquée de son sceau immortel et qui préservera son frère des inconstances de la célébrité, comme elle l'a protégé contre les illusions et les dangers de l'existence.

Sa sœur, Mlle Marie de Guérin, nous a donné le mémorandum de son existence quotidienne. « Elle se levait à six heures, est-il écrit dans *Reliquiæ*, lorsqu'elle n'était pas souffrante. Après s'être habillée, elle faisait une prière vocale ou mentale, et elle ne manquait pas d'aller entendre la messe. Après sa prière, elle passait dans la chambre de son père, soit pour le soigner, soit pour le servir à déjeuner qu'elle accompagnait d'une lecture. A neuf heures elle rentrait dans sa chambre et récitait les prières de la messe, si elle ne l'avait pas entendue. Si son père se portait bien et n'avait pas besoin de son aide, elle s'occupait soit à lire, soit à écrire, soit à travailler, ce qu'elle aimait beaucoup (fée par les mains comme elle l'était par l'âme), soit enfin à surveiller le ménage, qu'elle dirigeait avec

infiniment de goût et d'intelligence. A midi elle retournait à sa chambre et récitait l'*Angelus;* puis venait le dîner. Quand il était fini, si le temps le permettait, elle faisait une promenade pour distraire son père, ou quelquefois une visite au hameau voisin, où il y avait un malade à voir ou quelque affligé à consoler. Si elle reprenait la lecture à son retour, vers les deux heures, elle reprenait son tricot avec et tricotait en même temps qu'elle lisait, ne voulant même pas de l'ombre des heures oisives. A trois heures, elle revenait à sa chambre, où d'ordinaire elle lisait la *Visite au Saint-Sacrement* par saint Alphonse de Liguori, ou bien la vie du saint du jour. Ceci terminé, elle écrivait jusqu'à cinq heures si son père ne l'appelait pas auprès de lui. A cinq heures, elle récitait le chapelet et méditait jusqu'au souper. A sept heures, elle causait en famille, mais ne laissait jamais l'ouvrage. Après le souper, elle s'en allait à la cuisine pour faire la prière aux domestiques et le catéchisme à quelque petit ignorant, ce qui arrivait souvent au temps des vignes. Le reste de la soirée s'écoulait au travail d'aiguille, et à dix heures elle était couchée ayant lu le sujet de méditation du lendemain, afin de s'endormir avec cette bonne pensée. Enfin, il est exact d'ajouter que, tous les mois, elle se préparait à la mort et choisissait un des saints qu'elle affectionnait le plus pour imiter ses vertus. » Mais Eugénie de Guérin n'était absolue ni guindée en

rien, et lorsqu'un devoir supérieur le lui commandait, elle savait troubler son règlement de vie quasi cénobitique. « Voilà que pour quarante bêcheurs, écrit-elle, il m'a fallu rester tout le long du jour à la cuisine, les mains au fourneau. » Elle se résigne et fait la soupe « de bonne grâce », en se rappelant que sainte Catherine de Sienne faisait, avec une grande joie, la cuisine.

Pour Eugénie de Guérin, ces vulgaires travaux étaient une nécessité de position, un devoir de fortune. « Elle ne se plaît pas aux choses de maison et gouvernement de femme », mais elle sait s'y mettre avec une joyeuse simplicité et une parfaite entente, sachant les élever à elle au lieu d'en être rabaissée. La femme philosophe emportait Platon au coin du feu de sa cuisine et n'en préparait pas, pour cela, de moins bons repas. Si elle cousait un drap de lit, elle mettait, dans le pli de son ourlet, des pensées d'une beauté profonde. La femme poète savait tout poétiser. Quoi de plus prosaïque qu'une lessive? écoutez comme Eugénie de Guérin en parle. « Une journée passée à étendre une lessive laisse peu à dire. C'est cependant assez joli que d'étendre du linge blanc sur l'herbe ou de le voir flotter sur des cordes. On est, si l'on veut, la Nausicaa d'Homère ou une de ces princesses de la Bible, qui lavaient les tuniques de leurs frères. Nous avons un lavoir que tu n'as pas vu à la Moulinasse, assez grand et plein d'eau, qui

embellit cet enfoncement et attire les oiseaux qui aiment le frais pour chanter. » — « Je t'écris d'une main fraîche, revenant de laver une robe au ruisseau. C'est joli de laver, de voir passer les poissons, des flots, des brins d'herbe, des fleurs tombées, de suivre cela et je ne sais quoi au fil de l'eau. Il vient tant de choses à la laveuse qui sait voir dans le cours de ce ruisseau ! C'est la baignoire des oiseaux, le miroir du ciel, l'image de la vie, un chemin couvert, le réservoir du baptême. »

Et ceci : « Au soir, dans un bain de pieds. — Dans cette eau un peu brûlante, je pense aux martyrs, à ce que c'était que ces bains de poix, d'huile, d'eau bouillante où on les plongeait. Quels hommes ! Etaient-ils de notre nature? Le pourrait-on croire, quand on sent si puissamment la moindre pointe de douleur, une goutte d'eau, qu'on dit aïe ! qu'on se retire comme je viens de faire? Qu'aurais-je fait à la place de Blandine? Mon Dieu, comme elle sans doute, car la foi nous rend surhumains, et je crois bien croire. »

« Oh ! qu'il est doux, lorsque la pluie, à petit bruit, tombe des cieux, d'être au coin de son feu, à tenir des pincettes, à faire des bluettes ! C'était mon passe-temps tout à l'heure, je l'aime fort : les bluettes sont si jolies ! ce sont les fleurs de cheminée. Vraiment il se passe de charmantes choses sur la cendre, et quand je ne suis pas occupée, je m'amuse à voir la fantasmagorie

du foyer. Ce sont mille petites figures de braise qui vont, qui viennent, grandissent, changent, disparaissent, tantôt anges, démons cornus, enfants, vieilles, papillons, chiens, moineaux : on voit de tout sous les tisons. Je me souviens d'une figure portant un air de souffrance céleste qui me peignait une âme en purgatoire. J'en fus frappée et aurais voulu avoir un peintre près de moi. Jamais vision plus parfaite. »

« Je me suis arrêtée à l'écurie des moutons pour voir un agneau blanc qui venait de naître. J'aime à voir ces petites bêtes, qui font remercier Dieu de tant de douces créatures dont il nous environne. »

Femme de cœur, les choses ou les actions les plus ordinaires lui amènent des réflexions d'une délicatesse infinie.

« Il m'a fallu mettre un plat de plus pour Sauveur Roques, qui nous est venu voir : c'est du jambon au sucre, dont le pauvre garçon s'est léché les doigts. Les bonnes choses ne lui viennent pas souvent à la bouche, voilà pourquoi je l'ai voulu bien traiter. C'est pour les délaissés, ce me semble, qu'il faut avoir des attentions ; l'humanité, la charité nous le disent. Les heureux s'en peuvent passer, et il n'y en a pourtant que pour eux dans le monde : c'est que nous sommes faits à l'envers. »

En parlant de peupliers qu'elle voit après un orage de trois jours penchant tout tristement leur tête, comme quelqu'un qui plie sous l'ad-

versité : « Je les plaignais ou peu s'en faut ; il me semble que tout ce qui paraît souffrir a une âme. »

C'est en allant ainsi au fond de tout, en voyant les moindres événements à travers le prisme de sa poétique nature et de sa foi religieuse que cette âme ardente a pu vivre, douce et charmante, dans ce désert du Cayla où elle était « forcée de rester. » Forcée ! l'a-t-elle bien regretté ? nous ne le croyons pas. Eugénie de Guérin était faite pour la solitude, le monde ne l'attirait pas et lui rendait son indifférence. Très éloquente la plume à la main, dans un salon la jeune fille se trouvait muette et, le bavardage ne l'inspirant pas, elle n'y paraissait pas à son avantage. Habituée à une grande hauteur de pensée, elle ne descendait pas facilement aux futilités de la conversation telle qu'on la pratique dans les petites villes. « Je viens d'essayer du monde, écrit-elle : décidément le monde m'ennuie, l'esprit qu'on y rencontre n'est pas de mon goût. Je n'y puis prendre part, et aussi je puis dire comme Esther : Je crois qu'au milieu de la foule et des divertissements je ne laisse pas de me trouver seule. Savez-vous où je me plais ? dans quel monde ? A l'église. Là, je me sens chez moi.» — « S'il régnait un peu de charité dans le monde, dans les relations de famille à famille, un peu d'indulgence seulement, on pourrait s'y plaire et écouter avec plaisir ce qui s'y dit ; mais on est si malicieux, si mordant, on s'écorche si bien l'un l'autre, qu'on gâte tout

l'agrément de se voir et de s'entendre par cette insupportable malice. Quel ennuyeux défaut! Aussi je le déteste toujours davantage et ne crains rien tant que de passer des revues, de peur du plaisir de la critique, si facile, si piquant, si savoureux et si méchant. Les traits d'esprit sont des coups de feu qui font bruit et mal; gardons-nous-en, ma chère, et donnons seulement force coups de cœur. »

Dans les salons, où parfois une visite à une des villes voisines du Cayla la forçait à paraître, on croyait Mlle de Guérin froide et dédaigneuse, tandis qu'elle n'était qu'étonnée et timide. Peu sympathique aux étrangers, elle a eu de nombreux amis, femmes et hommes d'intelligence et de cœur qui avaient su l'apprécier et l'aimaient passionnément, ainsi que l'atteste sa nombreuse correspondance. Aussi, si sa vive imagination lui fait parfois désirer une vie plus agitée, elle se calme bientôt et nous pouvons la croire quand elle dit : « Volontiers je ferais vœu de clôture au Cayla. Nul lieu au monde ne me plaît comme le chez moi. » — « Vous avez raison de dire que je suis heureusement née pour habiter la campagne. C'est mon endroit; ailleurs je serais moins heureuse peut-être. Je reconnais en ceci un soin de la Providence, qui fait tout avec amour pour ses créatures, qui ne fait pas naître les violettes dans les rues. Vous me voyez bien appuyée sur ma fenêtre, contemplant tout ce vallon de verdure où chante le rossignol; puis je vais soi-

gner mes poulets, coudre, filer, broder dans la grande salle avec Marie. Ainsi d'une chose à l'autre le jour passe et nous arrivons au soir sans ennui. »

Eh bien, oui, sans ennui, quoi qu'on ait pu dire, quoique le mot ennui se trouve souvent sous sa plume, Eugénie de Guérin a peu connu l'ennui matériel. Son ennui venait de la mélancolie, cette nostalgie du ciel, maladie incurable des grandes âmes, sans laquelle les anciens disaient qu'il n'y avait pas de génie. Sa nature impressionnable et ardente était faite pour l'action, autant que son esprit était fait pour la solitude ; il y avait lutte d'instinct chez cette jeune fille, regardant tout à travers l'infini, comprenant Dieu, c'est-à-dire la beauté, le bien, le vrai suprême. Il n'est pas étonnant que le désenchantement soit venu souvent murmurer à son oreille de décevantes réflexions et lasser les aspirations de son cœur ; mais elle avait établi sa vie en Dieu, le découragement fut de courte durée. D'ailleurs la tentation n'est pas un mal et Eugénie n'y succombe pas. Elle l'avoue : sans sa foi profonde et sans la grâce de Dieu, le dégoût de la vie eût triomphé de sa vaillance et de son énergie. « Ah ! dit-elle, sans religion, je ne comprends pas qu'une femme ne devienne pas folle ! » — « Le désenchantement est au second coup d'œil : de là des larmes parfois, mais un regard en haut les arrête. » — « Jour nébuleux, sombre, triste au dehors et au dedans. Je m'ennuie plus que de

coutume, et, *comme je ne veux pas m'ennuyer*, j'ai pris la couture pour tuer cela à coups d'aiguille ; mais le vilain serpent remue encore, quoique je lui aie coupé tête et queue, c'est à dire tranché la paresse et les molles pensées. » — « Je souffrais ce matin : la mort, les larmes, les séparations, notre triste vie, me tuaient ; et par-dessus des appréhensions, des frayeurs, des déchirements, une griffe de démon dans l'âme : je ne sais quelle douleur commençait. Eh bien, me voilà calme à présent, et je le dois à la foi, rien qu'à la foi, à un acte de foi. Sur un fond triste nage un calme divin, une suavité que Dieu seul peut faire. »

« Ecris-moi, Maurice, parle, explique-toi, fais-toi voir, que je sache ce que tu souffres et ce qui te fait souffrir. Quelquefois je pense que ce n'est rien qu'un peu de cette humeur noire que nous avons, et qui nous rend si tristes quand il s'en répand dans le cœur. Il faut bien s'en purger au plus tôt : car ce poison gagne vite et nous ferait fous ou bêtes. En cet état on ne désire rien de beau ni d'élevé. Cela fait voir combien toute passion nous bestialise. C'en est une que la tristesse, et qui consume, hélas ! bien des vies. Je regarde à peu près perdus ceux qu'elle possède. Faut-il remplir un devoir? impossible. Ce sont des hommes tristes: ne leur demandez rien, ni pour Dieu, ni pour eux-mêmes, que ce que leur humeur voudra. »

Aussi, comme elle combat cette tristesse ! « Le

temps change bien des choses. Le grand poète (Lamartine) ne me fait plus vibrer le cœur. Essayons autre chose : car il ne faut pas garder l'ennui, qui ronge l'âme comme ces petits vers qui se logent dans le bois... Que faire donc? Il ne m'est pas bon d'écrire, de répandre je ne sais quoi de troublé. Laissons livres et plume; je sais quelque chose de mieux; cent fois je l'ai essayé : c'est la prière, la prière qui me calme. Quand devant Dieu je dis à mon âme : *Pourquoi êtes-vous triste et pourquoi me troublez-vous?* je ne sais quoi lui répond et fait qu'elle s'apaise à peu près comme quand un enfant pleure et qu'il voit sa mère. »

Quant aux critiques austères qui ont reproché à Eugénie de Guérin les plaintes affectueuses que lui arrache l'absence de son frère et l'amère douleur du journal à Maurice mort, nous leur répondrons d'attendre avant de la condamner d'avoir ressenti les poignantes tristesse de l'éloignement d'un être passionnément aimé et les déchirements des adieux suprêmes.

Ce fut aux premiers jours du mois d'août 1821 que le jeune séminariste revit le Cayla; il l'avait quitté depuis deux ans. Sa joie fut si profonde qu'elle se traduisit en larmes abondantes. Quelle fête que ce retour pour son père, son frère et ses sœurs! Alors recommença pour Maurice et Eugénie cette vie à deux qui leur était si chère : ils priaient, ils lisaient, ils écrivaient, ils respiraient pour ainsi dire ensemble. C'était le temps des ven-

danges, ils aimaient à voir cueillir les raisins, à se promener dans la campagne, à s'asseoir au bord des ruisseaux. Chaque jour, de bon matin, ils se rendaient à l'église; Maurice servait la messe et communiait souvent à côté de sa sœur. Il exprimait ouvertement le dessein d'entrer dans l'Eglise ; la perspective de vivre un jour près de Maurice, dans un modeste presbytère, faisait la plus douce espérance d'Eugénie. Mais M. de Guérin, qui désirait ouvrir une plus large carrière à l'intelligence de son fils, ne le fit point rentrer au séminaire de Toulouse ; il l'envoya continuer ses études à Paris, au collège Stanislas, l'un des foyers les plus purs de la science, à cette époque. « Envoyé à Paris, dit plus tard Maurice, un plus vaste champ s'offrit à mon intelligence ; à mesure que je fis des progrès dans le monde intellectuel, je sentis croître mes tourments, parce que ma réflexion prit une nouvelle activité. » Maurice passa cinq années au collège sans retourner au Cayla et les brillants succès et les flatteuses affections qu'il y mérita ne suffisaient pas à consoler sa sœur de son absence. Enfin il revint et dès lors recommence, mais, hélas! pour bien peu de temps, cette vie à deux que le frère et la sœur semblaient se promettre éternelle. Pour employer un joli mot de la jeune fille : « lui et elle, c'étaient les deux yeux d'un même front. » Seulement, dit-elle encore, « quand il revint à la fin de ses classes, je le trouvai tout empreint de tristesse. Rien ne lui plaisait que

les promenades qu'il remplissait d'épanchements de cœur et d'observations sur la nature. »

Ce fut durant ce séjour de Maurice qu'arriva la terrible aventure du coup de fusil dont la sœur bien-aimée faillit être victime. Encore sous les impressions de sa douleur, le jeune homme écrit à sa sœur : « O ma sœur, que je te suis donc fatal ! ce n'est pas assez de faire si souvent couler tes larmes, j'ai manqué te donner la mort, j'ai manqué t'immoler dans ces bois comme la colombe. Maudit chasseur ! Maudite soit l'arme perfide et meurtrière ! je l'ai jetée pour jamais loin de moi. Jamais la main de ton frère ne touchera un fusil. Comment le plomb mortel est-il parti ? Et comment n'a-t-il fait que déchirer ta robe sans t'atteindre ? Dieu t'a préservée. Sans ce prodige, il y aurait eu deux tombes, chère sœur, je ne t'aurais pas survécu. »

Le lendemain le frère et la sœur se rendirent à Andillac pour remercier Dieu de la protection visible dont ils avaient été entourés la veille ; en reconnaissance de cette faveur, ils prièrent plus longuement que d'habitude, et, dans cette prière émue, Maurice puisa le courage d'annoncer à sa sœur son changement de vocation. Cette confidence inattendue causa à la jeune fille une impression douloureuse dont sa vie tout entière se ressentit. Ses rêves les plus caressés, les seuls projets d'avenir qu'elle se permît s'évanouissaient tout d'un coup. Vivre dans un presbytère, tout près d'une église, aider son frère à faire le

bien, l'avoir non seulement pour ami du cœur mais comme guide de l'âme, voilà le seul, le suprême bonheur qu'elle demandait à la vie. Mais si Eugénie souffrit de voir son frère renoncer au plus saint des états, elle ne s'en plaignit pas, elle tenait trop à sa tranquillité et à son salut pour ne pas s'interdire toute parole et tout air de blâme. D'ailleurs, écrira-t-elle, « il avait renoncé à l'état ecclésiastique sans perdre ses tendances religieuses. Il était même si pieux qu'ón l'appelait dans le pays le jeune saint. »

M. de Guérin décida alors que Maurice ferait des études de droit et le jeune homme quitta plus désolé que jamais le Cayla pendant que sa sœur ajoutait aux douleurs de la séparation les anxiétés que lui causait la pensée des séductions et des dangers qui attendent un jeune homme à Paris et qui font de cette grande ville une véritable fosse aux lions, dont les Daniel seuls sortent sains et saufs.

Maurice arrivait à Paris pour y être témoin des événements de 1830. Il blâma naturellement l'usurpation qui devait être si fatale à la France et, de conviction comme de naissance, il demeura fidèle à l'héritier de Charles X. Cependant, pour rassurer sa famille, il écrit bientôt : « Il y a eu des troubles à l'école de droit, mais les cours que je suis ont été complètement étrangers à ces désordres ; comptez sur ma prudence durant ces jours critiques. » Le jeune homme sut aussi calmer les inquiétudes de sa sœur; il la tient au cou-

rant de tout ce qui le concerne et lui prouve qu'il sait et veut rester digne d'elle. Dans ces lettres on remarque le peu de goût de l'étudiant pour le droit ; il s'occupe beaucoup de littérature et d'histoire, aiguise sa plume pour se jeter dans l'arêne de la polémique et fréquente les salons les plus aristocratiques, où il est reçu comme un jeune homme distingué et plein d'honneur. Pourtant l'amour de la solitude domine toujours chez l'étudiant : « Tu sais, écrit-il à sa sœur, que j'ai une chambre, une fort jolie chambre où j'ai mon lit, mon feu et mes livres ; là je peux travailler à mon aise et longuement et silencieusement. Je m'enfonce dans cette enceinte comme dans mon empire ; et en effet, une fois la porte fermée, le monde n'est plus rien, je suis tout à moi et à mes pensées, à mes poésies, à mes livres, et nul ne vient troubler le secret de ce sanctuaire. A présent, par exemple, je suis dans un de mes plus doux moments : il est huit heures et demie du soir, il fait froid dehors et un bon feu brûle dans ma cheminée (la pensée des pauvres me gâte souvent ce plaisir), ma petite table est posée à côté et je m'entretiens délicieusement avec toi. »

Et, comme s'il eût voulu lui insinuer qu'elle pouvait et devait chercher les mêmes jouissances dans le travail de l'esprit, il lui adressait cette provocation à laquelle la sœur devait bientôt répondre en écrivant son journal. « A l'âge où tu as commencé à écrire, il y a de ces pensées

qu'on ne peut garder pour soi ; il faut les confier à un ami ou les écrire, souvent l'un et l'autre. Or tu n'es pas encore arrivée à cet âge qu'on appelle mûr, cet âge où le peu de joie que nous avons au fond du cœur se dessèche. Pourquoi laisser passer une saison qui n'est pas encore finie pour toi, sans en jouir, sans en garder du moins quelques souvenirs ? Allons donc, loin, bien loin de toi ces petites pensées qui retrécissent. Je ne te dirai pas de marcher, non, laisse-toi seulement entraîner. Oh ! si j'étais toi ! Tout moi que je suis, j'ose quelquefois donner cours à ma pensée, je la laisse courir çà et là sous la forme qui lui plaît ; je serai content pourvu que je puisse t'attirer dans la carrière. Je jette le gant, j'espère que tu le relèveras. »

Pendant sa troisième année de droit, le jeune homme, pour lequel le code n'avait aucun attrait, se lança dans la publicité, il écrivit avec succès dans la *Revue européenne* en collaboration avec MM. de Cazalès, de Champagny, de Carné et Wilson : ces débuts, surtout un article sur le bienheureux Nicolas de Flüe, lui méritèrent son admission dans le *Courrier de l'Europe*, journal dont les idées étaient dans le sens de celles de l'*Avenir*. On juge facilement de la joie d'Eugénie : « Oui, tu m'écriras, mais ce sera imprimé, doré, relié. Te voilà auteur, te voilà riche de gloire, et me voilà à Paris. » Toujours le rêve de vivre près de Maurice. Hélas ! il fallut encore y renoncer. Lorsque Maurice et quelques amis apprirent

la retraite de M. de Lamennais à la Chênaie, ils formèrent le dessein de suivre le célèbre polémiste dans sa solitude. Maurice vint donc au Cayla pour faire ratifier ses plans par sa famille : il ne rencontra aucune opposition. M. de Guérin trouva que c'était un honneur pour son fils de suivre une direction qu'on jugeait encore comme la plus haute et la plus sûre en fait de science et de religion, et malgré le chagrin de s'en séparer Eugénie ne pouvait se défendre de se réjouir à la pensée que son frère portait encore en lui des goûts et des besoins de vie religieuse.

Dans le cours de décembre 1832, au moment où Lacordaire s'éloignait de la Chênaie, comme on s'éloigne d'un écueil, Maurice de Guérin y entrait comme on entre dans un port, venant y chercher le calme, la connaissance de lui-même, le dernier mot sur sa vocation. La Chênaie lui convenait, c'était une espèce de congrégation religieuse « mi-partie bénédictine et séculière », une maison de hautes études où Lamennais préparait un groupe de jeunes gens d'élite à la défense de l'Eglise. A ce moment, nul soupçon ne planait à l'extérieur sur le compte du grand homme ; le prêtre venait d'édifier le monde en paraissant ajouter l'éloquence de l'humilité au prestige du génie. Maurice pouvait écrire : « Nous n'avons tous qu'un but, la science de Dieu, la science catholique, mais nous y tendons par des chemins divers, accomplissant ainsi la grande loi de la variété dans l'unité... M. de Lamennais

m'a jeté dans les langues modernes, et en même temps dans la philosophie catholique et l'histoire de la philosophie. Je crois que j'aurai plus de choses à te dire dans mon désert que dans le tourbillon parisien. Ici on ne perd pas une pensée ; là-bas, tout se perdait en évaporisations. L'imagination est libre de toute préoccupation extérieure, et le cœur et l'âme y gagnent beaucoup ; c'est vraiment ici qu'il faut venir quand on veut se réfugier dans l'étude et dans le Seigneur. »

Au milieu de cette vie de travail et de piété, le jeune homme eut le courage d'une généreuse résolution. En moins d'une année, il avait triomphé de ses incertitudes, et, vers la fin de l'année 1833, au sortir d'une retraite de quelques jours, il s'affiliait par des vœux à la communauté de la Chênaie. Hélas ! il était écrit que Maurice n'aurait pas de repos assuré sur cette terre. Un mois à peine après sa profession, la tribu de la Chênaie se trouvait dispersée, et Mgr de Lesquen, évêque de Rennes, en transportait le noviciat à Ploërmel sous la direction digne et sûre du frère de M. de Lamennais. Le génie avait sombré dans l'orgueil de l'homme. Maurice partit ; mais, en voyant se dresser devant lui les hauts murs de clôture de sa nouvelle résidence, il regretta la Chênaie comme son paradis perdu et pleura sur M. de Lamennais comme sur un père. « J'ai embrassé, s'écria-t-il en sanglotant, j'ai embrassé, pour le quitter, un homme que j'aime de cette affection ardente qui ne ressemble à nulle autre. Il m'a

mené neuf mois durant, au bout desquels le fatal carrefour s'est rencontré. L'habitude de vivre avec lui faisait que je ne prenais pas garde à ce qui se passait dans mon âme ; mais, depuis que je ne le vois plus, j'y ai trouvé comme un grand déchirement. Je pleurerai sur lui et sur ceux qui lui font du mal. »

Le jeune homme ne put se décider à vivre dans sa nouvelle solitude ; il hésitait entre Paris et le Cayla, quand la main de l'amitié le recueillit à la porte du cloître de Ploërmel pour le conduire au Val de l'Arguenon. La famille de Guérin apprit avec anxiété que Maurice était de nouveau rejeté dans la lutte de la vie pour laquelle il était si peu fait. Trois années devaient se passer dans les plus vives douleurs. « Je crains, écrivait Eugénie en 1836, que Maurice n'ait pas encore ouvert les yeux. Il serait malheureux qu'avec ses bonnes qualités il tombât dans l'erreur. Celles de l'esprit sont fatales, plus dangereuses encore que celles du cœur. Que Dieu nous préserve de toutes ! » Dans ses lettres à son frère, elle s'efforce de provoquer une confidence : — « N'oublie pas la Chênaie, si tu en sais quelque chose. Crois-tu que je l'aie en oubli ? Oh ! non, mais je ne pense jamais à l'ange déchu qu'avec un quelque chose au cœur que je ne puis exprimer. — Mon ami, je voudrais bien te voir prier. La prière, qu'est-ce autre chose que l'amour, un amour au besoin et qui demande à Dieu ? Tu comprends cela mieux que moi. M. de Lamennais

a dit là-dessus des choses divines qui t'auront pénétré. Mais par malheur il en dit d'autres maintenant qui ne te sont pas bonnes. Son esprit d'indépendance me fait peur. Je ne comprends pas non plus que l'esprit de révolte et celui du christianisme puissent jamais faire alliance. Vit-on des révoltés chez les premiers chrétiens ? Dieu et la liberté n'étaient donc pas compris par les martyrs comme M. de Lamennais les comprend. »

Cependant ce ne fut qu'à la fin de 1835 que Maurice commença à se dégager de l'influence lamennaisienne : « Croyez-moi, écrivait-il aux siens, enfin sevré de M. de Lamennais : on n'est pas éternellement à la mamelle. Je suis aussi libre que possible. Je ne suis, grâce à Dieu, de l'école de qui que ce soit. J'aime mieux n'être rien que disciple. » Cette tardive rétractation vint diminuer les tourments d'Eugénie dont on peut mesurer l'intensité par ces lignes écrites plus tard à Maurice : « Oh ! il y a trois ans qui m'affligent, je voudrais les effacer de mes larmes ! J'avais tout mis en toi comme une mère en son fils ; j'étais moins sœur que mère. Te souviens-tu que je me comparais à Monique pleurant son Augustin, quand nous parlions de mes affections pour ton âme, cette chère âme dans l'erreur ? Que j'ai demandé à Dieu son salut, pleuré, supplié ! »

M. Hippolyte de Lamorvonnais qui avait connu et apprécié de Guérin à la Chênaie s'était opposé à son départ immédiat pour Paris. « La Provi-

dence, écrit à ce sujet Maurice, est pleine de bonté pour moi. De peur que le passage subit de l'air doux et tempéré de la vie religieuse à la zone torride du monde n'éprouvât trop mon âme, elle m'a amené dans une maison où, sans être la solitude, on n'appartient pas encore au monde. »

La demeure des de Lamorvonnais était située non loin de Saint-Malo, et son voisinage avec l'Océan lui avait valu à la Chênaie le surnom de Thébaïde des Grèves. Maurice décrit l'intérieur du Val en ces termes : « Un homme pieux et poète, une femme dont l'âme va si bien à la sienne qu'on dirait d'une seule mais dédoublée ; une enfant qui s'appelle Marie et qui laisse, comme une étoile, percer les premiers rayons de son amour et de son intelligence à travers le nuage blanc de l'enfance ; une vie simple dans une maison antique ; l'Océan qui vient le matin et le soir nous apporter ses accords ; enfin un voyageur qui descend du Carmel pour se rendre à Babylone, et qui a posé à la porte son bâton et ses sandales pour s'asseoir à la table hospitalière. » — « Jamais le parfum qui circule dans les appartements d'une maison chrétienne et heureuse ne m'a si bien enveloppé. C'est comme un nuage d'encens invisible que je respire sans cesse.... Ce bonheur me pénètre, il coule dans mes veines, il me rend mélancolique à force de douceur ; ici de tous côtés riants visages, liberté exquise, simplicité de mœurs et union des cœurs

digne vraiment des temps antiques. » Aussi, que les adieux furent pénibles ! — « Oh ! écrit-il à son ami, quand j'aurai quitté le Val et versé mes larmes d'adieu dans le sein de votre amitié, quand je serai à Paris, où il n'y a ni Val, ni Océan, ni âmes comme vous, quand je serai seul avec mes tristesses et mon âme sujette à se désespérer ! oh ! combien je verserai de pleurs au souvenir de nos soirées, car le bonheur c'est la pluie fine et douce qui pénètre l'âme et qui en jaillit en source de larmes. » Et dans la dernière nuit passée au Val il jette ces lignes sur le cahier vert : — « Hippolyte est couché, j'écris ceci dans la solitude et le silence de la nuit, à côté d'un feu qui s'éteint ; j'ai été prêter l'oreille sur la porte aux bruits du dehors. L'Océan s'est retiré au loin, il est calme, il dort, on ne l'entend pas. L'Arguenon circule librement dans les grèves, la lune se promène dans son courant et ses gués. La brise soupire à peine dans les bois et tout le reste est tranquille... La suite de mes errantes fortunes m'a amené sur un cap solitaire de Bretagne pour y rêver tout un soir d'automne : là toutes les mélancolies douces et célestes sont entrées dans mon âme et mon âme a vécu comme dans un paradis. Adieu, adieu, séjour bien aimé ! Si tu m'aimes et que tu doutes de ma constance, écoute ceci qui te rassurera : je perds la moitié de ma vie en perdant la solitude. J'entre dans le monde avec une secrète horreur. »

Une année à peine après son départ, le mal-

heur vint fondre sur cette demeure fortunée et la couvrir d'une tristesse éternelle. Mme Hippolyte de Lamorvonnais était, hélas ! la victime choisie par la mort. Hélas ! il n'est pas de solitude si profonde ici-bas où l'homme soit à l'abri de la douleur !

Maurice avait une âme trop ardente et un esprit trop inquiet pour aller à vingt-cinq ans s'ensevelir au fond de sa province et y mener, loin des hommes et des choses, l'existence d'un simple châtelain chasseur à la tête d'une exploitation rurale pour laquelle il ne se sentait aucun goût. Il préférait lutter contre les difficultés matérielles et morales qui effrayaient tant pour lui le cœur et l'âme de sa sœur et vivre à Paris dans un milieu intellectuel dont on ne saurait se passer lorsqu'on y a été habitué. Après de bien fatigantes démarches, il fut reçu de nouveau au nombre des collaborateurs de la *France catholique* et de la *Revue européenne*, et tout en donnant des leçons à quelques élèves du collège Stanislas, il s'efforçait de mériter un poste distingué dans l'enseignement, en se préparant à l'agrégation. En 1835 il obtint un emploi régulier dans ce collège et triompha ainsi définitivement de la mauvaise fortune. Sa situation étant relativement bonne, ses goûts simples n'ayant pas changé avec l'aisance, il put calmer les sollicitudes de sa famille et profiter des premiers sourires de la fortune pour adresser à ses sœurs quelques marques de souvenirs qui prouvaient la délicatesse de son cœur.

Calmée dans ses inquiétudes matérielles, Eugénie se préoccupait encore de l'âme de son frère; et ne sachant à quel point l'influence fatale de M. de Lamennais avait pu troubler le disciple enthousiaste et inexpérimenté, elle se demandait sur quelle force il s'appuierait pour échapper aux séductions de Paris. Elle eût été moins inquiète si dès lors elle eût pu lire cette prière que Maurice écrivait en pleurant dans le cahier vert dès son entrée dans Paris : « Mon Dieu, fermez mes yeux; gardez-moi de voir toute cette multitude dont la vue soulève en moi des pensées si amères, si décourageantes ! Faites qu'en la traversant je sois sourd au bruit, inaccessible à ces impressions qui m'accablent quand je passe parmi la foule, et pour cela mettez devant mes yeux une image, une vision des choses que j'aime, un champ, un vallon, une lande, le Cayla, le Val, quelque chose de la nature. Je marcherai e regard attaché sur ces douces formes, et je passerai sans ressentir aucun froissement. »

Bientôt Eugénie fut complètement rassurée et on peut juger de sa joie par les félicitations qu'elle adresse à Maurice : « Oh ! que je suis contente de te voir enfin comme je le voulais ! Tu ne sors pas, tu n'exposes pas ta santé, tu ne vois pas le monde; du milieu de Babylone tu pourrais dater tes lettres dans la solitude. Sagesse inespérée qui m'enchante, me fait bénir Dieu, me fait espérer, me console, me remplit le cœur ! » Cependant elle était trop profondé-

ment chrétienne pour s'endormir dans une fausse sécurité, elle savait qu'il est un moment où la tendresse d'une sœur ne suffit pas à un jeune homme, et elle souhaitait vivement que Maurice trouvât dans le mariage un port assuré contre les périls du monde et les tristesses du cœur. Dieu bénit l'affection désintéressée de la sœur en faisant rencontrer à Maurice, au milieu de Paris, une âme digne de cette mission. La fiancée choisie par Maurice s'appelait Caroline de Gervain, elle était née à Batavia dans les Indes Néerlandaises.

Eugénie félicitait ainsi son frère à ce sujet : « Il y a aujourd'hui dix-neuf ans, que naquit sur les bords du Gange une frêle petite enfant qui fut appelée Caroline. Elle vint, grandit, s'embellit, et, charmante jeune fille, elle est ta fiancée à présent. J'admire ton bonheur, mon ami, et comme Dieu en a pris soin dans la compagne qu'il te donne! Puis, je lui vois tant de qualités de cœur, tant de douceur, de bonté, et de dévouement, de candeur, tout en elle est si beau et si bon que je la regarde pour toi comme un trésor du ciel. »

Une lettre de Paris, annonçant que Maurice était malade et que sur l'ordre des médecins il allait venir respirer l'air natal, vint troubler la joie que le prochain mariage du jeune homme avait causé au Cayla. Il était pris de ce mal de poitrine qui devait, hélas! l'enlever sitôt à l'affection des siens, et c'est en l'entendant tousser

que sa sœur laisse échapper ce mot sublime · « Depuis que j'ai cette toux en moi, j'ai mal à la poitrine de mon frère. »

En janvier 1838, Maurice mieux portant retourne à Paris, où bientôt il retombe malade. « Oh ! écrit sa sœur, si j'étais plus près, j'irais, je monterais à la maison indienne, j'entrerais dans ta chambre, j'ouvrirais tes rideaux, je verrais dans cette alcôve... Que verrais-je ? Ah ! Dieu seul le sait. Pâle, sans sommeil, sans voix, sans vie presque. Ainsi je te fais, ainsi je te vois, ainsi tu me suis, ainsi je te trouve dans ma chambre où je suis seule. Te voilà malade, pauvre Maurice, voilà pourquoi tu ne nous écrivais pas. Tu es bien soigné sans doute ; mais tu as besoin d'une sœur ; je le sais, je le sens. »

Puis recevant une lettre plus rassurante de Caroline : « Quel bonheur de te savoir tant aimé, si bien soigné ! Dieu soit béni ! je suis tranquille. Vois, mon ami, tout ce qui vient adoucir ta pauvre position : ces secours inespérés, cette affection de famille, cette mère, cette sœur plus que sœur, si aimante, si douce, si jolie, qui te promet tant de bonheur ! Ne vois-tu pas quelque chose là, quelque divine main qui arrange ta vie ? »

Bientôt elle apprend que la fortune de Mlle de Gervain a essuyé des revers. « Hélas ! nous avons reçu ta lettre de malheur. Ce vaisseau tant attendu n'apporte que des tristesses, des mécomptes. Caroline dut être bien contrariée, bien affligée, voyant ainsi votre union mise en doute.

Qui sait si vous aurez de quoi vous marier? Cette question résout toute votre existence, aussi papa la pèse mûrement. » Cependant les malheurs survenus ne modifièrent en rien les solennelles résolutions. Quelques jours après elle recevait les cadeaux de noces qu'envoyait Mlle de Gervain et dont une magnifique part était destinée à l'église d'Andillac. On peut juger de toute l'étendue de sa joie par la lettre qu'elle adressait à la baronne de Maistre : « Une lettre de la charmante Indienne avec une magnifique nappe d'autel et un tableau de la Vierge pour notre église. Je vous dis cela toute joyeuse parce que j'aime Caroline, tout ce qui me vient d'elle, et que vous verrez par là qu'elle va être ma sœur. Oui elle le sera malgré revers et fortune, et rendra Maurice heureux. Ils ne seront pas riches, mais nous avons bien su nous passer de fortune, et nous sommes, je vous certifie, bien heureux d'un bonheur d'union, de tendresse de famille. Maurice sera comme sa vieille race, il mettra sa confiance en Dieu et son bonheur autre part que sur la fortune. »

Le mariage décidé, Maurice voulut qu'Eugénie y assistât; à qui le rôle de mère pouvait-il mieux échoir qu'à elle? Toute la famille fut de cet avis. Heureuse de cette décision, la pensée de quitter le Cayla et tout ce qu'elle aime trouble un peu son bonheur. « Me tirer d'ici, écrit-elle, c'est tirer Paul de sa grotte; il faut bien que ce soit pour toi que je quitte mon désert, toi pour

qui Dieu sait que j'irais au bout du monde. » Mais elle est bientôt dominée par la joie de revoir son frère et d'être témoin de l'heureux événement qui va enfin le jeter, corps et âme, dans un port de salut; malgré les fatigues inséparables alors d'un si long voyage, elle arrive à Paris joyeuse; les lettres qu'elle en écrit sont des chants de bonheur, ses impressions sur les personnes et sur les choses s'en ressentent. Nous ne pouvons les citer ici; disons seulement que Paris lui plut sans cependant être préféré au Cayla. Nous en trouvons la preuve dans ce qu'elle dit dans son journal de son séjour à Nevers : « Au château des Coques.— Désert, calme, solitude, vie de mon goût qui recommence. Nevers m'ennuyait avec son petit monde — ceci ne s'entend pas de la qualité, car elle y vécut dans le milieu social le plus élevé, — ses petites femmes, ses grands dîners, toilettes, visites et autres ennuis sans compensation. Après Paris, où plaisir et peine au moins se rencontrent, terre et ciel, le reste est vide. La campagne, rien que la campagne ne peut me convenir. »

Le 15 novembre, le mariage tant désiré eut lieu avec pompe à l'église de l'Abbaye-aux-Bois; Eugénie le raconte à son père et à sa sœur restés au Cayla. « Ce fut hier le grand jour, le jour solennel, le beau jour pour Maurice et Caro, pour tous. Il ne manquait que vous, cher papa, et Mimin, pour compléter le bonheur. Nous l'avons tous dit et pensé avec un regret infini. Vous

eussiez été enchanté de cette fête de famille, la plus belle que j'aie vue. Tout s'est passé parfaitement : le temps doux et joli; le bon Dieu semble vouloir ce mariage, tant il s'est fait chrétiennement et convenablement. Que Caro était charmante avec sa robe de fiancée, sa couronne de fleurs d'oranger, sous son voile à la bengale! Et Maurice aussi était très bien. M. Augier voulait les peindre à l'église, agenouillés sur leur prie-Dieu cramoisi, tant il était charmé. — Le dîner était joli comme tout le reste, servi d'une façon distinguée, en viandes, poissons, gâteaux, vins. Le dindon, garni de nos truffes, dominait comme le roi de la table. Nous y avons bu du vin de Madère et de Constance amplement et joyeusement, et tout s'est passé aussi bien qu'aux noces de Cana. J'étais à côté d'Auguste et de M. d'Aurevilly, deux voisins de choix; aussi avons-nous causé et ri. Que Caro était modeste à l'église et jolie à la soirée! C'était bien la reine de toutes. Nous avions une douzaine de dames, toutes élégantes, des hommes, je ne sais combien, beaucoup d'amis de Maurice. Ils ont été fort gracieux envers moi et m'ont tous fait danser. Oui *danser!* Eran a remporté le prix de la valse. Je n'avais pas l'idée d'un bal, c'est un joli enfantillage. »

Pendant que Maurice se livrait aux douceurs de la lune de miel, Eugénie, en se rendant aux désirs de Mme la baronne de Maistre, une de ses plus chères et plus sympathiques amies, allait passer

quelques mois au château des Coques, dans le Nivernais; séjour charmant qu'elle quitte avec regret pour donner quelques semaines à Maurice et Caroline. Ils la réclamaient tous deux du sein de leur bonheur conjugal, qui allait s'affermissant et s'augmentant rapidement comme tout ce qui doit bientôt finir.

Hélas! que de tristesse pour Eugénie dans ce revoir du frère chéri; elle n'en dit rien au Cayla, mais elle le confie à Mlle Louise de Bayne, sa meilleure amie. « Maurice, mon tant cher Maurice m'inquiète depuis longtemps. La fièvre, la maigreur, la pâleur, l'insomnie, le sans-appétit : mon Dieu, que cela fait souffrir! Faudra-t-il perdre ce cher frère? Cette crainte m'est dans le cœur et se nourrit de pressentiments, de bêtises qu'elle quête, comme d'avoir rêvé cercueils chaque nuit de mon voyage à Paris dès que je m'endormais, d'avoir rencontré le jour de la noce un char funèbre faisant chemin parmi nos voitures de noces. J'ai beau renvoyer cela, le balayer, ça m'est resté comme une vision. — Nous comptions partir au printemps, mais les affaires et la pauvre santé retiennent. Il est incapable de supporter le voyage d'ici à quelque temps. Il se remet après la secousse : son médecin le trouve mieux tous les jours. Espérance, encore espérance! Que serait la vie sans cela? La petite femme soigne son mari avec un soin admirable. Amour et dévouement, voilà cet ange indien; ajoutez une dévotion ardente, et vous aurez

l'idée de cette créature charmante. Le monde, qu'elle enchanterait, ne l'enchante pas du tout. C'est presque un être idéal. Un esprit vif, une intelligence perçante; ses grands yeux voyant tout; par bonheur ils sont bleus, couleur du ciel, ce qui les rend célestes. »

Le mieux se manifestant dans l'état de Maurice, Eugénie put retourner aux Coques; mais bientôt la maladie du frère chéri reprit des symptômes inquiétants, les médecins ordonnèrent l'air natal. Eugénie rejoignit le jeune ménage à Tours et le ramena au Cayla. Quel triste voyage elle a à raconter tour à tour à ses fidèles confidentes Mlle de Bayne et Mme de Maistre ! « Sans être désespéré, l'état de Maurice donne tout à craindre. Nous voyageons le matin, pour éviter la chaleur, dans une voiture de poste, façon la plus commode pour transporter un malade, mais chère à ruiner. Il ne faut rien moins que la bourse indienne pour fournir à ces dépenses. Mon Dieu, venez à notre aide ! Quelle frayeur quand nous lui avons vu cracher le sang dans une bicoque où nous n'avons eu pour toutes ressources que de l'eau et un œuf frais ! Sa petite femme est un ange de piété et de résignation. Vous l'aimeriez bien. Quel retour de noces, hélas ! Pauvre vie, si Dieu ne soutenait. Je viens d'apprendre la mort d'une jeune femme de dix-neuf ans, qui était à la noce de Maurice, bien fraîche et bien jolie. Qu'est-ce que cela fait? La mort ne regarde à rien. Tenons-nous prêts ;

le malheur n'est que pour ceux qui ne sont pas préparés. Maurice me demande chaque jour des lectures pieuses. Rien que ces sentiments me consolent. »

« Bordeaux. — Il a très bien supporté le voyage ; je crois même que le mouvement de la voiture lui est bon, puisqu'il se trouve moins bien dès qu'il en descend. Quand je le vois si faible, si pâle, si maigre, il ne me reste guère de confiance humaine. »

En effet, Maurice de Guérin était condamné sans appel. C'est encore la sœur dévouée qui nous racontera ses derniers jours. « Ce fut le 8 juillet, vingt jours après le départ de Paris, vers six heures du soir, que nous fûmes en vue du Cayla, terre d'attente, lieu de repos de notre pauvre malade. Sa pensée n'allait que là sur la terre depuis longtemps. Je ne lui ai jamais vu de plus ardent désir, et toujours plus vif à mesure que nous approchions. On aurait dit qu'il avait hâte d'arriver pour être à temps d'y mourir. Avait-il pressenti sa fin ? Dans les premiers transports de sa joie, à la vue du Cayla, il serra la main d'Erembert, qui se trouvait près de lui. Je voyais tout tristement dans ce triste retour, jusqu'à ma sœur, jusqu'à mon père, qui nous vinrent joindre à quelque peu de distance. Affligeante rencontre ! Mon père fut consterné ; Marie pleura en voyant Maurice. Il était si changé, si défait, si pâle, si branlant sur ce cheval, assis à l'anglaise, qu'il ne semblait pas animé. C'était

effrayant. Le voyage l'avait tué. Sans la pensée d'arriver qui le soutenait, je doute qu'il l'eût achevé. Lui embrassa son père et sa sœur sans se montrer trop ému. Il semblait dans une sorte d'extase dès la première vue du château ! l'ébranlement qu'il en eut fut unique, et dut épuiser toute sa faculté de sensation ; je ne lui ai plus vu l'air vivement touché de rien depuis cela.

« Arrivé au salon : « Ah ! dit-il, qu'on est bien ici ! » en s'asseyant sur le canapé, et il se mit à embrasser mon père, qu'il n'avait pu atteindre que du bout des lèvres à cheval. Nous étions tous à le regarder content. C'était encore une joie de famille. Sa femme sortit pour quelque déballement ; je pris sa place auprès de lui, et le baisant au front, ce que je n'avais fait depuis longtemps : « Dis, mon ami, comme je te trouve bien ! Ici tu vas guérir vite. — Je l'espère... Je suis chez moi. » — Caroline descendit, on annonça le souper que Maurice trouva exquis. Il mangea de tout avec appétit. « Ah ! dit-il à Marie, que ta cuisine est bonne ! »

« Nous espérions beaucoup du climat, de l'air natal, de la chaude température de notre Midi. Le second jour de notre arrivée, il fit froid ; le malade s'en ressentit et eut des frissons. Nous le décidâmes à ne pas sortir de sa chambre le lendemain, attribuant le froid qu'il avait eu à quelque fraîcheur du salon. Comme il se laissait toujours faire, il se résigna, quoique con-

trarié, à ce qu'on voulut ; mais il s'ennuyait tant là-haut, et il fit tant de chaleur bientôt que je l'engageai moi-même à redescendre. « Oh ! oui, me dit-il, ici je suis loin de partout. Il y a plus de vie là-bas avec tous, et puis la terrasse, je pourrai m'y promener. Descendons. » Cette terrasse surtout l'attirait pour y jouir du dehors, de l'air, du soleil; de cette belle nature qu'il aimait tant. Je crois que ce fut ce jour-là qu'il arracha des herbes autour du grenadier et piocha quelques pieds de belles-de-nuit ; aidé de sa femme, il tendit un fil de fer le long du mur sur un jasmin et des treilles. Cela parut l'amuser. « Ainsi chaque jour j'essaierai un peu mes forces », fit-il en rentrant. Il n'y revint plus. La faiblesse survint, les moindres mouvements le fatiguaient. Il ne quittait son fauteuil que par nécessité ou pour faire quelques pas à la prière de sa femme qui essayait de tout pour le tirer de son atonie. Elle chantait, faisait de la musique, et le tout souvent sans effet.

« Cependant il avait des mieux passagers, des espèces de soubresauts vers la vie. Ce fut dans un de ces moments qu'il se mit lui-même au piano et joua un air, pauvre air que j'aurai toujours dans le cœur.

« La veille fatale, il dîna encore avec nous ; hélas ! dernier dîner de famille ! Je veux tout dire, tout conserver de ses derniers moments, bien fâchée de ne pas me souvenir davantage. Un mot qu'il dit à mon père m'est resté. Ce

pauvre père revenait de Gaillac avec l'ardente chaleur, lui rapportant des remèdes. Dès que Maurice le vit : « Il faut convenir, dit-il en lui tendant la main, que vous aimez bien vos enfants. » Oh ! en effet, mon père l'aimait bien ! Peu après, le pauvre malade se levant avec peine de son fauteuil, pour passer dans la chambre à côté : « Je suis bien bas », comme parlant à lui-même.

« La nuit fut mauvaise. J'entendis sa femme lui parler, se lever souvent. Tout s'entendait de ma chambre, j'écoutais tout. Dès qu'il fut possible, j'entrai le matin pour le voir, et son regard me frappa. C'était quelque chose de fixe : « Qu'est-ce que cela augure ? dis-je au docteur qui vint bientôt. — C'est que Maurice est plus malade. — Ah ! mon Dieu ! » Erembert alla avertir mon père qui accourut. Bientôt il sortit, et s'étant concerté avec le médecin, celui-ci annonça qu'il fallait penser aux derniers sacrements.

« Ma pauvre sœur, dis-je à Caroline, en lui passant le bras au cou, voici le terrible moment ; mais ne pleurons pas, il faut l'annoncer au malade, il faut le préparer aux sacrements. Vous sentez-vous la force de remplir ce devoir, ou voulez-vous que je le fasse ? — Oui, faites-le, Eugénie, faites ! » Elle étouffait de sanglots. Je passai de suite au lit du malade, et, priant Dieu de me soutenir, je me penchai sur lui et le baisai au front, qu'il avait tout mouillé : « Mon

ami, lui dis-je, je veux t'annoncer quelque chose. J'ai écrit pour toi au prince de Hohenlohe. — Oh ! que tu as bien fait ! — Tu sais qu'il a fait des miracles de guérison, notamment à Alby, dans une famille qui vient de m'en faire part. Dieu opère par qui il veut et comme il veut. C'est surtout le souverain médecin des malades. N'as-tu pas bien confiance en lui ? — Confiance suprême. — Eh bien, mon ami, demandons-lui en toute confiance ses grâces, unissons-nous en prières, nous à l'Eglise, toi dans ton cœur. On doit dire une messe où nous communierons : toi, tu pourrais communier aussi. Jésus-Christ allait trouver les malades, tu sais ? — Oh ! je veux bien ! oui, je veux m'unir à vos prières. — C'est très bien, mon ami, M. le curé devait venir, tu vas te confesser. N'est-ce pas que tu n'as pas de peine à parler à M. le curé ? — Pas du tout. — Tu vas donc te préparer à ta confession. » Il demanda un livre d'examen, se fit faire toutes les prières qui précèdent la confession par sa femme. Je sortis ; j'allai lui préparer de la fécule au lait d'amande. Dans ce temps, M. le curé arriva. Le malade le pria d'attendre encore un peu, ne se trouvant pas, dit-il, assez préparé. On le voyait tout pénétré et recueilli. Hélas ! dernier recueillement de son âme ! Au bout de dix minutes à peu près, il fit appeler le prêtre, et demeura avec lui près d'une demi-heure, causant, nous fut-il dit, avec toute la lucidité et facilité d'esprit qu'il aurait eue étant bien por-

tant. « Jamais je n'ai entendu confession mieux faite », nous dit M. le curé. Ce qui m'assure bien de ses dispositions, c'est ce qu'il fit comme M. le curé s'en allait. Il le rappela pour lui parler de M. de Lamennais et faire une haute et dernière rétractation de ses doctrines. Puis il ajouta : « Monsieur le curé, je ne sais si je m'abuse, mais me croyez-vous bien malade ? Alors je recevrai l'Extrême-Onction. Pour communier, je voudrais le faire à jeun et attendre à demain. » Sur la réponse que les malades étaient dispensés du jeûne, il fut prêt à tout et se prépara aux derniers sacrements. Nous allions et venions, ma sœur et moi, pour les arrangements convenables dans cette chambre qui s'allait changer en église. Sa femme, avec la tristesse et la piété d'un ange, lui récitait les prières de la communion, qui sont si belles, et celles des mourants, si touchantes ; lui-même demanda celles de l'Extrême-Onction, calme et naturel comme pour une chose attendue.

« Cependant il avait faim, il défaillait, et me demanda sa fécule, que je lui portai. Comme il suait beaucoup, je lui dis : « Mon ami, ne sors pas le bras, je te ferai manger comme un *néné*, (enfant au berceau). Un sourire vint sur ses lèvres, où je fis couler le dernier aliment qu'il ait pris. Ainsi j'ai pu le servir une fois encore, lui donner mes soins comme autrefois. Il m'a été rendu mourant. Je remarquai cela comme une faveur de Dieu accordée à ma tendresse de

sœur, que j'ai rendu à ce cher frère les derniers services à l'âme et au corps, qu'il s'est rencontré que je l'ai disposé aux derniers sacrements, et que je lui ai préparé sa dernière nourriture : aliments des deux vies.

« Quand le saint viatique arriva, le malade se trouvait mieux, ce me semblait; ses yeux, rouverts, n'avaient pas cette fixité effrayante du matin, ni ses sens le même affaissement, il parut moralement ravivé et en pleine jouissance de ses facultés tout le temps des saintes cérémonies. Il suivait tout de cœur, bien pieusement. Il écouta de bien simples et touchantes paroles, et reçut le saint viatique avec toute l'expression de la foi. Il vivait encore, il nous entendait, il choisit entre de l'eau et de la tisane qu'on lui offrait à boire, serra la main à M. le curé, qui toujours lui parlait du ciel, colla ses lèvres à une croix que lui présentait sa femme, puis il s'affaiblit; nous nous mîmes tous à le baiser et lui à mourir. Vendredi matin, 19 juillet 1839, à onze heures et demie. Onze jours après notre arrivée au Cayla. Huit mois après son mariage. »

« Cher frère, le voilà mort, mort! Non, je ne puis me faire à cette séparation éternelle, ne plus le trouver nulle part sur la terre. Pour moi, c'est fini de tout ce qu'on appelle bonheur. Cette mort me tue, m'enlève ce qui m'attachait avec quelque charme en ce monde. — C'en est donc fait, le voilà au ciel et moi sur la terre. Oh! prompte disparition! n'était-ce pas hier son

jour de noces ? Pauvre Maurice ! Je ne sais dire que ce nom. Il avait pour moi tant de bonheur, quelque chose d'électrique pour le cœur, et ce n'était pas pour moi seule. Toute la famille était sous cette influence, c'était notre charme à tous. Mon père disait que cet enfant faisait sa gloire. Tout le monde se louait de lui, ce n'était que larmes et louanges sur son cercueil. »

On pourrait, après la mort de Maurice, terminer le récit de la vie de sa sœur. Que sont, en effet, les neuf années qu'elle a passées sans lui sur la terre, son âme vivant, comme elle le dit, dans un cercueil ! Le temps, qui calme les plus profondes douleurs, n'adoucit pas la sienne. Deux ans après ce coup terrible, elle écrit, dans le sublime journal, à Maurice mort : « Seule dans les bois avec mon père, nous nous sommes assis à l'ombre, parlant de toi. Je regardais l'endroit où tu vins t'asseoir, il y a deux ans, le premier jour, je crois, où tu fis quelques pas dehors. Oh ! quel souvenir de maladie et de guérison ! Je suis triste à la mort. Je voudrais te voir. Je prie Dieu à tout moment de me faire cette grâce. Ce ciel, ce ciel des âmes est-il si loin de nous, le ciel du temps de celui de l'éternité ? Moi, qui étais si en peine de lui, qui cherchais tant à tout savoir, où qu'il soit maintenant, c'est fini... O mon ami, Maurice, Maurice, es-tu loin de moi, m'entends-tu ? Qu'est-ce que les lieux où tu es maintenant ? Qu'est-ce que Dieu si beau, si puissant, si bon, qui rend heureux par sa vue ineffable en te dé-

voilant l'éternité? Tu vois ce que j'attends, tu possèdes ce que j'espère, tu sais ce que je crois. Toute ma vie sera de deuil, le cœur veuf, sans intime union. J'aime beaucoup Marie et le frère qui me reste, mais ce n'est pas avec notre sympathie. »

Ailleurs : « Maurice, mon ami, qu'est-ce que le ciel, ce lieu des âmes! Jamais ne me donneras-tu signe de là? ne t'entendrai-je pas, comme on dit que quelquefois on entend les morts? Oh! si tu le pouvais, s'il existe quelque communication entre ce monde et l'autre, reviens! Je n'aurai pas peur un soir de voir une apparition, quelque chose de toi à moi, qui étions si unis. Toi au ciel et moi sur la terre. Oh! que la mort nous sépare! O âme de Maurice, ô Maurice tout entier, quand te verrai-je en effet? Que d'élans vers ce lieu qui réunit le frère et la sœur? »

Les idées de cloître que, dans sa jeunesse, elle avait déjà sacrifiées à Maurice, lui reviennent : « Le monde n'est pas mon endroit », dit-elle. Un instant elle songe à rejoindre les sœurs de Saint-Joseph, à Alger, où semblent l'appeler les grandes voix de ses deux patrons, saint Eugène et saint Augustin; elle éprouve le besoin de donner sa vie pour quelqu'un, elle est comme décidée à partir; puis elle pense que son père est là, qu'il est inutile d'aller se dévouer plus loin, et elle reste, et elle s'écrie : « Il faut s'attacher à Dieu, à celui qui soulève le vaisseau et la mer, pauvre nacelle que je suis sur un océan de larmes! »

Elle ne pouvait, en effet, abandonner son père vieux et souffrant, qui l'aimait au point de faire un sacrifice immense en la prêtant quelques mois à l'amitié, ainsi que l'attestent les lignes suivantes à Mme la baronne de Maistre : « Après tout ce que vient de vous dire mon ange, mon Eugénie, mon second moi-même et bien plus encore, que vous dirai-je, Madame? Je vous dirai que je vous aime, vous et les vôtres, et qu'en preuve de mon affection, je consens, quand cela se pourra, à vous laisser venir Eugénie, sans laquelle je suis bien peu de chose, quelque soutien que je trouve auprès de sa sœur et d'Erembert. »

Cependant l'amour de son frère la ranima un instant. Des amis s'occupaient de recueillir les œuvres de Maurice, ce jeune homme plein de promesses, ravi sitôt aux lettres qu'il eût illustrées. Eugénie accueillit cette pensée avec bonheur, elle en fit le but de ses dernières années; elle ne se doutait pas que la vraie gloire du frère tant aimé serait l'amitié intelligente et dévouée de sa sœur. En effet, le meilleur titre de Maurice à la sympathie de la postérité est d'être le frère d'Eugénie de Guérin. Les lettres de cette femme distinguée, que chacun se disputait, et surtout son journal, sont bien supérieures à ce que son frère a produit. Remarquables au point de vue littéraire, ces œuvres intimes sont plus belles encore par la foi religieuse qui les anime, par la noblesse de l'âme et la pureté du cœur qui les ont inspirées.

La naissance du premier enfant de son frère Erembert, la petite Marie, releva un instant le cœur abattu d'Eugénie, mais le cher mort l'attirait vers ce ciel auquel elle aspirait si vivement, seul lieu où des âmes de sa trempe puissent se sentir heureuses. Sa santé déclinait de plus en plus, elle portait en elle le germe du mal qui avait consumé Maurice; cependant son père seul ne se faisait pas illusion et il l'envoya à Cauterets en 1846. Eugénie fit ce voyage avec plaisir, mais il ne fit pas tout l'effet désiré; deux ans se passèrent dans des anxiétés continuelles. Eugénie rappelait aux hôtes désolés du Cayla le jeune malade dont ils pleuraient la mort depuis neuf ans. Comme son frère, elle s'éteignit entourée des siens, dans son cher Cayla, avec les consolations de la religion qui avait été sa vie, sa force et son soutien. C'était le 16 juin 1848.

La gloire, qu'elle n'avait pas cherchée, vint bientôt troubler la solitude de son tombeau. Eugénie ne travailla pas pour le monde ; sous le coup des dernières crises, le jour où elle reçut le saint viatique, elle dit à sa sœur : « Prends cette clef et brûle tous les papiers que tu trouveras. Tout n'est que vanité ! »

Dieu aime à faire triompher l'humilité, à abaisser l'orgueil ; telle intelligence superbe qui a ébloui son siècle reste enfoncée dans les ombres de l'oubli, pendant qu'une existence inconnue de ses contemporains brille tout à coup d'une lumière vivifiante et durable.

Les desseins de Dieu sont impénétrables ; il façonne les âmes comme il lui plaît, pour un but connu de lui seul, la gloire de ses prédestinés éclate au moment voulu et utile.

Eugénie de Guérin fut une grande chrétienne, une fille parfaite, une sœur admirable. Intelligence d'élite, elle sut sans murmure et sans révolte vivre obscure et satisfaite dans un milieu dont elle faisait la joie, mais où ses facultés n'avaient pas l'essor ni l'éclat qu'elles eussent pu avoir ailleurs.

Nous croyons que ses lettres et son journal sont d'un exemple plein d'utilité. La famille est attaquée de toutes parts ; les lois sur l'éducation menacent d'enlever aux enfants la gratitude et le respect dus aux parents ; le cosmopolitisme contemporain et l'égoïsme résultant d'une éducation d'où la religion et l'esprit de sacrifice sont exclus, brisent les liens de parenté et rendent étrangers, presqu'ennemis, les frères entre eux; une fièvre dévorante s'empare de ces générations mal élevées; la campagne est dédaignée, les villes attirent d'innombrables victimes; on ne veut plus de la position de ses pères; l'ambition effrénée, l'amour insensé du changement troublent toutes les têtes; la moindre instruction, la plus faible apparence d'intelligence donnent le vertige, et ces folies qui perdent les hommes, on veut à tout prix, au moyen de l'enseignement à tous les degrés, les inoculer aux femmes, afin, par elles, d'ache-

ver l'œuvre corruptrice si bien commencée.

En suivant Eugénie de Guérin du lavoir à l'église, de la cuisine au salon, de l'étable à sa correspondance, les femmes comprendront que l'intelligence et l'instruction, loin d'éloigner des humbles occupations, les ennoblissent, les rendent attrayantes et ne sont incompatibles, même possédées au plus haut degré, avec aucune position si humble et si ignorée fût-elle ; elles apprendront enfin que, partout où elles ont à se dévouer, le but de leur vie est atteint, que le devoir accompli est la première jouissance et surtout qu'une religion éclairée et sincère est la sauvegarde et la joie des plus ternes existences.

Camille d'Arvor.

TABLE DES MATIÈRES

Bar-le-Duc. — Typ. Schorderet et Cie


a39003

001443430b

